PRIX

D'EXCELLENCE

1855

John Ponsonby.

International
University
Booksellers Ltd.

94 Gower Street
London
W.C. 1

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE

UNIVERSELLE

DISCOURS
SUR
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE.

TOME SECOND.

DISCOURS
SUR
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE,

A M.GR LE DAUPHIN;

Pour expliquer la suite de la Religion et les changemens des Empires,

Depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne;

Par Messire JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET,
Évêque de Meaux, etc.

AVEC LA CONTINUATION JUSQU'A L'AN 1700.

A LYON,

De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM, rue de l'Archevêché.

1813.

LIBRARY
SEP 8 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

TROISIÈME PARTIE.

Les Empires.

Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à cette suite de la vraie Eglise que je vous ai représentée ; la suite des empires, qu'il faut maintenant vous remettre devant les yeux, n'est guère moins profitable aux grands princes comme vous.

I. Les révolutions des empires sont régl'ées par la Providence, et servent à humilier les princes.

Premièrement, ces empires ont, pour la plupart, une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babyloniens, pour châtier ce peuple ; des Perses, pour le rétablir ; d'Alexandre et de ses premiers successeurs, pour

le protéger ; d'Antiochus l'illustre et de ses successeurs, pour l'exercer ; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne songeoient qu'à le détruire. Les Juifs ont duré jusqu'à Jésus-Christ, sous la puissance des mêmes Romains. Quand ils l'ont méconnu et crucifié, ces mêmes Romains ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine, et ont exterminé ce peuple ingrat. Dieu, qui avoit résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous ce même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissans moyens dont la Providence se soit servi pour donner cours à l'Evangile. Si le même empire romain a persécuté durant trois cents ans ce peuple nouveau qui naissoit de tous côtés dans son enceinte, cette persécution a confirmé l'Eglise chrétienne, et a fait éclater sa gloire avec sa foi et sa patience. Enfin l'empire romain a cédé, et, ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, il a reçu paisiblement dans son sein cette Eglise à laquelle il avoit fait une si longue et si cruelle guerre. Les empereurs ont employé leur pouvoir à faire obéir à l'Eglise; et Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre.

Quand le temps a été venu que la puissance romaine devoit tomber, et que ce grand empire, qui s'étoit vainement promis l'éternité,

devoit subir la destinée de tous les autres, Rome, devenue la proie des barbares, a conservé par la religion son ancienne majesté. Les nations qui ont envahi l'empire romain, y ont appris peu à peu la piété chrétienne qui a adouci leur barbarie ; et leurs rois, en se mettant, chacun dans sa nation, à la place des empereurs, n'ont trouvé aucun de leurs titres plus glorieux que celui de protecteurs de l'Eglise.

Mais il faut ici vous découvrir les secrets jugemens de Dieu sur l'empire romain, et sur Rome même : mystère que le saint Esprit a révélé à saint Jean, et que ce grand homme, apôtre, évangéliste et prophète, a expliqué dans l'apocalypse. Rome, qui avoit vieilli dans le culte des idoles, avoit une peine extrême à s'en défaire, même sous les empereurs chrétiens, et le sénat se faisoit un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il attribuoit toutes les victoires de l'ancienne république. Les empereurs étoient fatigués des députations de ce grand corps qui demandoit le rétablissement de ses idoles, et qui croyoit que corriger Rome de ses vieilles superstitions, étoit faire injure au nom romain. Ainsi cette compagnie, composée de ce que l'empire avoit de plus grand, et une immense multitude de peuple, où se trouvoient presque tous les puissans de Rome, ne pouvoient être retirées de leurs erreurs, ni par la prédication de l'Evangile, ni par un si visible accomplissement des anciennes prophéties, ni par la conversion presque de tout le reste

Zozym. IV. Orat. Symm. ap. Amb. tom. V. lib. V. Ep. 30. Aug. de civ. Dei. l. 1. etc.

de l'empire, ni enfin par celle des princes dont tous les décrets autorisoient le christianisme. Au contraire, ils continuoient à charger d'opprobres l'Église de Jésus-Christ, qu'ils accusoient encore, à l'exemple de leurs pères, de tous les malheurs de l'empire; toujours prêts à renouveler les anciennes persécutions, s'ils n'eussent été réprimés par les empereurs. Les choses étoient encore en cet état au quatrième siècle de l'Eglise, et cent ans après Constantin, quand Dieu enfin se ressouvint de tant de sanglans décrets du sénat contre les fidèles, et tout ensemble des cris furieux dont tout le peuple romain, avide du sang chrétien, avoit si souvent fait retentir l'amphithéâtre. Il livra donc aux barbares cette ville *enivrée du sang des martyrs*, comme parle saint Jean. Dieu renouvela sur elle les terribles châtimens qu'il avoit exercés sur Babylone : Rome même est appelée de ce nom. Cette nouvelle Babylone, imitatrice de l'ancienne, comme elle enflée de ses victoires, triomphante dans ses richesses, souillée de ses idolâtries, et persécutrice du peuple de Dieu, tombe aussi comme elle d'une grande chute; et saint Jean chante sa ruine. La gloire de ses conquêtes qu'elle attribuoit à ses dieux, lui est ôtée; elle est en proie aux barbares, prise trois et quatre fois, pillée, saccagée, détruite. Le glaive des barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première; et c'est seulement après l'inondation des barbares que s'achève entièrement la victoire de Jésus-

Apoc. XVII. 16.

Apoc. XVII. XVIII.

Christ sur les dieux romains qu'on voit non-seulement détruits, mais oubliés.

C'est ainsi que les empires du monde ont servi à la conservation du peuple de Dieu. C'est pourquoi ce même Dieu, qui a fait prédire à ses prophètes les divers états de son peuple, leur a fait prédire aussi la succession des empires. Vous avez vu les endroits où Nabuchodonosor a été marqué comme celui qui devoit venir pour punir les peuples superbes, et sur-tout le peuple Juif ingrat envers son auteur. Vous avez entendu nommer Cyrus, deux cents ans avant sa naissance, comme celui qui devoit rétablir le peuple de Dieu, et punir l'orgueil de Babylone. La ruine de Ninive n'a pas été prédite moins clairement. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs. Les blasphêmes et les cruautés d'un Antiochus l'illustre y ont été prophétisés, aussi bien que les victoires miraculeuses du peuple de Dieu sur un si violent persécuteur. On y voit ces fameux empires tomber les uns après les autres; et le nouvel empire que Jésus-Christ devoit établir, y est marqué si expressément par ses propres caractères, qu'il n'y a pas moyen de le méconnoître. C'est l'empire des Saints du Très-Haut, c'est l'empire du Fils de l'Homme: empire qui doit subsister au milieu de la ruine de tous les autres, et auquel seul l'éternité est promise.

Les jugemens de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde, c'est-à-dire,

sur l'empire romain, ne nous ont pas été cachés. Vous le venez d'apprendre de la bouche de St. Jean. Rome a senti elle-même la main de Dieu, et a été, comme les autres, un exemple de sa justice. Mais son sort étoit plus heureux que celui des autres villes : purgée par ses désastres des restes de l'idolâtrie, elle ne subsiste plus que par le christianisme qu'elle annonce à tout l'univers.

Ainsi tous les grands empires que nous avons vus sur la terre, ont concouru par divers moyens au bien de la religion et à la gloire de Dieu, comme Dieu même l'a déclaré par ses prophètes.

Quand vous lisez si souvent dans leurs écrits que les rois entreront en foule dans l'Eglise, et qu'ils en seront les protecteurs et les nourriciers, vous reconnoissez à ces paroles les empereurs et les autres princes chrétiens; et comme les rois vos ancêtres se sont signalés plus que tous les autres, en protégeant et en étendant l'Eglise de Dieu, je ne craindrai point de vous assurer que ce sont eux qui, de tous les rois, sont prédits le plus clairement dans ces illustres prophéties.

Dieu donc, qui avoit dessein de se servir des divers empires pour châtier, ou pour exercer, ou pour étendre, ou pour protéger son peuple, voulant se faire connoître pour l'auteur d'un si admirable conseil, en a découvert le secret à ses prophètes, et leur a fait prédire ce qu'il avoit résolu d'exécuter. C'est pourquoi, comme les empires entroient dans l'ordre des desseins de Dieu sur le peuple qu'il avoit choisi, la fortune

de ces empires se trouve annoncée par les mêmes oracles du Saint-Esprit, qui prédisent la succession du peuple fidèle.

Plus vous vous accoutumerez à suivre les grandes choses, et à les rappeler à leurs principes, plus vous serez en admiration de ces conseils de la Providence. Il importe que vous en preniez de bonne heure les idées qui s'éclairciront tous les jours de plus en plus dans votre esprit, et que vous appreniez à rapporter les choses humaines aux ordres de cette Sagesse éternelle dont elles dépendent.

Dieu ne déclare pas tous les jours ses volontés par ses prophètes touchant les rois et les monarchies qu'il élève ou qu'il détruit. Mais l'ayant fait tant de fois dans ces grands empires dont nous venons de parler, il nous montre, par ces exemples fameux, ce qu'il fait dans tous les autres, et il apprend aux rois ces deux vérités fondamentales, premièrement, que c'est lui qui forme les royaumes pour les donner à qui il lui plaît; et secondement, qu'il sait les faire servir, dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolu, aux desseins qu'ii a sur son peuple.

C'est, MONSEIGNEUR, ce qui doit tenir tous les princes dans une entière dépendance, et les rendre toujours attentifs aux ordres de Dieu, afin de prêter la main à ce qu'il médite pour sa gloire, dans toutes les occasions qu'il leur en présente.

Mais cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, puis-

que l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle : car, si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes ! et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines ?

Ainsi, quand vous voyez passer, comme en un instant, devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais ces grands empires qui ont fait trembler tout l'univers ; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres ; ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation sont le propre partage des choses humaines.

Mais, MONSEIGNEUR, ce qui vous rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez non-seulement sur l'élévation et sur la chute des empires, mais encore sur les causes de leurs progrès et sur celles de leur décadence.

II. Les révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier.

Car, MONSEIGNEUR, ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres, ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des

qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étoient destinés; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires où Dieu vouloit que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédens.

Et comme, dans toutes les affaires, il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir, la vraie science de l'histoire est de remarquer, dans chaque temps, ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changemens, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à-dire, de considérer ces grands événemens qui décident tout-à-coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines, doit les reprendre de plus haut; et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou pour dire tout en un mot, le caractère tant des peuples dominans en général que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des états et à la fortune publique.

J'ai tâché de vous préparer à ces importantes réflexions, dans la première partie de ce discours; vous y aurez pu observer le génie des peuples et celui des grands hommes qui les ont conduits. Les événemens qui ont porté coup dans la suite ont été montrés; et, afin

de vous tenir attentif à l'enchaînement des grandes affaires du monde que je voulois principalement vous faire entendre, j'ai omis beaucoup de faits particuliers dont les suites n'ont pas été si considérables. Mais parce qu'en nous attachant à la suite, nous avons passé trop vîte sur beaucoup de choses pour pouvoir faire les réflexions qu'elles méritoient, vous devez maintenant vous y attacher avec une attention plus particulière, et accoutumer votre esprit à rechercher les effets dans leurs causes les plus éloignées.

Par là, MONSEIGNEUR, vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez, qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires; à tout prendre, il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue.

En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance; qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus long-temps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.

Ainsi ne vous lassez point d'examiner les causes des grands changemens, puisque rien ne servira jamais tant à votre instruction; mais recherchez-les sur-tout dans la suite des grands empires, où la grandeur des événemens les rend plus palpables.

III. Les Scythes, les Ethiopiens et les Egyptiens.

Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus ni celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient. Leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien de suivi, il les faut laisser célébrer aux poètes, qui en ont fait les plus grands sujets de leurs fables.

Herod. lib. I. 1. *Strab. lib.* XV. *Justin.* I. 1.

Je ne parlerai pas non plus de l'empire que le Madyès d'Hérodote, qui ressemble assez à l'Indathyrse de Mégasthène et au Tanaüs de Justin, établit pour un peu de temps dans la grande Asie. Les Scythes que ce prince menoit à la guerre, ont plutôt fait des courses que des conquêtes. Ce ne fut que par rencontre, et en poussant les Cimmériens, qu'ils entrèrent dans la Médie, battirent les Mèdes, et leur enlevèrent cette partie de l'Asie, où ils avoient établi leur domination. Ces nouveaux conquérans n'y régnèrent que 28 ans. Leur impiété, leur avarice et leur brutalité la leur fit perdre; et Cyaxare, fils de Phraorte, sur lequel ils l'avoient conquise, les en chassa. Ce fut plutôt par adresse que par force. Réduit à un coin de son royaume que les vainqueurs avoient négligé, ou que peut-être ils n'avoient pu forcer, il attendit avec patience que ces conquérans brutaux eussent excité la haine publique, et se défissent eux-mêmes par le désordre de leur gouvernement.

Strab. lib. XV. *4. Reg.* XIX. 19. *Is.* XXXII. 4.

Nous trouvons encore dans Strabon, qui l'a tiré du même Mégasthène, un Téarcon, roi d'Ethiopie: ce doit être le Tharaca de l'Ecriture, dont les armes furent redoutées du temps de Sennachérib, roi d'Assyrie. Ce prince pé-

nétra jusqu'aux colonnes d'Hercule, apparemment le long de la côte d'Afrique, et passa jusqu'en Europe. Mais que dirois-je d'un homme dont nous ne voyons dans les historiens que quatre ou cinq mots, et dont la domination n'a aucune suite?

Les Ethiopiens, dont il étoit roi, étoient, selon Hérodote, les mieux faits de tous les hommes et de la plus belle taille. Leur esprit étoit vif et ferme; mais ils prenoient peu de soin de le cultiver, mettant leur confiance dans leurs corps robustes et dans leurs bras nerveux. Leurs rois étoient électifs, et ils mettoient sur le trône le plus grand et le plus fort. On peut juger de leur humeur par une action que nous raconte Hérodote. Lorsque Cambyse leur envoya, pour les surprendre, des ambassadeurs et des présens tels que les Perses les donnoient, de la pourpre, des brasselets d'or et des compositions de parfums, ils se moquèrent de ses présens où ils ne voyoient rien d'utile à la vie, aussi bien que de ses ambassadeurs qu'ils prirent pour ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, pour des espions. Mais leur roi voulut aussi faire un présent à sa mode au roi de Perse; et, prenant en main un arc qu'un Perse eût à peine soutenu, loin de le pouvoir tirer, il le banda en présence des ambassadeurs, et leur dit: *Voici le conseil que le roi d'Ethiopie donne au roi de Perse. Quand les Perses se pourront servir, aussi aisément que je viens de faire, d'un arc de cette grandeur et de cette force, qu'ils viennent attaquer les Ethiopiens, et qu'ils amènent*

Herod. lib. III.

plus de troupes que n'en a Cambyse. En attendant, qu'ils rendent grâces aux dieux, qui n'ont pas mis dans le cœur des Ethiopiens le désir de s'étendre hors de leur pays. Cela dit, il débanda l'arc et le donna aux ambassadeurs. On ne peut dire quel eût été l'événement de la guerre. Cambyse, irrité de cette réponse, s'avança vers l'Ethiopie comme un insensé, sans ordre, sans convois, sans discipline, et vit périr son armée, faute de vivres, au milieu des sables, avant que d'approcher l'ennemi.

Ces peuples d'Ethiopie n'étoient pourtant pas si justes qu'ils s'en vantoient, ni si renfermés dans leur pays. Leurs voisins, les Egyptiens, avoient souvent éprouvé leurs forces. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentimens, elle ne les achève jamais. Aussi n'y voyons-nous que peu de choses à apprendre et à imiter. N'en parlons pas davantage, et venons aux peuples policés.

Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement. Cette nation grave et sérieuse connut d'abord la vraie fin de la politique, qui est de rendre la vie commode et les peuples heureux. La température toujours uniforme du pays y faisoit les esprits solides et constans. Comme la vertu est le fondement de toute la société, ils l'ont soigneusement cultivée. Leur principale vertu a été la reconnoissance. La gloire qu'on leur a donnée d'être les plus reconnoissans de tous les hommes, fait voir qu'ils étoient aussi les *Diod. l. 1. sect. 2.*

plus sociables. Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière. Qui reconnoît les grâces, aime à en faire; et, en bannissant l'ingratitude, le plaisir de faire du bien demeure si pur, qu'il n'y a plus moyen de n'y être pas sensible. Leurs lois étoient simples, pleines d'équité, et propres à unir entr'eux les citoyens. Celui qui, pouvant sauver un homme attaqué, ne le faisoit pas, étoit puni de mort aussi rigoureusement que l'assassin. Que si on ne pouvoit secourir le malheureux, il falloit du moins dénoncer l'auteur de la violence; et il y avoit des peines établies contre ceux qui manquoient à ce devoir. Ainsi les cioyens étoient à la garde les uns des autres, et tout le corps de l'état étoit uni contre les méchans. Il n'étoit pas permis d'être inutile à l'état: la loi assignoit à chacun son emploi, qui se perpétuoit de père en fils. On ne pouvoit ni en avoir deux, ni changer de profession; mais aussi toutes les professions étoient honorées. Il falloit qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps: leur éclat ne fait pas mépriser les pieds, ni les parties les plus basses. Ainsi parmi les Egyptiens, les prêtres et les soldats avoient des marques d'honneur particulières; mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étoient en estime, et on ne croyoit pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuoient au bien public. Par ce moyen, tous les arts venoient à leur perfection: l'honneur qui les nourrit, s'y mêloit

Diod. l. I. sect. 2.

Ibid.

par-tout : on faisoit mieux ce qu'on avoit toujours vu faire, et à quoi on s'étoit uniquement exercé dès son enfance.

Mais il y avoit une occupation qui devoit être commune ; c'étoit l'étude des lois et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'étoit excusée en aucun état. Au reste, chaque profession avoit son canton qui lui étoit assigné. Il n'en arrivoit aucune incommodité dans un pays dont la largeur n'étoit pas grande ; et dans un si bel ordre, les fainéans ne savoient où se cacher.

Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avoit de meilleur, c'est que tout le monde étoit nourri dans l'esprit de les observer. Une coutume nouvelle étoit un prodige en Egypte : tout s'y faisoit toujours de même, et l'exactitude qu'on y avoit à garder les petites choses, maintenoit les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus long-temps ses usages et ses lois. L'ordre des jugemens servoit à entretenir cet esprit. Trente juges étoient tirés des principales villes pour composer la compagnie qui jugeoit tout le royaume. On étoit accoutumé à ne voir dans ces places que les plus honnêtes gens du pays, et les plus graves. Le prince leur assignoit certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Ils ne tiroient rien des procès, et on ne s'étoit pas encore avisé de faire un métier de la justice. Pour éviter les surprises, les affaires étoient traitées par écrit dans cette assemblée. On y craignoit la fausse éloquence,

Herod. l. II.
Diod. l. I. sect. 2.
Plat. de leg. II.
Diod. I. sect. 2.

qui éblouit les esprits, et émeut les passions. La vérité ne pouvoit être expliquée d'une manière trop sèche. Le président du sénat portoit un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendoit une figure sans yeux qu'on appeloit la Vérité. Quand il la prenoit, c'étoit le signal pour commencer la séance. Il l'appliquoit au parti qui devoit gagner sa cause, et c'étoit la forme de prononcer les sentences. Un des plus beaux artifices des Egyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, étoit de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimoient dans les esprits. Ces cérémonies s'observoient avec réflexion, et l'humeur sérieuse des Egyptiens ne permettoit pas qu'elles tournassent en simples formules. Ceux qui n'avoient point d'affaires, et dont la vie étoit innocente, pouvoient éviter l'examen de ce sévère tribunal. Mais il y avoit en Egypte une espèce de jugement tout à fait extraordinaire, dont personne n'échappoit. C'est une consolation en mourant de laisser son nom en estime parmi les hommes; et, de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne nous peut ravir. Mais il n'étoit pas permis en Egypte de louer indifféremment tous les morts; il falloit avoir cet honneur par jugement public. Aussitôt qu'un homme étoit mort, on l'amenoit en jugement. L'accusateur public étoit écouté. S'il prouvoit que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnoit la mémoire, et il étoit privé de la sépulture. Le peuple admiroit le pouvoir des lois, qui s'étendoit jusqu'après la mort; et chacun touché de

Diod. I. sect. 2.

Ibid.

l'exemple, craignoit de déshonorer sa mémoire et sa famllle. Que si le mort n'étoit convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissoit honorablement; on faisoit son panégyrique, mais sans y rien mêler de sa naissance. Toute l'Egypte étoit noble, et d'ailleurs on n'y goûtoit de louanges que celles qu'on s'attiroit par son mérite.

Chacun sait combien curieusement les Egyptiens conservoient les corps morts. Leurs momies se voient encore. Ainsi leur reconnoissance envers leurs parens étoit immortelle. Les enfans, en voyant les corps de leurs ancêtres, se souvenoient de leurs vertus que le public avoit reconnues, et s'excitoient à aimer les lois qu'ils leur avoient laissées.

Pour empêcher les emprunts d'où naissent la fainéantise, les fraudes et la chicane, l'ordonnance du roi Asychis ne permettoit d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de son père à celui dont on empruntoit. C'étoit une impiété et une infamie tout ensemble, de ne pas retirer assez promptement un gage si précieux; et celui qui mouroit sans s'être acquitté de ce devoir, étoit privé de la sépulture. *Herod. l. II. Diod. l. sect. 2.*

Le royaume étoit héréditaire; mais les rois étoient obligés, plus que tous les autres, à vivre selon les lois. Ils en avoient de particulières qu'un roi avoit digérées, et qui faisoient une partie des livres sacrés. Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût droit de les contraindre; au contraire, on les respectoit comme des dieux; mais c'est qu'une coutume ancienne avoit tout réglé, et qu'ils *Ibid.*

ne s'avisoient pas de vivre autrement que leurs ancêtres. Ainsi ils souffroient sans peine, non-seulement que la qualité des viandes et la mesure du boire et du manger leur fût marquée (car c'étoit une chose ordinaire en Egypte, où tout le monde étoit sobre, et où l'air du pays inspiroit la frugalité), mais encore que toutes leurs heures fussent destinées. En s'éveillant au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées les plus pures, ils lisoient leurs lettres, pour prendre une idée plus droite et plus véritable des affaires qu'ils avoient à décider. Sitôt qu'ils étoient habillés, ils alloient sacrifier au temple. Là, environnés de toute la cour, et les victimes étant à l'autel, ils assistoient à une prière pleine d'instruction, où le pontife prioit les dieux de donner au prince toutes les vertus royales; en sorte qu'il fût religieux envers les dieux, doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime, sincère et éloigné du mensonge, libéral, maître de lui-même, punissant au-dessous du mérite, et récompensant au-dessus. Le pontife parloit ensuite des fautes que les rois pouvoient commettre; mais il supposoit toujours qu'ils n'y tomboient que par surprise ou par ignorance, chargeant d'imprécations les ministres qui leur donnoient de mauvais conseils et leur déguisoient la vérité. Telle étoit la manière d'instruire les rois. On croyoit que les reproches ne faisoient qu'aigrir leurs esprits, et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu, étoit de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes

Herod. II.

Diod. I. *sect.* 2.

Ibid.

aux lois et prononcées gravement devant les dieux. Après la prière et le sacrifice, on lisoit au roi, dans les saints livres, les conseils et les actions des grands hommes, afin qu'il gouvernât son état par leurs maximes, et maintînt les lois qui avoient rendu ses prédécesseurs heureux aussi bien que leurs sujets.

Ce qui montre que ces remontrances se faisoient et s'écoutoient sérieusement, c'est qu'elles avoient leur effet. Parmi les Thébains, c'est-à-dire, dans la dynastie principale, celle où les lois étoient en vigueur, et qui devint à la fin la maîtresse de toutes les autres, les plus grands hommes ont été les rois. Les deux Mercures, auteurs des sciences et de toutes les institutions des Egyptiens, l'un voisin des temps du déluge, et l'autre qu'ils ont appelé le Trismégiste ou le trois fois grand, contemporain de Moïse, ont été tous deux rois de Thèbes. Toute l'Egypte a profité de leurs lumières; et Thèbes doit à leurs instructions *Herod. l. II.* d'avoir eu peu de mauvais princes. Ceux-ci étoient épargnés pendant leur vie; le repos public le vouloit ainsi; mais ils n'étoient pas *Diod. I. sect. 2.* exempts du jugement qu'il falloit subir après la mort. Quelques-uns ont été privés de la sépul- *Ibid.* ture; mais on en voit peu d'exemples: et, au contraire, la plupart des rois ont été si chéris des peuples, que chacun pleuroit leur mort autant que celle de son père ou de ses enfans.

Cette coutume de juger les rois après leur mort parut si sainte au peuple de Dieu, qu'il l'a toujours pratiquée. Nous voyons dans l'Ecriture, que les méchans rois étoient privés de

la sépulture de leurs ancêtres ; et nous apprenons de Josephe que cette coutume duroit encore du temps des Asmonéens. Elle faisoit entendre aux rois que, si leur majesté les met au-dessus des jugemens humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalés aux autres hommes.

Ant. XIII. 23.

Les Egyptiens avoient l'esprit inventif, mais ils le tournoient aux choses utiles. Leurs Mercures ont rempli l'Egypte d'inventions merveilleuses, et ne lui avoient presque rien laissé ignorer de ce qui pouvoit rendre la vie commode et tranquille. Je ne puis laisser aux Egyptiens la gloire qu'ils ont donnée à leur Osiris d'avoir inventé le labourage ; car on le trouve de tout temps dans les pays voisins de la terre d'où le genre humain s'est répandu, et on ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. Aussi les Egyptiens donnent-ils eux-mêmes une si grande antiquité à Osiris, qu'on voit bien qu'ils ont confondu son temps avec celui des commencemens de l'univers, et qu'ils ont voulu lui attribuer les choses dont l'origine passoit de bien loin tous les temps connus dans leur histoire. Mais, si les Egyptiens n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts que nous voyons devant le déluge, ils les ont tellement perfectionnés, et ont pris un si grand soin de les rétablir parmi les peuples où la barbarie les avoit fait oublier, que leur gloire n'est guère moins grande que s'ils en avoient été les inventeurs.

Diod. l. I. *sect.* 2.

Plut. de Isid. et Osir.

Il y en a même de très-importans, dont on ne peut leur disputer l'invention. Comme leur

pays étoit uni, et leur ciel toujours pur et sans nuage, ils ont été les premiers à observer le cours des astres. Ils ont aussi les premiers réglé l'année. Ces observations les ont jetés naturellement dans l'arithmétique; et s'il est vrai, ce que dit Platon, que le soleil et la lune aient enseigné aux hommes la science des nombres, c'est-à-dire, qu'on ait commencé les comptes réglés par celui des jours, des mois et des ans, les Egyptiens sont les premiers qui aient écouté ces merveilleux maîtres. Les planètes et les autres astres ne leur ont pas été moins connus, et ils ont trouvé cette grande année qui ramène tout le ciel à son premier point. Pour reconnoître leurs terres, tous les ans couvertes par le débordement du Nil, ils ont été obligés de recourir à l'arpentage, qui leur a bientôt appris la géométrie. Ils étoient grands observateurs de la nature, qui, dans un air si serein et sous un soleil si ardent, étoit forte et féconde parmi eux. C'est aussi ce qui leur a fait inventer ou perfectionner la médecine. Ainsi toutes les sciences ont été en grand honneur parmi eux. Les inventeurs des choses utiles recevoient, et de leur vivant et après leur mort, de dignes récompenses de leurs travaux. C'est ce qui a consacré les livres de leurs deux Mercures, et les a fait regarder comme des livres divins. Le premier de tous les peuples où on voie des bibliothèques, est celui d'Egypte. Le titre qu'on leur donnoit inspiroit l'envie d'y entrer et d'en pénétrer les secrets : on les appeloit *le trésor des remèdes de l'ame*. Elle s'y guérissoit de l'ignorance, la

Plat. Epin. Diod. l. I. sect. 2. Herod. l. II.

Plat. in Tim.

Diod. l. I. sect. 2.

Ibid. Herod. III. init.

Diod. l. I. sect. 2.

plus dangereuse de ses maladies, et la source de toutes les autres.

Une des choses qu'on imprimoit le plus fortement dans l'esprit des Egyptiens, étoit l'estime et l'amour de leur patrie. Elle étoit, disoient-ils, le séjour de dieux : ils y avoient régné durant des milliers infinis d'années. Elle étoit la mère des hommes et des animaux que la terre d'Egypte, arrosée du Nil, avoit enfantés pendant que le reste de la nature étoit stérile. Les prêtres, qui composoient l'histoire d'Egypte de cette suite immense de siècles, qu'ils ne remplissoient que de fables et des généalogies de leurs dieux, le faisoient pour imprimer dans l'esprit des peuples l'antiquité et la noblesse de leur pays. Au reste, leur vraie histoire étoit renfermée dans des bornes raisonnables, mais ils trouvoient beau de se perdre dans un abîme infini de temps, qui sembloit les approcher de l'éternité.

Plat. in Tim.
Diod. l. I. sect. 1.

Cependant l'amour de la patrie avoit des fondemens plus solides. L'Egypte étoit en effet le plus beau pays de l'univers, le plus abondant par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, et le plus orné par les soins et la magnificence de ses rois.

Il n'y avoit rien que de grand dans leurs desseins et dans leurs travaux. Ce qu'ils ont fait du Nil est incroyable. Il pleut rarement en Egypte; mais ce fleuve qui l'arrose toute par ses débordemens réglés, lui apporte les pluies et les neiges des autres pays. Pour multiplier ce fleuve si bienfaisant, l'Egypte étoit

Herod. l. II.
Diod. l. I. sect. 2.

traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyables. Le Nil portoit par-tout la fécondité avec ses eaux salutaires, unissoit les villes entre elles et la grande mer avec la mer Rouge, entretenoit le commerce au-dedans et au-dehors du royaume, et le fortifioit contre l'ennemi; de sorte qu'il étoit tout ensemble et le nourricier et le défenseur de l'Égypte. On lui abandonnoit la campagne; mais les villes réhaussées avec des travaux immenses, et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardoient avec joie de cette hauteur toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. Lorsqu'il s'enfloit outre mesure, de grands lacs creusés par les rois, tendoient leur sein aux eaux répandues. Ils avoient leurs décharges préparées: de grandes écluses les ouvroient ou les fermoient selon le besoin; et les eaux ayant leur retraite, ne séjournoient sur les terres qu'autant qu'il falloit pour les engraisser.

Tel étoit l'usage de ce grand lac, qu'on appeloit le lac de Myris ou de Mœris: c'étoit le nom du roi qui l'avoit fait faire. On est étonné quand on lit, ce qui néanmoins est certain, qu'il avoit de tour environ cent quatre-vingts de nos lieues. Pour ne point perdre trop de bonnes terres en le creusant, on l'avoit étendu principalement du côté de la Lybie. La pêche en valoit au prince des sommes immenses; et ainsi quand la terre ne produisoit rien, on en tiroit des trésors en la couvrant d'eaux. Deux pyramides, dont chacune portoit sur un trône deux statues colossales, l'une de Myris, et

Herod. II. Diod. I. 2.

l'autre de sa femme, s'élevoient de trois cents pieds au milieu du lac, et occupoient sous les eaux un pareil espace. Ainsi elles faisoient voir qu'on les avoit érigées avant que le creux eût été rempli, et montroient qu'un lac de cette étendue avoit été fait de main d'homme sous un seul prince.

Herod. l. II. *Diod. l.* I. 2. Ceux qui ne savent pas jusqu'à quel point on peut ménager la terre, prennent pour fable ce qu'on raconte du nombre des villes d'Egypte. La richesse n'en étoit pas moins in-
Herod. l. II. croyable. Il n'y en avoit point qui ne fût remplie de temples magnifiques et de superbes palais. L'architecture y montroit par-tout cette noble simplicité et cette grandeur qui remplit l'esprit. De longues galeries y étaloient des sculptures que la Grèce prenoit pour modèles.
Diod. l. I. 2. Thèbes le pouvoit disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homère sont connues de tout le monde. Elle n'étoit pas moins peuplée qu'elle étoit vaste,
Pom. Mela. I. 9. et on a dit qu'elle pouvoit faire sortir ensemble dix mille combattans par chacune de ses portes. Qu'il y ait si on veut de l'exagération dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple
Strab. XVII. *Tac. Ann.* II. 60. étoit innombrable. Les Grecs et les Romains ont célébré sa magnificence et sa grandeur, encore qu'ils n'en eussent vu que les ruines, tant les restes en étoient augustes.

Si nos voyageurs avoient pénétré jusqu'au lieu où cette ville étoit bâtie; ils auroient sans doute encore trouvé quelque chose d'incomparable dans ses ruines; car les ouvrages des Egyptiens étoient faits pour tenir contre le

temps.

temps. Leurs statues étoient des colosses. Leurs colonnes étoient immenses. L'Egypte visoit au grand, et vouloit frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions. On a découvert dans le Sayd (vous savez bien que c'est le nom de la Thébaïde) des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables. On y admire sur-tout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence, et quelle étendue! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié: mais tout ce qu'ils y ont vu étoit surprenant. Une salle, qui apparemment faisoit le milieu de ce superbe palais, étoit soutenue de six vingts colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques, que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs même, c'est-à-dire, ce qui éprouve le plutôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité; tant l'Egypte savoit imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. Maintenant que le nom du roi pénètre aux parties du monde les plus inconnues, et que ce prince étend aussi loin les

Herod. et Diod. loc. cit.

Voyages imprimés par M. Thevenot.

recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne seroit-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Egypte? Quelle puissance et quel art a pu faire d'un tel pays la merveille de l'univers? Et quelles beautés ne trouveroit-on pas si on pouvoit aborder la ville royale, puisque si loin d'elle on découvre des choses si merveilleuses.

Il n'appartenoit qu'à l'Egypte de dresser des monumens pour la postérité. Ses obélisques font encore aujourd'hui, autant par leur beauté que par leur hauteur, le principal ornement de Rome; et la puissance romaine, désespérant d'égaler les Egyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur, d'emprunter les monumens de leurs rois.

L'Egypte n'avoit point encore vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des barbares. Le bon goût des Egyptiens leur fit aimer dès-lors la solidité et la régularité toute nue. N'est-ce point que la nature porte d'elle-même à cet air simple auquel on a tant de peine à revenir, quand le goût a été gâté par des nouveautés et des hardiesses bizarres? Quoi qu'il en soit, les Egyptiens n'ont aimé qu'une hardiesse réglée : ils n'ont cherché le nouveau et le surprenant que dans la variété infinie de la nature; et ils se vantoient d'être les seuls qui avoient fait, comme

les dieux, des ouvrages immortels. Les inscriptions des pyramides n'étoient pas moins nobles que l'ouvrage. Elles parloient aux spectateurs. Une de ces pyramides, bâtie de briques, avertissoit par son titre qu'on se gardât bien de la comparer aux autres, et *qu'elle étoit autant au-dessus de toutes les pyramides, que Jupiter étoit au-dessus de tous les dieux.* Herod. l. II.

Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paroît par-tout. Ces pyramides étoient des tombeaux; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre. Herod. ibid. Diod. lib. I. sect. 2.

Je ne parlerois pas de ce beau palais qu'on appeloit le labyrinthe, si Hérodote, qui l'a vu, ne nous assuroit qu'il étoit plus surprenant que les pyramides. On l'avoit bâti sur le bord du lac de Myris, et on lui avoit donné une vue proportionnée à sa grandeur. Au reste, ce n'étoit pas tant un seul palais qu'un magnifique amas de douze palais disposés régulièrement, et qui communiquoient ensemble. Quinze cents chambres, mêlées de terrasses, s'arrangeoient autour de douze salles, et ne laissoient point de sortie à ceux qui s'engageoient à les visiter. Il y avoit autant de bâtimens par-dessous terre. Ces bâtimens souterrains étoient destinés à la sépulture des rois, et encore (qui le pourroit dire sans honte et sans déplorer l'aveuglement de l'esprit humain) à nourrir les crocodiles sacrés dont Herod. et Diod. ibid.

une nation, d'ailleurs si sage, faisoit ses dieux.

Vous vous étonnez de voir tant de magnificence dans les sépulcres de l'Egypte. C'est qu'outre qu'on les érigeoit comme des monumens sacrés pour porter aux siècles futurs la mémoire des grands princes, on les regardoit encore comme des demeures éternelles. Les maisons étoient appelées des hôtelleries, où l'on n'étoit qu'en passant, et pendant une vie trop courte pour terminer tous nos desseins : mais les maisons véritables étoient les tombeaux que nous devions habiter durant des siècles infinis.

Diod. lib. I. *sect.* 2.

Au reste, ce n'étoit pas sur des choses inanimées que l'Egypte travailloit le plus. Ses plus nobles travaux et son plus bel art consistoient à former les hommes. La Grèce en étoit si persuadée que ses plus grands hommes, un Homère, un Pythagore, un Platon, Lycurgue même et Solon, ces deux grands législateurs, et les autres qu'il n'est pas besoin de nommer, allèrent apprendre la sagesse en Egypte. Dieu a voulu que Moïse même *fût instruit dans toute la sagesse des Egyptiens :* c'est par là qu'il a commencé *à être puissant en paroles et en œuvres.* La vraie sagesse se sert de tout; et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains, qui viennent aussi de lui à leur manière.

Diod. ibid. Plut. de Isid.

Act. VII. 22.

Ces sages d'Egypte avoient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes, et les enfans vigoureux.

Par ce moyen, le peuple croissoit en nombre et en forces. Le pays étoit sain naturellement; mais la philosophie leur avoit appris que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits. Cet art, que notre nonchalance nous a fait perdre, étoit bien connu des anciens, et l'Egypte l'avoit trouvé. Elle employoit principalement à ce beau dessein la frugalité et les exercices. Dans un grand champ de bataille qui a été vu par Hérodote, les crânes des Perses aisés à percer, et ceux des Egyptiens plus durs que les pierres auxquelles ils étoient mêlés, montroient la mollesse des uns et la robuste constitution qu'une nourriture frugale et de vigoureux exercices donnoient aux autres. La course à pied, la course à cheval, la course dans les chariots, se pratiquoit en Egypte avec une adresse admirable; et il n'y avoit point dans tout l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Egyptiens. Quand Diodore nous dit qu'ils rejetoient la lutte comme un exercice qui donnoit une force dangereuse et peu durable, il a dû l'entendre de la lutte outrée des athlètes, que la Grèce elle-même, qui la couronnoit dans ses jeux, avoit blâmée comme peu convenable aux personnes libres: mais avec une certaine modération, elle étoit digne des honnêtes gens; et Diodore lui-même nous apprend que le Mercure des Egyptiens en avoit inventé les règles aussi bien que l'art de former les corps. Il faut entendre de même ce que dit encore cet auteur touchant la musique. Celle qu'il fait

Diod. lib. I. sect. 1.

Herod. lib. III.

Diod. lib. I. sect. 2.

Id. I. sect. 1.

Id. I. sect. 2.

mépriser aux Egyptiens, comme capable de ramollir les courages, étoit sans doute cette musique molle et efféminée qui n'inspire que les plaisirs et une fausse tendresse. Car, pour cette musique généreuse dont les nobles accords élèvent l'esprit et le cœur, les Egyptiens n'avoient garde de la mépriser; puisque, selon Diodore même, leur Mercure l'avoit inventée, et avoit aussi inventé le plus grave des instrumens de musique. Dans la procession solennelle des Egyptiens, où l'on portoit en cérémonie les livres de Trismégiste, on voit marcher à la tête le chantre tenant en main *un symbole de la musique* (je ne sais pas ce que c'est) *et le livre des hymnes sacrés*. Enfin l'Egypte n'oublioit rien pour polir l'esprit, ennoblir le cœur et fortifier le corps. Quatre cents mille soldats qu'elle entretenoit étoient ceux de ses citoyens qu'elle exerçoit avec plus de soin. Les lois de la milice se conservoient aisément et comme par elles-mêmes, parce que les pères les apprenoient à leurs enfans: car la profession de la guerre passoit de père en fils, comme les autres; et après les familles sacerdotales, celles qu'on estimoit les plus illustres, étoient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes. Je ne veux pas dire pourtant que l'Egypte ait été guerrière. On a beau avoir des troupes réglées et entretenues; on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires et parmi les images des combats, il n'y a jamais que la guerre et les combats effectifs qui fassent les hommes guerriers. L'Egypte aimoit la paix, parce qu'elle

Diod. lib. I. sect. 1.

Clem. Alex. Strom. l. 6.

aimoit la justice, et n'avoit des soldats que pour sa défense. Contente de son pays, où tout abondoit, elle ne songeoit point aux conquêtes. Elle s'étendoit d'une autre sorte, en envoyant ses colonies par toute la terre, et, avec elles, la politesse et les lois. Les villes les plus célèbres venoient apprendre en Egypte leurs antiquités et la source de leurs plus belles institutions. On la consultoit de tous côtés sur les règles de la sagesse. Quand ceux d'Elide eurent établi les jeux olympiques, les plus illustres de la Grèce, ils recherchèrent, par une ambassade solennelle, l'approbation des Egyptiens, et apprirent d'eux de nouveaux moyens d'encourager les combattans. L'Egypte régnoit par ses conseils; et cet empire d'esprit lui parut plus noble et plus glorieux que celui qu'on établit par les armes. Encore que les rois de Thèbes fussent, sans comparaison, les plus puissans de tous les rois de l'Egypte, jamais ils n'ont entrepris sur les dynasties voisines, qu'ils ont occupées seulement quand elles eurent été envahies par les Arabes: de sorte que, à vrai dire, ils les ont plutôt enlevées aux étrangers, qu'ils n'ont voulu dominer sur les naturels du pays. Mais quand ils se sont mêlés d'être conquérans, ils ont surpassé tous les autres. Je ne parle point d'Osiris, vainqueur des Indes apparemment c'est Bacchus, ou quelque autre héros aussi fabuleux. Le père de Sésostris (les doctes veulent que ce soit Aménophis, autrement Memnon), ou par instinct, ou par humeur, ou, comme le disent les Egyptiens, par l'autorité d'un

Plat. in Tim.

Herod. lib. II.

Diod. lib. I. sect. 2.

oracle, conçut le dessein de faire de son fils un conquérant. Il s'y prit à la manière des Egyptiens, c'est-à-dire, avec de grandes pensées. Tous les enfans qui naquirent le même jour que Sésostris, furent amenés à la cour par ordre du roi. Il les fit élever comme ses enfans, et avec les mêmes soins que Sésostris, près duquel ils étoient nourris. Il ne pouvoit lui donner de plus fidèles ministres, ni des compagnons plus zélés de ses combats. Quand il fut un peu avancé en âge, il lui fit faire son apprentissage par une guerre contre les Arabes. Ce jeune prince y apprit à supporter la faim et la soif, et soumit cette nation jusqu'alors indomptable. Accoutumé aux travaux guerriers par cette conquête, son père le fit tourner vers l'occident de l'Egypte : il attaqua la Lybie ; et la plus grande partie de cette vaste région fut subjuguée. En ce temps, son père mourut, et le laissa en état de tout entreprendre. Il ne conçut pas un moindre dessein que celui de la conquête du monde : mais, avant que de sortir de son royaume, il pourvut à la sureté du dedans, en gagnant le cœur de tous ses peuples par la libéralité et par la justice, et réglant au reste le gouvernement avec une extrême prudence. Cependant il faisoit ses préparatifs ; il levoit des troupes, et leur donnoit pour capitaines les jeunes gens que son père avoit fait nourrir avec lui. Il y en avoit dix-sept cents capables de répandre dans toute l'armée le courage, la discipline et l'amour du prince. Cela fait, il entra dans l'Ethiopie, qu'il se rendit tribu-

Diod. lib. I. sect. 2.

Ibid.

taire. Il continua ses victoires dans l'Asie. Jérusalem fut la première à sentir la force de ses armes. Le téméraire Roboam ne put lui résister, et Sésostris enleva les richesses de Salomon. Dieu, par un juste jugement, les avoit livrées entre ses mains. Il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule ni que Bacchus, et plus loin que ne fit depuis Alexandre, puisqu'il soumit le pays au-delà du Gange. Jugez par là si les pays plus voisins lui résistèrent. Les Scythes obéirent jusqu'au Tanaïs : l'Arménie et la Cappadoce lui furent sujettes. Il laissa une colonie dans l'ancien royaume de Colchos, où les mœurs d'Egypte sont toujours demeurées depuis. Hérodote a vu dans l'Asie mineure, d'une mer à l'autre, les monumens de ses victoires avec les superbes inscriptions de Sésostris, roi des rois et seigneur des seigneurs. Il y en avoit jusque dans la Thrace, et il étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube. La difficulté des vivres l'empêcha d'entrer plus avant dans l'Europe. Il revint après neuf ans, chargé des dépouilles de tous les peuples vaincus. Il y en eut qui défendirent courageusement leur liberté : d'autres cédèrent sans résistance. Sésostris eut soin de marquer dans ses monumens la différence de ces peuples en figures hiéroglyphiques, à la manière des Egyptiens. Pour décrire son empire, il inventa les cartes de géographie. Cent temples fameux, érigés en actions de grâces aux dieux tutélaires de toutes les villes, furent les premières aussi bien que les plus belles marques de ses victoires ; et il eut soin de publier par

Diod. lib. I. sect. 2.

Errod. e Diod. ibid.

les inscriptions, que ces grands ouvrages avoient été achevés sans fatiguer ses sujets. Il mettoit sa gloire à les ménager, et à ne faire travailler aux monumens de ses victoires que les captifs. Salomon lui en avoit donné l'exemple.
II. Paralip. VIII. 9. Ce sage prince n'avoit employé que les peuples tributaires dans les grands ouvrages qui ont rendu son règne immortel. Les citoyens étoient attachés à de plus nobles exercices; ils apprenoient à faire la guerre et à commander. Sésostris ne pouvoit pas se régler sur un plus
Diod. lib. I. sect. 2. parfait modèle. Il régna trente-trois ans, et jouit long-temps de ses triomphes; beaucoup plus digne de gloire, si la vanité ne lui eût pas fait traîner son char par les rois vaincus. Il semble qu'il ait dédaigné de mourir comme les autres hommes. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il se donna la mort à lui-même, et laissa l'Egypte riche à jamais. Son empire pourtant ne passa pas la quatrième génération.
Tac. Ann. II. Mais il restoit encore du temps de Tibère des monumens magnifiques qui en marquoient l'étendue et la quantité des tributs. L'Egypte
Nymphod. l. XIII. ier. barb. post. Herod. retourna bientôt à son humeur pacifique. On a même écrit que Sésostris fut le premier à ramollir, après ses conquêtes, les mœurs de ses Egyptiens, dans la crainte des révoltes. S'il le faut croire, ce ne pouvoit être qu'une précaution qu'il prenoit pour ses successeurs. Car pour lui, sage et absolu comme il étoit, on ne voit pas ce qu'il pouvoit craindre de ses peuples qui l'adoroient. Au reste, cette pensée est peu digne d'un si grand prince; et c'étoit mal pourvoir à la sureté de ses conquêtes que

de laisser affoiblir le courage de ses sujets. Il est vrai aussi que ce grand empire ne dura guère. Il faut périr par quelque endroit. La division se mit en Egypte. Sous Anysis l'aveugle, l'éthiopien Sabacon envahit le royaume : il en traita aussi bien les peuples, et y fit d'aussi grandes choses qu'aucun des rois naturels. Jamais on ne vit une modération pareille à la sienne, puisqu'après cinquante ans d'un règne heureux, il retourna en Ethiopie pour obéir à des avertissemens qu'il crut divins. Le royaume abandonné tomba entre les mains de Séthon, prêtre de Vulcain, prince religieux à sa mode, mais peu guerrier, et qui acheva d'énerver la milice en maltraitant les gens de guerre. Depuis ce temps, l'Egypte ne se soutint plus que par des milices étrangères. On trouve une espèce d'anarchie. On trouve douze rois choisis par le peuple, qui partagèrent entre eux le gouvernement du royaume. Ce sont eux qui ont bâti ces douze palais qui composoient le labyrinthe. Quoique l'Egypte ne pût oublier ses magnificences, elle fut foible et divisée sous ces douze princes. Un d'eux (ce fut Psammétique) se rendit le maître par le secours des étrangers. L'Egypte se rétablit et demeura assez puissante pendant cinq ou six règnes. Enfin cet ancien royaume, après avoir duré environ seize cents ans, affoibli par les rois de Babylone et par Cyrus, devint la proie de Cambyse, le plus insensé de tous les princes.

Herod. et Diod. lib. I. sect. 2.

Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Egypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas belli-

Strab. lib. XVII.

queuse : vous en avez vu les raisons. Elle avoit vécu en paix environ treize cents ans, quand elle produisit son premier guerrier qui fut Sésostris. Aussi, malgré sa milice si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un état. Mais les choses humaines ne sont point parfaites, et il est mal-aisé d'avoir ensemble dans la perfection, les arts de la paix avec les avantages de la guerre. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Ethiopiens ont régné à Thèbes dans cet interalle, entre autres Sabacon, et à ce qu'on croit Taraca. Mais l'Egypte tiroit cette utilité de l'excellente constitution de son état, que les étrangers qui la conquéroient, entroient dans ses mœurs plutôt que d'y introduire les leurs : ainsi, changeant de maîtres, elle ne changeoit pas de gouvernement. Elle eut peine à souffrir les Perses, dont elle voulut souvent secouer le joug. Mais elle n'étoit pas assez belliqueuse pour se soutenir par sa propre force contre une si grande puissance ; et les Grecs qui la défendoient, occupés ailleurs, étoient contraints de l'abandonner : de sorte qu'elle retomboit toujours sous ses premiers maîtres, mais toujours opiniâtrément attachée à ses anciennes coutumes, et incapable de démentir les maximes de ses premiers rois. Quoiqu'elle en retînt beaucoup de choses sous les Ptolomées, le mélange des mœurs grecques et asiatiques y fut si grand, qu'on n'y reconnut presque plus l'ancienne Egypte.

Il ne faut pas oublier que les temps des anciens rois d'Egypte sont fort incertains, même dans l'histoire des Egyptiens. On a peine à placer Osymanduas, dont nous voyons de si magnifiques monumens dans Diodore, et de si belles marques de ses combats. Il semble que les Egyptiens n'ayent pas connu le père de Sésostris, qu'Hérodote et Diodore n'ont pas nommé. Sa puissance est encore plus marquée par les monumens qu'il a laissés dans toute la terre, que par les mémoires de son pays. Et ces raisons nous font voir qu'il ne faut pas croire, comme quelques-uns, que ce que l'Egypte publioit de ses antiquités ait toujours été aussi exact qu'elle s'en vantoit, puisqu'elle-même est si incertaine des temps les plus éclatans de sa monarchie.

Diod. lib. 1. sect. 2.

IV. Les Assyriens anciens et nouveaux: les Mèdes et Cyrus.

Le grand empire des Egyptiens est comme détaché de tous les autres, et n'a pas, comme vous voyez, une longue suite. Ce qui nous reste à dire est plus soutenu, et a des dates plus précises.

Nous avons néanmoins encore très-peu de choses certaines touchant le premier empire des Assyriens : mais enfin, en quelque temps qu'on en veuille placer les commencemens, selon les diverses opinions des historiens, vous verrez que lorsque le monde étoit partagé en plusieurs petits états dont les princes songeoient plutôt à se conserver qu'à s'accroître, Ninus, plus entreprenant et plus puissant que ses voisins, les accabla les uns après les autres, et poussa bien loin ses conquêtes du côté de l'Orient. Sa femme Sémiramis, qui joignit à

Diod. lib. II. Just. lib. 1.

l'ambition assez ordinaire à son sexe, un courage et une suite de conseils qu'on n'a pas accoutumé d'y trouver, soutint les vastes desseins de son mari, et acheva de former cette monarchie.

Strab. XVI. Elle étoit grande sans doute, et la grandeur de Ninive, qu'on met au-dessus de celle de Babylone, le montre assez. Mais, comme les historiens les plus judicieux ne font pas cette monarchie si ancienne que les autres nous la représentent, ils ne la font pas non plus si grande. On voit durer trop long-temps les petits royaumes dont il la faudroit composer, si elle étoit aussi ancienne et aussi étendue que le fameux Ctésias et ceux qui l'en ont cru sur sa parole, nous la décrivent. Il est vrai que Platon, curieux obsesvateur des antiquités, fait le royaume de Troie, du temps de Priam, une dépendance de l'empire des Assyriens. Mais on n'en voit rien dans Homère, qui, dans le dessein qu'il avoit de relever la gloire de la Grèce, n'auroit pas oublié cette circonstance; et on peut croire que les Assyriens étoient peu connus du côté de l'Occident, puisqu'un poète si savant, et si curieux d'orner son poème de tout ce qui appartenoit à son sujet, ne les y fait point paroître.

Herod. l. I. Dion. Hal. I. App. init. op.

Genes. XIV. 1. 2. *Jud.* III. 8.

Plat. de leg. III.

Cependant, selon la supputation que nous avons jugé la plus raisonnable, le temps du siége de Troie étoit le beau temps des Assyriens, puisque c'est celui des conquêtes de Sémiramis: mais c'est qu'elles s'étendirent seulement vers l'Orient. Ceux qui la flattent le

Just. lib. I. Diod. l. II.

plus lui font tourner ses armes de ce côté-là. Elle avoit eu trop de part aux conseils et aux victoires de Ninus pour ne pas suivre ses desseins si convenables d'ailleurs à la situation de son empire ; et je ne crois pas qu'on puisse douter que Ninus ne se soit attaché à l'Orient, puisque Justin même, qui le favorise autant qu'il peut, lui fait terminer aux frontières de la Lybie, les entreprises qu'il fit du côté de l'Occident.

Je ne sais donc plus en quel temps Ninive auroit poussé ses conquêtes jusqu'à Troie, puisqu'on voit si peu d'apparence que Ninus et Sémiramis ayent rien entrepris de semblable ; et que tous leurs successeurs, à commencer depuis leur fils Nynias, ont vécu dans une telle mollesse et avec si peu d'action, qu'à peine leur nom est-il venu jusqu'à nous, et qu'il faut plutôt s'étonner que leur empire ait pu subsister, que de croire qu'il ait pu s'étendre.

Il fut sans doute beaucoup diminué par les conquêtes de Sésostris ; mais, comme elles furent de peu de durée, et peu soutenues par ses successeurs, il est à croire que les pays qu'elles enlevèrent aux Assyriens, accoutumés de long-temps à leur domination, y retournèrent naturellement : de sorte que cet empire se maintint en grande puissance et en grande paix, jusqu'à ce qu'Arbace ayant découvert la mollesse de ses rois si long-temps cachée dans le secret du palais, Sardanapale, célèbre par ses infamies, devint non-seulement

méprisable, mais encore insupportable à ses sujets.

Vous avez vu les royaumes qui sont sortis du débris de ce premier empire des Assyriens, entre autres celui de Ninive et celui de Babylone. Les rois de Ninive retinrent le nom de rois d'Assyrie, et furent les plus puissans. Leur orgueil s'éleva bientôt au-delà de toutes bornes par les conquêtes qu'ils firent, parmi lesquelles on compte celles du royaume des Israélites ou de Samarie. Il ne fallut rien moins que la main de Dieu, et un miracle visible pour les empêcher d'accabler la Judée sous Ezéchias; et on ne sut plus quelles bornes on pourroit donner à leur puissance, quand on leur vit envahir un peu après, dans leur voisinage, le royaume de Babylone, où la famille royale étoit défaillie.

Babylone sembloit être née pour commander à toute la terre. Ses peuples étoient pleins d'esprit et de courage. De tout temps la philosophie régnoit parmi eux avec les beaux arts; et l'Orient n'avoit guère de meilleurs soldats que les Chaldéens. L'antiquité admire les riches moissons d'un pays que la négligence de ses habitans laisse maintenant sans culture; et son abondance le fit regarder, sous les anciens rois de Perse, comme la troisième partie d'un si grand empire. Ainsi les rois d'Assyrie, enflés d'un accroissement qui ajoutoit à leur monarchie une ville si opulente, conçurent de nouveaux desseins. Nabuchodonosor I.er crut son empire indigne de lui, s'il ne lui joignoit tout l'univers. Nabuchodonosor II,

Xenoph. Cyr. III. IV.

Herod. l. I.

superbe plus que tous les rois ses prédécesseurs, après des succès inouis et des conquêtes surprenantes, voulut plutôt se faire adorer comme un dieu, que commander comme un roi. Quels ouvrages n'entreprit-il point dans Babylone ! Quelles murailles, quelles tours, quelles portes et quelle enceinte y vit-on paroître ! Il sembloit que l'ancienne tour de Babel allât être renouvelée dans la hauteur prodigieuse du temple de Bel, et que Nabuchodonosor voulût de nouveau menacer le ciel. Son orgueil, quoique abattu par la main de Dieu, ne laissa pas de revivre dans ses successeurs. Ils ne pouvoient souffrir autour d'eux aucune domination; et, voulant tout mettre sous le joug, ils devinrent insupportables aux peuples voisins. Cette jalousie réunit contre eux, avec les rois de Médie et les rois de Perse, une grande partie des peuples d'Orient. L'orgueil se tourne aisément en cruauté. Comme les rois de Babylone traitoient inhumainement leurs sujets, des peuples entiers, aussi bien que des principaux seigneurs de leur empire, se joignirent à Cyrus et aux Mèdes. Babylone, trop accoutumée à commander et à vaincre pour craindre tant d'ennemis ligués contre elle, pendant qu'elle se croit invincible, devient captive des Mèdes qu'elle prétendoit subjuguer, et périt enfin par son orgueil.

Xenoph. Cyr. III. IV.

La destinée de cette ville fut étrange, puisqu'elle périt par ses propres inventions. L'Euphrate faisoit à peu près dans ses vastes plaines le même effet que le Nil dans celles

d'Egypte ; mais pour le rendre commode, il falloit encore plus d'art et plus de travail que l'Egypte n'en employoit pour le Nil. L'Eu-
Herod. l. 1. phrate étoit droit dans son cours, et jamais ne se débordoit. Il lui fallut faire, dans tout le pays, un nombre infini de canaux, afin qu'il en pût arroser les terres, dont la fertilité devenoit incomparable par ce secours. Pour rompre la violence de ses eaux trop impétueuses, il fallut le faire couler par mille détours, et lui creuser de grands lacs qu'une sage reine revêtit avec une magnificence incroyable. Nitocris, mère de Labynithe, autrement nommé Nabonide ou Balthasar, dernier roi de Babylone, fit ces grands ouvrages. Mais cette reine entreprit un travail bien plus merveilleux ; ce fut d'élever sur l'Euphrate un pont de pierre, afin que les deux côtés de la ville, que l'immense largeur de ce fleuve séparoit trop, pussent communiquer ensemble. Il fallut donc mettre à sec une rivière si rapide et si profonde, en détournant ses eaux dans un lac immense que la reine avoit fait creuser. En même temps on bâtit le pont dont les solides matériaux étoient préparés, et on revêtit de briques les deux bords du fleuve jusqu'à une hauteur étonnante, en y laissant des descentes revêtues de même, et d'un aussi bel ouvrage que les murailles de la ville. La diligence du travail en égala la grandeur. Mais
Ibid. une reine si prévoyante ne songea pas qu'elle apprenoit à ses ennemis à prendre sa ville. Ce fut dans le même lac qu'elle avoit creusé, que Cyrus détourna l'Euphrate, quand,

désespérant de réduire Babylone ni par force ni par famine, il s'y ouvrit des deux côtés de la ville le passage que nous avons vu tant marqué par les prophètes.

Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable comme toutes les choses humaines, et qu'une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement, non-seulement elle eût pu prévoir ce que fit Cyrus, puisque la mémoire d'un travail semblable étoit récente; mais encore en gardant toutes les descentes, elle eût accablé les Perses dans le lit de la rivière où ils passoient. Mais on ne songeoit qu'aux plaisirs et aux festins : il n'y avoit ni ordre ni commandement réglé. Ainsi périssent non-seulement les plus fortes places, mais encore les plus grands empires. L'épouvante se mit par-tout. Le roi impie fut tué; et Xénophon, qui donne ce titre au dernier roi de Babylone, semble désigner par ce mot les sacriléges de Balthasar, que Daniel nous fait voir punis par une chute si surprenante. *Herod. l. I.* *Xenoph. VII.*

Les Mèdes, qui avoient détruit le premier empire des Assyriens, détruisirent encore le second; comme si cette nation eût dû être toujours fatale à la grandeur assyrienne. Mais à cette dernière fois, la valeur et le grand nom de Cyrus fit que les Perses ses sujets eurent la gloire de cette conquête.

En effet, elle est due entièrement à ce héros, qui, ayant été élevé sous une discipline sévère et régulière, selon la coutume des Perses, peuples alors aussi modérés que depuis ils ont *Xenoph. Cyr. I.*

été voluptueux, fut accoutumé, dès son enfance, à une vie sobre et militaire. Les Mèdes, autrefois si laborieux et si guerriers, mais à la fin ramollis par leur abondance, comme il arrive toujours, avoient besoin d'un tel général. Cyrus se servit de leurs richesses et de leur nom toujours respecté en Orient; mais il mettoit l'espérance du succès dans les troupes qu'il avoit amenées de Perse. Dès la première bataille, le roi de Babylone fut tué, et les Assyriens mis en déroute. Le vainqueur offrit le duel au nouveau roi; et en montrant son courage, il se donna la réputation d'un prince clément qui épargne le sang de ses sujets. Il joignit la politique à la valeur. De peur de ruiner un si beau pays qu'il regardoit déjà comme sa conquête, il fit résoudre que les laboureurs seroient épargnés de part et d'autre. Il sut réveiller la jalousie des peuples voisins contre l'orgueilleuse puissance de Babylone qui alloit tout envahir; et enfin la gloire qu'il s'étoit acquise autant par sa générosité et par sa justice, que par le bonheur de ses armes, les ayant tous réunis sous ses étendards, avec de si grands secours il soumit cette étendue de terre dont il composa son empire.

Pol. V. 44. X. 24.

Xenoph. Cyr. IV. V.

Ibid. V.

C'est par là que s'éleva cette monarchie. Cyrus la rendit si puissante, qu'elle ne pouvoit guère manquer de s'accroître sous ses successeurs. Mais, pour entendre ce qui l'a perdue, il ne faut que comparer les Perses et les successeurs de Cyrus avec les Grecs et leurs généraux, sur-tout avec Alexandre.

V. Les Perses, les Grecs et Alexandre.

Cambyse, fils de Cyrus, fut celui qui corrompit les mœurs des Perses. Son père, si bien élevé parmi les soins de la guerre, n'en prit pas assez de donner au successeur d'un si grand empire une éducation semblable à la sienne; et par le sort ordinaire des choses humaines, trop de grandeur nuisit à la vertu. Darius, fils d'Hystaspe, qui d'une vie privée fut élevé sur le trône, apporta de meilleures dispositions à la souveraine puissance, et fit quelques efforts pour réparer les désordres. Mais la corruption étoit déjà trop universelle : l'abondance avoit introduit trop de dérèglement dans les mœurs; et Darius n'avoit pas lui-même conservé assez de force pour être capable de redresser tout-à-fait les autres. Tout dégénéra sous ses successeurs, et le luxe des Perses n'eut plus de mesure.

Plat. de leg. III.

Mais encore que ces peuples devenus puissans eussent beaucoup perdu de leur ancienne vertu en s'abandonnant aux plaisirs, ils avoient toujours conservé quelque chose de grand et de noble. Que peut-on voir de plus noble que l'horreur qu'ils avoient pour le mensonge; qui passa toujours parmi eux pour un vice honteux et bas ? Ce qu'ils trouvoient le plus lâche, après le mensonge, étoit de vivre d'emprunt. Une telle vie leur paroissoit fainéante, honteuse, servile, et d'autant plus méprisable qu'elle portoit à mentir. Par une générosité naturelle à leur nation, ils traitoient honnêtement les rois vaincus. Pour peu que les enfans de ces princes fussent capables de s'accommoder avec les vainqueurs, ils les laissoient

Plat. Alcib. I. *Herod. l.* I.

Ibid. III.

commander dans leur pays avec presque toutes les marques de leur ancienne grandeur. Les Perses étoient honnêtes, civils, libéraux envers les étrangers, et ils savoient s'en servir. Les gens de mérite étoient connus parmi eux, et ils n'épargnoient rien pour les gagner. Il est vrai qu'ils ne sont pas arrivés à la connoissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. Leur grand empire fut toujours régi avec quelque confusion. Ils ne surent jamais trouver ce bel art, depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand état, et d'en faire un tout parfait. Aussi n'étoient-ils presque jamais sans révoltes considérables. Ils n'étoient pourtant pas sans politique. Les règles de la justice étoient connues parmi eux; et ils ont eu de grands rois qui les faisoient observer avec une admirable exac-
Herod. l. I. titude. Les crimes étoient sévèrement punis; mais avec cette modération, qu'en pardonnant aisément les premières fautes, on réprimoit les rechutes par de rigoureux châtimens. Ils
Plat. de leg. III. avoient beaucoup de bonnes lois, presque toutes venues de Cyrus, et de Darius, fils
Esth. I. 13. d'Hystaspe. Ils avoient des maximes de gouvernement, des conseils réglés pour les maintenir, et une grande subordination dans tous
Xenoph. Cyrop. VIII. les emplois. Quand on disoit que les grands qui composoient le conseil, étoient les yeux et les oreilles du prince, on avertissoit tout ensemble et le prince, qu'il avoit ses ministres comme nous avons les organes de nos sens, non pas pour se reposer, mais pour agir par leur moyen; et les ministres, qu'ils ne devoient

pas agir pour eux-mêmes, mais pour le prince qui étoit leur chef, et pour tout le corps de l'état. Ces ministres devoient être instruits des anciennes maximes de la monarchie. Le registre qu'on tenoit des choses passées, servoit de règle à la postérité. On y marquoit les services que chacun avoit rendus, de peur qu'à la honte du prince et au grand malheur de l'état, ils ne demeurassent sans récompense. C'étoit une belle manière d'attacher les particuliers au bien public, que de leur apprendre qu'ils ne devoient jamais sacrifier pour eux seuls, mais pour le roi et pour tout l'état où chacun se trouvoit avec tous les autres. Un des premiers soins du prince, étoit de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes, dont le gouvernement étoit le mieux cultivé, avoient la plus grande part aux grâces. Comme il y avoit des charges établies pour la conduite des armes, il y en avoit aussi pour veiller aux travaux rustiques : c'étoient deux charges semblables, dont l'une prenoit soin de garder le pays, et l'autre de le cultiver. Le prince les protégeoit avec une affection presque égale, et les faisoit concourir au bien public. Après ceux qui avoient remporté quelque avantage à la guerre, les plus honorés étoient ceux qui avoient élevé beaucoup d'enfans. Le respect qu'on inspiroit aux Perses, dès leur enfance, pour l'autorité royale, alloit jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêloient de l'adoration, et paroissoient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime : c'étoit l'esprit des orientaux; et peut-être que le naturel vif

Esth. I. 13.
Ibid. VI.
Herod. I.
Xenoph. Œcon.
Herod. I.

et violent de ces peuples demandoit un gouvernement plus ferme et plus absolu.

Plat. Alcib. I. La manière dont on élevoit les enfans des rois, est admirée par Platon, et proposée aux Grecs comme le modèle d'une éducation parfaite. Dès l'âge de sept ans, on les tiroit des mains des eunuques, pour les faire monter à cheval et les exercer à la chasse. A l'âge de quatorze ans, lorsque l'esprit commence à se former, on leur donnoit pour leur instruction quatre hommes des plus vertueux et des plus sages de l'état. Le premier, dit Platon, leur apprenoit la magie, c'est-à-dire, dans leur langage, le culte des dieux selon les lois de Zoroastre, fils d'Oromase. Le second les accoutumoit à dire la vérité et à rendre la justice. Le troisième leur enseignoit à ne se laisser pas vaincre par les voluptés, afin d'être toujours libres et vraiment rois, maîtres d'eux-mêmes et de leurs désirs. Le quatrième fortifioit leur courage contre la crainte, qui en eût fait des esclaves, et leur eût ôté la confiance si nécessaire au commandement. Les jeunes seigneurs étoient élevés à la porte du roi avec ses enfans. On prenoit un soin particulier qu'ils ne vissent ni n'entendissent rien de mal-honnête. On rendoit compte au roi de leur conduite. Ce compte qu'on lui en rendoit étoit suivi, par son ordre, de châtimens ou de récompenses. La jeunesse qui les voyoit, apprenoit de bonne heure, avec la vertu, la science d'obéir et de commander. Avec une si belle institution, que ne devoit-on pas espérer des rois de Perse et de leur noblesse,

Xenoph. de exped. Cyr. jun. lib. I.

si

si on eût eu autant de soin de les bien conduire dans les progrès de leur âge, qu'on en avoit de les bien instruire dans leur enfance? Mais les mœurs corrompues de la nation les entraînoient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir. Il faut pourtant confesser que malgré cette mollesse des Perses, malgré le soin qu'ils avoient de leur beauté et de leur parure, ils ne manquoient pas de valeur. Ils s'en sont toujours piqués, et ils en ont donné d'illustres marques. L'art militaire avoit parmi eux la préférence qu'il méritoit, comme celui à l'abri duquel tous les autres peuvent s'exercer en repos. Mais jamais ils n'en connurent le fond, ni ne surent ce que peuvent dans une armée la sévérité, la discipline, l'arrangement des troupes, l'ordre des marches et des campemens, et enfin une certaine conduite qui fait remuer ces grands corps sans confusion et à propos. Ils croyoient avoir tout fait quand ils avoient ramassé sans choix un peuple immense qui alloit au combat assez résolument, mais sans ordre, et qui se trouvoit embarrassé d'une multitude infinie de personnes inutiles que les rois et les grands traînoient après eux seulement pour le plaisir. Car leur mollesse étoit si grande, qu'ils vouloient trouver dans l'armée la même magnificence et les mêmes délices que dans les lieux où la cour faisoit sa demeure ordinaire; de sorte que les rois marchoient accompagnés de leurs femmes, de leurs concubines, de leurs eunuques, et de tout ce qui servoit à leurs plaisirs. La vaisselle d'or et d'argent, et les

Xenoph. Œcon.

meubles précieux suivoient dans une abondance prodigieuse, et enfin tout l'attirail que demande une telle vie. Une armée composée de cette sorte, et déjà embarrassée de la multitude excessive de ses soldats, étoit surchargée par le nombre démesuré de ceux qui ne combattoient point. Dans cette confusion, on ne pouvoit se mouvoir de concert : les ordres ne venoient jamais à temps; et dans une action tout alloit comme il pouvoit, sans que personne fût en état d'y pourvoir. Joint encore qu'il falloit avoir fini bientôt, et passer rapidement dans un pays : car ce corps immense et avide non-seulement de ce qui étoit nécessaire pour la vie, mais encore de ce qui servoit au plaisir, consumoit tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvoit tirer sa subsistance.

Cependant, avec ce grand appareil, les Perses étonnoient les peuples qui ne savoient pas mieux la guerre qu'eux. Ceux même qui la savoient, se trouvèrent ou affoiblis par leurs propres divisions, ou accablés par la multitude de leurs ennemis; et c'est par là que l'Égypte, toute superbe qu'elle étoit et de son antiquité, et de ses sages institutions, et des conquêtes de son Sésostris, devint sujette des Perses. Il ne leur fut pas mal-aisé de dompter l'Asie mineure, et même les colonies grecques que la mollesse de l'Asie avoit corrompues. Mais quand ils vinrent à la Grèce même, ils trouvèrent ce qu'ils n'avoient jamais vu, une milice réglée, des chefs entendus, des soldats accoutumés à vivre de peu, des corps en-

durcis au travail, que la lutte et les autres exercices ordinaires dans ce pays rendoient adroits; des armées, médiocres à la vérité, mais semblables à ces corps vigoureux où il semble que tout soit nerf, et où tout est plein d'esprits; au reste, si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux, qu'on eût cru que les soldats n'avoient tous qu'une même ame, tant on voyoit de concert dans leurs mouvemens.

Mais ce que la Grèce avoit de plus grand, étoit une politique ferme et prévoyante, qui savoit abandonner, hasarder et défendre ce qu'il falloit; et, ce qui est plus grand encore, un courage que l'amour de la liberté et celui de la patrie rendoient invincible.

Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage, avoient été cultivés de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Egypte, qui s'étant établies dès les premiers temps en divers endroits du pays, avoient répandu par-tout cette excellente police des Egyptiens. C'est de là qu'ils avoient appris les exercices du corps, la lutte, la course à pied, la course à cheval et sur des chariots, et les autres exercices qu'ils mirent dans leur perfection par les glorieuses couronnes des jeux olympiques. Mais ce que les Egyptiens leur avoient appris de meilleur, étoit à se rendre dociles, et à se laisser former par les lois pour le bien public. Ce n'étoient pas des particuliers qui ne songent qu'à leurs affaires, et ne sentent les maux de l'état qu'autant qu'ils en souffrent eux-mêmes, ou que le repos de leur famille

en est troublé. Les Grecs étoient instruits à se regarder, et à regarder leur famille comme partie d'un plus grand corps qui étoit le corps de l'état. Les pères nourrissoient leurs enfans dans cet esprit; et les enfans apprenoient dès le berceau à regarder la patrie comme une mère commune, à qui ils appartenoient plus encore qu'à leurs parens. Le mot de civilité ne signifioit pas seulement, parmi les Grecs, la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables : l'homme civil n'étoit autre chose qu'un bon citoyen qui se regarde toujours comme membre de l'état, qui se laisse conduire par les lois, et conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne. Les anciens rois que la Grèce avoit eus en divers pays, un Minos, un Cécrops, un Thésée, un Codrus, un Thémène, un Cresphonte, un Eurystène, un Patrocle, et les autres semblables, avoient répandu cet esprit dans toute la nation. Ils furent tous populaires, non point en flattant le peuple, mais en procurant son bien, et en faisant régner la loi.

Plat. de leg. III.

Que dirai-je de la sévérité des jugemens? Quel plus grave tribunal y eut-il jamais que celui de l'aréopage, si révéré dans toute la Grèce, qu'on disoit que les dieux mêmes y avoient comparu? Il a été célèbre dès les premiers temps, et Cécrops apparemment l'avoit fondé sur le modèle des tribunaux de l'Egypte. Aucune compagnie n'a conservé si long-temps la réputation de son ancienne sévérité, et l'éloquence trompeuse en a toujours été bannie.

Les Grecs ainsi policés peu à peu, se crurent

capables de se gouverner eux-mêmes, et la plupart des villes se formèrent en républiques. Mais de sages législateurs qui s'élevèrent en chaque pays, un Thalès, un Pythagore, un Pittacus, un Lycurgue, un Solon, un Philolas, et tant d'autres que l'histoire marque, empêchèrent que la liberté ne dégénérât en licence. Des lois simplement écrites, et en petit nombre, tenoient les peuples dans le devoir, et les faisoient concourir au bien commun du pays.

L'idée de liberté qu'une telle conduite inspiroit, étoit admirable : car la liberté que se figuroient les Grecs, étoit une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire, à la raison même reconnue pas tout le peuple. Ils ne vouloient pas que les hommes eussent de pouvoir parmi eux. Les magistrats, redoutés durant le temps de leur ministère, redevenoient des particuliers qui ne gardoient d'autorité qu'autant que leur en donnoit leur expérience. La loi étoit regardée comme la maîtresse : c'étoit elle qui établissoit les magistrats, qui en régloit le pouvoir, et qui enfin châtioit leur mauvaise administration.

Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin, la Grèce en étoit charmée, et préféroit les inconvéniens de la liberte à ceux de la sujétion légitime, quoique en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce tiroit du sien, étoit que les citoyens s'affectionnoient d'autant plus à leur pays, qu'ils le conduisoient

en commun, et que chaque particulier pouvoit parvenir aux premiers honneurs.

Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce, n'est pas croyable. Plus ces peuples étoient libres, plus il étoit nécessaire d'y établir, par de bonnes raisons, les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote et une infinité d'autres, remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. Il y eut des extravagans qui prirent le nom de philosophes : mais ceux qui étoient suivis, étoient ceux qui enseignoient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'état ; et c'étoit la maxime la plus commune des philosophes, qu'il falloit ou se retirer des affaires publiques, ou n'y regarder que le bien public.

Pourquoi parler des philosophes? Les poètes mêmes, qui étoient dans les mains de tout le peuple, les instruisoient plus encore qu'ils ne les divertissoient. Le plus renommé des conquérans regardoit Homère comme un maître qui lui apprenoit à bien régner. Ce grand poète n'apprenoit pas moins à bien obéir et à être bon citoyen. Lui et tant d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée.

Quand la Grèce ainsi élevée regardoit les Asiatiques avec leur délicatesse, avec leur parure et leur beauté semblable à celle des

femmes, elle n'avoit que du mépris pour eux. Mais leur forme de gouvernement qui n'avoit pour règle que la volonté du prince, maîtresse de toutes les lois, et même des plus sacrées, lui inspiroit de l'horreur; et l'objet le plus odieux qu'eût toute la Grèce, étoient les Barbares.

Cette haine étoit venue aux Grecs dès les premiers temps, et leur étoit devenue comme naturelle. Une des choses qui faisoient aimer la poésie d'Homère, est qu'il chantoit les victoires et les avantages de la Grèce sur l'Asie. Du côté de l'Asie étoit Vénus, c'est-à-dire, les plaisirs, les folles amours et la mollesse: du côté de la Grèce étoient Junon, c'est-à-dire, la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie étoit Mars impétueux et brutal, c'est-à-dire, la guerre faite avec fureur. Du côté de la Grèce étoit Pallas, c'est-à-dire, l'art militaire et la valeur conduite par esprit. La Grèce, depuis ce temps, avoit toujours cru que l'intelligence et le vrai courage étoient son partage naturel. Elle ne pouvoit souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer; et en subissant ce joug, elle eût cru assujétir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistoit seulement dans la multitude. *Isoc. Paneg.*

La Grèce étoit pleine de ces sentimens, quand elle fut attaquée par Darius, fils d'Hystaspe, et par Xerxès, avec des armées dont la grandeur paroît fabuleuse, tant elle est énorme. Aussitôt chacun se prépare à défendre

sa liberté. Quoique toutes les villes de Grèce fissent autant de républiques, l'intérêt commun les réunit; et il ne s'agissoit entre elles que de voir qui feroit le plus pour le bien public. Il ne coûta rien aux Athéniens d'abandonner leur ville au pillage et à l'incendie; et après qu'ils eurent sauvé leurs vieillards et leurs femmes avec leurs enfans, ils mirent sur des vaisseaux tout ce qui étoit capable de porter les armes. Pour arrêter quelques jours l'armée persienne à un passage difficile, et pour lui faire sentir ce que c'étoit que la Grèce, une poignée de Lacédémoniens courut avec son roi à une mort assurée, contens en mourant d'avoir immolé à leur patrie un nombre infini de ces barbares, et d'avoir laissé à leurs compatriotes l'exemple d'une hardiesse inouie. Contre de telles armées et une telle conduite, la Perse se trouva foible, et éprouva plusieurs fois à son dommage ce que peut la valeur conduite avec art contre une impétuosité aveugle.

Il ne restoit à la Perse, tant de fois vaincue, que de mettre la division parmi les Grecs; et l'état même où ils se trouvoient par leurs victoires, rendoit cette entreprise facile. Comme la crainte les tenoit unis, la victoire et la confiance rompit l'union. Accoutumés à combattre et à vaincre, quand ils crurent n'avoir plus à craindre la puissance des Perses, ils se tournèrent les uns contre les autres. Mais il faut expliquer un peu davantage cet état des Grecs, et ce secret de la politique persienne.

Plat. de leg. III.

Parmi toutes les républiques dont la Grèce étoit composée, Athènes et Lacédémone

étoient, sans comparaison, les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avoit à Athènes, ni plus de force qu'on en avoit à Lacédémone. Athènes vouloit le plaisir : la vie de Lacédémone étoit dure et laborieuse. L'une et l'autre aimoient la gloire et la liberté : mais à Athènes, la liberté tendoit naturellement à la licence ; et, contrainte par des lois sévères à Lacédémone, plus elle étoit réprimée au dedans, plus elle cherchoit à s'étendre en dominant au dehors. Athènes vouloit aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêloit à la gloire. Ses citoyens excelloient dans l'art de naviguer ; et la mer où elle régnoit l'avoit enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avoit rien qu'elle ne voulût assujettir ; et ses richesses qui lui inspiroient ce désir, lui fournissoient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone l'argent étoit méprisé. Comme toutes ses lois tendoient à en faire une république guerrière, la gloire des armes étoit le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès-là naturellement elle vouloit dominer ; et plus elle étoit au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnoit à l'ambition.

Lacédémone, par sa vie réglée, étoit ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes étoit plus vive, et le peuple y étoit trop maître. La philosophie et les lois faisoient à la vérité de beaux effets dans des naturels si exquis ; mais la raison toute seule n'étoit pas capable de les retenir. Un sage Athénien, et qui con- *Plat. de leg. III.*

noissoit admirablement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte étoit nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres, et qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner, quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses.

Alors deux choses les perdirent; la gloire de leurs belles actions, et la sureté où ils croyoient être. Les magistrats n'étoient plus écoutés; et comme la Perse étoit affligée par une excessive sujétion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une liberté excessive.

Ces deux grandes républiques, si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite, s'embarrassoient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avoient d'assujettir toute la Grèce; de sorte qu'elles étoient toujours ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts, que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Les villes grecques ne vouloient la domination ni de l'une ni de l'autre; car, outre que chacun souhaitoit pouvoir conserver sa liberté, elles trouvoient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone étoit dur. On remarquoit dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendoient les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux : joint qu'il falloit se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvoit se conserver qu'en la continuant sans relâche. Ainsi les Lacédémoniens vouloient commander, et tout le monde craignoit qu'ils

Arist. Pol. VIII. 4.

Id. VII. 14.

Xenop. de rep. Lac.

ne commandassent. Les Athéniens étoient naturellement plus doux et plus agréables. Il n'y avoit rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étoient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions donnoient tous les jours de nouveaux spectacles. Mais leur conduite inégale déplaisoit à leurs alliés, et étoit encore plus insupportable à leurs sujets. Il falloit essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie. *Plat. de rep. VIII.*

Ces deux villes ne permettoient point à la Grèce de demeurer en repos. Vous avez vu la guerre du Péloponnèse, et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes. Mais ces mêmes jalousies qui troubloient la Grèce, la soutenoient en quelque façon, et l'empêchoient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

Les Perses aperçurent bientôt cet état de la Grèce. Ainsi tout le secret de leur politique étoit d'entretenir ces jalousies et de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui étoit la plus ambitieuse, fut la première à les faire entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent dans le dessein de se rendre maîtres de toute la nation; et, soigneux d'affoiblir les Grecs les uns après les autres, ils n'attendoient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de Grèce ne regardoient dans leurs guerres que le roi de Perse, qu'elles appeloient le grand roi, ou le roi, par excellence; comme *Plat. de leg. III. Isoc. Paneg. etc.*

si elles se fussent déjà comptées pour sujettes : mais il n'étoit pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât à la veille de tomber dans la servitude et entre les mains des barbares. De petits rois Grecs entreprirent de s'opposer à ce grand roi et de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vue, Agésilas, roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie mineure, et montra qu'on les pouvoit abattre. Les seules divisions de la Grèce arrêtèrent ses conquêtes; mais il arriva, dans ces temps-là, que le jeune Cyrus, frère d'Artaxerxe, se révolta contre lui. Il avoit dix mille Grecs dans ses troupes, qui seuls ne purent être rompus dans la déroute universelle de son armée. Il fut tué dans la bataille, et de la main d'Artaxerxe, à ce qu'on dit. Nos Grecs se trouvoient sans protecteurs au milieu des Perses et aux environs de Babylone. Cependant Artaxerxe victorieux ne put ni les obliger à poser volontairement les armes, ni les y forcer. Ils conçurent le hardi dessein de traverser en corps d'armée tout son empire, pour retourner en leur pays, et ils en vinrent à bout. Toute la Grèce vit alors, plus que jamais, qu'elle nourrissoit une milice invincible à laquelle tout devoit céder, et que ses seules divisions la pouvoient soumettre à un ennemi trop foible pour lui résister quand elle seroit unie. Philippe, roi de Macédoine, également habile et vaillant, ménagea si bien les avantages que lui donnoit contre tant de villes et de républiques divisées, un royaume, petit à

Polib. lib. III. c. 6.

la vérité, mais uni, et où la puissance royale étoit absolue, qu'à la fin, moitié par adresse et moitié par force, il se rendit le plus puissant de la Grèce, et obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendards contre l'ennemi commun. Il fut tué dans ces conjonctures; mais Alexandre son fils succéda à son royaume et à ses desseins.

Il trouva les Macédoniens non-seulement aguerris, mais encore triomphans, et devenus par tant de succès presque autant supérieurs aux autres Grecs en valeur et en discipline, que les autres Grecs étoient au-dessus des Perses et de leurs semblables.

Darius, qui régnoit en Perse de son temps, étoit juste, vaillant, généreux, aimé de ses peuples, et ne manquoit ni d'esprit ni de vigueur pour exécuter ses desseins. Mais, si vous le comparez avec Alexandre; son esprit, avec ce génie perçant et sublime; sa valeur, avec la hauteur et la fermeté de ce courage invincible qui se sentoit animé par les obstacles; avec cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, qui lui faisoit préférer à tous les périls, à tous les travaux et à mille morts, le moindre degré de gloire; enfin, avec cette confiance qui lui faisoit sentir au fond de son cœur que tout lui devoit céder comme à un homme que sa destinée rendoit supérieur aux autres, confiance qu'il inspiroit, non-seulement à ses chefs, mais encore aux moindres de ses soldats, qu'il élevoit par ce moyen au-dessus des difficultés et au-dessus d'eux-mêmes; vous jugerez aisément auquel

des deux appartenoit la victoire. Et, si vous joignez à ces choses les avantages des Grecs et des Macédoniens au-dessus de leurs ennemis, vous avouerez que la Perse, attaquée par un tel héros et par de telles armées, ne pouvoit plus éviter de changer de maître. Ainsi vous découvrirez, en même temps, ce qui a ruiné l'empire des Perses, et ce qui a élevé celui d'Alexandre.

Pour lui faciliter la victoire, il arriva que la Perse perdit le seul général qu'elle pût opposer aux Grecs : c'étoit Memnon, rhodien. Tant qu'Alexandre eut en tête un si fameux capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui. Au lieu de hasarder contre les Grecs une bataille générale, Memnon vouloit qu'on leur disputât tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, qu'on les allât attaquer chez eux, et que par une attaque vigoureuse, on les forçât à venir défendre leur pays. Alexandre y avoit pourvu; et les troupes qu'il avoit laissées à Antipater, suffisoient pour garder la Grèce. Mais sa bonne fortune le délivra tout d'un coup de cet embarras. Au commencement d'une diversion qui déjà inquiétoit toute la Grèce, Memnon mourut, et Alexandre mit tout à ses pieds.

Diod. XVII. *sect.* 1.

Ce prince fit son entrée dans Babylone avec un éclat qui surpassoit tout ce que l'univers avoit jamais vu; et après avoir vengé la Grèce, après avoir subjugué avec une promptitude incroyable toutes les terres de la domination persienne, pour assurer de tous côtés son nouvel empire, ou plutôt pour contenter son ambition, et rendre son nom plus fameux que

celui de Bacchus, il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur. Mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étoient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandoient du repos. Réduit à se contenter des superbes monumens qu'il laissa sur le bord de l'Araspe, il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avoit tenue, et dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage.

Il revint à Babylone, craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un Dieu. Mais cet empire formidable qu'il avoit conquis, ne dura pas plus long-temps que sa vie qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécille, et des enfans en bas âge, incapables de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avoit de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissoit des capitaines à qui il avoit appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteroient quand il ne seroit plus au monde. Pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur, ni le tuteur de ses enfans. Il prédit seulement que ses amis célébreroient ses funérailles avec des batailles sanglantes; et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devoit suivre sa mort.

En effet, vous avez vu le partage de son empire, et la ruine affreuse de sa maison. La Macédoine, son ancien royaume, tenu par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahie de tous côtés comme une succession vacante; et après avoir été long-temps la proie du plus fort, elle passa enfin à une autre famille. Ainsi ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'auroit pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfans le royaume de ses pères. Mais parce qu'il avoit été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens; et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes.

Sa mort fut la seule cause de cette grande révolution. Car il faut dire à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, ça été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avoit pas moins d'esprit que de courage. Il ne faut donc point imputer à ses fautes, quoiqu'il en ait fait de grandes, la chute de sa famille, mais à la seule mortalité; si ce n'est qu'on veuille dire qu'un homme de son humeur, et que son ambition engageoit toujours à entreprendre, n'eût jamais trouvé le loisir d'établir les choses.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par son exemple, qu'outre les fautes que les hommes pourroient corriger, c'est-à-dire, celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un foible irrémédiable inséparablement atta-

ché aux desseins humains; et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit là; ce qui nous force d'avouer que comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité : celui qui sait conserver et affermir un état, a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles.

Il n'est pas besoin que je vous raconte en détail ce qui fit périr les royaumes formés du débris de l'empire d'Alexandre, c'est-à-dire, celui de Syrie, celui de Macédoine et celui d'Egypte. La cause commune de leur ruine est qu'ils furent contraints de céder à une plus grande puissance, qui fut la puissance romaine. Si toutefois nous voulions considérer le dernier état de ces monarchies, nous trouverions aisément les causes immédiates de leur chute; et nous verrions entre autres choses que la plus puissante de toutes, c'est-à-dire, celle de Syrie, après avoir été ébranlée par la mollesse et le luxe de la nation, reçut enfin le coup mortel par la division de ses princes.

VI. L'Empire Romain.

Nous sommes enfin venus à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont sortis les plus grands royaumes du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois, et que nous devons par conséquent mieux connoître que tous les autres empires. Vous entendez bien, MONSEIGNEUR, que je parle de l'empire romain. Vous en avez vu la longue et mémorable histoire dans toute sa suite. Mais pour entendre parfaitement les

causes de l'élévation de Rome, et celles des grands changemens qui sont arrivés dans son état, considérez attentivement, avec les mœurs des Romains, les temps d'où dépendent tous les mouvemens de ce vaste empire.

De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain.

De tout cela s'est formée la meilleure milice, et la politique la plus prévoyante, la plus ferme, et la plus suivie qui fut jamais.

Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, étoit l'amour de sa liberté et de sa patrie. Une de ces choses lui faisoit aimer l'autre : car, parce qu'il aimoit sa liberté, il aimoit aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissoit dans des sentimens également généreux et libres.

Sous ce nom de liberté, les Romains se figuroient, avec les Grecs, un état où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes.

Au reste, quoique Rome fût née sous un gouvernement royal, elle avoit, même sous ses rois, une liberté qui ne convient guère à une monarchie réglée. Car, outre que les rois étoient électifs, et que l'élection s'en faisoit par tout le peuple, c'étoit encore au peuple assemblé à confirmer les lois, et à résoudre la paix ou la guerre. Il y avoit même des cas particuliers où les rois déféroient au peuple le jugement souverain : temoin Tullus Hostilius, qui n'osant ni condamner ni absoudre

Horace comblé tout ensemble et d'honneur pour avoir vaincu les Curiaces, et de honte pour avoir tué sa sœur, le fit juger par le peuple. Ainsi, les rois n'avoient proprement que le commandement des armées, et l'autorité de convoquer les assemblées légitimes, d'y proposer les affaires, de maintenir les lois, et d'exécuter les décrets publics.

Quand Servius Tullius conçut le dessein, que vous avez vu, de réduire Rome en république, il augmenta dans un peuple déjà si libre, l'amour de la liberté; et de là vous pouvez juger combien les Romains en furent jaloux, quand ils l'eurent goûtée toute entière sous leurs consuls.

On frémit encore en voyant dans les histoires la triste fermeté du consul Brutus, lorsqu'il fit mourir, à ses yeux, ses deux enfans, qui s'étoient laissés entraîner aux sourdes pratiques que les Tarquins faisoient dans Rome pour y rétablir leur domination. Combien fut affermi dans l'amour de la liberté un peuple qui voyoit ce consul sévère immoler à la liberté sa propre famille! Il ne faut plus s'étonner si on méprisa dans Rome les efforts des peuples voisins qui entreprirent de rétablir les Tarquins bannis. Ce fut en vain que le roi Porsenna les prit en sa protection. Les Romains presque affamés, lui firent connoître par leur fermeté, qu'ils vouloient du moins mourir libres. Le peuple fut encore plus ferme que le sénat; et Rome entière fit dire à ce puissant roi qui venoit de la réduire à l'extrémité, qu'il cessât d'intercéder pour les Tar-

Dion. Hal. lib. V.

Tit. Liv. II. 13. 15.

quins, puisque, résolue de tout hasarder pour sa liberté, elle recevroit plutôt ses ennemis que ses tyrans. Porsenna, étonné de la fierté de ce peuple, et de la hardiesse plus qu'humaine de quelques particuliers, résolut de laisser les Romains jouir en paix d'une liberté qu'ils savoient si bien défendre.

La liberté leur étoit donc un trésor qu'ils préféroient à toutes les richesses de l'univers. Aussi avez-vous vu que dans leurs commencemens, et même bien avant dans leurs progrès, la pauvreté n'étoit pas un mal pour eux : au contraire, ils la regardoient comme un moyen de garder leur liberté plus entière, n'y ayant rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu, et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail.

C'est ce que faisoient les Romains. Nourrir du bétail, labourer la terre, se dérober à eux-mêmes tout ce qu'ils pouvoient, vivre d'épargne et de travail : voilà quelle étoit leur vie ; c'est de quoi ils soutenoient leur famille, qu'ils accoutumoient à de semblables travaux.

Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus long-temps en honneur. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différoient peu des paysans, et n'avoient d'éclat ni de majesté qu'en public et dans le sénat. Du reste, on les trouvoit occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les

alloit querir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquens dans l'histoire romaine. Curius et Fabrice, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avoient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offroient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'étoit pas d'en avoir, mais de commander à qui en avoit. Après avoir triomphé et avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avoient pas de quoi se faire enterrer. Cette modération duroit encore pendant les guerres puniques. Dans la première, on voit Régulus, général des armées romaines, demander son congé au sénat pour aller cultiver sa métairie abandonnée pendant son absence. Après la ruine de Carthage, on voit encore de grands exemples de la première simplicité. Æmilius Paulus, qui augmenta le trésor public par le riche trésor des rois de Macédoine, vivoit selon les règles de l'ancienne frugalité, et mourut pauvre. Mummius, en ruinant Corinthe, ne profita que pour le public des richesses de cette ville opulente et voluptueuse. Ainsi les richesses étoient méprisées : la modération et l'innocence des généraux romains faisoient l'admiration des peuples vaincus.

Tit. Liv. ep. lib. XVIII.

Cic. Off. II, 22.

Cependant, dans ce grand amour de la pauvreté, les Romains n'épargnoient rien pour la grandeur et pour la beauté de leur ville. Dès leurs commencemens, les ouvrages publics furent tels, que Rome n'en rougit pas depuis même qu'elle se vit maîtresse du monde. Le capitole, bâti par Tarquin le superbe, et

Tit. Liv. I. 53. 55. 56. VI. 5.

Dion. Hal. III. IV. *Tac. hist.* III. 72. *Plin.* XXXVI. 16.

le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse, étoient dignes dès-lors de la majesté du plus grand des dieux, et de la gloire future du peuple romain. Tout le reste répondoit à cette grandeur. Les principaux temples, les marchés, les bains, les places publiques, les grands chemins, les aqueducs, les cloaques même et les égoûts de la ville, avoient une magnificence qui paroîtroit incroyable, si elle n'étoit attestée par tous les historiens, et confirmée par les restes que nous en voyons. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnoit au peuple ? En un mot, tout ce qui servoit au public, tout ce qui pouvoit donner au peuple une grande idée de leur commune patrie, se faisoit avec profusion, autant que le temps le pouvoit permettre. L'épargne régnoit seulement dans les maisons particulières. Celui qui augmentoit ses revenus et rendoit ses terres plus fertiles par son industrie et par son travail, qui étoit le meilleur économe, et prenoit le plus sur lui-même, s'estimoit le plus libre, le plus puissant et le plus heureux.

Dion. Hal. VII. *Ant. Rom.*

Il n'y a rien de plus éloigné d'une telle vie que la mollesse. Tout tendoit plutôt à l'autre excès ; je veux dire à la dureté. Aussi les mœurs des Romains avoient-elles naturellement quelque chose non-seulement de rude et de rigide, mais encore de sauvage et de farouche. Mais ils n'oublièrent rien pour se réduire eux-mêmes sous de bonnes lois ; et le peuple le plus jaloux de sa liberté que l'univers ait jamais vu, se trouva en même temps le

plus soumis à ses magistrats et à la puissance légitime.

La milice d'un tel peuple ne pouvoit manquer d'être admirable ; puisqu'on y trouvoit, avec des courages fermes et des corps vigoureux, une si prompte et si exacte obéissance.

Les lois de cette milice étoient dures, mais nécessaires. La victoire étoit périlleuse, et souvent mortelle à ceux qui la gagnoient contre les ordres. Il y alloit de la vie non-seulement à fuir, à quitter ses armes, à abandonner son rang, mais encore à se remuer, pour ainsi dire, et à branler tant soit peu sans le commandement du général. Qui mettoit les armes bas devant l'ennemi, qui aimoit mieux se laisser prendre que de mourir glorieusement pour sa patrie, étoit jugé indigne de toute assistance. Pour l'ordinaire, on ne comptoit plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissoit aux ennemis comme des membres retranchés de la république. Vous avez vu, dans Florus et dans Cicéron, l'histoire de Régulus qui persuada au sénat, aux dépens de sa propre vie, d'abandonner les prisonniers aux Carthaginois. Dans la guerre d'Annibal, et après la perte de la bataille de Cannes, c'est-à-dire, dans le temps où Rome, épuisée par tant de pertes, manquoit le plus de soldats, le sénat aima mieux armer, contre sa coutume, huit mille esclaves, que de racheter huit mille Romains, qui ne lui auroient pas plus coûté que la nouvelle milice qu'il fallut lever. Mais dans la nécessité des affaires, on établit plus que

Cic. de Off. III. *Florus.* II. 2.

Polyb. VI. 56. *Tit. Liv.* XXII. 57. 58.

Cic. de Off. III. 32.

jamais comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devoit ou vaincre ou mourir.

Par cette maxime, les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattoient et se rallioient jusqu'à la dernière extrémité; et, comme remarque Salluste, il se trouve parmi les Romains plus de gens punis pour avoir combattu sans en avoir ordre, que pour avoir lâché le pied et quitté son poste : de sorte que le courage avoit plus besoin d'être réprimé, que la lâcheté n'avoit besoin d'être excitée.

Sallust. de bell. Catil. 9.

Ils joignirent à la valeur l'esprit et l'invention. Outre qu'ils étoient par eux-mêmes appliqués et ingénieux, ils savoient profiter admirablement de tout ce qu'ils voyoient dans les autres peuples de commode pour les campemens, pour les ordres de bataille, pour le genre même des armes; en un mot, pour faciliter tant l'attaque que la défense. Vous avez vu dans Salluste et dans les autres auteurs, ce que les Romains ont appris de leurs voisins et de leurs ennemis mêmes. Qui ne sait qu'ils ont appris des Carthaginois l'invention des galères, par lesquelles ils les ont battus; et enfin qu'ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues, de quoi les surmonter toutes?

En effet, il est certain, de leur aveu propre, que les Gaulois les surpassoient en force de corps, et ne leur cédoient pas en courage. Polybe nous fait voir qu'en une rencontre décisive les Gaulois, d'ailleurs plus forts en nombre, montrèrent plus de hardiesse que ne firent les Romains quelque déterminés qu'ils fussent : et nous voyons toutefois en cette même rencontre,

Polyb. II. 28 *et seq.*

rencontre, ces Romains inférieurs en tout le reste, l'emporter sur les Gaulois, parce qu'ils savoient choisir de meilleures armes, se ranger dans un meilleur ordre, et mieux profiter du temps dans la mêlée. C'est ce que vous pourrez voir quelque jour plus exactement dans Polybe, et vous avez souvent remarqué vous-même dans les commentaires de César, que les Romains, commandés par ce grand homme, ont subjugué les Gaulois, plus encore par les adresses de l'art militaire que par leur valeur.

Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leur milice formée par Philippe et par Alexandre, croyoient leur phalange invincible, et ne pouvoient se persuader que l'esprit humain fût capable de trouver quelque chose de plus ferme. Cependant le même Polybe, et Tite-Live après lui, ont démontré que, à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières ne pouvoient manquer d'être battues à la longue, parce que la phalange macédonienne qui n'étoit qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvoit se mouvoir que tout d'une pièce; au lieu que l'armée romaine, distinguée en petits corps, étoit plus prompte et plus disposée à toute sorte de mouvemens.

Polyb. XVII. *in excerpt. c.* 24 *et seq.* *Tit. Liv.* IX. 19. XXXI. 39. *etc.*

Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former les corps de réserve, dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle

de part et d'autre. Faites marcher contre des troupes ainsi disposées, la phalange Macédonienne ; cette grosse et lourde machine sera terrible, à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire, sa solidité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres et pour ainsi dire faits exprès, et qu'à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement ; joint, qu'étant une fois enfoncée, elle ne sait plus se rallier. Au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous les lieux et s'y accommode; on l'unit et on la sépare comme on veut; elle défile aisément, et se rassemble sans peine; elle est propre aux détachemens, aux ralliemens, à toutes sortes de conversions et d'évolutions qu'elle fait ou toute entière ou en partie, selon qu'il est convenable ; enfin elle a plus de mouvemens divers, et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange.

Concluez donc, avec Polybe, qu'il falloit que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue.

Il y a plaisir, MONSEIGNEUR, à vous parler de ces choses dont vous êtes si bien instruit par d'excellens maîtres, et que vous voyez pratiquées, sous les ordres de Louis-le-Grand, d'une manière si admirable, que je ne sais si la milice romaine a jamais rien eu de plus beau. Mais sans vouloir ici la mettre aux mains avec la milice française, je me contente que vous

ayez vu que la milice romaine, soit qu'on regarde la science même de prendre ses avantages, ou qu'on s'attache à considérer son extrême sévérité à faire garder tous les ordres de la guerre, a surpassé de beaucoup tout ce qui avoit paru dans les siècles précédens.

Après la Macédoine, il ne faut plus vous parler de la Grèce : vous avez vu que la Macédoine y tenoit le dessus ; et ainsi elle vous apprend à juger du reste. Athènes n'a plus rien produit depuis le temps d'Alexandre. Les Etoliens qui se signalèrent en diverses guerres, étoient plutôt indociles que libres, et plutôt brutaux que vaillans. Lacédémone avoit fait son dernier effort pour la guerre en produisant Cléomène, et la ligue des Achéens en produisant Philopœmen. Rome n'a point combattu contre ces deux grands capitaines ; mais le dernier, qui vivoit du temps d'Annibal et de Scipion, à voir agir les Romains dans la Macédoine, jugea bien que la liberté de la Grèce alloit expirer : et qu'il ne lui restoit plus qu'à reculer le moment de sa chute. Ainsi les peuples les plus belliqueux cédoient aux Romains. Les Romains ont triomphé du courage dans les Gaulois, du courage et de l'art dans les Grecs, et de tout cela soutenu de la conduite la plus raffinée, en triomphant d'Annibal ; de sorte que rien n'égala jamais la gloire de leur milice.

Plut. in Philop.

Aussi n'ont-ils rien eu dans tout leur gouvernement dont ils se soient tant vantés que de leur discipline militaire. Ils l'ont toujours considérée comme le fondement de leur em-

pire. La discipline militaire est la chose qui a paru la première dans leur état, et la dernière qui s'y est perdue; tant elle étoit attachée à la constitution de leur république.

Une des plus belles parties de la milice romaine étoit, qu'on n'y louoit point la fausse valeur. Les maximes du faux honneur, qui ont fait périr tant de monde parmi nous, n'étoient pas seulement connues dans une nation si avide de gloire. On remarque de Scipion le de César, les deux premiers hommes de guerre et les plus vaillans qui aient été parmi les Romains, qu'ils ne se sont jamais exposés qu'avec précaution et lorsqu'un grand besoin le demandoit. On n'attendoit rien de bon d'un général qui ne savoit pas connoître le soin qu'il devoit avoir de conserver sa personne; et on réservoit pour le vrai service les actions d'une hardiesse extraordinaire. Les Romains ne vouloient point de batailles hasardées mal-à-propos, ni de victoires qui coûtassent trop de sang; de sorte qu'il n'y avoit rien de plus hardi, ni tout ensemble de plus ménagé qu'étoient les armées romaines.

Polyb. X. 13.

Ibid. 29.

Mais comme il ne suffit pas d'entendre la guerre, si on n'a un sage conseil pour l'entreprendre à propos et tenir le dedans de l'état dans un bon ordre, il faut encore vous faire observer la profonde politique du sénat romain. A le prendre dans les bons temps de la république, il n'y eut jamais d'assemblée où les affaires fussent traitées plus mûrement, ni avec plus de secret, ni avec une plus longue pré-

voyance, ni dans un plus grand concours et avec un plus grand zèle pour le bien public.

Le Saint-Esprit n'a pas dédaigné de marquer ceci dans les livres des Machabées, ni de louer la haute prudence et les conseils vigoureux de cette sage compagnie, où personne ne se donnoit de l'autorité que par la raison, et dont tous les membres conspiroient à l'utilité publique, sans partialité et sans jalousie. 1. Machab. VIII. 15. 16.

Pour le secret, Tite-Live nous en donne un exemple illustre. Pendant qu'on méditoit la guerre contre Persée, Eumènes, roi de Pergame, ennemi de ce prince, vint à Rome pour se liguer contre lui avec le sénat. Il y fit ses propositions en pleine assemblée, et l'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes. Qui croiroit que le secret eût été gardé, et qu'on n'ait jamais rien su de la délibération que quatre ans après, quand la guerre fut achevée? Mais ce qu'il y a de plus surprenant, est que Persée avoit à Rome ses ambassadeurs pour observer Eumènes. Toutes les villes de Grèce et d'Asie, qui craignoient d'être enveloppées dans cette querelle, avoient aussi envoyé les leurs; et tous ensemble tâchoient à découvrir une affaire d'une telle conséquence. Au milieu de tant d'habiles négociateurs, le sénat fut impénétrable. Pour faire garder le secret, on n'eut jamais besoin de supplices, ni de défendre le commerce avec les étrangers sous des peines rigoureuses. Le secret se recommandoit comme tout seul et par sa propre importance. Tit. Liv. XLII. 14.

C'est une chose surprenante dans la conduite de Rome, d'y voir le peuple regarder presque toujours le sénat avec jalousie, et néanmoins lui déférer tout dans les grandes occasions, et sur-tout dans les grands périls. Alors on voyoit tout le peuple tourner les yeux sur cette sage compagnie, et attendre ses résolutions comme autant d'oracles.

Une longue expérience avoit appris aux Romains que de là étoient sortis tous les conseils qui avoient sauvé l'état. C'étoit dans le sénat que se conservoient les anciennes maximes et l'esprit, pour ainsi parler, de la république. C'étoit là que se formoient les desseins qu'on voyoit se soutenir par leur propre suite; et ce qu'il y avoit de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenoit jamais de résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités.

Dion. Hal. VIII. Tit. Liv. II. 39. Ce fut au plus triste état de la république, lorsque foible encore et dans sa naissance, elle se vit tout ensemble et divisée au dedans par les tribuns, et pressée au dehors par les Volsques que Coriolan irrité menoit contre sa patrie; ce fut, dis-je, en cet état que le sénat parut le plus intrépide. Les Volsques, toujours battus par les Romains, espérèrent de se venger ayant à leur tête le plus grand homme de Rome, le plus entendu à la guerre, le plus libéral, le plus incompatible avec l'injustice, mais le plus dur, le plus difficile et le plus aigri. Ils vouloient se faire citoyens par force; et après de grandes conquêtes, maîtres de la campagne et du pays, ils menaçoient de tout

perdre si on n'accordoit leur demande. Rome n'avoit ni armée ni chefs, et néanmoins dans ce triste état et pendant qu'elle avoit tout à craindre, on vit sortir tout-à-coup ce hardi décret du sénat, qu'on périroit plutôt que de rien céder à l'ennemi armé, et qu'on lui accorderoit des conditions équitables après qu'il auroit retiré ses armes.

La mère de Coriolan, qui fut envoyée pour le fléchir, lui disoit entre autres raisons : *Ne connoissez-vous pas les Romains? Ne savez-vous pas, mon fils, que vous n'en aurez rien que par les prières, et que vous n'en obtiendrez ni grande ni petite chose par la force?* Le sévère Coriolan se laissa vaincre. Il lui en coûta la vie, et les Volsques choisirent d'autres généraux. Mais le sénat demeura ferme dans ses maximes; et le décret qu'il donna de ne rien accorder par force, passa pour une loi fondamentale de la politique romaine, dont il n'y a pas un seul exemple que les Romains se soient départis dans tous les temps de la république. Parmi eux, dans les états les plus tristes, jamais les foibles conseils n'ont été seulement écoutés. Ils étoient toujours plus traitables victorieux que vaincus; tant le sénat savoit maintenir les anciennes maximes de la république, et tant il y savoit confirmer le reste des citoyens.

Dion. Hal. VIII.

Polyb. VI. 56. *Excerpt. de legat.* 69. *Dion. Hal.* VIII.

De ce même esprit sont sorties les résolutions prises tant de fois dans le sénat, de vaincre les ennemis par la force ouverte sans y employer les ruses ou les artifices, même ceux qui sont permis à la guerre; ce que le sénat ne

faisoit, ni par un faux point d'honneur, ni pour avoir ignoré les lois de la guerre ; mais parce qu'il ne jugeoit rien de plus efficace pour abattre un ennemi orgueilleux, que de lui ôter toute l'opinion qu'il pourroit avoir de ses forces, afin que vaincu jusque dans le cœur, il ne vît plus de salut que dans la clémence du vainqueur.

C'est ainsi que s'établit par toute la terre cette haute opinion des armes romaines. La croyance répandue par-tout que rien ne leur résistoit, faisoit tomber les armes des mains à leurs ennemis, et donnoit à leurs alliés un invincible secours. Vous voyez ce que fait dans toute l'Europe une semblable opinion des armes françaises ; et le monde étonné des exploits du roi, confesse qu'il n'appartenoit qu'à lui seul de donner des bornes à ses conquêtes.

La conduite du sénat romain, si forte contre les ennemis, n'étoit pas moins admirable dans la conduite du dedans. Ces sages sénateurs avoient quelquefois pour le peuple une juste condescendance, comme lorsque dans une extrême nécessité non-seulement ils se taxèrent eux-mêmes plus haut que les autres ; ce qui leur étoit ordinaire, mais encore qu'ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant *que les pauvres payoient un assez grand tribut à la république, en nourrissant leurs enfans.*

Tit. Liv. II. 9.

Le sénat montra par cette ordonnance, qu'il savoit en quoi consistoient les vraies richesses d'un état ; et un si beau sentiment, joint aux

témoignages d'une bonté paternelle, fit tant d'impression dans l'esprit des peuples, qu'ils devinrent capables de soutenir les dernières extrémités pour le salut de leur patrie.

Mais quand le peuple méritoit d'être blâmé, le sénat le faisoit aussi avec une gravité et une vigueur dignes de cette sage compagnie, comme il arriva dans le démêlé entre ceux d'Ardée et d'Aricie. L'histoire en est mémorable, et mérite de vous être racontée. Ces deux peuples étoient en guerre pour des terres que chacun d'eux prétendoit. Enfin, las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, dont l'équité étoit révérée par tous les voisins. Les tribus furent assemblées; et le peuple, ayant connu dans la discussion que ces terres prétendues par d'autres lui appartenoient de droit, se les adjugea. Le sénat, quoique convaincu que le peuple dans le fond avoit bien jugé, ne put souffrir que les Romains eussent démenti leur générosité naturelle, ni qu'ils eussent lâchement trompé l'espérance de leurs voisins qui s'étoient soumis à leur arbitrage. Il n'y eut rien que ne fit cette compagnie pour empêcher un jugement d'un si pernicieux exemple, où les juges prenoient pour eux les terres contestées par les parties. Après que la sentence eût été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit étoit le plus apparent, indignés d'un jugement si inique, étoient prêts à s'en venger par les armes. Le sénat ne fit point de difficulté de leur déclarer publiquement, qu'il étoit aussi sensible qu'eux-mêmes à l'injure qui leur avoit

Tit. Liv. III. 71. IV. 7. 9. 10.

été faite ; qu'à la vérité il ne pouvoit casser un décret du peuple, mais que si après cette offense ils vouloient bien se fier à la compagnie de la réparation qu'ils avoient raison de prétendre, le sénat prendroit un tel soin de leur satisfaction, qu'il ne leur resteroit aucun sujet de plainte. Les Ardéates se fièrent à cette parole. Il leur arriva une affaire capable de ruiner leur ville de fond en comble. Ils reçurent un si prompt secours par les ordres du sénat, qu'ils se crurent trop bien payés de la terre qui leur avoit été ôtée, et ne songeoient plus qu'à remercier de si fidèles amis. Mais le sénat ne fut pas content, jusqu'à ce que, en leur faisant rendre la terre que le peuple romain s'étoit adjugée, il abolît la mémoire d'un si infâme jugement.

Polyb. Tit. Liv. Cic. de Off. III. etc. Je n'entreprends pas ici de vous dire combien le sénat a fait d'actions semblables ; combien il a livré aux ennemis de citoyens parjures qui ne vouloient pas tenir leur parole, ou qui chicanoient sur leurs sermens ; combien il a condamné de mauvais conseils qui avoient eu d'heureux succès. Je vous dirai seulement que cette auguste compagnie n'inspiroit rien que de grand au peuple romain, et donnoit en toutes rencontres, une haute idée de ses conseils, persuadée qu'elle étoit que la réputation étoit le plus ferme appui des états.

On peut croire que dans un peuple si sagement dirigé, les récompenses et les châtimens étoient ordonnés avec grande considération. Outre que le service et le zèle au bien de l'état étoient le moyen le plus sûr pour s'avancer

dans les charges, les actions militaires avoient mille récompenses qui ne coûtoient rien au public, et qui étoient infiniment précieuses aux particuliers, parce qu'on y avoit attaché la gloire, si chère à ce peuple belliqueux. Une couronne d'or très-mince, et le plus souvent une couronne de feuilles de laurier, ou de quelque herbage plus vil encore, devenoit inestimable parmi les soldats, qui ne connoissoient point de plus belles marques que celles de la vertu, ni de plus noble distinction que celle qui venoit des actions glorieuses.

Le sénat, dont l'approbation tenoit lieu de récompense, savoit louer et blâmer quand il falloit. Incontinent après le combat, les consuls et les autres généraux donnoient publiquement aux soldats et aux officiers la louange ou le blâme qu'ils méritoient; mais eux-mêmes ils attendoient en suspens le jugement du sénat, qui jugeoit de la sagesse des conseils sans se laisser éblouir par le bonheur des événemens. Les louanges étoient précieuses, parce qu'elles se donnoient avec connoissance; le blâme piquoit au vif les cœurs généreux, et retenoit les plus foibles dans le devoir. Les châtimens qui suivoient les mauvaises actions, tenoient les soldats en crainte, pendant que les récompenses et la gloire bien dispensée, les élevoient au-dessus d'eux-mêmes.

Qui peut mettre dans l'esprit des peuples la gloire, la patience dans les travaux, la grandeur de la nation et l'amour de la patrie, peut se vanter d'avoir trouvé la constitution d'etat la plus propre à produire de grands

hommes. Ce sont sans doute les grands hommes qui font la force d'un empire. La nature ne manque pas de faire naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés; mais il faut lui aider à les former. Ce qui les forme, ce qui les achève, ce sont des sentimens forts et de nobles impressions qui se répandent dans tous les esprits, et passent insensiblement de l'un à l'autre. Qu'est-ce qui rend notre noblesse si fière dans les combats, et si hardie dans les entreprises? c'est l'opinion reçue dès l'enfance, et établie par le sentiment unanime de la nation, qu'un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même, et n'est plus digne de voir le jour. Tous les Romains étoient nourris dans ces sentimens, et le peuple disputoit avec la noblesse à qui agiroit le plus par ces vigoureuses maximes. Durant les bons temps de Rome, l'enfance même étoit exercée par les travaux; on n'y entendoit parler d'autre chose que de la grandeur du nom romain. Il falloit aller à la guerre quand la république l'ordonnoit; et là travailler sans cesse, camper hiver et été, obéir sans résistance, mourir ou vaincre. Les pères qui n'élevoient pas leurs enfans dans ces maximes et comme il falloit pour les rendre capables de servir l'état, étoient appelés en justice par les magistrats, et jugés coupables d'un attentat envers le public. Quand on a commencé à prendre ce train, les grands hommes se font les uns les autres; et si Rome en a plus porté qu'aucune autre ville qui eût été avant elle, ce n'a point été par hasard, mais c'est que l'état romain, constitué de la

manière que nous avons vue, étoit pour ainsi parler, du tempérament qui devoit être le plus fécond en héros.

Un état qui se sent ainsi formé, se sent aussi en même temps d'une force incomparable, et ne se croit jamais sans ressource. Aussi voyons-nous que les Romains n'ont jamais désespéré de leurs affaires, ni quand Porsenna, roi d'Etrurie, les affamoit dans leurs murailles; ni quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville, inondoient tout leur pays, et les tenoient serrés dans le Capitole; ni quand Pyrrhus, roi des Epirotes, aussi habile qu'entreprenant, les effrayoit par ses éléphans, et défaisoit toutes leurs armées; ni quand Annibal, déjà tant de fois vainqueur, leur tua encore plus de 50,000 hommes et leur meilleure milice, dans la bataille de Cannes.

Ce fut alors que le consul Térentius Varro, qui venoit de perdre par sa faute une si grande bataille, fut reçu à Rome comme s'il eût été victorieux, parce que seulement dans un si grand malheur, il n'avoit point désespéré des affaires de la république. Le sénat l'en remercia publiquement; et dès-lors on résolut, selon les anciennes maximes, de n'écouter dans ce triste état aucune proposition de paix. L'ennemi fut étonné; le peuple reprit cœur, et crut avoir des ressources que le sénat connoissoit par sa prudence.

En effet, cette constance du sénat, au milieu de tant de malheurs qui arrivoient coup sur coup, ne venoit pas seulement d'une résolution opiniâtre de ne céder jamais à la for-

tune, mais d'une profonde connoissance des forces romaines et des forces ennemies. Rome savoit par son cens, c'est-à-dire, par le rôle de ses citoyens toujours exactement continué depuis Servius Tullius ; elle savoit, dis-je, tout ce qu'elle avoit de citoyens capables de porter les armes, et ce qu'elle pouvoit espérer de la jeunesse qui s'élevoit tous les jours. Ainsi elle ménageoit ses forces contre un ennemi qui venoit des bords de l'Afrique, que le temps devoit détruire tout seul dans un pays étranger où les secours étoient si tardifs, et à qui ses victoires même, qui lui coûtoient tant de sang, étoient fatales. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat toujours instruit de ce qui lui restoit de bons soldats, n'avoit qu'à temporiser, et ne se laissoit jamais abattre. Quand, par la défaite de Cannes et par les révoltes qui suivirent, il vit les forces de la république tellement diminuées, qu'à peine eût-on pu se défendre si les ennemis eussent pressé, il se soutint par courage ; et sans se troubler de ses pertes, il se mit à regarder les démarches du vainqueur. Aussitôt qu'on eût aperçu qu'Annibal, au lieu de poursuivre sa victoire, ne songeoit durant quelque temps qu'à en jouir, le sénat se rassura, et vit bien qu'un ennemi capable de manquer à sa fortune, et de se laisser éblouir par ses grands succès, n'étoit pas né pour vaincre les Romains. Dès-lors Rome fit tous les jours de plus grandes entreprises ; et Annibal, tout habile, tout courageux, tout victorieux qu'il étoit, ne put tenir contre elle.

Il est aisé de juger par ce seul événement, à qui devoit enfin demeurer tout l'avantage. Annibal, enflé de ses grands succès, crut la prise de Rome trop aisée, et se relâcha. Rome, au milieu de ses malheurs, ne perdit ni le courage ni la confiance, et entreprit de plus grandes choses que jamais. Ce fut incontinent après la défaite de Cannes, qu'elle assiéga Syracuse et Capoue, l'une infidèle aux traités, et l'autre rebelle. Syracuse ne put se défendre, ni par ses fortifications, ni par les inventions d'Archimède. L'armée victorieuse d'Annibal vint vainement au secours de Capoue. Mais les Romains firent lever à ce capitaine le siége de Nole. Un peu après, les Carthaginois défirent et tuèrent en Espagne les deux Scipions. Dans toute cette guerre, il n'étoit rien arrivé de plus sensible ni de plus funeste aux Romains. Leur perte leur fit faire les derniers efforts. Le jeune Scipion, fils d'un de ces généraux, non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, et donna le dernier coup à leur empire.

L'état de cette ville ne permettoit pas que Scipion y trouvât la même résistance qu'Annibal trouvoit du côté de Rome; et vous en serez convaincu, si peu que vous regardiez la constitution de ces deux villes.

Rome étoit dans sa force, et Carthage qui avoit commencé de baisser, ne se soutenoit plus que par Annibal. Rome avoit son sénat uni; et c'est précisément dans ces temps que s'y est trouvé ce concert tant loué dans le

Polyb. I. III. VI. 49. *etc.*

livre des Machabées ; le sénat de Carthage étoit divisé par de vieilles factions irréconiliables, et la perte d'Annibal eût fait la joie de la plus notable partie des grands seigneurs. Rome, encore pauvre, et attachée à l'agriculture, nourrissoit une milice admirable, qui ne respiroit que la gloire, et ne songeoit qu'à agrandir le nom romain ; Carthage, enrichie par son trafic, voyoit tous ses citoyens attachés à leurs richesses, et nullement exercés dans la guerre. Au lieu que les armées romaines étoient presque toutes composées de citoyens, Carthage, au contraire, tenoit pour maxime de n'avoir que des troupes étrangères, souvent autant à craindre à ceux qui les payent qu'à ceux contre qui on les emploie.

Ces défauts venoient en partie de la première institution de la république de Carthage, et en partie s'y étoient introduits avec le temps. Carthage a toujours aimé les richesses, et Aristote l'accuse d'y être attachée jusqu'à donner lieu à ses citoyens de les préférer à la vertu. Par là une république toute faite pour la guerre, comme le remarque le même Aristote, à la fin en a négligé l'exercice. Ce philosophe ne la reprend pas de n'avoir que des milices étrangères ; et il est à croire qu'elle n'est tombée que long-temps après dans ce défaut. Mais les richesses y mènent naturellement une république marchande : on veut jouir de ses biens, et on croit tout trouver dans son argent. Carthage se croyoit forte parce qu'elle avoit beaucoup de soldats, et n'avoit pu apprendre, par tant de révoltes qu'elle avoit vu

Arist. Pol. II. 11.

arriver dans les derniers temps, qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un état qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sureté, ni obéissance.

Il est vrai que le grand génie d'Annibal sembloit avoir remédié aux défauts de sa république. On regarde comme un prodige, que dans un pays étranger et durant seize ans entiers, il n'ait jamais vu, je ne dis pas de sédition, mais de murmure dans une armée toute composée de peuples divers qui, sans s'entendre entre eux, s'accordoient si bien à entendre les ordres du général. Mais l'habileté d'Annibal ne pouvoit pas soutenir Carthage, lorsqu'attaquée dans ses murailles par un général comme Scipion, elle se trouva sans forces. Il fallut rappeler Annibal, à qui il ne restoit plus que des troupes affoiblies, plus par leurs propres victoires que par celles des Romains, et qui achevèrent de se ruiner par la longueur du voyage. Ainsi Annibal fut battu; et Carthage, autrefois maîtresse de toute l'Afrique, de la mer Méditerranée, et de tout le commerce de l'univers, fut contrainte de subir le joug que Scipion lui imposa. *Polyb.* XI. 17.

Voilà le fruit glorieux de la patience romaine. Des peuples qui s'enhardissoient et se fortifioient par leurs malheurs, avoient bien raison de croire qu'on sauvoit tout, pourvu qu'on ne perdît pas l'espérance; et Polybe avoit bien conclu que Carthage devoit à la fin obéir à Rome, par la seule nature des deux républiques.

Que si les Romains s'étoient servis de ces

grandes qualités politiques et militaires, seulement pour conserver leur état en paix, ou pour protéger leurs alliés opprimés, comme ils en faisoient le semblant, il faudroit autant louer leur équité que leur valeur et leur prudence; mais quand ils eurent goûté la douceur de la victoire, ils voulurent que tout leur cédât, et ne prétendirent à rien moins qu'à mettre premièrement leurs voisins, et ensuite tout l'univers sous leurs lois.

Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences, et prévenir leurs entreprises.

Ils n'observoient pas seulement les démarches de leurs ennemis, mais encore tous les progrès de leurs voisins; curieux sur-tout ou de diviser, ou de contre-balancer par quelque autre endroit les puissances qui devenoient trop redoutables, ou qui mettoient de trop grands obstacles à leurs conquêtes.

Polyb. l. 63. Ainsi les Grecs avoient tort de s'imaginer, du temps de Polybe, que Rome s'agrandissoit plutôt par hasard que par conduite. Ils étoient trop passionnés pour leur nation, et trop jaloux des peuples qu'ils voyoient s'élever au-dessus d'eux; ou peut-être que voyant de loin l'empire romain s'avancer si vîte, sans pénétrer les conseils qui faisoient mouvoir ce grand corps, ils attribuoient au hasard, selon la coutume des hommes, les effets dont les causes ne leur étoient pas connues. Mais Polybe,

que son étroite familiarité avec les Romains faisoit entrer si avant dans le secret des affaires, et qui observoit de si près la politique romaine durant les guerres puniques, a été plus équitable que les autres Grecs, et a vu que les conquêtes de Rome étoient la suite d'un dessein bien entendu. Car il voyoit les Romains, du milieu de la mer Méditerranée, porter leurs regards par-tout aux environs, jusqu'aux Espagnes et jusqu'en Syrie; observer ce qui s'y passoit; s'avancer régulièrement et de proche en proche; s'affermir avant que de s'étendre; ne se point charger de trop d'affaires; dissimuler quelque temps, et se déclarer à propos; attendre qu'Annibal fût vaincu pour désarmer Philippe, roi de Macédoine, qui l'avoit favorisé; après avoir commencé l'affaire, n'être jamais las ni contens jusqu'à ce que tout fût fait; ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnoître; et après les avoir vaincus, rendre par un décret public, à la Grèce si long-temps captive, la liberté à laquelle elle ne pensoit plus; par ce moyen, répandre d'un côté la terreur, et de l'autre la vénération de leur nom. C'en étoit assez pour conclure que les Romains ne s'avançoient pas à la conquête du monde par hasard, mais par conduite.

C'est ce qu'a vu Polybe dans le temps des progrès de Rome. Denis d'Halicarnasse, qui a écrit après l'établissement de l'empire et du temps d'Auguste, a conclu la même chose, en reprenant dès leur origine les anciennes institutions de la république romaine, si pro- *Dion. Hal. ant. Rom. I. II.*

pres de leur nature à former un peuple invincible et dominant. Vous en avez assez vu pour entrer dans les sentimens de ces sages historiens, et pour condamner Plutarque qui, toujours trop passionné pour ses Grecs, attribue à la seule fortune la grandeur romaine, et à la seule vertu celle d'Alexandre.

Plut. lib. de fort. Alex. et de fort. Rom.

Mais plus ces historiens font voir de dessein dans les conquêtes de Rome, plus ils y montrent d'injustice. Ce vice est inséparable du désir de dominer, qui aussi pour cette raison est justement condamné par les règles de l'Evangile. Mais la seule philosophie suffit pour nous faire entendre que la force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pour usurper celui d'autrui. Cicéron l'a reconnu, et les règles qu'il a données pour faire la guerre sont une manifeste condamnation de la conduite des Romains.

Cic. de Off. III.

Il est vrai qu'ils parurent assez équitables au commencement de leur république. Il sembloit qu'ils vouloient eux-mêmes modérer leur humeur guerrière, en la resserrant dans les bornes que l'équité prescrivoit. Qu'y a-t-il de plus beau ni de plus saint que le collége des féciaux, soit que Numa en soit le fondateur, comme le dit Denis d'Halicarnasse, ou que ce soit Ancus Marcius, comme le veut Tite-Live? Ce conseil étoit établi pour juger si une guerre étoit juste : avant que le sénat la proposât, ou que le peuple la résolût, cet examen d'équité précédoit toujours. Quand la justice de la guerre étoit reconnue, le sénat prenoit ses mesures pour l'entreprendre; mais

Dion. Hal. ant. Rom. II.
Tit. Liv. I. 32.

on envoyoit, avant toutes choses, redemander dans les formes à l'usurpateur les choses injustement ravies, et on n'en venoit aux extrémités qu'après avoir épuisé les voies de douceur : sainte institution, s'il en fut jamais, et qui fait honte aux chrétiens à qui un Dieu, venu au monde pour pacifier toutes choses, n'a pu inspirer la charité et la paix. Mais que servent les meilleures institutions quand enfin elles dégénèrent en pures cérémonies? La douceur de vaincre et de dominer corrompit bientôt dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avoit donné de droiture. Les délibérations des féciaux ne furent plus parmi eux qu'une formalité inutile; et encore qu'ils exerçassent envers leurs plus grands ennemis des actions de grande équité, et même de grande clémence, l'ambition ne permettoit pas à la justice de régner dans leurs conseils.

Au reste, leurs injustices étoient d'autant plus dangereuses qu'ils savoient mieux les couvrir du prétexte spécieux de l'équité, et qu'ils mettoient sous le joug insensiblement les rois et les nations, sous couleur de les protéger et de les défendre.

Ajoutons encore qu'ils étoient cruels à ceux qui leur résistoient : autre qualité assez naturelle aux conquérans, qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes. Faut-il dominer à ce prix? Et le commandement est-il si doux, que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines? Les Romains, pour répandre par-tout la terreur, affectoient de laisser dans les villes prises *Polyb.* X. 15.

des spectacles terribles de cruauté, et de paroître impitoyables à qui attendoit la force; sans même épargner les rois, qu'ils faisoient mourir inhumainement après les avoir menés en triomphe chargés de fers, et traînés à des chariots comme des esclaves.

Mais s'ils étoient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernoient avec équité les nations subjuguées. Ils tâchoient de faire goûter leur gouvernement aux peuples soumis, et croyoient que c'étoit le meilleur moyen de s'assurer leurs conquêtes. Le sénat tenoit en bride les gouverneurs, et faisoit justice aux peuples. Cette compagnie étoit regardée comme l'asile des oppressés: aussi les concussions et les violences ne furent-elles connues parmi les Romains que dans les derniers temps de la république, et la retenue de leurs magistrats étoit l'admiration de toute la terre.

Ce n'étoit donc pas de ces conquérans brutaux et avares qui ne respirent que le pillage, ou qui établissent leur domination sur la ruine des pays vaincus. Les Romains rendoient meilleurs tous ceux qu'ils prenoient, en y faisant fleurir la justice, l'agriculture, le commerce, les arts même et les sciences, après qu'ils les eurent une fois goûtées.

C'est ce qui leur a donné l'empire le plus florissant et le mieux établi, aussi bien que le plus étendu qui fut jamais. Depuis l'Euphrate et le Tanaïs jusqu'aux colonnes d'Hercule et à la mer Atlantique, toutes les terres et toutes les mers leur obéissoient. Du milieu et comme du centre de la mer Méditerranée, ils em-

brassoient toute l'étendue de cette mer, pénétrant au long et au large tous les états d'alentour, et la tenant entre deux pour faire la communication de leur empire. On est encore effrayé quand on considère que les nations qui font à présent des royaumes si redoutables, toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la Grande-Bretagne presque toute entière, l'Illyrie jusqu'au Danube, la Germanie jusqu'à l'Elbe, l'Afrique jusqu'à ses déserts affreux et impénétrables, la Grèce, la Thrace, la Syrie, l'Egypte, tous les royaumes de l'Asie mineure, et ceux qui sont enfermés entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et les autres que j'oublie peut-être ou que je ne veux pas rapporter, n'ont été, durant plusieurs siècles, que des provinces romaines. Tous les peuples de notre monde, jusqu'aux plus barbares, ont respecté leur puissance; et les Romains y ont établi presque par-tout avec leur empire les lois et la politesse.

C'est une espèce de prodige, que, dans un si vaste empire qui embrassoit tant de nations et tant de royaumes, les peuples ayent été si obéissans, et les révoltes si rares. La politique romaine y avoit pourvu par divers moyens qu'il faut vous expliquer en peu de mots.

Les colonies romaines, établies de tous côtés dans l'empire, faisoient deux effets admirables; l'un, de décharger la ville d'un grand nombre de citoyens, et la plupart pauvres; l'autre, de garder les postes principaux, et d'accoutumer peu à peu les peuples étrangers aux mœurs romaines.

Ces colonies, qui portoient avec elles leurs priviléges, demeuroient toujours attachées au corps de la république, et peuploient tout l'empire de romains.

Mais outre les colonies, un grand nombre de villes obtenoient pour leurs citoyens, le droit de citoyens romains; et unies par intérêt au peuple dominant, elles tenoient dans le devoir les villes voisines.

Il arriva à la fin que tous les sujets de l'empire se crurent Romains. Les honneurs du peuple victorieux, peu à peu se communiquèrent aux peuples vaincus : le sénat leur fut ouvert, et ils pouvoient aspirer jusqu'à l'empire. Ainsi, par la clémence romaine, toutes les nations n'étoient plus qu'une seule nation, et Rome fut regardée comme la commune patrie.

Quelle facilité n'apportoit pas à la navigation et au commerce cette merveilleuse union de tous les peuples du monde sous un même empire ! La société romaine embrassoit tout; et à la réserve de quelques frontières inquiétées quelquefois par les voisins, tout le reste de l'univers jouissoit d'une paix profonde. Ni la Grèce, ni l'Asie mineure, ni la Syrie, ni l'Egypte, ni enfin la plupart des autres provinces, n'ont jamais été sans guerre que sous l'empire romain, et il est aisé d'entendre qu'un commerce si agréable des nations servoit à maintenir dans tout le corps de l'empire la concorde et l'obéissance.

Les légions distribuées pour la garde des frontières, en défendant le dehors, affermissoient

soient le dedans. Ce n'étoit pas la coutume des Romains d'avoir des citadelles dans leurs places, ni de fortifier leurs frontières ; et je ne vois guère commencer ce soin que sous Valentinien I. Auparavant on mettoit la force et la sureté de l'empire uniquement dans les troupes, qu'on disposoit de manière qu'elles se prêtoient la main les unes aux autres. Au reste, comme l'ordre étoit qu'elles campassent toujours, les villes n'en étoient point incommodées, et la discipline ne permettoit pas aux soldats de se répandre dans la campagne. Ainsi les armées romaines ne troubloient ni le commerce ni le labourage. Elles faisoient dans leurs camps comme une espèce de ville, qui ne différoit des autres que parce que les travaux y étoient continuels, la discipline plus sévère, et le commandement plus ferme. Elles étoient toujours prêtes pour le moindre mouvement ; et c'étoit assez pour tenir les peuples dans le devoir, que de leur montrer seulement dans leur voisinage cette milice invincible.

Mais rien ne maintenoit tant la paix de l'empire que l'ordre de la justice. L'ancienne république l'avoit établi : les empereurs et les sages l'ont expliqué sur les mêmes fondemens : tous les peuples, jusqu'aux plus barbares, le regardoient avec admiration, et c'est par là principalement que les Romains étoient jugés dignes d'être les maîtres du monde. Au reste, si les lois romaines ont paru si saintes, que leur majesté subsiste encore malgré la ruine de l'empire ; c'est que le bons sens, qui est le maître de la vie humaine, y règne par-tout,

et qu'on ne voit nulle part une plus belle application des principes de l'équité naturelle.

Malgré cette grandeur du nom romain, malgré la politique profonde et toutes les belles institutions de cette fameuse république, elle portoit en son sein la cause de sa ruine, dans la jalousie perpétuelle du peuple contre le sénat, ou plutôt des plébéïens contre les patriciens. Romulus avoit établi cette distinction. Il falloit bien que les rois eussent des gens distingués qu'ils attachassent à leur personne par des liens particuliers, et par lesquels ils gouvernassent le reste du peuple. C'est pour cela que Romulus choisit les pères dont il forma le corps du sénat. On les appeloit ainsi à cause de leur dignité et de leur âge; et c'est d'eux que sont sorties dans la suite les familles patriciennes. Au reste, quelque autorité que Romulus eût réservée au peuple, il avoit mis les plébéïens en plusieurs manières dans la dépendance des patriciens; et cette subordination, nécessaire à la royauté, avoit été conservée non-seulement sous les rois, mais encore dans la république. C'étoit parmi les patriciens qu'on prenoit toujours les sénateurs. Aux patriciens appartenoient les emplois, les commandemens, les dignités, même celle du sacerdoce; et les pères qui avoient été les auteurs de la liberté, n'abandonnèrent pas leurs prérogatives. Mais la jalousie se mit bientôt entre les deux ordres. Car je n'ai pas besoin de parler ici des chevaliers romains, troisième ordre comme mitoyen entre les patriciens et le simple peuple, qui prenoit tantôt

Dion. Hal. II.

un parti et tantôt l'autre. Ce fut donc entre ces deux ordres que se mit la jalousie ; elle se réveilloit en diverses occasions ; mais la cause profonde qui l'entretenoit étoit l'amour de la liberté.

La maxime fondamentale de la république étoit de regarder la liberté comme une chose inséparable du nom romain. Un peuple nourri dans cet esprit ; disons plus, un peuple qui se croyoit né pour commander aux autres peuples, et que Virgile, pour cette raison, appelle si noblement un peuple roi, ne vouloit recevoir de loi que de lui-même.

L'autorité du sénat étoit jugée nécessaire pour modérer les conseils publics, qui, sans ce tempérament, eussent été trop tumultueux. Mais, au fond, c'étoit au peuple à donner les commandemens, à établir les lois, à décider de la paix et de la guerre. Un peuple qui jouissoit des droits les plus essentiels de la royauté, entroit en quelque sorte dans l'humeur des rois. Il vouloit bien être conseillé, mais non pas forcé par le sénat. Tout ce qui paroissoit trop impérieux ; tout ce qui s'élevoit au-dessus des autres, en un mot, tout ce qui blessoit ou sembloit blesser l'égalité que demande un état libre, devenoit suspect à ce peuple délicat. L'amour de la liberté, celui de la gloire et des conquêtes, rendoit de tels esprits difficiles à manier ; et cette audace qui leur faisoit tout entreprendre au dehors, ne pouvoit manquer de porter la division au dedans.

Ainsi Rome, si jalouse de sa liberté, par

cet amour de la liberté qui étoit le fondement de son état, a vu la division se jeter entre tous les ordres dont elle étoit composée. De là ces jalousies furieuses entre le sénat et le peuple, entre les patriciens et les plébéïens ; les uns alléguant toujours que la liberté excessive se détruit enfin elle-même ; et les autres craignant au contraire que l'autorité, qui de sa nature croît toujours, ne dégénérât enfin en tyrannie.

Entre ces deux extrémités, un peuple d'ailleurs si sage ne put trouver le milieu. L'intérêt particulier, qui fait que de part ou d'autre on pousse plus loin qu'il ne faut même ce qu'on a commencé pour le bien public, ne permettoit pas qu'on demeurât dans des conseils modérés. Les esprits ambitieux et remuans excitoient les jalousies pour s'en prévaloir ; et ces jalousies, tantôt plus couvertes et tantôt plus déclarées, selon les temps, mais toujours vivantes dans le fond des cœurs, ont enfin causé ce grand changement qui arriva du temps de César, et les autres qui ont suivi.

VII. La suite des changemens de Rome est expliquée.

Il vous sera aisé d'en découvrir toutes les causes, si, après avoir bien compris l'humeur des Romains et la constitution de leur république, vous prenez soin d'observer un certain nombre d'événemens principaux qui, quoique arrivés en des temps assez éloignés, ont une liaison manifeste. Les voici ramassés ensemble pour une plus grande facilité.

Romulus, nourri dans la guerre et réputé fils de Mars, bâtit Rome, qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, qui

étoient venus chercher la franchise et l'impunité dans l'asile qu'il avoit ouvert à tous venans : il en vint aussi quelques-uns plus qualifiés et plus honnêtes.

Il nourrit ce peuple farouche dans l'esprit de tout entreprendre par la force; et ils eurent par ce moyen jusqu'aux femmes qu'ils épousèrent.

Peu à peu il établit l'ordre, et réprima les esprits par des lois très-saintes. Il commença par la religion, qu'il regarda comme le fondement des états. Il la fit aussi sérieuse, aussi grave et aussi modeste que les ténèbres de l'idolâtrie le pouvoient permettre. Les religions étrangères, et les sacrifices qui n'étoient pas établis par les coutumes romaines, furent défendus. Dans la suite on se dispensa de cette loi, mais c'étoit l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose. *Dion. Hal II.*

Il choisit parmi tout le peuple ce qu'il y avoit de meilleur pour en former le conseil public, qu'il appela le sénat. Il le composa de deux cents sénateurs, dont le nombre fut encore après augmenté; et de là sortirent les familles nobles qu'on appeloit patriciennes. Les autres s'appeloient les plébéïens, c'est-à-dire, le commun peuple.

Le sénat devoit digérer et proposer toutes les affaires : il en régloit quelques-unes souverainement avec le roi; mais les plus générales étoient rapportées au peuple qui en décidoit.

Romulus, dans une assemblée où il survint tout-à-coup un grand orage, fut mis en pièces

par les sénateurs qui le trouvoient trop impérieux : et l'esprit d'indépendance commença dès-lors à paroître dans cet ordre.

Pour apaiser le peuple qui aimoit son prince, et donner une grande idée du fondateur de la ville, les sénateurs publièrent que les dieux l'avoient enlevé au ciel, et lui firent dresser des autels.

Numa Pompilius, second roi, dans une longue et profonde paix, acheva de former les mœurs, et de régler la religion sur les mêmes fondemens que Romulus avoit posés.

Tullus Hostilius établit par de sévères règlemens la discipline militaire et les ordres de la guerre, que son successeur Ancus Marcius accompagna de cérémonies sacrées, afin de rendre la milice sainte et religieuse.

Après lui, Tarquin l'ancien, pour se faire des créatures, augmenta les sénateurs jusqu'au nombre de trois cents, où ils demeurèrent fixés durant plusieurs siècles, et commença les grands ouvrages qui devoient servir à la commodité publique.

Servius Tullius projeta l'établissement d'une république, sous le commandement de deux magistrats annuels qui seroient choisis par le peuple.

En haine de Tarquin le Superbe, la royauté fut abolie, avec des exécrations horribles contre tous ceux qui entreprendroient de la rétablir; et Brutus fit jurer au peuple qu'il se maintiendroit éternellement dans sa liberté.

Les mémoires de Servius Tullius furent suivis dans ce changement. Les consuls, élus

par le peuple entre les patriciens, étoient égalés aux rois, à la réserve qu'ils étoient deux qui avoient entre eux un tour réglé pour commander, et qu'ils changeoient tous les ans.

Collatin, nommé consul avec Brutus, comme ayant été avec lui l'auteur de la liberté, quoique mari de Lucrèce, dont la mort avoit donné lieu au changement, et intéressé plus que tous les autres à la vengeance de l'outrage qu'elle avoit reçu, devint suspect, parce qu'il étoit de la famille royale, et fut chassé.

Valère, substitué à sa place au retour d'une expédition où il avoit délivré sa patrie des Veïentes et des Etruriens, fut soupçonné par le peuple d'affecter la tyrannie, à cause d'une maison qu'il faisoit bâtir sur une éminence. Non-seulement il cessa de bâtir; mais, devenu tout populaire, quoique patricien, il établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certains cas le jugement en dernier ressort.

Par cette nouvelle loi, la puissance consulaire fut affoiblie dans son origine, et le peuple étendit ses droits.

A l'occasion des contraintes qui s'exécutoient pour dettes par les riches contre les pauvres, le peuple, soulevé contre la puissance des consuls et du sénat, fit cette retraite fameuse au mont Aventin.

Il ne se parloit que de liberté dans ces assemblées; et le peuple romain ne se crut pas libre s'il n'avoit des voies légitimes pour résister au sénat. On fut contraint de lui accorder des magistrats particuliers, appelés tribuns du *Dion. Hal. VI.*

peuple, qui pussent l'assembler et le secourir contre l'autorité des consuls, par opposition ou par appel.

Ces magistrats, pour s'autoriser, nourrissoient la division entre les deux ordres, et ne cessoient de flatter le peuple, en proposant que les terres des pays vaincus, ou le prix qui proviendroit de leur vente, fût partagé entre les citoyens.

Le sénat s'opposoit toujours constamment à ces lois ruineuses à l'état, et vouloit que le prix des terres fût adjugé au trésor public.

Le peuple se laissoit conduire à ses magistrats séditieux, et conservoit néanmoins assez d'équité pour admirer la vertu des grands hommes qui lui résistoient.

Contre ces dissentions domestiques, le sénat ne trouvoit point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères. Elles empêchoient les divisions d'être poussées à l'extrémité, et réunissoient les ordres dans la défense de la patrie.

Pendant que les guerres réussissent, et que les conquêtes s'augmentent, les jalousies se réveillent.

Les deux partis, fatigués de tant de divisions qui menaçoient l'état de sa ruine, conviennent de faire des lois pour donner le repos aux uns et aux autres, et établir l'égalité qui doit être dans une ville libre.

Chacun des ordres prétend que c'est à lui qu'appartient l'établissement de ces lois.

La jalousie augmentée par ces prétentions, fait qu'on résout d'un commun accord une

ambassade en Grèce, pour y rechercher les institutions des villes de ce pays, et sur-tout les lois de Solon qui étoient les plus populaires. Les lois des XII tables sont établies; mais les décemvirs qui les rédigèrent, furent privés du pouvoir dont ils abusoient.

Pendant qu'on voit tout tranquille, et que des lois si équitables semblent établir pour jamais le repos public, les dissentions se réchauffent par les nouvelles prétentions du peuple qui aspire aux honneurs et au consulat, réservé jusqu'alors au premier ordre.

La loi pour les y admettre est proposée. Plutôt que de rabaisser le consulat, les pères consentent à la création de trois nouveaux magistrats qui auroient l'autorité de consuls sous le nom de tribuns militaires, et le peuple est admis à cet honneur.

Content d'établir son droit, il use modérément de sa victoire, et continue quelque temps à donner le commandement aux seuls patriciens.

Après de longues disputes, on revient au consulat, et peu à peu les honneurs deviennent communs entre les deux ordres, quoique les patriciens soient toujours plus considérés dans les élections.

Les guerres continuent; et les Romains soumettent, après cinq cents ans, les Gaulois cisalpins leurs principaux ennemis, et toute l'Italie. Là commencent les guerres puniques; et les choses en viennent si avant, que chacun de ces deux peuples jaloux croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre. *App. Praef. op.*

Rome, prête à succomber, se soutient principalement durant ses malheurs par la constance et par la sagesse du sénat.

A la fin la patience romaine l'emporte; Annibal est vaincu, et Carthage subjuguée par Scipion l'Africain.

Rome victorieuse, s'étend prodigieusement durant deux cents ans par mer et par terre, et réduit tout l'univers sous sa puissance.

En ces temps, et depuis la ruine de Carthage, les charges, dont la dignité aussi bien que le profit s'augmentoit avec l'empire, furent briguées avec fureur. Les prétendans ambitieux ne songèrent qu'à flatter le peuple; et la concorde des ordres, entretenue par l'occupation des guerres puniques, se troubla plus que jamais. Les Gracques mirent tout en confusion, et leurs séditieuses propositions furent le commencement de toutes les guerres civiles.

Vell. Paterc. II. 3. Alors on commença à porter des armes, et à agir par la force ouverte dans les assemblées du peuple Romain, où chacun auparavant vouloit l'emporter par les seules voies légitimes, et avec la liberté des opinions.

La sage conduite du sénat et les grandes guerres survenues modérèrent les brouilleries.

Marius, plébéïen, grand homme de guerre, avec son éloquence militaire et ses harangues séditieuses où il ne cessoit d'attaquer l'orgueil de la noblesse, réveilla la jalousie du peuple, et s'éleva par ce moyen aux plus grands honneurs.

Sylla, patricien, se mit à la tête du parti

contraire, et devint l'objet de la jalousie de Marius.

Les brigues et la corruption peuvent tout dans Rome. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteignent.

Pour comble de malheurs, les guerres d'Asie apprennent le luxe aux Romains, et augmentent l'avarice.

En ce temps, les généraux commencèrent à s'attacher leurs soldats, qui ne regardoient en eux jusqu'alors que le caractère de l'autorité publique.

Sylla, dans la guerre contre Mithridate, laissoit enrichir ses soldats, pour les gagner.

Marius, de son côté, proposoit à ses partisans des partages d'argent et de terre.

Par ce moyen, maîtres de leurs troupes, l'un sous prétexte de soutenir le sénat, et l'autre sous le nom du peuple, ils se firent une guerre furieuse jusque dans l'enceinte de la ville.

Le parti de Marius et du peuple fut tout-à-fait abattu, et Sylla se rendit souverain sous le nom de dictateur.

Il fit des carnages effroyables, et traita durement le peuple, et par voie de fait et de paroles, jusque dans les assemblées légitimes.

Plus puissant et mieux établi que jamais, il se réduisuit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple Romain pouvait souffrir un maître.

Pompée, que Sylla avoit élevé, succéda à une grande partie de sa puissance. Il flattoit tantôt le peuple, et tantôt le sénat, pour

s'établir : mais son inclination et son intérêt l'attachèrent enfin au dernier parti.

Vainqueur des pirates, des Espagnes et de tout l'Orient, il devint tout-puissant dans la république, et principalement dans le sénat.

César, qui veut du moins être son égal, se tourne du côté du peuple; et imitant dans son consulat les tribuns les plus séditieux, il propose, avec des partages de terres, les lois les plus populaires qu'il put inventer.

La conquête des Gaules porte au plus haut point la gloire et la puissance de César.

Pompée et lui s'unissent par intérêt, et puis se brouillent par jalousie. La guerre civile s'allume. Pompée croit que son seul nom soutiendra tout, et se néglige. César, actif et prévoyant, remporte la victoire, et se rend le maître.

Il fait diverses tentatives pour voir si les Romains pourroient s'accoutumer au nom de roi. Elles ne servent qu'à le rendre odieux. Pour augmenter la haine publique, le sénat lui décerne des honneurs jusqu'alors inouis dans Rome : de sorte qu'il est tué en plein sénat, comme un tyran.

Antoine, sa créature, qui se trouva consul au temps de sa mort, émut le peuple contre ceux qui l'avoient tué, et tâcha de profiter des brouilleries pour usurper l'autorité souveraine. Lépidus, qui avoit aussi un grand commandement sous César, tâcha de le maintenir. Enfin, le jeune César, à l'âge de dix-neuf ans, entreprit de venger la mort de son père,

et chercha l'occasion de succéder à sa puissance.

Il sut se servir pour ses intérêts des ennemis de sa maison, et même de ses concurrens.

Les troupes de son père se donnèrent à lui, touchées du nom de César, et des largesses prodigieuses qu'il leur fit.

Le sénat ne peut plus rien : tout se fait par la force et par les soldats qui se livrent à qui plus leur donne.

Dans cette funeste conjoncture, le triumvirat abattit tout ce que Rome nourrissoit de plus courageux et de plus opposé à la tyrannie. César et Antoine défirent Brutus et Cassius : la liberté expira avec eux. Les vainqueurs, après s'être défaits du foible Lépide, firent divers accords et divers partages, où César, comme plus habile, trouvant toujours le moyen d'avoir la meilleure part, mit Rome dans ses intérêts et prit le dessus. Antoine entreprend en vain de se relever ; et la bataille actiaque soumet tout l'empire à la puissance d'Auguste César.

Rome fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté.

La maison des Césars, s'attachant sous le grand nom d'empereur le commandement des armées, exerce une puissance absolue.

Rome, sous les Césars, plus soigneuse de se conserver que de s'étendre, ne fait presque plus de conquêtes que pour éloigner les barbares qui vouloient entrer dans l'empire.

A la mort de Caligula, le sénat, sur le

point de rétablir la liberté et la puissance consulaire, en est empêché par les gens de guerre, qui veulent un chef perpétuel, et que leur chef soit le maître.

Dans les révoltes causées par les violences de Néron, chaque armée élit un empereur, et les gens de guerre connoissent qu'ils sont maîtres de donner l'empire.

Ils s'emportent jusqu'à le vendre publiquement au plus offrant, et s'accoutument à secouer le joug. Avec l'obéissance, la discipline se perd. Les bons princes s'obstinent en vain à la conserver; et leur zèle pour maintenir l'ancien ordre de la milice romaine ne sert qu'à les exposer à la fureur des soldats.

Dans les changemens d'empereur, chaque armée entreprenant de faire le sien, il arrive des guerres civiles et des massacres effroyables.

Ainsi l'empire s'énerve par le relâchement de la discipline; et tout ensemble, il s'épuise par tant de guerres intestines.

Au milieu de tant de désordres, la crainte et la majesté du nom romain diminue. Les Parthes, souvent vaincus, deviennent redoutables du côté de l'Orient, sous l'ancien nom de Perses qu'ils reprennent. Les nations septentrionales qui habitoient des terres froides et incultes, attirées par la beauté et par la richesse de l'empire, en tentent l'entrée de toutes parts.

Un seul homme ne suffit plus à soutenir le fardeau d'un empire si vaste et si fortement attaqué.

La prodigieuse multitude des guerres, et

l'humeur des soldats qui vouloient voir à leur tête des empereurs et des Césars, oblige à les multiplier.

L'empire même étant regardé comme un bien héréditaire, les empereurs se muliplient naturellement par la multitude des enfans des princes.

Marc Aurèle associe son frère à l'empire. Sévère fait ses deux enfans empereurs. La nécessité des affaires oblige Dioclétien à partager l'Orient et l'Occident entre lui et Maximien : chacun d'eux surchargé se soulage en élisant deux Césars.

Par cette multitude d'empereurs et de Césars, l'état est accablé d'une dépense excessive: le corps de l'empire est désuni, et les guerres civiles se multiplient.

Constantin, fils de l'empereur Constantius Chlorus, partage l'empire comme un héritage entre ses enfans : la postérité suit ces exemples, et on ne voit presque plus un seul empereur.

La mollesse d'Honorius, et celle de Valentinien III, empereurs d'Occident, fait tout périr.

L'Italie et Rome même sont saccagées à diverses fois, et deviennent la proie des barbares.

Tout l'Occident est à l'abandon. L'Afrique est occupée par les Vandales, l'Espagne par les Visigots ; la Gaule par les Francs, la Grande-Bretagne par les Saxons, Rome et l'Italie même par les Hérules, et ensuite par les Ostrogoths. Les empereurs romains se

renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, même Rome et l'Italie.

L'empire reprend quelque force sous Justinien, par la valeur de Bélisaire et de Narsès. Rome souvent prise et reprise, demeure enfin aux empereurs. Les Sarrasins devenus puissans par la division de leurs voisins et par la nonchalance des empereurs, leur enlèvent la plus grande partie de l'Orient, et les tourmentent tellement de ce côté-là, qu'ils ne songent plus à l'Italie. Les Lombards y occupent les plus belles et les plus riches provinces. Rome, réduite à l'extrémité par leurs entreprises continuelles, et demeurée sans défense du côté de ses empereurs, est contrainte de se jeter entre les bras des Français: Pepin, roi de France, passe les monts, et réduit les Lombards. Charlemagne, après en avoir éteint la domination, se fait couronner roi d'Italie, où sa seule modération conserve quelques petits restes aux successeurs des Césars; et en l'an 800 de Notre-Seigneur, élu empereur par les Romains, il fonde le nouvel empire.

Il vous est maintenant aisé de connoître les causes de l'élévation et de la chute de Rome.

Vous voyez que cet état fondé sur la guerre, et par là naturellement disposé à empiéter sur ses voisins, a mis tout l'univers sous le joug, pour avoir porté au plus haut point la politique et l'art militaire.

Vous voyez les causes des divisions de la république, et finalement de sa chute, dans les jalousies de ses citoyens, et dans l'amour de la

liberté poussé jusqu'à un excès et une délicatesse insupportables.

Vous n'avez plus de peine à distinguer tous les temps de Rome, soit que vous vouliez la considérer en elle-même, soit que vous la regardiez par rapport aux autres peuples; et vous voyez les changemens qui devoient suivre la disposition des affaires en chaque temps.

En elle-même, vous la voyez au commencement dans un état monarchique, établi selon ses lois primitives; ensuite dans sa liberté; et enfin soumise encore une fois au gouvernement monarchique, mais par force et par violence.

Il vous est aisé de concevoir de quelle sorte s'est formé l'état populaire, ensuite des commencemens qu'il avoit dès les temps de la royauté; et vous ne voyez pas dans une moindre évidence comment, dans la liberté, s'établissoient peu à peu les fondemens de la nouvelle monarchie.

Car de même que vous avez vu le projet de république, dressé dans la monarchie, par Servius Tullius, qui donna comme un premier goût de la liberté au peuple Romain; vous avez aussi observé que la tyrannie de Sylla, quoique passagère, quoique courte, a fait voir que Rome, malgré sa fierté, étoit autant capable de porter le joug que les peuples qu'elle tenoit asservis.

Pour connoître ce qu'a opéré successivement cette jalousie furieuse entre les ordres, vous n'avez qu'à distinguer les deux temps que je vous ai expressément marqués; l'un

où le peuple étoit retenu dans certaines bornes par les périls qui l'environnoient de tous côtés, et l'autre où, n'ayant plus rien à craindre au-dehors, il s'est abandonné sans réserve à sa passion.

Le caractère essentiel de chacun de ces deux temps est que dans l'un, l'amour de la patrie et des lois retenoit les esprits, et que dans l'autre, tout se décidoit par l'intérêt et par la force.

De là s'ensuivoit encore que dans le premier de ces deux temps, les hommes de commandement, qui aspiroient aux honneurs par les moyens légitimes, tenoient les soldats en bride et attachés à la république; au lieu que dans l'autre temps, où la violence emportoit tout, ils ne songeoient qu'à les ménager pour les faire entrer dans leurs desseins, malgré l'autorité du sénat.

Par ce dernier état, la guerre étoit nécessairement dans Rome: et parce que dans la guerre, où les lois ne peuvent plus rien, la seule force décide, il falloit que le plus fort demeurât le maître, par conséquent que l'empire retournât à la puissance d'un seul.

Et les choses s'y disposoient tellement par elles-mêmes, que Polybe, qui a vécu dans le temps le plus florissant de la république, a prévu, par la seule disposition des affaires, que l'état de Rome, à la longue, reviendroit à la monarchie.

Polyb. VI. 1 *et seq.* 41 *et seq.*

La raison de ce changement est que la division entre les ordres n'a pu cesser parmi les Romains que par l'autorité d'un maître ab-

solu, et que d'ailleurs la liberté étoit trop aimée pour être abandonnée volontairement. Il falloit donc peu à peu l'affoiblir par des prétextes spécieux, et faire, par ce moyen, qu'elle pût être ruinée par la force ouverte. *Polit.* V. 4.

La tromperie, selon Aristote, devoit commencer en flattant le peuple, et devoit naturellement être suivie de la violence.

Mais de là on devoit tomber dans un autre inconvénient par la puissance des gens de guerre, mal inévitable à cet état.

En effet, cette monarchie que formèrent les Césars, s'étant érigée par les armes, il falloit qu'elle fût toute militaire; et c'est pourquoi elle s'établit sous le nom d'empereur, titre propre et naturel du commandement des armées.

Par là vous avez pu voir que, comme la république avoit son foible inévitable, c'est-à-dire, la jalousie entre le peuple et le sénat, la monarchie des Césars avoit aussi le sien; et ce foible étoit la licence des soldats qui les avoit faits.

Car il n'étoit pas possible que les gens de guerre, qui avoient changé le gouvernement et établi les empereurs, fussent long-temps sans s'apercevoir que c'étoient eux en effet qui disposoient de l'empire.

Vous pouvez maintenant ajouter aux temps que vous venez d'observer, ceux qui vous marquent l'état et le changement de la milice; celui où elle est soumise et attachée au sénat et au peuple romain; celui où elle les élève à la puissance absolue sous le titre militaire

d'empereurs ; celui où, maîtresse en quelque façon de ses propres empereurs qu'elle créoit, elle les fait et les défait à sa fantaisie. De là le relâchement; de là les séditions et les guerres que vous avez vues ; de là enfin la ruine de la milice avec celle de l'empire.

Tels sont les temps remarquables qui nous marquent les changemens de l'état de Rome, considérée en elle-même. Ceux qui nous la font connoître, par rapport aux autres peuples, ne sont pas moins aisés à discerner.

Il y a le temps où elle combat contre ses égaux, et où elle est en péril. Il dure un peu plus de 500 ans, et finit à la ruine des Gaulois en Italie et de l'empire des Carthaginois.

Celui où elle combat toujours plus forte et sans péril, qnelque grandes que soient les guerres qu'elle entreprenne. Il dure 200 ans, et va jusqu'à l'établissement de l'empire des Césars.

Celui où elle conserve son empire et sa majesté. Il dure 400 ans, et finit au règne de Théodose-le-Grand.

Celui enfin où son empire, entamé de toutes parts, tombe peu à peu. Cet état, qui dure aussi 400 ans, commence aux enfans de Théodose, et se termine enfin à Charlemagne.

Je n'ignore pas, MONSEIGNEUR, qu'on pourroit ajouter aux causes de la ruine de Rome, beaucoup d'incidens particuliers. Les rigueurs des créanciers sur leurs débiteurs ont excité de grandes et de fréquentes révoltes. La prodigieuse quantité de gladiateurs et d'esclaves, dont Rome et l'Italie étoit surchargée,

a causé d'effroyables violences, et même des guerres sanglantes. Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères, se fit tant de nouveaux citoyens, ou par brigue ou par raison, qu'à peine pouvoit-elle se reconnoître elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avoit naturalisés. Le sénat se remplissoit de barbares : le sang romain se mêloit : l'amour de la patrie, par lequel Rome s'étoit élevée au-dessus de tous les peuples de monde, n'étoit pas naturel à ces citoyens venus de dehors ; et les autres se gâtoient par le mélange. Les partialités se multiplioient avec cette prodigieuse multiplicité de citoyens nouveaux ; et les esprits turbulens y trouvoient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre.

Cependant le nombre des pauvres s'augmentoit sans fin par le luxe, par les débauches, et par la fainéantise qui s'introduisoit. Ceux qui se voyoient ruinés n'avoient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se soucioient peu que tout périt après eux. Vous savez que c'est ce qui fit la conjuration de Catilina. Les grands ambitieux, et les misérables qui n'ont rien à perdre, aiment toujours le changement. Ces deux genres de citoyens prévaloient dans Rome ; et l'état mitoyen, qui seul tient tout en balance dans les états populaires, étant le plus foible, il falloit que la république tombât.

On peut joindre encore à ceci l'humeur et le génie particulier de ceux qui ont causé les grands mouvemens ; je veux dire des

Gracques, de Marius, de Sylla, de Pompée, de Jules César, d'Antoine et d'Auguste. J'en ai marqué quelque chose; mais je me suis attaché principalement à vous découvrir les causes universelles et la vraie racine du mal, c'est-à-dire, cette jalousie entre les deux ordres dont il vous étoit important de considérer toutes les suites.

Mais souvenez-vous, MONSEIGNEUR, que ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes. Il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride; et par là, il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérans? Il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats, une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs? Il leur fait prévenir les maux qui menacent les états, et poser les fondemens de la tranquillité publique. Il connoît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit: il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même: elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piége. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugemens, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont

le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier, et renverser les empires, tout est foible et irrégulier dans les conseils. L'Egypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils : elle ne sait plus ce qu'elle fait ; elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse, quand il lui plaît, le sens égaré : et celui qui insultoit à l'aveuglement des autres, tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose pour lui renverser le sens, que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire, dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte, tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières.

Par là se vérifie ce que dit l'apôtre, que *Dieu est heureux, et le seul puissant Roi des rois et Seigneur des seigneurs.* Heureux, dont le repos est inaltérable ; qui voit tout changer, sans changer lui-même, et qui fait tous les changemens par un conseil immuable ; qui 1. Tim. VI. 15.

donne et qui ôte la puissance; qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent; et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires; ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps, et prévient tous les conseils.

Alexandre ne croyoit pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspiroit au peuple Romain un amour immense de la liberté, il ne songeoit pas qu'il jetoit dans les esprits le principe de cette licence effrénée, par laquelle la tyrannie qu'il vouloit détruire, devoit être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattoient les soldats, ils n'avoient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières; et néanmoins

moins tout s'avance avec une suite réglée. Ce discours vous le fait entendre; et pour ne plus parler des autres empires, vous voyez par combien de conseils imprévus, mais toutefois suivis en eux-mêmes, la fortune de Rome a été menée depuis Romulus jusqu'à Charlemagne.

Vous croirez peut-être, MONSEIGNEUR, qu'il auroit fallu vous dire quelque chose de plus de vos Français, et de Charlemagne qui a fondé le nouvel empire. Mais outre que son histoire fait partie de celle de France que vous écrivez vous-même, et que vous avez déjà si fort avancée, je me réserve à vous en faire un second discours, où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant, qui, étant égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, les surpasse en piété, en sagesse et en justice.

Ce même discours vous découvrira les causes des prodigieux succès de Mahomet et de ses successeurs. Cet empire, qui a commencé deux cents ans avant Charlemagne, pouvoit trouver sa place dans ce discours; mais j'ai cru qu'il valoit mieux vous faire voir, dans une même suite, ses commencemens et sa décadence.

Ainsi, je n'ai plus rien à vous dire sur la première partie de l'histoire universelle: vous en découvrez tous les secrets; et il ne tiendra plus qu'à vous d'y remarquer toute la suite de la religion et celle des grands empires jusqu'à Charlemagne.

Pendant que vous les verrez tomber presque tous d'eux-mêmes, et que vous verrez la religion se soutenir par sa propre force, vous connoîtrez aisément quelle est la solide grandeur, et où un homme sensé doit mettre son espérance.

FIN.

SUITE

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

DE MONSIEUR

L'ÉVÊQUE DE MEAUX,

DEPUIS l'an 800 de NOTRE-SEIGNEUR, jusqu'à l'an 1700 inclusivement.

PRÉFACE.

Il n'y a personne qui, ayant lu l'Histoire universelle de M. l'évêque de Meaux, n'ait un véritable regret de ce qu'il ne l'a point achevée. En effet, quel avantage ne seroit-ce pas que d'avoir, de la main de ce grand homme, l'histoire du monde écrite tout d'une suite, et, pour ainsi dire, année par année, depuis sa création jusqu'à nous? On peut dire que tous ceux qui ont écrit l'Histoire universelle jusqu'à présent, n'ont point été au but où ils se proposoient d'aller. Ils ont fait des chapitres séparés, l'un pour les Grecs, l'autre pour les Romains, un pour les Français, un autre pour les Orientaux; en sorte qu'on ne sait point à quelle distance un tel homme ou un tel événement est d'un autre: et ce sont plutôt des histoires particulières de chaque peuple, qu'une histoire générale du monde. Ils ont même passé sous silence des nations entières et des plus florissantes de l'Europe, comme l'Espagne et l'Italie; et il y a des choses curieuses dans l'histoire de l'Eglise des derniers siècles, dont quelques-uns n'ont point du tout parlé. M. l'évêque de Meaux a écrit d'une manière bien plus exacte et bien plus convenable. Car, sans rien omettre de ce qui étoit digne de remarque, et avec un ordre merveilleux, il a concilié ensemble tous

les événemens qui sont d'un même temps ; il nous a présenté à chaque année, le monde tout entier : spectacle d'autant plus beau qu'il est plus varié, et qu'il est toujours digne de notre attention. Il n'a fait qu'un fil d'histoire, qui est celle de l'univers ; et s'il avoit achevé ce magnifique dessein, nous pourrions dire que nous aurions le plus beau plan qui se puisse tracer de tout ce qui s'est fait dans chaque temps sur la terre, depuis qu'elle a été tirée du néant.

Je n'ai garde de prétendre que la continuation que j'ai faite de cette histoire puisse jamais tenir lieu de celle que M. l'évêque de Meaux avoit promis de donner, ni que mon ouvrage entre en aucune comparaison avec le sien. On ne trouvera point ici cette noblesse d'expression, cette sublimité de pensées, cette douceur de style, ces transitions heureuses et imperceptibles, ces traits vifs et ingénieux qui sont répandus dans toute l'histoire de M. l'évêque de Meaux. Je n'avois même nulle intention de donner celle-ci au public ; et je ne l'avois faite que pour mon instruction particulière, et par une espèce de désespoir de ce que nous ne pouvions pas avoir la suite que cet illustre prélat avoit promise. Néanmoins, dans le dessein que j'aurois eu d'achever ce qui restoit à faire de l'Histoire universelle, je puis assurer le lecteur que je me suis attaché à n'omettre aucun des faits mémorables qui sont arrivés dans le monde pendant tout le temps que je décris, et que j'ai sur-tout observé scrupuleusement l'ordre des temps et la

chronologie. On trouvera, dans cet abrégé, une suite non interrompue de tous les empereurs d'Orient et d'Occident, dont les premiers ont fait place aux empereurs turcs; des rois de France et d'Espagne; des rois d'Angleterre depuis Guillaume-le-Conquérant. On y verra l'origine des royaumes et des souverainetés qui se sont établies sur la terre depuis neuf cents ans, et qui ne sont pas en petit nombre; les papes, les conciles généraux, les ordres religieux et militaires, les schismes et les hérésies. Je n'ai rien dit des Indes orientales, parce que l'histoire en est très-confuse; si néanmoins on peut appeler histoire des mémoires vagues et incertains, qui ne contiennent aucun détail : aussi M. l'évêque de Meaux n'en a-t-il point parlé.

Je ne sais pas, après tout, s'il se trouvera quelqu'un qui ne soit pas de mon goût : mais il me paroît beau de savoir par combien de faits et de révolutions les siècles qui nous ont précédés se sont étendus jusqu'à nous; quelle est l'origine de toutes les choses que nous voyons aujourd'hui; comment les peuples et les empires se sont succédés les uns aux autres; quels gens ont habité cette terre que nous cultivons; et d'être tellement présens à tout ce qui s'est fait dans le monde, que quand nous lisons quelque chose, ou qu'on nous parle de quelque fait ancien, nous soyons aussi instruits que si nous avions été les témoins oculaires de ce qui est arrivé en cette occasion.

On se plaindra peut-être de ce que je n'ai

point cité les auteurs dont j'ai tiré les faits que je rapporte; mais on peut compter que je n'en ai consulté que de bons; et si je ne les ai point indiqués sur chaque fait, c'est que je n'ai point voulu charger les marges de citations qui auroient pu détourner l'attention du lecteur.

HISTOIRE
UNIVERSELLE,

Depuis l'an 800 *de* NOTRE-SEIGNEUR, *jusqu'à l'an* 1700 *inclusivement.*

NICÉPHORE chassa Irène, et s'empara de 802.
l'empire d'Orient. Ce fut un prince avare et
sans foi, disciple des manichéens; et rempli
de leurs superstitions, grand persécuteur des
ecclésiastiques et des moines. Il fit une paix
honteuse avec les Sarrasins, et périt dans la 811.
guerre qu'il eut contre les Bulgares. Michel
Curopalate, son gendre et son successeur,
ayant perdu une bataille contre ces peuples, 813.
céda l'empire à Léon, arménien : ce prince
renouvela la guerre contre les images. Après
sept ans de règne, il fut assassiné dans l'église
de sainte Sophie, le propre jour de la nais-
sance de Notre-Seigneur, par les complices
de la conspiration de Michel-le-Bègue qu'il
tenoit prisonnier, et qu'il réservoit à un cruel 814.
supplice. Louis-le-Débonnaire avoit succédé
à la dignité d'empereur d'Occident, et aux
royaumes de Charlemagne son père. Il fut 816.
couronné à Reims par le pape Etienne V; et
peu de temps après, il reçut les excuses de
Paschal I, successeur d'Etienne, de ce qu'il

étoit entré en possession de sa dignité, avant que d'avoir eu sa confirmation. Louis envoya des commissaires à Rome, pour informer de l'assassinat des personnes de Théodore et de Léon, officiers de l'Eglise romaine. Il remit dans le devoir les Saxons et les Frisons révoltés, et reçut l'hommage d'Harald, roi de Danemarck, qu'il fit baptiser à Mayence avec sa femme et ses enfans. D'autre côté, les siens lui firent la guerre; et il ne dut qu'à la compassion de ses sujets le recouvrement de la liberté et de l'empire, que ses enfans lui ôtèrent
820 deux fois. Michel-le-Bègue régnoit en Orient:
et suiv. ce prince brutal et inhumain se déclara ennemi des catholiques. Il fit mourir Euthymius à coups de nerfs de bœuf, et voulut que son propre fils Théophile fût l'exécuteur de cette cruauté. Sous son règne, les Sarrasins d'Es-
823. pagne s'emparèrent de l'île de Crète, où ils bâtirent la ville de Candie; et ceux d'Afrique se saisirent de la Sicile par la trahison d'Eu-
828. phémius. La Calabre, la Pouille, et plusieurs provinces d'Italie furent en proie à ces infi-
829. dèles. L'Eglise eut beaucoup à souffrir sous l'empire de Théophile, quoiqu'il fût d'ailleurs grand amateur de la justice. Les fils de Louis-le-Débonnaire se firent la guerre pour le par-
841. tage de la succession de leur père. La bataille de Fontenai, où il périt cent mille Français, décida cette querelle. Lothaire, qui la perdit, fut obligé de se contenter du titre d'empereur du royaume d'Italie, de la Provence, et des terres situées entre l'Escaut, la Meuse, le Rhin et la Saône, dont une partie retient en-

core aujourd'hui son nom. Louis eut la Germanie. La France fut le partage de Charles, surnommé le Chauve. En Espagne, Ramire avoit à peine étouffé la rebellion du comte Népotien, qu'Abdérame II, roi des Maures de Cordoue, lui envoya demander le tribut de cent filles qui avoit été accordé par Mauregat. Ce prince ne put jamais consentir à cette lâcheté; et par le secours de l'apôtre saint Jacques qui lui étoit apparu en songe, il remporta 846.
sur ces barbares une victoire très-mémorable. Les rois d'Angleterre continuoient de signaler leur zèle. Du temps du pape Léon IV, Etelvulphe étant allé à Rome, rendit ses royaumes 850.
tributaires envers le saint siége, d'un sterling par famille par an; et ce tribut, qu'on a appelé le denier de saint Pierre, s'est toujours payé depuis jusqu'au temps de Henri VIII. L'Eglise d'Orient respira sous la régence de Théodore, veuve de Théophile, princesse pieuse et orthodoxe. Michel son fils, étant parvenu en âge, la priva de toute autorité 855.
par les conseils de Bardas. Ce fut dans la même année que Lothaire, empereur d'Occident, dégoûté des grandeurs humaines, partagea toutes ses seigneuries entre ses trois enfans, et prit l'habit religieux dans l'abbaye de Prom, auprès de Trèves. Louis, son fils aîné, fut le quatrième empereur d'Occident. Il fit la guerre aux Sarrasins d'Afrique qui désoloient l'Italie, dompta l'orgueil d'Adelgise, duc de Bénévent, et l'obligea de se sauver dans l'île de Corse. Saint Ignace, un des enfans de l'empereur Michel Curopalate, étoit assis

sur la chaire patriarcale de Constantinople. Bardas, irrité de ce que ce saint homme lui avoit refusé les sacremens, et n'avoit pas voulu couper les cheveux à l'impératrice Théo-
858. dore, le chassa de son siége, et mit Photius en sa place. Bardas, et peu de temps après
867. Michel lui-même, furent assassinés par Basile, macédonien, qui se mit sur le trône d'Orient. Ce prince remporta des avantages sur les Sarrasins; mais ce qui devoit le plus illustrer son règne, c'est le quatrième concile de Constantinople, appelé le huitième concile général, tenu sous le pape Adrien II, où Photius fut dégradé, et saint Ignace rétabli.
869. Les Normands ne cessoient point de molester la France. On ne sauroit exprimer les désordres, les ravages, les incendies qu'ils y ont causés. Charles-le-Chauve fut obligé de leur donner de l'argent pour les faire retirer. Ce roi, après la mort de l'empereur Louis, obtint
875. la couronne impériale, qui lui fut donnée à Rome par le pape Jean VIII. En récompense, il céda au pape la souveraineté de Rome. Le nouvel empereur prit la dalmatique, à l'imitation des empereurs grecs. Au retour d'un
877. second voyage d'Italie, il mourut au passage des Alpes, empoisonné par son médecin. Louis-le-Bègue, son fils, lui succéda au royaume de France. Un an après, ce prince ayant reçu à
878. Troyes le pape Jean VIII, qui fuyoit la persécution de Lambert, duc de Spolette, il obtint de lui la couronne impériale. Basile, empereur d'Orient, séduit par les artifices d'un moine appelé Santabarenne, rétablit Photius

dans le siége de Constantinople après la mort de saint Ignace, et lui permit d'y assembler un concile. Là, sous l'autorité de ce schismatique qui présidoit à cette assemblée, on décida que les Latins avoient inséré mal à propos dans le symbole, que le Saint-Esprit procède du Fils aussi bien que du Père; et les légats du pape Jean VIII eurent la foiblesse d'y souscrire. Bien que le pape ait cassé tout ce qui s'étoit fait dans ce concile, les Grecs ne laissèrent pas de s'y attacher : et ce différend fut la source de la funeste division qui a toujours été depuis entre l'Eglise grecque et la latine. Louis et Carloman, enfans de Louis-le-Bègue, régnèrent en France avec une mer- 882.
veilleuse union. La mort qui les sépara, les 884.
rejoignit bientôt après. Charles-le-Gros, le dernier des fils de Louis, roi de Germanie, étoit empereur d'Occident. Les seigneurs Français crurent trouver en lui une puissante
protection contre les Normands. Ils le choi- 885.
sirent pour roi pendant l'enfance de Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue. Ses mauvais succès, et l'imbécillité de son
esprit, le firent chasser; tous ses autres sujets 887.
l'abandonnèrent : et ce malheureux prince, ayant à peine subsisté un an d'une médiocre pension qu'Arnoul son neveu lui fit donner,
mourut de misère dans un village de la Souabe. 888.
La France avoit besoin d'un défenseur, parmi tant de maux dont elle étoit environnée. Elle le trouva dans la personne d'Eudes, fils de Robert-le-Fort et d'Adélaïde, fille de Louis-le-Débonnaire. Ce roi remporta plusieurs vic-

toires contre les Normands : et, après avoir fait voir qu'il pouvoit garder la couronne malgré les efforts qu'on faisoit pour la lui arracher, il la céda aussi généreusement qu'il
889. l'avoit conservée. Léon, devenu empereur d'Orient après la mort de Basile son père, mit la philosophie en honneur ; par l'amour qu'il eut pour elle. Il chassa Photius du siége de Constantinople, et fit crever les yeux à Santabarenne. Les Turcs lui furent d'un grand secours dans la guerre qu'il eut contre les Bulgares. Alphonse III, petit-fils de Ramire, régnoit en Espagne, et se rendoit plus grand par sa fermeté dans la mauvaise fortune, que par la gloire de ses exploits. La couronne impériale d'Occident fut long-temps flottante sur plusieurs têtes. Arnoul, qui la reçut des mains du pape Formose, y avoit le plus de
896. droit. Ce pape avoit été transféré de l'évêché
897. de Porto à celui de Rome. Après sa mort, Etienne VII, son successeur, le fit déterrer, le fit revêtir de ses habits pontificaux ; et, lui ayant fait son procès pour avoir changé d'Eglise, il lui fit ôter ses habits, lui fit couper trois doigts de la main, et le fit jeter dans le Tibre. Cette action, qui sembloit maintenir la discipline de l'Eglise, a eu peu d'approbateurs ; et l'on peut dire que la punition a causé plus de scandale que la faute.

900. Louis, fils d'Arnoul, fut mis sur le trône de son père. Il régna douze ans sans prendre la couronne impériale, ni le nom d'empereur. Les Hongres, peuple originaire de Scythie, le vainquirent, et ravagèrent ensuite l'Alle-

magne impunément. L'ordre de Cluni tire son origine de ce temps-là. Cette riche abbaye fut fondée par Guillaume, duc d'Aquitaine. 910.
Alexandre, frère de Léon, se saisit de l'empire d'Orient, sous le nom de tuteur de Constantin Porphyrogénète. Ce jeune prince étoit fils de Léon, et de Zoë sa quatrième femme. 911.
Le patriarche Nicolas, qui avoit été exilé pour avoir désapprouvé ce mariage, fut rappelé; et, après la mort d'Alexandre, il prit soin, conjointement avec Zoë, de l'éducation du jeune empereur. Le tyran Constantin Ducas causa un trouble qui ne dura guère. Les Bulgares, sous la conduite de leur roi Siméon, se jetèrent dans les provinces de l'empire. Ils furent vaincus par Léon Phocas, à qui depuis il en coûta la vie, pour avoir voulu usurper l'autorité souveraine. Les Normands continuoient leurs ravages en France. Charles-le-Simple fut obligé de leur céder la Neustrie, 912.
appelée la NORMANDIE; et, pour rendre ce traité plus inviolable, il donna sa fille en mariage à leur duc, qui embrassa le christianisme et reçut le baptême. Ordonius II, fils d'Alphonse, transféra à Léon le siége royal d'O- 918.
viède. Ce prince se rendit si redoutable aux Sarrasins par les grandes victoires qu'il remporta sur eux, qu'il les força d'acheter de lui une trève. Son courage parut principalement en ce qu'ayant perdu depuis une bataille contre ces infidèles, il recueillit les débris de ses troupes; et, presque aussitôt conquérant que vaincu, il attaqua les frontières de leur royaume de Cordoue, et y prit

plusieurs villes. Sa gloire seroit sans tache, si la jalousie qu'il eut contre des seigneurs à qui il avoit commis la défense de la Castille, ne lui eût fait tremper ses mains dans leur sang par une indigne trahison. La révolte de la Castille fut la suite d'une action si détestable. Heureusement elle se conserva contre les Sarrasins. Conrad avoit été élu roi de Germanie. Il eut assez de peine à se maintenir : cependant il régna sept années; et en
919. mourant il exhorta les princes Allemands à lui donner pour successeur Henri, duc de Saxe. Ni l'un ni l'autre ne reçurent du pape la couronne impériale. Romain Lécapène, beau-père de Constantin, après avoir chassé Zoë, se fit appeler gardien et père de l'empereur, qualité inconnue jusqu'à ce temps-là. On y ajouta le titre de César, et enfin celui d'Auguste. L'Eglise gémit encore aujourd'hui des scandales qu'elle souffrit pendant ce siècle. Rien ne donne plus d'horreur que les infames commerces du pape Serge III avec Marozia, et de Jean X avec Théodora. Celui-ci plus
920. guerrier que religieux, remporta deux victoires mémorables sur les Sarrasins, et les chassa de l'Italie. Henri, surnommé l'Oiseleur, à cause du plaisir qu'il prenoit à la
922. chasse de l'oiseau, remporta une grande victoire sur les Hongres, et délivra l'Allemagne du tribut qu'elle leur payoit. La France étoit agitée par des mouvemens intestins. Charles-le-Simple, se laissant trop gouverner par Haganon, son ministre, s'attira la haine des seigneurs du royaume. Ils proposèrent d'abord

Robert, comte de Paris, frère du roi Eudes, qui fut couronné à Reims par l'archevêque Hervé. Ce prince ayant été tué l'année suivante dans une bataille auprès de Soissons (quelques-uns disent même par la propre main de Charles), les factieux élurent Raoul, duc de Bourgogne; et, par la trahison d'Hébert, comte de Vermandois, Charles fut enfermé dans une prison. Sa femme, qui étoit 923.
anglaise, se réfugia en Angleterre avec son fils, et y attendit un meilleur temps. Raoul réduisit une bonne partie de la Lorraine sous son obéissance, et força Guillaume, duc d'A- 924.
quitaine, à lui rendre hommage. Les Normands lui firent bien de la peine; car, outre ceux qui étoient en Neustrie, il y en avoit encore en plusieurs endroits du royaume: cependant il les vainquit dans le Limousin. La division qui se mit entre ce prince et Hébert, pour la ville de Laon, laissa entrevoir au malheureux Charles un rayon de lumière et de liberté. Leur raccommodement le plongea dans sa prison à Péronne, où il mourut. Le saint siége fut tout de nouveau 929.
déshonoré par l'intrusion de Jean XI, fils de 931.
Serge III et de Marozia, qui fut fait pape à vingt ans. Alphonse, fils d'Ordonius, après avoir cédé la couronne à Ramire son frère, voulut la reprendre. Les troubles que cela causa, donnèrent lieu aux Castillans de s'affermir dans leur révolte, et de donner à Fernand Gonzalès la qualité de comte souverain de Castille. Néanmoins Ramire et Fernand ne laissèrent pas de se secourir mutuellement 934.

contre les Maures, et ils en tuèrent trente
936. mille en une occasion. Othon succéda à
Henri son père, au royaume d'Allemagne.
Dans la même année, et après la mort de
Raoul, les seigneurs français envoyèrent une
célèbre députation en Angleterre, à Louis,
fils de Charles-le-Simple, pour le prier de
venir prendre possession de son royaume, et
ils le reçurent à Boulogne à la descente de
son vaisseau. C'est de là que ce prince a été
appelé Louis d'outre-mer. Othon porta le nom
de grand, et le mérita. Il dissipa la faction de
Henri son frère puîné, qui prétendoit que la
couronne lui appartenoit, parce qu'il étoit né,
939. son père étant roi. Il chassa Louis d'outre-
mer de la Lorraine. Il dompta les Esclavons
et les Bohémiens, et se rendit par-tout re-
doutable à ses ennemis. Louis d'outre-mer
943. voulut envahir le duché de Normandie sur
le petit duc Richard. Il fut lui-même arrêté
944. prisonnier, et eut bien de la peine à obtenir
954. sa délivrance. Lothaire qui lui succéda, pour-
suivit le même dessein avec aussi peu de
succès. Le sang de Marozia se maintenoit
dans la chaire de saint Pierre. Octavius, son
955. petit-fils, fut fait pape à l'âge de dix-huit ans.
Il se fit appeler Jean XII, et c'est le premier
qui ait changé son nom. Une multitude ef-
froyable de Hongres se jeta dans la Bavière.
Othon remporta une grande victoire sur eux,
et les tailla tous en pièces. Hugues-le-Blanc,
duc des Français, fils de Robert, compétiteur
de Charles-le-Simple, neveu du roi Eudes,
956. et père de Hugues Capet, mourut à Paris,

plus roi que ceux qui en avoient porté le nom depuis vingt ans. On l'appeloit aussi Hugues-l'Abbé, parce qu'il possédoit les abbayes de Saint-Denis en France, de Saint-Germain-des-Prés, et de Saint-Martin-de-Tours. Rien ne manquoit à Othon que la couronne impériale d'Occident. Il la reçut à Rome par les mains de Jean XII. Ce pape s'étant aussitôt 962.
ligué avec ses ennemis, l'empereur retourna sur ses pas, fit déposer Jean dans un concile, 963.
et mit Léon VIII en sa place. Toutefois, après le départ de l'empereur, Jean se rétablit dans Rome, et en chassa Léon : mais enfin ses débauches le firent périr, et il fut poignardé, ayant été trouvé couché avec une femme. Cependant Othon étant retourné à Rome pour 964.
rétablir Léon, trouva que les Romains avoient élu Benoît en la place de Jean. Il remit Léon en possession de sa dignité, et envoya Benoît prisonnier à Hambourg. Tant de scandales et de désordres furent cause que Léon donna à l'empereur le droit d'élire les papes.

Il y avoit dès-lors un duc de la haute LORRAINE, ou Lorraine mosellanique, appelé Gérard, de qui l'on prétend que sont descendus les princes Lorrains d'aujourd'hui.

Constantin, empereur d'Orient, avoit été 959.
empoisonné par Romain son fils. Ce parricide ne jouit pas long-temps de son crime. Sous son règne, Nicéphore Phocas ôta la Candie aux Sarrasins. Cette conquête lui servit de 963.
degré pour monter au trône après la mort de Romain. Nicéphore gagna plusieurs batailles en Syrie et en Cilicie contre les infidèles; et,

entre plusieurs villes, il leur enleva celle d'Antioche. D'autre part, Othon conquit sur lui la Pouille et la Calabre; et, après s'être rendu maître de l'Italie, qui, depuis plus de soixante ans, avoit été en proie à plusieurs usurpateurs, il fit couronner Othon son fils, empereur, par le pape Jean XIII. L'ordre des Camaldules prit naissance en ce temps-là, et dut son institution à saint Romuald. Celle de bénir les cloches des églises vient du pape Jean XIII, qui consacra à Rome la grosse cloche de l'église de Latran, et la nomma Jean, du nom de saint Jean-Baptiste, patron de cette basilique.

Nicéphore périt par la trahison de Théophanon sa femme, et de Jean Simiscès, qui
970. fut aussitôt élu empereur. Ce prince associa à l'empire Basile et Constantin, enfans de Romain; et, par l'avis de Polieucte, patriarche de Constantinople, il relégua Théophanon et tous les complices de la mort de Nicéphore. Il chassa les Sarrasins, vainquit les Bulgares, et les contraignit à lui demander la paix. Après des succès si glorieux, il fit porter l'image de la sainte Vierge en triomphe par les rues de Constantinople, comme lui étant redevable de
975. ses victoires. Pendant qu'il faisoit la guerre en Syrie, il fut empoisonné par son chambellan Basile, dont il avoit réprimé les excès. L'empereur Othon II régnoit en Allemagne.
977. Il créa Charles, frère de Lothaire, duc de la basse Lorraine. Les Grecs, secourus des Sarrasins, lui ayant demandé la Pouille et la Calabre, en vinrent à une bataille contre

lui. Ils taillèrent son armée en pièces, et 982.
l'obligèrent de se sauver à la nage. Le cha-
grin de cette défaite le mit au tombeau, lais- 983.
sant un fils de même nom que lui, âgé seule-
ment de sept ans. Lothaire, roi de France,
mourut empoisonné par sa femme; et Louis 986.
son fils unique, éprouva l'année suivante un 987.
pareil destin. Il ne restoit de la race masculine
de Charlemagne, que Charles, duc de Lor-
raine, oncle du défunt roi. Ce prince s'étant
rendu odieux aux Français, à cause de l'hom-
mage qu'il avoit fait à l'empereur Othon II
de ce duché, et ayant comme renoncé à sa
patrie par l'établissement qu'il s'étoit fait en
pays étranger, les Français déférèrent la cou-
ronne à Hugues Capet, que Louis même en
mourant, avoit, dit-on, nommé pour son
successeur. Quoi qu'il en soit, il fut couronné
à Noyon, et sacré à Reims par l'archevêque
Adalbéron; et c'est en lui que commence la
troisième race de nos rois.

La France étoit alors partagée en plusieurs souverainetés. Les guerres civiles et étrangères, les ravages des Normands, et la minorité ou la foiblesse de quelques rois, avoient donné lieu aux seigneurs de s'approprier les plus belles provinces du royaume, dont ils n'étoient auparavant que gouverneurs. Hugues Capet, à son avènement, approuva leur usurpation, et consentit que ces provinces leur demeurassent héréditaires, à la charge de l'hommage à la couronne. D'un autre côté, le peu de domaines des rois, qui n'avoient presque que Reims et Laon, fut cause que depuis ce

temps-là les cadets ne partagèrent plus avec les aînés, et qu'ils eurent seulement quelques terres en apanage, sous condition de reversion, faute d'hoirs mâles.

988. Cependant Charles fit des efforts pour se mettre en possession du royaume. Il se saisit de la ville de Laon, et ensuite de celle de Reims et de Soissons : mais il fut trahi par Ancelin, évêque de Laon, et livré au roi
991. Hugues, qui l'envoya prisonnier à Orléans, où il mourut depuis. Arnoul, archevêque de Reims, frère naturel de Charles, fut pris avec
992. lui. Les évêques de France assemblés à Reims, lui firent son procès pour avoir violé la foi qu'il devoit à Hugues, et le déposèrent. Gerbert, moine de saint Benoît, qui avoit été précepteur d'Othon III et de Robert fils de Hugues, fut élu en sa place; personnage extrêmement savant pour ce temps-là, et qui, par la connoissance qu'il avoit des mathématiques et de l'astronomie, donna lieu aux simples de croire qu'il étoit magicien. Toutefois le pape Jean XV n'approuva pas la déposition d'Arnoul. Il excommunia les évêques qui avoient assisté au concile de Reims, et envoya
994. un légat en France pour en faire tenir un autre au même lieu, dans lequel Arnoul fut rétabli, et Gerbert déposé. Celui-ci se retira auprès d'Othon, qui le fit archevêque de Ravenne. Basile et Constantin tenoient l'empire d'Orient. Plusieurs tyrans s'élevèrent contre ces deux frères, et se détruisirent les uns les autres. Basile, délivré de ses ennemis, pacifia la Syrie, et s'empara de la Bulgarie, après avoir

vaincu le roi Samuël. Cet empereur, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de se faire moine s'il obtenoit cette victoire, porta tout le reste de sa vie l'habit religieux sous les vêtemens impériaux, et se priva de l'usage des viandes. Othon III donna à toute la terre un mémorable exemple de sévérité. Marie d'Arragon sa femme, ayant été convaincue d'avoir sollicité un jeune comte, et de l'avoir ensuite accusé du crime qu'il n'avoit pas voulu commettre, il la fit brûler toute vive. Ce prince 996.
reçut à Rome la couronne impériale par les mains de Grégoire V son parent. Après le départ de l'empereur, Crescencius, qui s'étoit érigé en tyran de Rome, chassa Grégoire, et installa en sa place Philagarus, évêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI. L'empereur étant revenu à Rome, fit couper la 998.
tête à Crescencius, rétablit Grégoire; et après avoir fait crever les yeux à l'anti-pape Jean, il l'abandonna aux Romains, qui lui firent mille indignités. Dans un concile que Grégoire tint à Rome, ce pape, pour gratifier son sang et sa nation, donna aux Allemands le droit d'élire l'empereur, à condition qu'il ne porteroit que le titre de roi des Romains jusqu'à ce qu'il eût reçu la couronne impériale des mains du pape. Tous les auteurs ne s'accordent pas sur le fait, si ce fut le même Grégoire qui dès-lors établit l'ordre de ces Electeurs. Peu s'en fallut, en Espagne, que les Maures, profitant de la division des chrétiens, ne renversassent le royaume de Léon, dont ils prirent la ville capitale. Le roi Raimond II,

petit-fils de Ramire II, et Garcie Fernandès, comte de Castille, s'étant réunis, et étant encore fortifiés des troupes de don Garcie, roi de Navarre, ils remportèrent une victoire signalée sur ces infidèles, et les chassèrent de
999. leurs terres. Gerbert parvint au souverain pontificat après la mort de Grégoire V, et prit le nom de Sylvestre II. Dans la même année, l'empereur Othon III étant allé à Gnesne visiter le tombeau de saint Adalbert, martyr, érigea la POLOGNE en royaume, et donna
1000. les ornemens royaux au duc Boleslas. L'année suivante, la HONGRIE fut honorée d'un pareil titre par Sylvestre II, en faveur du prince Etienne, fils de Geisa, qui le premier de cette nation embrassa le christianisme.

L'Eglise étoit alors très-sévère contre les mariages qui étoient contractés dans les degrés défendus. Robert, roi de France, fils et successeur d'Hugues Capet, s'étoit muni du consentement des évêques de son royaume, pour épouser Berthe, sœur de Raoul-le-Fainéant, roi de Bourgogne, et veuve d'Eudes I, comte de Chartres, qui étoit sa parente au quatrième degré, et dont il avoit tenu un enfant sur les
1003. fonts. Le pape, qui n'avoit pas été consulté, cassa son mariage; et, parce que le roi retenoit son épouse, il l'excommunia, et mit son royaume en interdit. Cette excommunication causa tant d'effroi, que tous ses domestiques, à l'exception de deux ou trois, l'abandonnèrent, et qu'on jetoit aux chiens ce qu'on desservoit de devant lui. Ainsi il fut contraint d'obéir, et il fit même un voyage à Rome,

pour

pour se réconcilier avec l'Eglise. Robert revendiqua par les armes le duché de Bourgogne, dont Othe Guillaume, comte de la haute Bourgogne, vulgairement appelée la Franche-Comté, s'étoit emparé en vertu d'un testament de Henri, frère de Hugues Capet; et il ôta à Renard son comté de Sens, pour le punir des mauvais traitemens qu'il faisoit à son archevêque. Ce prince fut aussi religieux que vaillant, et l'Eglise chante tous les jours des cantiques qu'il a composés en l'honneur des saints et des martyrs. Il eut beaucoup à souffrir de l'humeur hautaine et altière de Constance sa femme, fille de Guillaume comte d'Arles, qui, par l'effet d'un caprice inoui, persécuta jusqu'à la mort Hugues son fils aîné, que le père avoit associé à la royauté, et vouloit encore faire tomber la couronne à Robert, le dernier de ses enfans, au préjudice de Henri son second fils. Celui-ci, aidé du secours de Robert, duc de Normandie, sut maintenir ses droits. Henri de Bavière, successeur d'Othon III, reçut à Rome la couronne impériale des mains du pape Benoît VIII, qui lui fit aussi présent d'une boule d'or représentant le monde, surmontée d'une croix d'or. Ce saint empereur persuada au pape de faire chanter dorénavant à Rome à la messe le symbole de Nicée, comme c'étoit l'usage dans toute la chrétienté. Il édifia l'Eglise par ses vertus, et entre autres par la continence qu'il garda toute sa vie pendant le mariage. Les Normands commencèrent à s'établir dans l'Italie. Dès l'an 1003, quarante aventuriers

1006.

1014.

de cette nation, au retour d'un voyage de la Terre-Sainte, entreprirent la défense de Salerne, qui étoit assiégée par les Sarrasins sur Gaimar seigneur de cette place; et, les ayant mis en fuite, après des actions prodigieuses de valeur, ils revinrent en leur pays comblés d'honneurs et de présens. Cela excita les autres à se signaler en de pareilles aventures. Drengot Osmond fut contraint de prendre ce parti; car il tua, en présence de Robert, duc de Normandie, Guillaume Répostel qui se vantoit d'avoir abusé de sa fille. Ainsi ayant été obligé de s'enfuir, il alla, avec ses quatre frères et quelques-uns de ses amis, offrir ses services à Mello duc de Bari, et à Pandolphe prince de Capoue, qui s'étoient révoltés contre les Grecs. Ces deux seigneurs les reçurent à bras ouverts, et leur donnèrent une ville et des terres pour leur entretien.

1022. Ce fut à peu près dans ce temps que Gui Arétin, moine, donna aux six premières notes de la musique, des noms qu'il tira de la première strophe de l'hymne de saint Jean, et qu'elles retiennent encore aujourd'hui.

1028. Romain Argire, pour monter au trône de l'empire de Grèce, fut obligé de répudier sa première femme, et d'épouser Zoë, fille de Constantin. D'abord il fit paroître beaucoup de modération et de justice. Bientôt après il changea de conduite, et ses peuples n'eurent pas peu à souffrir de ses exactions. Il perdit par sa faute une bonne partie de la Syrie, que
1029. ses prédécesseurs avoient recouvrée. Saint

Odillon, abbé de Cluni, touché de quelques révélations, institua dans son abbaye l'usage de prier tous les ans, le lendemain de la Toussaint, pour les ames des fidèles trépassés. L'Eglise a trouvé cette institution si sainte qu'elle l'a embrassée. L'union de plusieurs couronnes donna lieu à Sanche IV, roi de Navarre, de prendre la qualité d'empereur des Espagnes; et cela, joint à plusieurs victoires qu'il remporta sur les Maures, lui acquit le nom de Grand. Il avoit épousé Nugna, fille aînée de Sanche Garcie, fils de Garcie Fernandès comte de Castille. Il en eut trois fils, Garcie, Ferdinand et Gonzalès; outre lesquels il eut d'une maîtresse un quatrième fils nommé don Ramire, qui posséda toutes les qualités qui font un grand homme. Sanche partagea de son vivant ses royaumes, entre ses 1033.
enfans. Il ordonna que don Garcie succéderoit à la couronne de Navarre : il donna la Castille à Ferdinand, avec la qualité de roi : Gonzalès eut le royaume de Sobrabre : le partage de Ramire fut l'Arragon, qui fut alors érigé en royaume comme la Castille. Rodolphe ou Raoul, roi de la Bourgogne Transjurane, laissa par testament son royaume à l'empereur Conrad, successeur de Henri de Bavière. Ce prince sut le conserver contre les efforts d'Eudes comte de Champagne, qui y avoit le meilleur droit, comme ayant épousé l'aînée des sœurs du défunt roi, au lieu que Conrad n'avoit épousé que la cadette. Néanmoins les empereurs ont laissé depuis échapper cette partie de leur empire. Henri, étant

parvenu à la couronne de France, céda à son frère Robert le duché de Bourgogne. Un sentiment de reconnoissance et de générosité lui fit accorder sa protection à Guillaume, fils naturel de Robert duc de Normandie, que son père avoit institué son héritier. Mais ce qu'il acquit en cela de gloire fut effacé par le honteux dessein qu'il eut de le dépouiller dans la suite. L'Eglise souffrit un nouveau scandale de l'intrusion de Benoît IX dans la chaire de saint Pierre. Ce Pape, qui n'avoit que douze ans, ne laissa pas d'être reconnu : et, entre autres actions d'éclat qu'il fit, il délia Casimir prince de Pologne, des vœux qu'il avoit faits dans l'abbaye de Cluni, où il avoit même reçu l'ordre du diaconat. Il lui permit de se marier, et de posséder la couronne de Pologne, pour pacifier les troubles de ce royaume, causés par la mort de son oncle Boleslas. Benoît quitta le pontificat et le reprit, et donna lieu à un schisme qui ne fut
1034. éteint que par une simonie. Romain périt par la trahison de sa femme Zoë. Michel Paphlagonien, son adultère, fut tourmenté du démon pendant tout le temps de son règne, et finit ses jours dans un monastère. Ce prince se servit des Normands, sous la conduite de
1039. Guillaume surnommé Fier-à-Bras, l'aîné des fils de Tancrède, pour chasser les Sarrasins de la Sicile. C'étoit à condition qu'il leur fe-
1040 et suiv. roit part de ses conquêtes. Son manque de foi fut cause qu'ils se jetèrent sur la Pouille, et qu'ils lui enlevèrent cette province. Cependant Ferdinand I, roi de Castille, rendoit son règne

illustre par une infinité de beaux exploits. Il avoit acquis la couronne de Léon par son mariage avec Sancie, sœur de Bermond III, petit-fils de Bermond II. Il étendit les frontières de ce royaume jusqu'à la rivière du Mondégo, qui est dans le milieu du Portugal; et, profitant de la mauvaise conduite des Maures, qui, en faisant plusieurs petits royaumes, avoient ruiné celui de Cordoue le principal siége de leur grandeur en Espagne, il fit plusieurs conquêtes sur eux, jusqu'à forcer leurs rois d'acheter de lui la paix, et de se rendre ses tributaires. Henri III succéda à son père Conrad, et fut couronné à Rome par le pape Clément II. Cet empereur dompta les Bohémiens et les Hongrois, et rétablit Pierre, que ceux-ci avoient chassé de son royaume. Zoë adopta Michel Caléphate. Cet 1041.
ingrat l'ayant voulu perdre, elle lui fit crever les yeux au bout de quatre mois, elle épousa 1042.
Constantin Monomaque. Ce prince fit rebâtir 1048.
le temple de Jérusalem, que les Sarrasins avoient ruiné trente-neuf ans auparavant. Dans ce même temps, les Turcs, qui servoient dans l'armée de Mechmet Sarrasin roi de Perse, tournèrent leurs armes contre lui; et, après l'avoir battu plusieurs fois, ils s'emparèrent de son royaume. Ce fut alors qu'ils prirent la religion mahométane. L'empereur Henri III nomma pour pape Brunon, évêque de Toul en Lorraine, qui prit le nom de Léon IX. Ce prélat s'étant mis en chemin pour aller 1049.
à Rome, et ayant passé par l'abbaye de Cluni, le moine Hildebrand, qui avoit été élevé dans

l'Eglise de saint Pierre de Rome, et qui désiroit de faire retourner l'élection des papes aux Romains, lui persuada de quitter les marques de sa dignité dont il étoit revêtu, et d'entrer à Rome en personne privée ; lui faisant entendre que l'empereur n'avoit pas droit de créer le pape, et qu'il valoit mieux qu'il tint son élévation du suffrage du peuple. Brunon le crut, et, aussitôt qu'il fut entré dans Rome, le peuple et le clergé le proclamèrent pape. Ce pontife fit la guerre aux Normands, qui entreprenoient sur les terres de l'Eglise. Ils
1053. taillèrent son armée en pièces, et le firent prisonnier. Néanmoins ils usèrent si bien de leur victoire, en lui rendant toute sorte de respects avec la liberté, qu'il leur donna les terres qu'ils avoient conquises, et celles qu'ils pourroient conquérir sur les Grecs et sur les Sarrasins. Il survenoit tous les jours de nouveaux sujets de discorde entre l'Eglise Grecque et la Latine. Michel Cérularius, patriarche de
1054. Constantinople, publia un écrit contre l'Eglise Romaine. Léon le réfuta doctement; et l'année suivante il envoya ses légats à Constantinople, qui obligèrent le moine Nicétas à se rétracter de ce qu'il avoit aussi avancé témérairement contre les Latins. Et, parce que Michel persista dans son schisme, ils l'excommunièrent, et mirent son excommunication sur le principal autel de l'Eglise de Sainte-Sophie, en présence du clergé et du peuple. Après la mort de Léon, Benoît IX, tant de fois chassé du siége de Rome, ayaut voulu s'y établir, les Romains envoyèrent Hildebrand à l'em-

pereur Henri III lui demander Gébrard, évêque d'Eichstat, pour pape. Dans cette légation, ce moine adroit désigna, en qualité de 1055.
légat, Henri, fils de l'empereur, pour son successeur, afin qu'au lieu que l'empereur prétendoit que c'étoit à lui à faire le pape, il fût dit que c'étoit le pape qui avoit fait l'empereur. Victor II (c'est le nom que Gébrard avoit pris) envoya Hildebrand dans les Gaules. Ce légat tint un concile à Lyon, et ensuite se transporta à Tours, où il convainquit Bérenger, et lui fit signer la rétractation de ses erreurs. L'empereur Henri III voulut rendre l'Espagne dépendante de l'empire, et faire quitter à Ferdinand le nom d'empereur que ses sujets lui avoient donné. Pour cela, il mit le pape Victor II dans son parti; et le roi avoit sujet de craindre d'être opprimé par ces deux grandes puissances. Mais Rodrigue, fils de don Diégue, dont les faits héroïques ont été l'admiration de tout l'univers, lui conseilla de soutenir l'honneur de sa couronne; et la chose ayant été depuis mise en négociation, il fut arrêté que l'empereur n'avoit aucun droit sur
l'Espagne. L'Orient vit passer bien vîte le 1057.
règne de Théodore, sœur de Zoë, et celui de Michel Stratiotique. Celui d'Isaac Comnène dura un peu plus de deux ans. C'étoit un prince d'un esprit vif et prompt, grand capitaine, mais superbe. Une maladie longue et désespérée le fit retirer dans le monastère de *Studium*, après avoir nommé Constantin Ducas pour son successeur. Pierre Damien vivoit alors. Ses rares vertus et son éminent

savoir firent beaucoup d'honneur à son siècle.
Etienne X le tira de son hermitage, pour le
1058. faire cardinal-évêque d'Ostie. Les Normands
s'agrandissoient de jour en jour en Italie. Ro-
bert Guischard ayant conquis la Calabre, prit
le titre de duc de cette province. Après la mort
d'Etienne X, le saint siége fut envahi à main
armée par un certain Jean, de la famille des
comtes de Toscanelle. Hildebrand, de retour
d'une légation qu'Etienne lui avoit donnée,
1059. remit le calme dans l'Eglise, en faisant élire
canoniquement Gérard, évêque de Florence,
qui prit le nom de Nicolas II. Ce pontife tint
un concile à Rome, où Bérenger fut obligé
de comparoître, et de brûler de sa propre main
le livre de Scot Erigène, dans lequel il avoit
1060. puisé sa mauvaise doctrine. Henri I laissa,
par sa mort, le royaume de France à son fils
Philippe, sous la tutelle de Baudouin, comte
de Flandre. Cette minorité se passa fort heu-
reusement. L'Angleterre souffrit une révolu-
tion considérable. Edouard, le dernier des
rois Anglais, et le dernier de ceux de cette
île que l'Eglise a canonisés, ayant vécu dans
une perpétuelle continence pendant le ma-
riage, institua Guillaume-le-Bâtard duc de
1066. Normandie, son héritier. Celui-ci défit Hé-
ralde, que les peuples avoient choisi pour roi;
et, s'étant mis en possession de ce royaume
à la pointe de l'épée, mérita le surnom de
CONQUÉRANT. Aussitôt après, il changea les
1067. lois de cet état, et y établit les siennes. L'em-
pire de Grèce avoit été beaucoup resserré par
les barbares, sous le règne de Constantin

Ducas. Ce prince étant à l'article de la mort, sa femme Eudoxie lui promit de ne se remarier jamais, et elle en déposa un écrit entre les mains de Jean Xiphilin, patriarche de Constantinople. Sept mois après, elle eut l'adresse de retirer cet écrit, sous prétexte qu'elle vouloit, disoit-elle, épouser un des parens du patriarche, et elle épousa Romain 1068.
Diogène. Ce fut un prince belliqueux, et tel qu'il falloit pour soutenir les ruines de l'empire. Il combattit plusieurs fois heureusement contre les Turcs. Enfin, par la trahison d'Andronic, l'un de ses beaux-fils, il fut défait, et tomba entre les mains de leur sultan. Les histoires grecques assurent que les victorieux usèrent modérément de leur victoire, et qu'ils renvoyèrent Romain, après lui avoir fait beaucoup d'honneurs. Ses sujets au contraire devinrent ses plus cruels ennemis; car ils lui crevèrent les yeux, et élevèrent Michel Para- 1071.
pinace, l'aîné des enfans de Constantin Ducas, sur le trône. L'Espagne fut agitée par des troubles domestiques. Ferdinand avoit partagé ses royaumes entre ses fils. Sanche l'aîné, dépouilla ses deux frères Alphonse et don Garcie, et réunit en sa personne les couronnes de Castille, de Léon et de Galice. Comme il vouloit encore ôter Zamore à sa sœur, il fut tué par un castillan devant cette place. Alphonse fut reconnu roi des trois royaumes, et fut le sixième de ce nom. Les Normands avançoient toujours leurs conquêtes. Roger fut envoyé en Sicile par Robert Guischard, son frère. Il y conquit les villes de Messine et

de Palerme, qui lui ouvrirent le chemin à se rendre maître de toute l'île. Il se mut alors une très-grande querelle entre les papes et les empereurs: ceux-ci prétendant d'avoir droit de faire les papes, ou du moins de les confirmer; et les papes voulant ôter aux empereurs la disposition des bénéfices dans l'étendue des terres de leur obéissance. L'empereur Henri IV ayant trouvé mauvais qu'on eût élu à Rome Alexandre II sans lui demander son consentement, avoit nommé pour pape l'évêque de Parme, qui prit le nom d'Honoré II. Le droit d'Alexandre fut jugé le meilleur.
1072. Ce pape entra depuis dans une ligue que les Bavarois et les Saxons firent contre l'empe-
1073. reur, et cita ce prince à Rome, pour avoir vendu des évêchés. Mais la querelle s'échauffa bien d'une autre manière sous le pontificat suivant: car Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, passa jusqu'à déposer l'empereur; ce qui avoit été jusque-là
1076. sans exemple. L'empereur fut d'abord contraint de plier. Ensuite ayant repris ses premières brisées, on nomma successivement deux empereurs, dont l'un fut tué dans une bataille,
1076. l'autre mourut de maladie. Henri, de son côté, opposa à Grégoire Guibert ou Gibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III; et, ayant mené ce pape à Rome, il étoit en état de forcer Grégoire dans le château Saint-Ange où il s'étoit renfermé, si ce pontife n'eût imploré le secours des Normands, qu'il avoit auparavant excommuniés comme usurpateurs du royaume de Sicile. Ainsi, après

qu'il eût levé son excommunication, Robert Guischard accourut à Rome, mit l'empereur en fuite, et délivra le pape, qui se retira à Salerne où il mourut. De ces sanglantes querelles entre les papes et les empereurs, naquirent deux factions en Italie, l'une des Guelfes qui tenoient pour le pape, l'autre des Gibelins qui étoient partisans de l'empereur. Grégoire acquit à l'Église de Rome la ville de Ferrare, et plusieurs terres qui lui furent données par la comtesse Mathilde, fille d'un aîné de la maison d'Est. Depuis ce temps, les puînés de cette maison ne le possédèrent plus que comme vicaires du saint siége. Dans un concile que ce pontife tint à Rome, Bé- 1076.
renger abjura tout de bon ses erreurs; et s'étant retiré dans le prieuré de Saint-Côme, à deux lieues au-dessous de Tours, il y passa le reste de sa vie dans les exercices d'une pénitence très-rigoureuse. Nicéphore Botaniate, assisté des Turcs, s'empara de la ville de Cons- 1078.
tantinople et de l'empire de Grèce, ayant forcé Michel de se retirer dans un monastère. Au bout de trois ans, Alexis Comnène, général de ses armées, lui fit le même traitement, et 1081.
se mit sur le trône. Robert Guischard, étant entré en Thrace avec une armée de quinze mille Normands, défit cet empereur, qui vint au-devant de lui avec dix-sept mille hommes. Alphonse, roi de Castille, conquit la ville de 1083.
Tolède sur les Maures; et il acquéroit ce qu'ils perdoient tous les jours de leur réputation. Quelque temps après, ce prince épousa une princesse maure nommée Zaïde, fille d'Al-

mucamus Aben-Amet, roi de Séville, qui prit le nom de Marie au baptême. On vit éclore plusieurs ordres religieux. Saint Bruno, chanoine et écolâtre de l'église de Reims, aidé des conseils et des bons offices de Hugues,
1086. évêque de Grenoble, institua celui des Chartreux, dont le silence et la solitude représentent bien l'ancienne manière de vivre des anachorètes. L'ordre de Grammont avoit commencé dix ans auparavant, et avoit eu pour fondateur un gentilhomme d'Auvergne nommé Etienne. La Bohême, qui jusque là avoit été gouvernée par des ducs, fut honorée du titre de royaume par l'empereur Henri IV, qui, dans une diète de l'empire,
1091. donna la qualité de roi à Uladislas. Entre les enfans d'Alphonse à qui ce prince fit part de ses états, Thérèse, une de ses filles naturelles, fut mariée à Henri de Lorraine, comte de Limbourg, et eut en dot toutes les terres que Ferdinand son aïeul avoit conquises dans le Portugal, avec titre de comté héréditaire pour ses successeurs légitimes. De ce mariage naquit un fils qui fut nommé Alphonse Henriquès. Philippe, roi de France, ayant fait dissoudre son mariage avec Berthe, fille de Florent I comte de Hollande, et de Gertrude
1092. de Saxe, sous prétexte de parenté, épousa publiquement Bertrade de Montfort, avec qui non-seulement il avoit de pareils engagemens, mais qui avec cela étoit actuellement femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou. Ives, évêque de Chartres, zélé défenseur de la discipline des canons, poursuivit son excommu-

nication au concile d'Autun, dont néanmoins 1094.
le pape Urbain II suspendit l'effet jusqu'à
l'année suivante, qu'il la fulmina lui-même
dans le concile de Clermont. Ce fut dans ce 1095.
concile que, sur le rapport de Pierre l'Hermite, gentilhomme d'auprès d'Amiens, des cruautés qu'il avoit vu exercer par les infidèles contre les chrétiens qui habitoient la Terre sainte, le pape excita, par une forte harangue, tous les princes chrétiens à s'unir ensemble pour la conquête de ce pays. Son
discours eut tant d'effet, que plus de trois cent 1096.
mille hommes passèrent en Orient, ayant vingt souverains à leur tête; lesquels étant arrivés en Bythinie, élurent pour leur chef Godefroi, duc de Bouillon et de la Basse-Lorraine. Ces expéditions s'appelèrent croisades, parce que ceux qui s'y enrôloient portoient une croix rouge cousue sur l'épaule gauche. Le pape, pour obtenir l'assistance de Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, ordonna que les ecclésiastiques récitassent l'office de Notre-Dame, que les chartreux et les hermites institués par Pierre Damien avoient déjà reçu parmi eux. Ceux des croisés qui prirent leur chemin par l'Italie, remenèrent le pape à Rome d'où il avoit été contraint de s'enfuir, et le rétablirent dans son siége, malgré ses ennemis. Dans ce même temps, il se forma à Vienne en Dauphiné un ordre appelé de saint Antoine. Ce n'étoit d'abord qu'une société de laïques qui se dévouoient au soulagement de ceux qui étoient atteints du feu sacré, et qui venoient implorer le secours de ce saint

à Vienne, où son corps avoit été apporté de Constantinople par Jocelin, comte d'Albon,
1098. du temps de Lothaire, roi de France. Peu après, cette société devint un ordre religieux, sous la règle de saint Augustin. Robert, abbé de Molême, institua l'ordre de Citeaux, qui est devenu très-puissant dans la suite. Un autre Robert, natif du village d'Arbrissel au
1099. diocèse de Rennes, fut l'auteur de celui de Fontevrault, dont les monastères sont doubles d'hommes et de femmes, sous la règle et l'habit de saint Benoît, et dans tous lesquels l'abbesse commande aux religieux. Après plusieurs victoires et des conquêtes très-importantes, les croisés pénétrèrent jusqu'à la sainte
1100. cité. Ils s'en rendirent les maîtres au quinzième de juillet; et de là a pris naissance le ROYAUME DE JÉRUSALEM, dont Godefroi de Bouillon fut le premier roi. Les Maures d'Espagne, partagés comme ils étoient en plusieurs petits états, et ne pouvant presque plus se soutenir contre la puissance des princes chrétiens, s'étoient réunis depuis quelques années sous celle de Joseph, roi de Maroc, souverain des Maures d'Afrique, qui étoit passé en Espagne, et y avoit établi sa domination dans quelques provinces. Hali, son fils et son successeur, y
1100. fit une nouvelle descente, et y remporta une grande victoire sur les troupes d'Alphonse VI, commandées par don Sanche son fils unique, qui y perdit la vie. Philippe, roi de France, ne put jamais se résoudre à quitter sa Bertrade. Il fut tenu un concile à Poitiers, auquel Jean et Bénédict, cardinaux-légats

du pape, présidoient, et où ce roi fut frappé d'anathème, et son royaume mis en interdit. Néanmoins, à force de persévérer dans son opiniâtreté, il obtint au bout de quelque temps une dispense de Rome, et son mariage avec Bertrade fut confirmé.

La querelle des investitures coûta enfin l'empire au malheureux Henri, qui fut dépossédé par son propre fils, et mourut un an 1106.
après dans la ville de Liége. Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, et ensuite Henri son frère, tous deux enfans de Guillaume-le-Conquérant, résistèrent long-temps sur un pareil 1107.
sujet à saint Anselme, archevêque de Cantorbéri; et ce prélat fut chassé de son Eglise. Pour conclusion, Henri fut contraint d'abandonner la disposition des bénéfices, à condition que les évêques lui rendroient hommage. L'empereur Henri V ne se rendit pas sitôt: il trouva moyen de se saisir de la personne du pape Paschal II; et l'ayant enfermé avec 1110.
ses cardinaux dans une forteresse au mont Soracte, il le força de lui accorder les investitures. Mais cette concession fut cassée dans un concile qui fut depuis tenu à Rome. Cela, 1111.
et l'élection de Gélase II, faite sans son aveu, 1118.
l'irrita de telle sorte, qu'il créa un anti-pape, et obligea Gélase de se sauver en France. Louis-le-Gros y régnoit alors, et affermissoit l'autorité royale par le châtiment de plusieurs petits tyrans qui s'efforçoient de la détruire. En Espagne, Alphonse, roi d'Arragon, gendre d'Alphonse VII roi de Castille, se maintenoit dans les royaumes d'Urracca sa femme,

bien qu'il l'eût répudiée à cause de ses adultères, et en même temps il prit la ville de Saragosse sur les Maures. Alexis Comnène, empereur de Grèce, mourut si généralement haï de ses sujets, qu'il ne fut pas même honoré des funérailles d'un empereur, quoique son fils lui eût succédé. Le zèle de la défense de la Terre-Sainte fit naître plusieurs ordres militaires. Le premier fut institué sous le titre de *pauvres chevaliers de la sainte cité.* Ils furent bientôt après appelés *Templiers*, à cause qu'ils eurent leur première demeure auprès du temple de Jérusalem ; et de là vient aussi que les maisons qu'ils eurent en France et ailleurs, furent appelées temples. L'établissement des chevaliers de saint Jean de Jéru-
1119. salem n'est que de l'année suivante. Vers ce même temps, saint Norbert s'étant arrêté dans une solitude, à deux lieues de la ville de Laon,
1120. y fonda l'ordre des prémontrés, qui fut ainsi nommé du lieu où ce saint avoit fixé sa demeure. Néanmoins il n'y finit pas ses jours, ayant depuis été promu à l'archevêché de Magdebourg. La chaire de saint Pierre étoit remplie par un pape autant illustre par sa naissance, que vénérable par sa piété. C'étoit Calliste II, de la maison des comtes de Bourgogne. Le ciel lui avoit réservé la gloire de terminer le schisme d'Allemagne. L'empereur,
1122. excommunié de nouveau au concile de Reims, tenu par ce pape, et se voyant en danger de tout perdre comme son père, renonça aux investitures dans le premier concile général de Latran, qui fut tenu à cet effet par le même

Calliste. Cependant les mouvemens que ce schisme causa dans l'Allemagne et dans l'Italie, donnèrent lieu à plusieurs villes de se révolter contre l'empereur. En Allemagne, une partie des évêques s'étant faits les chefs des rebelles, s'attribuèrent les revenus publics et les droits royaux; et ils se sont depuis maintenus dans la possession de cette espèce de souveraineté, sauf néanmoins l'hommage envers l'empereur. L'Orient étoit sous la domination des Grecs, des Sarrasins et des Turcs. Jean Comnène, empereur de Grèce, vainquit les Scythes et les Hongrois qui avoient passé le Danube, et défit en Asie les Persaméniens. Il crut devoir ses victoires à la protection de la sainte Vierge; et, suivant l'exemple de Zimiscès, il fit porter l'image de la mère de Dieu en triomphe dans les rues de Constantinople. Urracca avoit un fils du premier mariage, nommé Alphonse: cette princesse s'étant rendue odieuse à ses propres sujets, ils couronnèrent son fils, qui, peu de temps après, par le décès de sa mère, devint paisible possesseur de la Castille. Il s'éleva un nouveau trouble dans l'Eglise. Après la mort d'Honoré II, successeur de Calliste, on élut à Rome deux papes en un même jour. Le monde se trouva partagé sur le droit de ces deux concurrens. Les évêques de France assemblés au concile d'Etampes, se soumirent à l'obéissance d'Innocent II, à la persuasion de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, que ses grandes vertus et son puissant génie avoient rendu l'arbitre des plus grandes affaires de son temps. L'empereur Lothaire,

Je ne parle point des Indes.

1130.

successeur de Henri, vouloit bien reconnoître Innocent, pourvu qu'il lui rendît les investitures. Saint Bernard l'obligea de se désister
1165. de cette prétention. Il ramena aussi à l'unité de l'Eglise Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui tenoit le parti d'Anaclet : et ce fut par l'effet de ses remontrances vives et touchantes, que ce prince fit pénitence, et qu'il entreprit
1136. le pélerinage de Saint-Jacques en Galice, pendant lequel il mourut. L'Angleterre et le reste de l'Occident suivit l'exemple de la France et de l'empire. Il n'y eut que Roger,
1138. duc de Sicile, qui persista dans l'obéissance d'Anaclet, parce que cet anti-pape lui avoit donné le titre de roi, à condition de payer tous les ans une redevance de six cents écus au saint siége. Il fit même, après la mort d'Anaclet, élire un autre pape qui prit le nom de Victor IV : mais ce prélat vint presque aussitôt se jeter aux pieds d'Innocent, présenté par saint Bernard. D'ailleurs Innocent tint à Rome le deuxième concile général de
1139. Latran, qui éteignit les restes de ce schisme, en même temps qu'il condamna les pétrobrusiens, et certaines propositions d'Abailard qui n'étoient pas conformes à la doctrine de l'Eglise, touchant la sainte Trinité. Innocent avoit pris les armes contre Roger. Ce prince le vainquit et le fit prisonnier. Néanmoins, comme il usa bien de cet avantage, l'accommodement ne fut pas difficile à faire : le prince reconnut Innocent pour pape, dès que ce pape eut reconnu le prince pour roi. Ce pontife fit une constitution par laquelle il ôta au peuple

romain le droit d'élire le pape, le donnant au seul clergé de Rome; et effectivement on remarque que le peuple n'eut aucune part à l'élection de Célestin II, son successeur. Un autre royaume prit aussi naissance en Europe : Alphonse Henriquès, comte de PORTUGAL, petit-fils d'Alphonse VI, roi de Castille, étant sur le point de donner bataille à cinq rois maures qui s'étoient liguês contre lui; fut salué et proclamé roi par ses troupes. Des cinq étendards de ces rois dont il fut le vainqueur, il composa les armes de PORTUGAL, et mit cinq petits écus dans un écu d'azur. Cette victoire fut d'une telle importance, que les Portugais en célèbrent encore aujourd'hui la mémoire. Louis VII, roi de France, fit une rude guerre à Thibaud, comte 1141.
de Champagne, qui soutenoit le droit de Pierre de la Châtre élu archevêque de Bourges, et qui fit agir le pape Innocent II contre Raoul de Vermandois, lequel avoit répudié Gerbette, parente du comte, pour épouser Alix Pernelle, sœur de la reine Eléonore. Les troupes du roi entrèrent dans la Champagne, y commirent plusieurs hostilités; entre autres elles mirent le feu à l'Eglise de Vitri, où il 1143.
fut brûlé plus de treize cents personnes qui s'y étoient réfugiées. Louis fut si touché des remords de cette cruauté, que saint Bernard eut toutes les peines du monde à lui persuader qu'il pouvoit trouver miséricorde auprès de Dieu : et dès ce moment-là il fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. Cette résolution fut fortifiée par la nouvelle qui vint alors, que les

Sarrasins s'étoient rendus maîtres de la ville d'Edesse. On consulta néanmoins le pape Eugène III, qui donna ordre à saint Bernard de prêcher la croisade. Ce pontife, qui avoit été autrefois disciple de saint Bernard, se nommoit comme lui; et, du rang d'abbé de saint Anastase des Trois Fontaines, il avoit été élevé au souverain pontificat. La croisade fut
1146. résolue au concile de Chartres. On vouloit en donner le commandement à saint Bernard: il le refusa et se contenta d'en donner de bonnes
1147. espérances. Le roi, avant que de partir, reçut en France le pape Eugène, qui avoit été obligé de s'y réfugier à cause des soulévemens qu'avoit excités à Rome Arnaud de Bresse, qui prêchoit que le pape n'avoit rien au temporel, et que c'étoit aux Romains à gouverner eux-mêmes leur ville. Louis laissa la régence du royaume à Raoul, comte de Vermandois, et à Suger, abbé de Saint-Denis; et suivit d'assez près l'empereur Conrad III qui étoit parti le
1148. premier. Cette entreprise échoua entièrement par la perfidie de Manuel, empereur de Grèce, qui empoisonna une partie de l'armée, en mêlant du plâtre et de la chaux dans les farines qu'il lui fournissoit, et qui lui donna des guides qui la trompèrent. Le roi même, comme il revenoit en France monté sur ses vaisseaux, fut attaqué par l'armée navale des Grecs, et auroit été pris sans le secours de l'armée de Roger, roi de Sicile, commandée par son lieutenant, qui mit ces lâches en fuite. Les princes Espagnols furent plus heureux contre les Sarrasins de leurs pays; car les deux Al-

phonses, rois de Castille et de Portugal, conquirent sur eux les villes d'Alméria et de Lisbonne. 1149.

Ce fut peu de temps après que Gratien, moine de Boulogne, publia un recueil des canons, des conciles et des décisions des saints pères, qui fait aujourd'hui la première partie du droit canonique, sous le titre de *Décret*.

L'empereur Conrad étant mort sans enfans mâles, les électeurs déférèrent l'empire à Fréderic son neveu, surnommé Barberousse, duc d'Allemagne ou de Souabe; et c'est depuis ce temps-là, vraisemblablement, que les Germains ont été appelés Allemands. Louis VII, roi de France, mal satisfait de la conduite de sa femme Eléonore, fille de Guillaume IX duc d'Aquitaine, qui étoit d'ailleurs sa parente, fit dissoudre son mariage par une assemblée de prélats tenue à Beaugenci. On croit qu'il eût mieux fait de n'en point venir à cet éclat, pour n'être pas obligé de restituer les provinces de Guienne et de Poitou : car cette princesse les ayant apportées en dot à Henri II, roi d'Angleterre, qui étoit déjà duc de Normandie et comte d'Anjou et du Maine, ce prince devint plus puissant en France que le roi. Fréderic reçut à Rome la couronne impériale des mains du pape Adrien IV. Toutefois il se brouilla bien fort depuis avec lui; mais sans en venir à une rupture ouverte. L'Espagne enfanta un nouvel ordre militaire, dont le sujet fut que les templiers, sur le bruit de l'arrivée des Maures, ayant abandonné la ville de Calatrava qui leur avoit été 1152. 1158.

donnée, et l'ayant remise entre les mains de Sanche III, roi de Castille et de Tolède, qui venoit de succéder à Alphonse VIII son père, deux religieux de l'ordre de Citeaux s'offrirent de se jeter dedans et de la défendre. Sanche, pour exciter d'autant plus leur courage, leur promit de donner cette ville à leur ordre, s'ils pouvoient la conserver. D'autre côté, les Maures avertis du bon état de cette place, tant pour les troupes que pour les munitions qui étoient dedans, n'osèrent avancer et se retirèrent. Cependant plusieurs Castillans ayant pris les armes pour seconder l'ardeur de ces religieux, reçurent de leurs mains une espèce d'habit; et de là a pris naissance l'ordre des chevaliers de Calatrava, qui, sous le règne suivant, a eu des grands-maîtres, et qui est encore aujourd'hui en grande considération en Espagne. D. Sanche ne garda pas long-temps la couronne. Il la laissa par sa mort à Alphonse IX son fils, qui étoit alors en très-bas âge, et qui depuis a été surnommé le Noble.

Dans ce même temps, un certain Valdo, riche bourgeois de Lyon, ayant donné tout son bien aux pauvres, fut auteur de la secte des vaudois, ou *pauvres de Lyon*, qui tenoient des opinions à peu près semblables à celles que les zuingliens et les calvinistes ont prêchées quatre cents ans après. Des restes de manichéens se répandirent aussi dans la province de Languedoc, et furent nommés albigeois, parce qu'ils étoient sous la protection de Roger, comte d'Albi.

Après la mort d'Adrien IV, le cardinal 1159.
Roland, siennois, fut élu pape et prit le nom d'Alexandre III. Le même jour de son exaltation, deux cardinaux, appuyés d'une partie du clergé de Rome, élurent le cardinal Oc- 1161.
tavien, qui se fit nommer Victor IV. La France, ensuite d'un concile tenu à Etampes, adhéra à Alexandre : et tout l'Occident suivit son exemple, à l'exception de l'empereur Fréderic ; lequel, offensé de ce que ce pontife ne lui avoit pas demandé son approbation, approuva l'anti-pape Victor, et fit confirmer son élection au concile de Pise, qu'il assembla de son autorité. Ainsi on vit renaître un nouveau schisme dans l'Allemagne. Car, après la mort de Victor, Fréderic lui substitua deux papes successivement, qui en- 1162.
tretinrent le scandale que cette désunion causoit dans l'Eglise. Alexandre III ayant été obligé de se sauver en France, y fut reçu à Torcy-sur-Loire par les rois de France et d'Angleterre, Louis VII et Henri II. Ils mirent pied à terre à sa rencontre, prirent chacun une rêne de la bride de son cheval, et le conduisirent au logis qui lui avoit été préparé. Henri venoit de soumettre l'Irlande ; et ce pays est toujours demeuré depuis uni avec l'Angleterre. Alexandre tint plusieurs conciles en France contre l'anti-pape Victor, contre Fréderic et leurs adhérens, et donna sa pro- 1165.
tection à saint Thomas, archevêque de Cantorbéri, que l'Anglais avoit chassé de son siège, parce qu'il soutenoit trop ardemment contre lui les priviléges du clergé. Ce prélat

demeura quelque temps dans l'abbaye de Pontigny, au diocèse de Sens, et fut rétabli dans son Eglise à la prière du roi Louis VII. Comme il continuoit d'agir avec la même fermeté, quatre gentilshommes de la cour de Henri, croyant se rendre agréables à leur prince, en-
1170. trèrent une des fêtes de Noël, dans l'Eglise de Cantorbéri où ce saint archevêque faisoit l'office, et le massacrèrent au pied de l'autel. Cependant, les affaires de l'empereur Fréderic ayant changé de face en Italie, le pape avait été rappelé à Rome. De là il envoya ses
1171. légats à Henri II, qui lui imposèrent de grandes pénitences, que ce prince exécuta avec une merveilleuse édification de tout le monde; et le saint archevêque fut canonisé et révéré
1172. comme martyr. Depuis le retour d'Alexandre à Rome, il confirma à Alphonse Henriquès le titre de roi de Portugal, moyennant un tribut annuel de deux marcs d'or. L'ordre des chevaliers de Saint-Jacques, l'un des plus célè-
1175. bres qui soient en Espagne, eut alors son commencement par le zèle de quelques cavaliers Espagnols, qui voulant rendre les chemins sûrs contre les Maures, à ceux qui alloient en pélérinage visiter le tombeau de ce saint Apôtre, mirent leurs biens en commun pour l'exécution de ce dessein. L'empereur Fré-
1176. deric ayant été chassé de l'Italie, et appréhendant une prochaine révolte de l'Allemagne,
1177. se vit réduit à demander pardon au pape, qui lui mit le pied sur la gorge dans la ville de
1178. Venise. L'année suivante, l'anti-pape Calliste vint de même se jeter aux pieds d'Alexandre,

et

et on vit le calme succéder à la tempête. Ce pontife tint à Rome le troisième concile général de Latran, où les vaudois et les albigeois furent condamnés, et où il fut fait des défenses aux laïques qui possédoient des dîmes, de les transférer à d'autres laïques. Dans ce même concile, Alexandre III renferma dans les seuls cardinaux le droit d'élire le pape, et l'ôta au 1180.
reste du clergé de Rome, comme Innocent II l'avoit ôté au peuple romain. Alexis Comnène succéda à son père Manuel. Il fut forcé d'associer à l'empire Andronic, son cousin, qui, après avoir fait tuer tous les Latins, et principalement les Français qui se trouvèrent à Constantinople, fit aussi assassiner Alexis, 1183.
et usurpa seul l'autorité souveraine. Philippe Auguste, fils de Louis VII, régnoit en France. Il signala les commencemens de son règne par la punition des seigneurs qui opprimoient les ecclésiastiques, par des édits très-sévères contre ceux qui blasphémoient le saint nom de Dieu, et par l'expulsion des Juifs, des comédiens et des farceurs. Les pertes que les Sarrasins faisoient de jour en jour en Espagne, obligèrent Aben-Jacob, leur souverain, d'y 1184.
passer avec une armée formidable. Alphonse Henriquès, roi de Portugal, à l'âge de 60 ans, remporta sur ces barbares une victoire signalée, et les mit en fuite. Ce généreux prince ne survécut pas long-temps à cette belle action. Il mourut, à quelque temps de là, plein de gloire et d'années, et laissa sa couronne à Sanche son fils. Andronic, empereur de Grèce, reçut la récompense de ses

crimes. Au bout de deux ans, lorsqu'il son-
1185. geoit à se défaire d'Isaac Ange qui lui donnoit de l'ombrage, ses sujets se révoltèrent contre lui : et d'abord on lui coupa une main et on lui creva un œil ; ensuite on le promena par toute la ville sur un chameau, et à la fin on le mit en pièces. Le peuple en tumulte éleva Isaac Ange sur le trône impérial, et consacra une dignité qu'il venoit de fouler aux pieds. Saladin, roi de Syrie et d'Egypte, ayant rem-
1187. porté plusieurs victoires sur les chrétiens, leur arracha enfin la sainte cité de Jérusalem, dont alors Gui de Lusignan étoit roi. La nouvelle
1188. de cette révolution excita les princes chrétiens de l'Europe à faire des efforts pour reconquérir ce royaume. Dans un parlement que Philippe Auguste tint à Paris, il fut résolu que pour fournir aux frais de cette guerre, on lèveroit la dixième partie des biens de toutes sortes de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, à l'exception des moines de Citeaux et de Fontevrault, des chartreux et des léproseries ; et on nomma cet impôt la *dîme saladine*. Fré-
1190. deric Barberousse fut le premier qui passa en Orient, malgré les efforts qu'Isaac, empereur de Grèce, fit pour l'en empêcher. Après plusieurs exploits, il se noya dans la rivière de Cydne, qui faillit autrefois être fatale à Alexandre-le-Grand. Henri VI son fils lui succéda,
1191. et reçut à Rome la couronne impériale : on ne sauroit dire des mains de Célestin III ; car ce pontife étant assis dans sa chaire sur une espèce de théâtre, prit la couronne entre ses pieds, la posa de cette manière sur la tête de

Henri qui étoit à genoux devant lui et découvert, la renversa avec le pied, pour montrer qu'il avoit le pouvoir de le déposer; après quoi les cardinaux la relevèrent, et la lui remirent sur la tête. Philippe Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, fils et successeur de Henri II, arrivèrent devant la ville d'Acre, autrefois nommée Ptolémaïde. Richard ne s'y rendit que deux mois après Philippe; parce que, en chemin faisant, il conquit le royaume de Chypre sur un prince grec nommé Isaac, et le fit prisonnier avec sa femme. La ville d'Acre se rendit à composition: et ce premier succès auroit eu de très-grandes suites, si les maladies contagieuses qui se mirent dans les armées de ces princes, et leur mésintelligence, ne leur eussent fait perdre le fruit de leurs travaux. On rendit à Saladin toutes ses places, moyennant une trève de trois ans. Pendant que les affaires étoient encore en bon état, Richard acquit de Gui de Lusignan son droit au royaume de Jérusalem, en échange du royaume de Chypre. De tout cela, il ne resta à l'anglais qu'un vain titre; et pour surcroît d'infortune, comme, en revenant, il repassoit par l'Allemagne, il fut arrêté par Léopold, duc d'Autriche, et livré à l'empereur Henri VI, qui le retint prisonnier pendant quatorze mois, et exigea de lui une grosse rançon. Cet empereur avoit épousé Constance, fille de Roger, premier roi de Sicile. Les deux Guillaume, fils et petit-fils de Roger, étant morts, il se mit en possession de ce royaume, et en chassa 1192.

1193. Tancrède, bâtard de Roger, qui s'y étoit maintenu pendant quelque temps. L'Espagne se vit tout-à-coup inondée par une armée de
1195. Maures et d'Ethiopiens, qui y passa d'Afrique sous la conduite d'Aben Joseph, grand miramamolin des Arabes. Alphonse IX, roi de Castille, ayant joint ces infidèles auprès de la ville d'Alarcos qu'ils tenoient assiégée, voulut les combattre sans attendre les rois de Navarre et de Léon qui venoient à son secours. Il perdit la bataille, et le roi maure s'empara de plusieurs villes. Néanmoins ce barbare entendit à une trève : mais il ne retourna en Afrique qu'après s'être jeté sur le Portugal, et y avoir laissé de sanglantes marques de sa fureur. Alexis Ange priva Isaac son frère des yeux et de la liberté, et s'empara de l'empire de Grèce. Henri VI, empereur d'Allemagne, obligea ce prince, par la terreur de ses armes, à lui payer un tribut.
1196. Il mourut bientôt après lui-même à Messine, d'un poison que sa femme lui donna. Il y eut, après sa mort, une grande contestation sur le choix d'un successeur. Les Allemands déférèrent l'empire à Philippe son frère. Le pape
1198. Innocent III ne voulut point le reconnoître, et se déclara pour Othon, fils du duc de Saxe, qui fut même couronné à Aix-la-Chapelle. Philippe Auguste, roi de France, avoit ci-devant répudié Ingerburge sa femme, sœur de Canut, roi de Danemarck, et en avoit épousé une autre. Le Danois ayant sollicité le
1199. pape de lui faire justice, il fut tenu un concile à Dijon, dans lequel Philippe fut excommunié

et le royaume mis en interdit. Ce scandale ne dura pas long-temps; car, au bout de sept mois, comme on tenoit une autre assemblée à Soissons pour revoir cette affaire, le roi, qui eut avis qu'elle ne tournoit point à son avantage, vint lui-même reprendre Ingerburge qui étoit demeurée dans un couvent à Soissons, et l'emmena avec lui. Ce changement causa la mort à Marie-Agnès de Méranie, sa dernière épouse, dont le pape néanmoins légitima les enfans.

Il étoit difficile qu'un roi aussi guerrier et 1200.
aussi magnanime que Philippe, pût voir tranquillement un prince étranger dominer dans les plus belles provinces de son royaume. Aussi avoit-il presque toujours été en guerre avec Richard. La mollesse de Jean-sans-Terre, frère et successeur de Richard, lui donna une belle occasion de recouvrer une bonne partie de ce que les rois de France ses prédécesseurs avoient laissé usurper. Artus, duc de Bretagne, lui en fournit le prétexte. Ce prince devoit naturellement succéder à Richard, étant fils de son frère Geoffroi, qui étoit l'aîné de Jean-sans-Terre; et il avoit commencé de poursuivre son droit par les armes. Jean l'ayant surpris dans son lit, lorsqu'il étoit devant Mirebeau en Poitou, l'envoya prisonnier à Fa- 1201.
laise, et se défit de lui, sans qu'on ait pu savoir ce qu'il est devenu. Constance sa mère de- 1202.
manda justice à Philippe de ce meurtre commis dans ses terres et sur la personne d'un de ses vassaux. Jean fut cité à la cour des pairs; et n'ayant point comparu, il fut déclaré con-

vaincu de parricide et de félonie, et comme tel condamné à perdre toutes les terres qu'il
1203. avoit en France. En exécution de cet arrêt,
1204. Philippe, en moins de trois ans, lui enleva la
1205. Normandie, les comtés d'Anjou, du Maine et de Touraine, et presque tout le Poitou. Dans ce même temps, il arriva une révolution dans l'empire de Grèce; Alexis, fils d'Isaac, après le malheur de son père, s'étoit réfugié auprès de l'empereur Philippe qui avoit épousé sa
1201. sœur. Ce jeune prince, ayant eu avis qu'il y avoit à Venise une armée de croisés prête à passer en la Terre-Sainte, les alla trouver, et les supplia d'employer leurs armes à le rétablir sur le trône, et à chasser le tyran Alexis qui s'en étoit emparé. Les croisés y consentirent, à condition qu'Alexis leur payeroit les frais de cette expédition, et qu'il soumettroit l'Eglise grecque à l'obéissance du pape. Le tyran ne put soutenir l'effort des croisés. Il fut obligé de se sauver avec Théodore Las-
1203. caris son beau-frère. Isaac fut délivré, et Alexis mis sur le trône. L'armée hivernoit aux environs de Constantinople, en attendant l'effet des promesses de ce prince, lorsqu'un troisième Alexis, surnommé Mauzufle, grand-maître de sa garde-robe, profitant des mauvaises dispositions du peuple sur qui on avoit été obligé de faire des levées, se saisit de sa personne, l'étrangla de ses propres mains, et pendant qu'Isaac agonisoit, se fit déclarer empereur. Ensuite il sortit contre les croisés;
1204. mais il fut repoussé, et Constantinople assiégée et prise au bout de soixante jours. Les vain-

queurs donnèrent pouvoir à douze des principaux d'entre eux d'élire un empereur; à condition que s'il étoit français, le patriarche seroit vénitien, et que si l'empereur étoit vénitien, le patriarche seroit français. Par un commun suffrage, l'empire fut déféré à Baudouin, comte de Flandre, et le patriarcat à Thomas Marosini, vénitien. Les croisés n'eurent pas de peine à conquérir tout ce que les Grecs possédoient en Europe. Ils en firent plusieurs souverainetés qu'ils partagèrent entre eux. La Thessalie échut à Boniface, marquis de Montferrat, avec titre de royaume; moyennant quoi il céda l'île de Candie aux Vénitiens. D'autre part, les Grecs conservèrent ce qu'ils avoient en Asie. Théodore Lascaris prit les ornemens impériaux à Nicée en Bithynie, et signala son règne par une grande victoire qu'il remporta depuis sur les Turcs, dont il tua le sultan de sa propre main. De la maison des Comnène, Alexis eut la ville de Trébisonde sur le Pont-Euxin, et de là s'est formé l'EMPIRE DE TRÉBISONDE, qui est toujours demeuré séparé de celui de Constantinople jusqu'à ce que l'un et l'autre aient été envahis par les Turcs, comme nous le remarquerons en son lieu. Cependant plusieurs ordres religieux prirent naissance. Saint Dominique, de la noble maison des Gusmans en Espagne, et chanoine d'Osma, fut l'instituteur de celui 1208.
des *frères prêcheurs* ou jacobins; et saint François, fils d'un marchand de la ville d'Assise en Italie, de celui des *frères mineurs* ou cordeliers. La dévotion du premier envers la sainte

Vierge, lui fit inventer le *rosaire*, qui est comme une couronne ou un chapeau de fleurs pour couronner la mère de Dieu ; d'où est venu aussi le mot chapelet. Dès auparavant, l'ordre des carmes s'étoit formé en Syrie, par le concours de plusieurs pélerins des régions de l'Occident, qui, étant parvenus en ce pays-là, s'y étoient arrêtés en plusieurs hermitages. Aimeric, légat du pape et patriarche d'Antioche, les assembla tous sur le mont Carmel, d'où ils ont tiré leur nom ; et Albert, patriarche de Jérusalem, dressa leur règle. L'or-
1203. dre de la sainte Trinité, de la rédemption des captifs, vulgairement appelé des mathurins, est aussi de ce temps-là. Il prétend ne tirer son origine que de Dieu seul, qui en donna le dessein au bienheureux Jean de Matha, gentilhomme provençal et docteur en théologie à Paris, et à l'hermite Félix, qui s'étoient retirés dans la solitude de Cerfroi, auprès de Meaux. Raimond, comte de Toulouse, s'attira les foudres de Rome, parce qu'il protégeoit ouvertement les albigeois, et avoit fait massacrer Pierre de Châteauneuf, moine de Citeaux, un des légats du pape, et le premier qui exerça l'INQUISITION. Le pape excommunia le comte, délia ses sujets du serment
1208. de fidélité, et donna ses terres au premier occupant. Ce prince fut si effrayé de cette sentence, et de ce qu'en même temps on prêchoit une croisade contre lui, que, pour conjurer cet orage, il se soumit à la plus grande de toutes les ignominies ; car il fut battu de verges à la porte de l'église de Saint-Gilles,

où Pierre de Châteauneuf avoit été enterré, et ensuite traîné sur son tombeau avec une étole au cou, par le légat du pape, en présence de vingt archevêques et d'une multitude infinie de peuple. Les croisés ne laissèrent pas de poursuivre les hérétiques. Ils prirent sur eux la ville de Béziers, où il fut tué plus de 1209.
60,000 personnes. Leurs autres villes ne tinrent pas, et cédèrent à la valeur de Simon, comte de Montfort, qui fut élu chef de cette guerre. Philippe, empereur d'Allemagne, ayant été assassiné, Othon IV se vit paisible possesseur de l'empire, et prit le nom d'empereur. Le pape Innocent III, qui s'étoit jusque-là déclaré son protecteur, et qui cette 1210.
année le couronna à Rome de ses propres mains, l'excommunia bientôt après, parce qu'il entreprenoit sur les terres de l'Eglise et sur celles de Fréderic, roi de Sicile, feudataire du saint siége. L'Espagne se trouva alors dans un très-grand danger. Aben Mahomad, empereur des Maures d'Afrique, y fit passer 1211.
une armée de trois cent mille hommes de pied et de cent vingt mille chevaux. Le pape ayant 1212.
provoqué une croisade contre ces infidèles, ils furent taillés en pièces dans les plaines de Tolosa, et leur empereur eut bien de la peine à se sauver. Ce barbare avoit barricadé avec des chaînes le côté de son camp où il étoit. Sanche, roi de Navarre, força cette barricade, et en mémoire de cette action, il mit des chaînes sur son écu, d'où sont venues les armes de Navarre. La France se vit attaquée on t our par une puissante ligue qui se fit

entre l'empereur Othon, Jean roi d'Angleterre, Ferrand comte de Flandre, fils de Sanche I roi de Portugal, et Renaud comte de Boulogne. Jean commença la guerre en Anjou. Il n'osa attendre l'armée française, et se retira avec précipitation. Les grands coups se donnèrent auprès de Bouvines, qui est un village entre Lille et Tournai. Les confédérés avoient une armée de cent cinquante mille hommes : celle de Philippe Auguste étoit plus foible de la moitié. On en vint aux mains le
1214. 15 de juillet, et le combat dura depuis midi jusqu'au soir. Philippe y courut grand risque de sa personne, ayant été abattu, foulé aux pieds des chevaux, et blessé à la gorge : néanmoins il remporta une pleine victoire. L'empereur fut obligé de s'enfuir. Son grand étendard, qui étoit un dragon avec une aigle impériale au-dessus, et le chariot qui le portoit, furent rompus en morceaux, et cinq comtes, entre lesquels étoient Ferrand et Renaud, avec vingt-deux seigneurs portant bannière, furent faits prisonniers. Ferrand fut mené en triomphe à Paris, chargé de fers, et accomplit ainsi, dans un sens bien différent de celui qu'il avoit imaginé, une prédiction qu'on lui avoit faite. L'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, près de Senlis, que le roi fonda à cette occasion, est un monument éternel de la valeur et de la piété de ce prince. Henri I succéda à son père Alphonse-le-Noble, étant âgé seulement de neuf ans. La régence du royaume de Castille fut donnée à Bérengèle, sa sœur, femme d'Alphonse, roi de Léon.

Les comtes de Lara la lui contestèrent. Cela causa des troubles qui en attirèrent encore d'autres dans le règne suivant; car, Henri étant mort au bout de trois ans, d'une blessure qu'il reçut par la chute d'une tuile, et Bérengèle ayant fait couronner son fils Ferdinand III; le roi de Léon se mit de la partie, et voulut dépouiller son propre fils. Le mauvais succès qu'il eut devant Burgos, et la mort de don Alvar de Lara, rétablirent la paix dans le royaume. La doctrine de l'Eglise touchant le saint Sacrement, ayant besoin d'une grande explication, pour fermer tout-à-fait la bouche aux hérétiques, le pape Innocent III assembla à Rome le quatrième 1215.
concile général de Latran, dans lequel le mot de *transsubstantiation* fut reçu. On y condamna aussi le livre de l'abbé Joachin, contenant des propositions dangereuses et contraires à la foi. Dans ce même concile, on adjugea à Simon de Montfort la propriété des terres de Raimond, comte de Toulouse, qui, ayant pris les armes depuis sa réconciliation, avoit été entièrement dépouillé. Jean, roi d'Angleterre, éprouva un pareil destin. Il s'étoit brouillé avec le pape, par le refus qu'il avoit fait de recevoir pour archevêque de Cantorbéri le cardinal Etienne Langron, qui avoit été élu sans lui demander son consentement; et, parce que le pape avoit menacé son royaume d'interdit, il en avoit chassé tous les ecclésiastiques et tous les moines. Ce prince ayant été excommunié, et se voyant à la veille de perdre son royaume, voulut se

réconcilier avec le pape, et rendit sa couronne tributaire envers le saint siége de mille marcs d'argent par an. Mais ses sujets s'étoient déjà donnés à Louis, fils de Philippe; et l'ayant
1216. appelé en Angleterre, ils le couronnèrent solennellement dans la ville de Londres. Toutefois, le malheureux Jean étant venu à mourir sur ces entrefaites, d'un poison qu'on croit qu'un moine lui donna, les Anglais furent émus de compassion pour ses enfans, et reconnurent Henri son fils aîné : de sorte que Louis fut obligé de revenir en France. C'est dans ces troubles que le parlement d'Angleterre a pris son origine et ses priviléges, quoique la chambre basse n'y ait participé que sur la fin du quinzième siècle. Pour Raimond,
1217. comte de Toulouse, il se rétablit dans sa ville capitale par le seul secours de Jacques, roi d'Arragon, qui étoit neveu de sa femme. Simon de Montfort alla aussitôt assiéger cette
1218. ville. Il y fut tué dans une sortie, et laissa des enfans qui ne se trouvèrent pas assez puissans pour conserver ses conquêtes. Ainsi le Toulousain rentra dans toutes ses places.

On vit en France se former une congrégation appelée Sainte-Catherine du Val des Ecoliers, dans le diocèse de Langres. Elle fut établie sous la règle de saint Augustin, par un certain Guillaume, qui, ayant étudié à Paris et enseigné depuis en Bourgogne, se retira dans cette solitude avec ses écoliers, et fit approuver son institut par l'évêque diocésain. Sept ou huit ans auparavant, on en avoit vu commencer une autre de

la règle de Citeaux, au même diocèse, dans le lieu dit le Val des Choux.

Après la mort d'Othon IV, Fréderic II, 1219.
fils de l'empereur Henri VI, et de Constance, fille de Roger premier roi de Sicile, prit possession de l'empire qui lui avoit été
déféré du vivant de son prédécesseur, et fut 1222.
couronné à Rome par le pape Honoré III. Ce prince épousa Iolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; et c'est de là que le titre de ce royaume est demeuré uni à celui de Sicile. Jean Ducas succéda à Théodore Lascaris son beau-père; et, pendant le cours de son règne, il retira plusieurs places de la domination des Latins. L'ordre de Notre-Dame de la Merci commença alors, et dut son institution à Jacques, roi d'Arragon, à Raimond de Pegnafort, dominicain son confesseur, et à Pierre de Nolasque, gentilhomme, natif du diocèse de Saint-Papoul
en Languedoc. Dans la même année, Philippe 1223.
Auguste laissa par sa mort le royaume de
France à Louis VIII son fils. Ce prince, après 1224.
avoir gagné une bataille en Poitou contre les Anglais, conquit sur eux les villes de Niort, de Saint-Jean-d'Angely, de la Rochelle, et généralement toutes les places qu'ils
possédoient jusqu'à la Garonne. Il se croisa 1226.
contre les albigeois; et, par la prise d'Avignon et de plusieurs villes de Provence, il s'avança jusqu'à quatre lieues près de Toulouse. Comme il revenoit en France sur l'arrière-saison, il fut empoisonné par un des grands du royaume que l'histoire ne nomme

point, et mourut au château de Monpensier en Auvergne. La minorité de saint Louis son fils fut beaucoup traversée par la jalousie des Français, qui avoient de la peine à souffrir que le gouvernement fût entre les mains d'une femme. C'étoit Blanche sa mère, fille d'Alphonse IX roi de Castille, belle et pieuse princesse. Elle sut profiter adroitement de l'inclination que Thibaud, comte de Champagne, avoit pour elle; et, l'ayant détaché de leur parti, elle vint à bout de le dissiper. L'empereur Fréderic II avoit promis au pape à son couronnement, qu'il mèneroit une armée dans la Terre-Sainte. Il y alla en effet, et trahit les intérêts de la religion, s'étant contenté d'une ville démantelée, et de quelque peu de terres. Raimond VII, comte de Toulouse, fit la paix avec le roi saint Louis par le mariage de sa fille Jeanne avec Alphonse, frère du roi, et fut réconcilié à l'Eglise comme son frère, ayant fait amende honorable à Notre-Dame, nu-pieds et en chemise, le jour du vendredi saint. Ensuite
1231. le légat du pape alla établir l'inquisition dans son pays. La France, continuant d'avoir des rois pour vassaux, vit couronner Thibaud, comte de Champagne, à qui le droit héréditaire déféra le royaume de Navarre après le décès de don Sanche son oncle maternel. Les Sarrasins faisoient tous les jours de nouvelles pertes. Jacques, roi d'Arragon, les chassa des îles de Majorque et de Minorque,
1230. et conquit sur eux le royaume de Valence.
1238. De plus, Ferdinand III, roi de Castille et

de Léon, leur prit la ville de Cordoue, et 1239.
reçut d'Hudiel le royaume de Murcie, à con- 1240.
dition de lui en laisser la moitié des revenus sa vie durant. Fréderic remplissoit l'Italie de troubles, et y renouveloit les factions des guelfes et des gibelins. Henri, son fils aîné, se révolta en Allemagne contre lui, fut défait, et mourut peu de temps après dans la Pouille.

Vers ce même temps, le pape Grégoire IX 1231.
publia les décrétales, qui sont une compilation qu'il fit faire des rescrits et des constitutions des papes, principalement depuis Alexandre III jusqu'à lui. Un de ses successeurs a fait faire un pareil recueil, à la fin duquel on a encore ajouté les constitutions de quelques papes postérieurs; et tout cela ensemble, avec le décret de Gratien, est ce qu'on appelle le droit canonique.

L'empire des Latins en Grèce étoit sur le penchant de sa ruine. Baudouin II fut obligé d'engager aux Vénitiens la couronne d'épines de Notre-Seigneur pour une somme d'argent, et vint en France l'offrir au roi saint Louis.
Le roi l'envoya retirer, et fit bâtir à cette 1239.
occasion la sainte chapelle dans son palais, à Paris, où ce précieux gage de notre salut a été conservé depuis ce temps-là, et dans laquelle il fonda des chanoines et des chapelains. Ce prince rangea à son devoir Hugues de Lusignan, comte de la Marche, dont la femme Isabelle, veuve de Jean roi d'Angleterre, ne pouvoit consentir qu'il rendît hommage à Alphonse, nouveau comte de

Poitou, frère du roi. La bataille de Taille-
1242. bourg, que Louis gagna contre les Anglais, abattit Hugues et sa femme à ses pieds. L'empereur Fréderic II se déclaroit ennemi des papes, et commettoit des hostilités sur les terres de l'Eglise. Innocent IV, fuyant sa persécution, se réfugia en France, et y as-
1244. sembla le premier concile général de Lyon,
1245. dans lequel ce prince fut excommunié, et dégradé de l'empire et de toutes ses terres et seigneuries. Après quoi, les Allemands élurent, pour roi des Romains, Henri, landgrave de Hesse et de Thuringe. Dans ce même concile, le pape voulant honorer les cardinaux par quelque marque éclatante de distinction, ordonna que ceux de cet ordre porteroient le chapeau rouge, pour signifier qu'ils devoient être toujours prêts à répandre leur sang pour la défense de la foi. Pendant qu'en Espagne Ferdinand III se rendoit le royaume de Grenade tributaire, et qu'il ajou-
1248. toit celui de Séville à ses conquêtes, le roi St. Louis se disposoit au voyage de la Terre-Sainte.
1249. Il partit, et prit terre à Damiette, malgré la résistance des Sarrasins qui étoient sur le bord de la mer pour l'empêcher. La prise de cette ville, ni le gain de deux combats, ne
1250. purent le mettre en sureté. Il fut enveloppé à la fin, fait prisonnier avec ses deux frères Alphonse et Charles, et ne fut délivré que moyennant une rançon de quatre cent mille livres.

Ce fut alors que les Tartares, ci-devant sujets des rois des Indes, chassèrent les Turcs

de la Perse, et s'emparèrent de ce grand royaume.

Le malheureux Fréderic combattoit contre sa destinée. Les électeurs, après la mort d'Henri, lui avoient substitué Guillaume, comte de Hollande. Ce prince donna la ville de Turin à Thomas, comte de Savoie, en faveur de son mariage avec une nièce du pape Innocent IV. Fréderic fut emporté par une mort violente; soit qu'il ait été empoisonné par Mainfroi, son fils naturel; ou que, comme d'autres disent, ce bâtard l'ait fait étouffer entre deux matelas. L'université de Paris se rendoit tous les jours plus recommandable. Robert, docteur en théologie, natif du village de Sorbon, près de Rethel, très-chéri du roi saint Louis, bâtit à Paris le 1253.
collége des *pauvres maîtres de Sorbonne*, qui depuis long-temps est dans une haute réputation. Dans la même année la reine Blanche, mère de ce saint roi, passa à une meilleure vie, et fut portée avec grande pompe sur les épaules des principaux seigneurs de la cour, assise dans une chaise d'or, le visage découvert, et revêtue des ornemens royaux par-dessus l'habit de religieuse de l'ordre de Citeaux, qu'elle avoit pris quelque temps avant sa mort au monastère de Maubuisson, du même ordre, que son fils lui avoit fondé. Alphonse X succéda à son père Ferdinand, et ne crut pas qu'il fût indigne d'un prince de cultiver l'astronomie, dans laquelle il se rendit très-célèbre. Les crimes servirent de degrés 1254.
à Mainfroi pour monter au trône de Sicile.

Il empoisonna Conrad, fils de Fréderic, qui, ne le croyant point auteur de sa mort, lui donna la tutelle de Conradin son fils. L'empire d'Allemagne étant devenu vacant par le
1255. trépas de Guillaume, comte de Hollande, qui périt dans une embuscade que lui dres-
1256. sèrent les Frisons, fut déféré par une partie des électeurs à Richard, duc de Cornouaille, frère de Henri III roi d'Angleterre; et, par une autre, à Alphonse X, roi de Castille. Ce dernier ne daigna pas se transporter en Allemagne, et ne s'y fit reconnoître que par son argent. Pour Richard, il se rendit en diligence à Francfort, et prit possession de sa dignité. Peu après, ayant épuisé ses finances par des libéralités excessives, il tomba dans le mépris de ceux mêmes qui l'avoient élevé, et fut contraint, au bout de deux ans, de retourner en Angleterre. Les augustins commencèrent à avoir un nom dans le monde. Cet ordre fut composé d'un assemblage de plusieurs sortes de congrégations d'hermites de l'Occident, qui avoient différens habits et différentes règles. Le pape Alexandre IV, par sa constitution du mois de mai, les réunit toutes en une sous la règle de saint Augustin,
1257. et leur donna l'habit noir. L'année suivante, ce même pape confirma l'institution faite par le prieur et les religieux du monastère de Sainte-Marie des arènes de Marseille, des serfs de Sainte-Marie, mère de Christ, vulgairement appelés les Blancs-manteaux. Après le dècès de Théodose Lascaris qui avoit succédé à Jean Ducas, Michel Paléologue, des-

cendu par sa mère d'Alexis Comnène, gouverna l'empire des Grecs en qualité de tuteur de Jean, fils du défunt, qui étoit en bas âge. Au bout de quatre ans, ayant fait crever les yeux à son pupille, il se fit déclarer empereur. Par un avis qui lui fut donné, il surprit la ville de Constantinople, et mit fin à 1261.
l'empire des Latins. Mainfroi s'étoit rendu odieux par ses crimes. Il avoit sur-tout excité l'indignation du pape, à cause de son usurpation et des entreprises qu'il faisoit sur les terres de l'Eglise. Pour se donner de l'appui, il maria sa fille Constance à Pierre, fils aîné 1262.
de Jacques roi d'Arragon, qui ne dédaigna point ce parti, parce qu'il lui donnoit une espérance au royaume de Sicile. D'autre côté, le pape Urbain IV conféra ce royaume à 1264.
Charles, comte d'Anjou, frère du roi saint Louis. Urbain a laissé à l'Eglise un monument de lui, que tous les siècles révèreront. C'est l'institution de la fête du saint Sacre- 1263.
ment, à l'occasion d'un miracle qui arriva dans un village auprès d'Orviette; une hostie ayant jeté du sang pour confondre l'incrédulité du prêtre qui célébroit la messe. Saint Thomas d'Aquin, qui étoit pour lors professeur en théologie à Orviette, composa l'office de cette fête. Clément IV, successeur d'Urbain, confirma le don fait à Charles, 1265.
du royaume de Sicile. Ce prince fut reçu à Rome avec de très-grands honneurs; et, ayant défait Mainfroi dans une bataille où 1266.
cet usurpateur perdit la vie, il se mit en possession de ce royaume. Conradin, petit-

1268. fils de Fréderic, assembla une puissante armée pour revendiquer l'héritage de ses pères. Il fut défait auprès du lac Célano, et arrêté par les chemins comme il se sauvoit par la fuite.

1269. L'année suivante, Charles lui fit couper la tête publiquement dans la ville de Naples, et éteignit en lui les restes de l'illustre maison de Souabe. Ce jeune prince, étant sur l'échafaud, après avoir déploré son malheur, jeta son gant dans la place, pour marque de l'investiture de ses royaumes, à celui de ses parens qui voudroit poursuivre sa querelle. Un cavalier l'ayant relevé, le porta à Pierre, infant d'Arragon. Le roi saint Louis étoit sans doute l'héritier légitime du royaume de Castille, étant fils de Blanche fille aînée d'Alphonse IX; au lieu qu'Alphonse X n'étoit issu que de Bérengel la cadette. Pour accommoder ce différend, il maria sa fille Blanche avec Ferdinand, fils aîné d'Alphonse, à condition que si Ferdinand mouroit avant son père, les enfans qui seroient nés de ce mariage succéderoient à la couronne à l'exclusion de leurs oncles; et, moyennant cela, il renonça aux droits qu'il avoit sur la Castille. Ce saint roi, touché des maux que souffroient les chrétiens du Levant, et voulant s'assurer de l'Egypte, pour être en état de les protéger, crut qu'il devoit commencer par la conquête du royaume de Tunis. Il se mit en chemin, ayant laissé la régence de son royaume à Mathieu abbé de Saint-Denis, et à Simon comte de Nesle, et arriva devant cette ville. Après cinq semaines de siége, les chaleurs

excessives du pays, la disette d'eau, l'air de la mer, et plusieurs autres incommodités, causèrent des fièvres pestilentes et des dyssenteries dans son armée, dont il fut lui- 1270.
même emporté. Philippe-le-Hardi, son fils, lui succéda, et bientôt après le décès de Jeanne, veuve d'Alphonse son oncle, qui étoit mort 1271.
douze jours avant elle sans enfans, il se vit maître du comté de Toulouse, suivant le traité qui avoit été fait avec le comte Raimond. Rodolphe, comte d'Hapsbourg, fut 1273.
élu empereur d'Allemagne. C'est lui qui a posé les fondemens de la grandeur de la maison d'Autriche, dont il est le chef. Plusieurs sujets importans, mais principalement l'espérance de réunir l'Eglise grecque et la latine, donnèrent lieu au pape Grégoire X de convoquer le deuxième concile général de Lyon. Michel Paléologue, empereur de Grèce, y envoya ses ambassadeurs avec des lettres de sa part, par lesquelles il renonçoit à son schisme et protestoit de suivre la foi de l'Eglise romaine. Ce n'étoit qu'une feinte pour s'ôter de dessus les bras Baudouin qui lui contestoit l'empire, et Charles, roi de Sicile, qui le menaçoit continuellement. On fit dans ce concile des règlemens pour l'élection des papes, et on y excita les princes chrétiens au recouvrement de la Terre-Sainte. L'Eglise perdit alors deux de ses docteurs les plus célèbres, saint Thomas d'Aquin, comme il alloit au concile, et saint Bonaventure que le pape avoit fait cardinal, pendant que le concile duroit encore. Après la mort de Jacques, roi

d'Arragon, les îles de Majorque et de Mi-
1276. norque furent données, suivant son testa-
ment, à Jacques son fils puîné, avec titre de
royaume. L'empereur Rodolphe gagna une
1278. bataille mémorable contre Ottocar, roi de
Bohême, qui fut tué sur le champ de bataille.
Le fruit de cette victoire fut le duché d'Au-
triche, que ce prince donna à son fils Albert,
et qui est toujours depuis demeuré à sa pos-
térité. L'Europe se vit incontinent tout en feu
par le ressentiment d'un simple particulier.
Jean, seigneur de l'île de Procida, ayant été
dépouillé de ses biens par Charles, roi de Si-
cile, entreprit de le dépouiller lui-même, et
de mettre le roi d'Arragon en possession de
son royaume. Il trouva dans tous les princes
de l'Europe des dispositions très-favorables
à son dessein : car les deux empereurs de
Grèce et d'Allemagne ne redoutoient que
trop l'agrandissement de Charles, et sa puis-
sance donnoit de l'ombrage au pape même.
De plus, ce pontife (c'étoit Nicolas III, de
la maison des Ursins), avoit un extrême dépit
de ce que Charles lui avoit refusé avec mé-
1282. pris une de ses filles pour un de ses neveux.
Ainsi, après bien des allées et des venues que
Jean fit, déguisé en moine, tel fut l'effet de
sa conspiration, que le 20 mars, jour de
Pâques, au premier coup de vêpres, tous les
Français, à l'exception d'un seul, furent mis
à mort par toute l'île de Sicile. Ce fut avec
tant de fureur, que les pères éventroient leurs
filles qui étoient grosses des Français, et
écrasoient leurs enfans contre les rochers.

Nicolas III étoit mort avant cette sanglante tragédie, et le saint siége étoit rempli par un pape tout français. Mais le branle étoit donné, et cette grande affaire avoit été amenée de trop loin pour ne pas arriver à sa fin. Charles étoit dans la Toscane, quand il en apprit la nouvelle. Il vint aussitôt mettre le siége devant Messine. Les Siciliens furent rassurés par la présence de Pierre, roi d'Arragon, qui aborda à Palerme, et Messine fut délivrée. D'ailleurs Charles se laissa amuser par la proposition que le roi d'Arragon lui fit d'un duel qui n'eut point d'exécution. Michel Paléologue 1283.
mourut; et, parce qu'il étoit entré en quelque liaisons avec les Latins, Andronic, son fils et son successeur, lui dénia les honneurs de la sépulture, le fit enterrer avec aussi peu de pompe que s'il eût été le dernier homme de l'empire. Cependant le pape Martin IV fulmina contre l'Arragonais. Il donna son royaume à Charles, second fils de Philippe-le-Hardi, et envoya en France le cardinal Jean Cholet son légat, pour en investir ce prince. Tout cela ne put retarder les progrès du roi d'Arragon, à qui la fortune donna une nouvelle matière de triomphe. Car son amiral Roger de Lauria, ayant mis le siége devant Naples pendant l'absence du roi de Sicile, trouva moyen d'attirer Charles-le-Boiteux son fils, à un combat naval dans lequel il le fit prisonnier et l'emmena à Palerme. Le roi Philippe-le-Hardi mit une nouvelle couronne dans sa maison, par le mariage de Philippe-le-Bel, son fils aîné, avec Jeanne, héritière

de Navarre. La Castille étoit en trouble depuis quelque temps, à cause des entreprises de Sanche, fils d'Alphonse X, qui déposséda presque entièrement son père de son vivant. Cette année, il lui succéda au préjudice des enfans de Ferdinand son frère aîné, qui étoit mort du vivant du père, et contre les termes exprès du contrat de mariage de
1285. Blanche, fille de saint Louis, avec ce prince. L'année suivante fut fatale à trois rois; à Charles, roi de Sicile; à Pierre, roi d'Arragon, son ennemi; et à Philippe-le-Hardi, roi de France. Pierre mourut à Valence d'une blessure qu'il reçut en voulant secourir Gironne, et laissa trois fils, dont l'aîné, Alphonse, lui succéda au royaume d'Arragon, et Jacques, le second, s'empara de celui de Sicile. Pour Philippe, après avoir pénétré assez avant dans la Catalogne, il fut obligé de revenir à cause des maladies qui se mirent dans son armée; et, ayant vu la perte subite de ses conquêtes, il mourut en partie de chagrin à Perpignan. L'empereur Rodolphe
1286. vendit la souveraineté à plusieurs villes d'Italie, et dégrada ainsi l'empire qui lui avoit
1288. été confié. Charles-le-Boiteux fut délivré sur des conditions qui ne furent point exécutées; et cette fameuse querelle tint les esprits suspendus encore quelque temps. Les chrétiens achevèrent de tout perdre en Orient. Alsir, soudan d'Egypte, leur arracha les villes de Tripoli, de Sidon, de Tyr, et quelques autres forteresses: et, comme s'ils avoient voulu contribuer eux-mêmes à leur ruine, l'infraction

tion qu'ils firent d'une trève leur coûta encore la ville de Ptolémaïde, qui étoit la seule qui leur étoit restée. De sorte que les guerres saintes cessèrent; et il ne passa plus en ce pays-là que des pélerins.

En cette année, la maison de la sainte Vierge 1291.
à Nazareth, où elle conçut le Fils de Dieu, fut, dit-on, transportée par les anges sur une petite montagne dans la Dalmatie, à l'autre bord de la mer Adriatique. Trois ans après elle fut 1294.
apportée au bord de deçà dans un bois qui appartenoit à une veuve appelée Lorette. Il s'y est depuis bâti une petite ville et une magnifique église, qui conservent encore le nom de cette veuve.

Quoique la renonciation que saint Louis avoit faite au royaume de Castille, pût être révoquée par l'inexécution du contrat de mariage de Blanche de France; néanmoins Philippe-le-Bel, fils et successeur de Philippe-le-Hardi, renonça d'abondance à cette couronne 1290.
par un traité qu'il fit avec don Sanche. Après la mort de Rodolphe, Adolphe, comte de 1291.
Nassau, fut élu empereur. Les historiens parlent diversement des qualités de ce prince. Le saint siége ayant été vacant pendant plus de deux ans après la mort de Nicolas IV, les cardinaux, ennuyés de ne pouvoir s'accorder, nommèrent pour pape un bon hermite 1294.
appelé Pierre de Moron, qui ne s'attendoit guère à un tel honneur, et qui fit tout son possible pour ne le point accepter. Enfin, ayant été contraint de céder aux instances qu'on lui fit, il prit le nom de Célestin, et le

donna aux religieux dont il fut l'instituteur. Ce saint homme se trouvant peu propre au gouvernement des affaires temporelles, le cardinal Bénédict Cajétan sut profiter de son dégoût; et, au bout de six mois, lui ayant persuadé qu'il pouvoit se déposer lui-même, il se fit élire en sa place, sous le nom de Boniface VIII. Il fit plus: car, pour empêcher que Célestin ne se ravisât, il le fit enfermer dans une étroite prison, et l'y retint le reste de ses jours. Le nouveau pape, à son avénement, frappé du désir de procurer la paix entre les princes chrétiens, pour les unir au recouvrement de la Terre-Sainte, fit consentir Jacques, roi de Sicile, devenu roi d'Arragon par la mort d'Alphonse son frère, à restituer cette île à Charles-le-Boiteux. D'autre part, Fréderic son puîné, à qui Alphonse avoit légué ce royaume, s'en fit nommer roi par les Siciliens. Depuis ce temps, l'île de Sicile est demeurée à la maison d'Arragon: le royaume de NAPLES resta sous l'obéissance de Charles. Les titres commencèrent à illustrer l'Italie.
1296. Matthieu Visconti fut créé duc de MILAN, et prit de l'empereur Adolphe l'investiture de ce duché. Ferdinand IV succéda à don Sanche, roi de Castille, son père. L'ambition de don Juan son oncle, et les prétentions légitimes d'Alphonse de la Cerde son cousin, fils du frère aîné de Sanche, excitèrent des mouvemens pendant la minorité de Ferdinand. Il s'affermit sur le trône par la double alliance qu'il fit avec Denys, roi de Portugal, dont il épousa la fille, et dont le fils épousa sa sœur.

Le pape Boniface s'étoit persuadé qu'il avoit droit de commander aux rois, et que toutes les puissances du monde devoient être soumises à la sienne. Cette opinion n'étoit point 1296.
reçue en France; et il trouva dans le roi Philippe-le-Bel, un prince tout-à-fait déterminé à soutenir le contraire. L'érection de l'abbaye de Saint-Antonin de Pamiers en évêché, et plus encore la nomination faite par le pape de Bernard Saissery pour remplir ce siége offensa le roi, qui ne permit pas à cet évêque d'en prendre possession pendant plus de deux ans. Toutefois le pape parut vouloir regagner ses bonnes grâces, en canonisant saint Louis son
aïeul. Pendant ce temps-là, Philippe et 1297.
Edouard I, roi d'Angleterre, se faisoient la guerre. Leur rupture arriva par une querelle que deux mariniers, sujets des deux rois, se firent sur les côtes de la Guienne. L'Anglais mit dans son parti Gui de Dampierre, comte de Flandre. Ce prince fut d'abord abattu par la perte de la bataille de Furnes, et par la prise de plusieurs de ses villes; et, ayant été assiégé dans Gand avec toute sa famille, il se rendit à la discrétion du roi, qui le fit mettre, lui et ses enfans, en diverses prisons. L'empereur Adolphe, devenu odieux aux princes d'Allemagne, fut déposé; et Albert d'Autri-
che, fils de Rodolphe, fut élu en sa place. La 1298.
bataille de Spire, où Adolphe perdit la vie,
confirma l'élection d'Albert. Ce fut alors 1300.
pour la première fois, que l'usage de visiter tous les cent ans le tombeau des saints apôtres à Rome, fut consacré par un acte

authentique. Le pape Boniface VIII, ayant été instruit de cette coutume, fit une bulle pour la perpétuer dans les siècles à venir, et accorda une indulgence générale à tous les fidèles qui satisferoient à ce devoir. Mais, dans un temps de paix et de réconciliation, un nouvel incident ralluma, plus que jamais, la querelle entre le pape et le roi. Bernard Saissery, que le pape avoit chargé d'exhorter le roi à porter les armes en la Terre-Sainte, le fit en des termes si hauts et si impérieux, que le roi le fit arrêter prisonnier. Depuis ce temps-là, les choses furent portées à des extrémités qu'on auroit de la peine à s'imaginer, si elles n'étoient attestées par l'histoire et confirmées par les monumens publics qui en sont demeurés. Les Turcs faisoient des progrès dans l'Orient. Ils divisèrent leurs conquêtes en sept principautés. La province de Bithynie échut à OTTOMAN, qui bientôt après se rendit maître de toutes les autres, et donna son nom à leur empire.

Comme le point le plus important de la querelle entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel, étoit la prétention de ce pontife d'être le supérieur des rois, même au temporel; pour se fortifier contre cette entre-
1301. prise, le roi fit assembler, dans l'église de Notre-Dame de Paris, les états de son royaume, qui déclarèrent qu'ils ne reconnoissoient point d'autre supérieur au temporel que lui. On ajouta à cela, de la part du roi, un appel au futur concile de toutes les procédures que Boniface pourroit faire. Le pape, de son

côté, envoya en France le cardinal le Moine, pour sonder les dispositions du clergé à son égard. Il n'en trouva point de favorables. Enfin, après que les Français se furent bien mis dans la tête que Boniface n'étoit pas un pape légitime, Guillaume de Nogaret alla en Italie, 1303.
se joignit avec Sciarra Colone; et, étant escorté de deux cents chevaux, entra dans la ville d'Agnania où ce pontife s'étoit retiré, et se saisit de sa personne. Quatre jours après, le pape fut délivré par le peuple de cette ville, qui chassa les Français; mais il conçut un si grand déplaisir de l'outrage qu'on lui avoit fait, qu'aussitôt qu'il fut retourné à Rome il y mourut d'une fièvre chaude. Cependant Philippe perdit toutes ses conquêtes de Flandre. 1302.
La bataille de Courtrai, que les Flamands gagnèrent contre Robert d'Artois, leur haussa furieusement le courage; et peu s'en fallut que le roi lui-même, qui y alla deux ans après avec une nouvelle armée, ne fût accablé, ayant été surpris par un effort subit et impétueux des ennemis. Néanmoins il remporta une 1304.
pleine victoire auprès de Mons en Puelle, où il fut tué plus de vingt-cinq mille Flamands. En mémoire de cet heureux événement, qu'il crut devoir à l'assistance de la mère de Dieu, il fit mettre dans l'église de Paris, devant la chapelle de la Vierge, sa statue équestre qui y est encore aujourd'hui. Il assiégea Lille: là, il fit la paix avec ces peuples, et remit leur comte en possession de son comté, à l'exception de quelques villes qu'il retint jusqu'à ce qu'on lui eût payé une somme de cent mille

livres; et, depuis encore, il se réserva le pouvoir de bannir du pays trois cents des plus factieux. Les justes prétentions d'Alphonse de la Cerde, petit-fils d'Alphonse X, roi de Castille, donnoient de l'inquiétude à Ferdinand IV, qui ne pouvoit s'empêcher de voir que le droit de ce prince étoit meilleur que le sien. C'est pourquoi il l'engagea à se soumettre à l'arbitrage des rois d'Arragon et de Portugal, qui lui adjugèrent trente-deux villes, dont est composé le duché de Médina Céli, qui est encore aujourd'hui possédé par ses descendans. Benoît XI et Clément V, successeurs de Boniface, expliquèrent ou révoquèrent ses constitutions, et donnèrent à Philippe-le-Bel toute la satisfaction qu'il pouvoit désirer. Ce prince ayant du ressentiment contre les templiers qui avoient excité une sédition contre lui, et qui d'ailleurs étoient accusés par-tout de plusieurs crimes énormes, obtint le consentement du pape Clément V pour leur entière destruc-
1307. tion. On les arrêta dans tous les états de la
1313. chrétienté : il en fut brûlé à Paris cinquante-sept tout vifs et à petit feu, sans compter Jacques de Molai leur grand-maître, qui fut
1308. aussi brûlé vif quelque temps après. Les Juifs n'étoient guère moins odieux. On se contenta en France de les bannir et de confisquer leurs biens. Le pape Clément V, par une nouveauté qui causa de très-funestes effets, fixa le saint siége à Avignon, où il subsista pendant plus de soixante-dix ans. L'empereur Albert fut assassiné, et Henri, comte de Luxembourg, fut élu en sa place. Charles-le-Boiteux, roi de

Naples, autant illustre dans la paix que malheureux dans la guerre, mourut dans cette même année. Il y eut contestation pour sa succession entre Carobert, roi de Hongrie, fils de Charles Martel son fils aîné prédécédé, et Robert son troisième fils (car Louis, le second, avoit pris l'habit de saint François et étoit évêque de Toulouse). Clément V décida pour Robert, et l'investit du royaume de Naples. L'île de Rhodes avoit été conquise sur les Grecs par les Sarrasins, et sur les Sarrasins par les Turcs. Les chevaliers de saint Jean de Jérusalem en chassèrent ces derniers, et 1310.
s'y établirent. Les Turcs firent d'inutiles efforts pour la reprendre. Elle fut si généreusement défendue par le secours d'Amédée V, comte de Savoie, qu'ils furent obligés de se retirer. Ces chevaliers s'enrichirent des dépouilles des templiers, dont l'ordre fut supprimé au concile général de Vienne. Néanmoins les biens que ceux-ci avoient en Portugal, furent depuis adjugés aux chevaliers de l'ordre de Christ, que le roi Denys institua six ans après. On condamna au concile de Vienne les erreurs des béguards ou béguins, qui étoient des espèces de contemplatifs, qui portoient l'habit de moine, sans être astreints par aucuns vœux, et qui tenoient pour maxime, que dans l'état de perfection, on n'étoit assujetti à aucune loi. L'alliance helvétique commençoit à se former, et opposoit déjà l'union de trois cantons aux oppressions des lieutenans de la maison d'Autriche qui possédoit le duché de Souabe. L'empereur Henri VII

1311 et 1312.

fit la guerre en Italie contre les guelfes. Il y
1313. périt, ayant été empoisonné avec une hostie
1314. par un dominicain. Philippe-le-Bel mourut l'année suivante. Ses trois fils régnèrent successivement; et, à l'exception du premier, dont le fils posthume mourut au bout de huit jours, ils ne laissèrent point d'enfans mâles. Louis Hutin ayant laissé une fille, on jugea alors pour la première fois, avec délibération, que les filles étoient incapables de succéder à la couronne de France. Le règne du fils de Philippe-le-Bel fut fatal à quelques financiers, principalement à Enguerrand de Marigni, et à Gérard de la Guette, dont le premier fut pendu, l'autre mourut à la question. Un autre financier nommé Pierre Remi, sieur de Montigni, fut aussi pendu sous le règne suivant. Après un intervalle de plus de deux années, depuis la mort de Clément V, les cardinaux n'ayant pu s'accorder sur le choix de son
1316. successeur, convinrent de reconnoître pour pape celui que Jacques d'Ossa, cardinal, évêque de Porto, nommeroit. Ce prélat se nomma lui-même, et se fit appeler Jean XXII. C'étoit un homme d'une basse naissance, mais d'un grand courage, et d'un esprit élevé. Il multiplia les évêchés et les revenus de la cour de Rome. Alphonse XI avoit succédé depuis peu à Ferdinand IV, roi de Castille, son père. Comme il étoit en très-bas âge, il y eut des contestations pour la régence du royaume entre don Pèdre son oncle, et don Juan son grand-oncle. Néanmoins ces deux princes s'accommodèrent, et partagèrent entre eux l'autorité. Ils

n'en jouirent pas long-temps; car étant entrés 1319.
avec une armée dans les terres du roi de Grenade, et revenant chargés de butin, ils furent attaqués par les Maures, et périrent tous deux en cette occasion. Les troubles recommencèrent dans l'empire et dans l'Italie. Louis de Bavière et Fréderic d'Autriche se disputoient le titre d'empereur qui leur avoit été donné à chacun par une partie des électeurs. Celui-ci
fut vaincu et fait prisonnier par son rival. Le 1323.
pape Jean XXII, irrité de ce que Louis portoit ce titre sans sa permission, l'excommunia.
Louis ne laissa pas d'aller à Rome prendre 1323.
les ornemens impériaux; et, quelque temps après, il plaça dans la chaire pontificale Michel de Corbière, de l'ordre de saint François, qui prit le nom de Nicolas V. De là de sanglantes guerres, et de soudaines révolutions. Plusieurs seigneurs d'Italie se rendirent maîtres des villes dont ils n'étoient que gouverneurs. Benoît XII déclara ensuite leur domination légitime, pour s'en faire un appui contre cet empereur. Ainsi les Scaliger régnèrent à Véronne, et dans quelques villes voisines; les princes de la maison d'Est à Ferrare, et les Gonzagues à Mantoue. L'Angle- 1325.
terre n'étoit guère plus paisible. Les Spencer, père et fils, abusant de leur autorité, firent trancher la tête à vingt-deux barons, et obligèrent la reine Isabelle, femme d'Edouard II, de se réfugier en France auprès de Charles-le-Bel son frère. Le roi ayant remarqué quelque familiarité entre sa sœur et un certain Roger de Mortemer, gentilhomme normand, qui

s'étoit depuis peu sauvé de la tour de Londres, la chassa de son royaume. Cette princesse trouva de la protection dans la cour de Guillaume, comte de Hainaut; et ayant as-
1326. semblé des forces qui augmentèrent tous les jours, elle retourna en Angleterre, fit exécuter les Spencer, et condamner son mari à une prison perpétuelle. Au bout de quelque temps, elle fit mourir ce malheureux roi d'une manière si barbare, qu'Edouard III, son fils, vengea cette mort sur elle-même. Philippe de
1328. Valois parvint à la couronne de France par le défaut de postérité masculine de Philippe-le-Bel, nonobstant les prétentions d'Edouard, qui étoit issu d'une fille de ce roi. La Navarre et les comtés de Brie et de Champagne étoient le patrimoine de Jeanne, fille de Louis Hutin, mariée à Philippe, comte d'Evreux, prince du sang; néanmoins les deux derniers rois les avoient retenus. Philippe leur vendit la Navarre, et leur donna des terres en récompense des comtés de Brie et de Champagne, qu'il réunit à la couronne. Ce prince ayant embrassé la défense de Louis, comte de Flandre, contre qui ses peuples s'étoient révoltés, gagna contre eux la bataille de Cassel, et les
1329. rangea à leur devoir. Autant il fit voir de valeur en cette occasion, autant montra-t-il de piété à conserver au clergé sa juridiction que les juges royaux vouloient lui ôter par la bouche de Pierre de Cugnières, avocat général au parlement de Paris. L'empire de Grèce étoit en proie aux fureurs du jeune Andronic. Ce prince ambitieux, s'ennuyant de

la trop longue vie de son aïeul, qui l'avoit désigné son successeur, se révolta plusieurs fois contre lui, et enfin il le contraignit d'abdiquer.
Le pape Jean XXII voulut remettre en crédit une vieille opinion touchant l'état des ames après la mort, jusqu'au jour du jugement universel. Il trouva une forte contradiction de la part de la faculté de théologie de Paris. Ce pontife mourut peu de temps après, et eut pour successeur Benoît XII, qui condamna cette opinion, et qui gouverna l'Eglise avec beaucoup de modération et de désintéressement. On remarque qu'il ne voulut jamais agrandir ses parens, et qu'il avoit ordinairement à la bouche ces paroles du prophète royal : *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero.* Bien qu'Edouard III, roi d'Angleterre, eût acquiescé, par plusieurs actes, au jugement des seigneurs français qui avoient déféré la couronne de France à Philippe de Valois, et qu'il eût personnellement rendu hommage à ce prince du duché de Guienne; néanmoins, excité par les instances continuelles de Robert, qui prétendoit qu'on ne lui avoit pas rendu justice en France sur le comté d'Artois qu'on avoit adjugé à son préjudice à Mahaud, sœur du dernier comte son aïeul paternel, il entreprit de conquérir cette couronne à la pointe de l'épée. D'abord il débaucha les Flamands par l'entremise de Jacques Artevelle, brasseur de bière, qui étoit tout-puissant en ce pays-là; et, après que ces peuples l'eurent reconnu pour roi de France, il en prit la qualité, et mit des fleurs

1332.
1333.
1334.
1339.

de lis dans ses armes. Il y avoit long-temps que l'Espagne n'avoit plus rien à craindre des Maures qui y habitoient; mais elle étoit de temps en temps en butte aux irruptions de ceux de cette nation qui y passoient d'Afrique. Albohacénus y aborda avec une armée effroyable, et mit le siége devant Tariffe. Les rois de Castille et de Portugal ayant marché au secours de cette place, remportèrent une
1340. victoire si entière sur ces infidèles, qu'il en fut tué plus de deux cent mille, et que leur roi fut obligé de repasser la mer en toute diligence. Cette déroute des Maures entraîna la perte de plusieurs de leurs villes au royaume de Grenade, et entre autres d'Algézire, dont
1341. le siége, qui dura près de deux ans, fut un
1344. théâtre de valeur pour ceux de l'un et de
1341. l'autre parti. Andronic, empereur de Grèce, mourut, et nomma Jean Cantacuzène tuteur de ses deux fils. Il s'alluma alors une guerre considérable pour la succession de Jean II, duc de Bretagne. Il avoit laissé une nièce, fille de Gui son frère germain, qu'il avoit mariée à Charles de Blois, neveu du roi Philippe; et un frère consanguin nommé Jean de Montfort. Les pairs de France, devant qui les parties produisirent leurs mémoires, adjugèrent le duché à Charles de Blois. Son adversaire ne s'en tint pas à ce jugement; et, après avoir lutté quelque temps contre la mauvaise fortune, il laissa cette cause à défendre à son fils, qui la soutint mieux que lui. Ro-
1343. bert, roi de Naples, grand astrologue, finit ses jours, et eut pour héritière sa petite-fille

Jeanne, qu'il avoit mariée à André, frère de Louis, roi de Hongrie. Cette princesse, au bout de deux ans, fit étrangler son mari, et 1349.
épousa Louis, prince de Tarente. Une pure galanterie donna lieu à l'ordre de la Jarretière, qui fut institué en ce temps-là par Edouard III, roi d'Angleterre. On espéroit que la querelle de ce roi avec celui de France pourroit s'accommoder par l'entremise du pape Clément VI, dont la médiation étoit agréable à toutes les parties. Le meurtre d'Olivier de Clisson, et de dix ou douze autres seigneurs bretons, rompit toutes sortes de mesures; et l'Anglais recommença la guerre plus fort qu'auparavant. La bataille de Créci que ce 1346.
prince gagna, et la prise de Calais, furent le 1347.
commencement des malheurs dont la France fut affligée pendant plusieurs règnes. On remarque que dans cette bataille, les Anglais firent jouer quatre ou cinq pièces de canon, qui donnèrent bien de l'épouvante, parce que c'étoit la première fois qu'on eût vu de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Louis de Bavière étant mort, Charles de Luxembourg, qui avoit déjà été nommé roi des Romains, prit possession de l'empire d'Allemagne. Autant que les précédens empereurs s'étoient montrés rebelles envers les papes, autant celui-ci se montra-t-il soumis à leurs volontés, et il rétablit en Allemagne leur puissance, qui étoit extrêmement affoiblie. C'est ce prince qui a fait la constitution appelée la *bulle d'or*, qui contient plusieurs règlemens pour les électeurs et les princes de l'empire.

La France ne laissa pas de s'enrichir au milieu de ses pertes. Humbert, dauphin de Viennois, n'ayant point d'enfans, lui fit donation du
1349. DAUPHINÉ, à la charge que les fils aînés des rois porteroient le nom et les armes de dauphin. Jean, fils aîné de Philippe de Valois,
1350. qui étoit déjà duc de Normandie, céda le titre de dauphin à son fils Charles, et ce prince est le premier qui l'ait porté. Presque aussitôt après, Jean succéda à son père, et fit la guerre contre les Anglais avec plus d'infortune encore que lui. Dans cette même année, Pierre-le-Cruel succéda aussi à son père Alphonse XI, et remplit toute la Castille de troubles et d'horreurs. Le meurtre d'Eléonore de Gusman, maîtresse de son père, de quantité de seigneurs des plus considérables de l'état, et d'un roi de Grenade qui s'étoit confié à sa foi, ne noircit point tant encore sa mémoire, que celui de Blanche de Bourbon sa femme, jeune et belle princesse, qui ne lui avoit jamais donné de déplaisir, qu'il quitta au bout de deux jours pour retourner à Marie de Padille, dont il étoit amoureux, et qu'il fit empoisonner au bout de quatre ans, après l'avoir fait enfermer dans une prison dès la première année de son mariage.
1343. Vers le milieu de ce siècle, le pape Clément VI ordonna que des indulgences générales seroient renouvelées tous les cinquante ans; et ce fut alors seulement qu'on leur donna le nom de Jubilé.

Jeanne, reine de Naples, avoit été obligée de se retirer dans son comté de Provence;

parce que Louis, roi de Hongrie, étoit entré dans son royaume avec une armée, pour venger la mort de son frère, et pour revendiquer cette couronne qu'il prétendoit lui appartenir, comme étant issu de l'aîné des enfans de Charles-le-Boiteux. Le pape Clément VI, profitant de cette conjoncture, engagea la princesse à lui vendre le comtat d'Avignon; et l'ayant réconciliée avec Louis, il la remit en possession de son royaume. Cependant les Turcs étendoient leur empire; et, pendant que Cantacuzène et Jean Paléologue, fils aîné d'Andronic, étoient aux prises l'un contre l'autre, Orchan, fils d'Osman, s'empara de la 1355.
Carie, de la Mysie, de la Lycaonie, de la Phrygie et des autres provinces jusqu'à l'Hellespont. Enfin, Jean Paléologue vint à bout de chasser Cantacuzène, et demeura seul possesseur de ce qui restoit de l'empire de Grèce. La France retomba dans de plus grands malheurs qu'auparavant. La perte de la bataille 1356.
de Poitiers, et la prison du roi Jean, mirent le royaume dans un terrible désordre. Durant la confusion qui y régnoit, les villes pourvurent à leur défense; et c'est à ce temps-là que se rapportent les chaînes qui sont dans les rues de Paris. Amurat, fils d'Orchan, succéda à son père, et accrut son empire par la conquête de Gallipoli, d'Andrinople, et 1357.
des provinces voisines. Les troubles continuoient toujours en France. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, s'étant sauvé de la prison où le roi Jean l'avoit fait enfermer, entretenoit la révolte des Parisiens. On vit 1358.

paroître les chaperons mi-partis, invention funeste d'Etienne Marcel, prévôt des marchands. L'autorité du dauphin étoit si méprisée, que l'on massacra dans son palais et en sa présence, le maréchal de Clermont et deux autres seigneurs des plus qualifiés, pour avoir obéi à ses ordres. Les paysans (c'est ce qu'on nomma la *Jacquerie*) s'attroupèrent, et prirent les armes contre la noblesse qui les opprimoit : et les *Tarvenus* sont une preuve
1360. que même, après le traité de Bretigny, et la délivrance du roi, le désordre n'étoit point encore apaisé. Pendant ce temps-là, Pierre, roi de Castille, faisoit une guerre cruelle au roi d'Arragon, et s'attiroit la haine de tout le monde. Une sévérité inflexible, et pourtant animée par un esprit de justice, étoit le caractère de don Pèdre, roi de Portugal, qui en acquit les noms de juste et de sévère. Pour ne laisser dans les causes de ses sujets aucun lieu au pouvoir de l'éloquence, il bannit les avocats de son royaume. Le roi Jean ayant appris que son second fils, le duc d'Anjou, l'un des otages qu'il avoit donnés à Edouard, s'étoit sauvé d'Angleterre, y retourna pour faire voir qu'il n'avoit aucune part à cette ac-
1364. tion, et y mourut dans la même année. C'est à lui que l'on attribue ces belles paroles : QUE SI LA FOI ET LA VÉRITÉ ÉTOIENT BANNIES DE TOUT LE MONDE, NÉANMOINS ELLES DEVROIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS. Charles V, son fils aîné, régna avec plus de bonheur, et répara les pertes qu'on avoit faites. Le duché de Bretagne,

si long-temps disputé, fut enfin acquis à Jean de Montfort par le gain de la bataille d'Auray, où Charles de Blois son rival perdit la vie. L'horreur du meurtre de Blanche de Bourbon n'étoit point effacée des esprits. Le roi Charles, qui avoit épousé sa sœur, ne put mieux la venger qu'en soulevant Henri, frère naturel de Pierre, contre lui. Ce prince dont *le cruel* avoit fait mourir la mère et le frère, n'avoit de son côté que de trop justes sujets de ressentiment. C'est alors qu'on voit la valeur héroïque de Bertrand du Guesclin, qui passe au travers de l'Arragon, chasse le 1366.
tyran de son trône, et y place don Henri. Toutefois ce méchant trouva de la protection 1367.
auprès d'Edouard, prince de Galles, qui, par le gain d'une bataille, le rétablit dans son royaume : mais, s'étant montré perfide envers son protecteur, il en fut abandonné, et perdit une seconde bataille auprès de Tolède. 1369.
Etant réduit à l'extrémité, il se hasarda de venir trouver du Guesclin dans sa tente, espérant de tirer quelque composition de lui. Son frère y étoit : ils se joignirent l'un et l'autre, et le tyran paya de son sang tout celui qu'il avoit si injustement répandu. Ainsi Henri II régna en Castille, et ce royaume est demeuré à sa postérité. La maison de Bourgogne s'éleva dès ses commencemens à un haut degré de puissance, par le mariage de Philippe-le-Hardi, le dernier des fils du roi Jean, avec Marguerite, héritière de Flandre. Le roi avoit donné à son fils ce duché qui lui étoit échu par le décès d'un autre Philippe, le dernier

de la première branche de ces ducs, mort sans enfans. Il sembloit que la destinée eût tranché les jours de ce jeune prince pour donner son duché, sa veuve et sa fortune
1370 à un autre prince du même nom que lui.
et suiv. Charles V, roi de France, reprit toutes les provinces qui avoient été cédées aux Anglais par le traité de Bretigny, et une grande partie de la Guienne. Ces grands succès furent dus principalement à la valeur et à la magnanimité de Bertrand du Guesclin, à qui le roi donna l'épée de connétable, et qui, dans une occasion, vendit toutes les pierreries et les riches meubles qu'il avoit gagnés en Espagne, pour acheter des soldats. L'indisposition, et
1375. ensuite la mort du généreux prince de Galles
1377. et du roi Edouard III son père, et la minorité de Richard, petit-fils de ce roi, firent le reste. Pour prévenir les troubles que causent ces minorités dans un état, Charles, par une
1374. ordonnance digne de sa sagesse, déclara les rois de France majeurs à quatorze ans; au lieu qu'auparavant ils ne l'étoient qu'à vingt.

Après un séjour des papes à Avignon de soixante et douze années, Grégoire XI, excité par les révélations et par les instantes prières de sainte Brigitte de Suède, et de sainte Catherine de Sienne, reporta le saint siége à
1377. Rome, où ce pontife n'arriva qu'après avoir essuyé de grandes tempêtes sur la mer; présage de l'agitation future de l'Eglise. En effet, Grégoire étant mort au bout de quatorze mois, les Romains craignant que les cardinaux n'é-

lussent pour pape quelqu'un de ceux de leur ordre qui étoient restés à Avignon, et que le saint siége n'y fût encore transporté, se rendirent les maitres du conclave, et menacèrent ceux qui y étoient enfermés de les faire périr par le fer et par le feu, s'ils n'élisoient un pape romain ou italien. Les cardinaux, effrayés par les clameurs de ce peuple en fureur, convinrent entre eux que celui qu'ils nommeroient ne seroit pas réputé légitime pape, et qu'ils feroient une autre nomination quand ils seroient en liberté. Sous cette convention ils 1378.
nommèrent Barthelemi Prignan, napolitain, archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Ce prélat ayant été couronné et reconnu dans Rome, et étant bien persuadé en son particulier qu'il étoit pape légitime, la chose seroit demeurée là, si son orgueilleuse sévérité et ses manières dures et piquantes n'eussent soulevé tous les cardinaux contre lui. Alors, se souvenant de leur convention, ils prirent occasion des grandes chaleurs pour sortir l'un après l'autre de la ville de Rome; et quand ils furent à Fondi, sous la protection du comte de cette ville, et de Jeanne, reine de Naples, ils élurent pour pape Robert, frère de Pierre, comte de Genève, qui prit le nom de Clément VII. De là il s'ensuivit un schisme dans l'Eglise, qui dura quarante ans. Car Clément n'ayant pu venir à bout de détrôner Urbain, se retira à Avignon, et il y eut en même temps deux papes, l'un à Rome et l'autre à Avignon, qui eurent chacun des successeurs jusqu'au temps du

concile de Pise, ou plutôt jusqu'au concile de Constance qui termina tout-à-fait ce schisme, comme nous le marquerons en son lieu. La
1378. France, après plusieurs assemblées, adhéra à Clément VII, et entraîna avec elle la Castille et l'Ecosse. Le comte de Savoie et la reine de Naples suivirent le même parti. Pierre, roi d'Arragon, demeura neutre : tout le reste de la chrétienté obéit à Urbain. Au reste, chacun des contendans eut pour lui de grands personnages, des saints, et des raisons si fortes, qu'on ne put jamais terminer ce différend que par la déposition de l'un et de l'autre pontife.

Cependant les troubles qui agitèrent l'Eglise, en attirèrent d'autres dans les états des princes chrétiens, et principalement en Italie. Urbain, pour se venger de la reine de Naples, donna son royaume à Charles de Duras, qui prit aussitôt les armes pour s'en mettre en possession. La princesse adopta Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, et l'appela à son secours. Avant qu'il pût être arrivé, l'usurpateur fut reçu dans Naples; et ayant pris la malheureuse Jeanne et sa sœur, qui s'étoient renfermées dans le château de l'Œuf, il les fit étrangler toutes deux. Louis, après
1382. s'être assuré de la Provence, continua son chemin pour venger du moins sa bienfaitrice, s'il n'avoit pu la secourir, et pour revendiquer son royaume. Au bout de deux ou trois ans, l'armée de ce prince se vit réduite à la dernière nécessité, et il mourut lui-même de
1378. déplaisir. Venceslas étoit empereur d'Alle-

magne, et avoit succédé à son père au royaume de Bohême. Don Juan régnoit en Castille, après la mort de Henri II son père; et Charles 1379.
VI, fils de Charles V, avoit succédé au royaume de France. Le règne de ce dernier 1380.
ne fut qu'une longue suite de malheurs. Les impôts excessifs dont les peuples furent accablés, et les fréquentes révoltes qu'ils causèrent, en rendirent les commencemens funestes. L'Angleterre n'étoit pas en meilleur 1382.
état. Le menu peuple se souleva contre la noblesse, et mit le royaume en péril. En Flandre, les Gantois se révoltèrent contre leur comte, sous la conduite de Philippe Artevelle, fils de ce Jacques dont nous avons parlé; et leur orgueil ne put être dompté par la perte de la bataille de Rosebecq, que Charles VI gagna contre eux. La mort de Ferdinand, roi de Portugal, causa aussi de grands troubles dans ce royaume : car don Juan, roi de Castille, son gendre, ayant voulu en prendre possession, les Portugais ne voulurent point le reconnoître, et élurent pour roi un autre 1384.
don Juan, frère naturel de Ferdinand. On en vint à une bataille; les Portugais la gagnèrent: 1385.
et ils regardent encore aujourd'hui ce succès comme quelque chose de si avantageux à leur nation, qu'ils en célèbrent tous les ans la mémoire, le quatorzième d'août. Pour l'empire de Grèce, il venoit de passer à Manuel II, frère de Jean Paléologue, et n'attendoit plus que le coup mortel de sa ruine. Les crimes 1384.
ne coûtoient rien à Charles de Duras pour contenter son ambition. Après avoir ôté la

vie à Jeanne, reine de Naples, dont il avoit épousé la nièce, et qui lui destinoit sa succession, il ôta la couronne et la liberté à Marie, fille et héritière de Louis, roi de Hongrie son bienfaiteur, et épouse de Sigismond, frère de
1386. l'empereur Venceslas. Au bout de trois mois ce perfide fut assassiné. En même temps, par la faction de Thomas de Sanseverin, Louis II, fils de Louis d'Anjou, fut proclamé roi de Naples, et demeura en possession pendant plusieurs années de la meilleure partie de ce
1387. royaume. Bajazet succèda à son père Amurat, et fut le quatrième empereur des Turcs. Ce prince, plus fier encore et plus vaillant que ses prédécesseurs, rangea sous sa domination la Thessalie, la Macédoine, la Phocide, l'Attique, la Mysie et la Bulgarie, et peu s'en fallut qu'il ne se rendît maître de Constantinople. Charles VI, roi de France, tomba dans une aliénation d'esprit tout-à-fait déplorable.
1392. Il avoit résolu de faire la guerre au duc de Bretagne. Un jour qu'il étoit parti du Mans et passoit dans un bois, un spectre affreux en sortit, et se jeta à la bride de son cheval, lui criant : *Arrête, roi, où vas-tu ? tu es trahi :* et disparut. Peu de temps après, un page qui s'étoit endormi à cheval, ayant laissé tomber sa lance sur un casque qu'un autre portoit devant lui, le bruit aigu de cette lance réveilla dans l'esprit du roi l'image de ce spectre. Il crut que c'étoit l'accomplissement de la menace qu'il lui avoit faite : son imagination se trouble, il frappe et tue tout ce qu'il rencontre, et on est obligé de le ramener au

Mans, lié sur un chariot. Depuis ce temps-là, ce prince fut sujet à ces accès de fureur, et il eut le reste de ses jours de bons et de mauvais intervalles. Le péril qu'il courut l'année suivante, dans une mascarade qui se fit aux noces d'une des filles de la reine, ne contribua 1393.
pas peu à augmenter son mal : et la chapelle d'Orléans, qui est aux Célestins, est un monument de repentir du duc d'Orléans son frère, d'avoir été cause du malheur qui arriva en cette occasion. Henri III, fils et successeur 1396.
de don Juan, régnoit en Castille. Sous son règne les peuples de Biscaie et de Guipuscoa découvrirent les îles Canaries, et la conquête en fut faite depuis au profit de cette couronne par un gentilhomme français nommé Bettancours. Celle de France s'accrut par la sei- 1396.
gneurie de Gênes qui se donna au roi, et qui reçut le maréchal de Boucicaut que Charles y envoya pour gouverneur. Les Turcs se jetèrent sur la Hongrie. Sigismond ayant demandé du secours à la France, le roi y envoya Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, et toute la fleur de la noblesse française. Elle fut défaite à la bataille de Nicopoli, les chefs faits prisonniers, et le comte de Nevers, après avoir vu hacher en sa présence plus de six cents des siens, fut bienheureux de revenir en France lui quinzième, et d'en être quitte pour une grosse rançon. Le schisme duroit toujours. Boniface IX, successeur d'Urbain VI, paroissoit assez bien intentionné pour le finir, et avoit envoyé pour cela un chartreux à Clément VII. Ce pape

1394. ne voulut jamais se soumettre, et mourut de déplaisir, après avoir entendu la lecture des remontrances libres et hardies de l'Université de Paris. Benoît XIII, son successeur, donna beaucoup de paroles et n'en tint pas une; en sorte qu'on ne trouva point en France et en Espagne d'autre remède à ce scandale, que
1398. de se soustraire à l'obéissance de l'un et de l'autre pape. La fortune en moins de trois ans, déposa quatre souverains. Les Anglais, irrités contre leur roi Richard II, de ce qu'en épousant Isabelle, fille du roi Charles VI, il avoit rendu Brest et Cherbourg aux Fran-
1399. çais, lui ôtèrent la couronne, et la mirent sur la tête de Henri, comte d'Erbi, devenu duc de Lancastre après la mort de son père. Ce ne fut point assez pour contenter leur ressentiment, que ce malheureux roi fut condamné à une prison perpétuelle; ils ne furent point satisfaits qu'ils ne l'eussent fait étrangler. D'un autre côté, Louis II, duc d'Anjou, fut chassé du royaume de Naples, pour n'avoir pas voulu accomplir le mariage de Charles, comte du Maine, son frère, avec la fille de Thomas de Sanseverain : et Ladislas,
1400. fils de Charles de Duras, fut mis en possession de cette couronne. L'année suivante, Venceslas, que son ivrognerie et sa brutalité rendoient indigne de l'empire, fut déposé par les électeurs, qui mirent en sa place Henri, duc de Brunswick. Ce prince ayant été assassiné au retour de la diète par le comte de Valdek, ils lui substituèrent Robert, duc de Bavière et comte palatin, qui étoit du collége électoral.

électoral. Dans ce même temps, Manuel II, empereur de Grèce, vint en France demander du secours contre les Turcs qui tenoient Constantinople investi, et il n'y fut rétabli que par la prise et la captivité de Bajazet.

Ce sultan étant allé au-devant de Timur Lenc, vulgairement Tamerlan, roi des Tartares, qui avoit fait une irruption dans l'Asie, 1401.
perdit la bataille, et tomba vif en la puissance de son vainqueur, qui le tint enfermé le reste de ses jours dans une cage de fer. La France et l'Espagne se remirent encore une fois sous l'obéissance de Benoît. Ce fut pour peu de temps, pendant lequel Innocent VIII et Gré- 1403.
goire XII remplirent successivement la chaire de Rome. Il arriva alors des changemens con- 1404.
sidérables en Italie. Les Vénitiens s'emparèrent de Véronne, et mirent fin par là à la
principauté de Scaliger : Pise se soumit aux 1405.
Florentins. La jalousie du gouvernement avoit allumé une haine entre Jean, duc de Bourgogne, et Louis, duc d'Orléans, qui ne put
être assouvie que par le meurtre de ce der- 1407.
nier ; et ce qui est presque aussi déplorable, c'est qu'il se soit trouvé un orateur capable d'entreprendre de justifier cette action dans une grande assemblée. Après la mort de Henri III, roi de Castille, les seigneurs vouloient déférer la couronne à son frère Ferdinand. Ce prince la refusa par un sentiment de justice, et fut le premier à prêter serment de fidélité à don Juan II son neveu, fils du défunt roi, âgé de vingt-deux mois. Enfin on en vint à un grand éclat contre Benoît XIII, et l'on

1408. publia en France la *soustraction*. Ce pape qui avoit été averti de la résolution qu'on avoit prise, envoya des lettres au roi quelques jours auparavant, par lesquelles il le menaçoit d'excommunication, s'il en usoit ainsi. Ces lettres furent déchirées par le recteur de l'université; et pour marquer davantage le mépris que l'on faisoit d'une autorité qui ne pouvoit plus être légitime, on promena à deux diverses fois ses envoyés par les rues de Paris, dans un tombereau, avec des mitres de papier sur leur tête, et des dalmatiques de toile peinte. A cette nouvelle, les deux papes qui feignoient de s'approcher de Savonne, s'enfuirent chacun de son côté, Benoît en Catalogne sur ses galères, et Grégoire par terre à Sienne, tous deux abandonnés de leurs cardinaux. Ensuite on travailla sérieusement à l'extinction du schisme. Les cardinaux de l'un et de l'autre
1409. parti s'étant assemblés à Pise, déposèrent les deux papes, et élurent canoniquement Alexandre V, lequel, au bout d'un an, eut pour successeur Jean XXIII. Ce qui arriva de cela, c'est que les deux autres ne voulant point se soumettre, il y eut trois papes au lieu de deux. Gênes, nation volage, prenant occasion de l'absence du maréchal de Boucicaut, chassa les Français, et se mit en liberté. Dans ce même temps, don Juan roi de Portugal, voyant son royaume en paix, entreprit de faire quelque conquête en Afrique, pour contenir les Maures et empêcher les irruptions. Il équipa une flotte, et ayant passé la mer, il prit la ville de Ceuta sur ces infidèles.

Sigismond, roi de Hongrie, frère de Venceslas, fut élu empereur d'Allemagne. L'Eglise 1410.
dut au zèle de ce prince la paix qui lui fut rendue. Car non content d'avoir envoyé ses ambassadeurs dans toutes les cours de l'Europe, il parcourut lui-même la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie, et ne quitta point prise que Jean XXIII ne lui eût permis d'assembler un concile. Ferdinand roi de Castille, défit les Maures de Grenade dans une bataille, leur tua quinze mille hommes, et prit sur eux la ville d'Antequera. Le refus que ce prince avoit fait d'une couronne, l'avoit rendu digne de la porter. Le ciel lui donna celle d'Arragon, par le choix de neuf des principaux seigneurs du royaume. En France, les amis du duc d'Orléans avoient formé un parti considérable pour venger sa mort, dont le 1411.
connétable d'Armagnac étoit chef. De là deux célèbres factions, l'une des Bourguignons, l'autre des Armagnacs. Après plusieurs révolutions, la première eut l'avantage sur l'autre, et il en coûta la vie au connétable et au chancelier. Le roi étoit entraîné par ces mouvemens différens, et il eut la foiblesse d'aller au parlement, coiffé d'un chaperon blanc que les séditieux lui avoient donné. Henri IV, roi d'Angleterre, mourut, et laissa sa couronne 1413.
à Henri V son fils. Les enfans du malheureux Bajazet s'étoient égorgés les uns les autres par l'ambition de régner. De cinq qu'ils étoient, Mahomet resta seul, et recueillit la succession de son père. Les besoins pressans de l'Eglise qui étoit divisée dans son gouverne-

ment, et attaquée dans sa foi, donnèrent lieu au concile de Constance, qui fut ouvert le
1414. 16 de novembre. L'empereur Sigismond y arriva la veille de Noël, et chanta l'Epître en habit de sous-diacre à la messe de minuit, qui fut célébrée par le pape Jean XXIII. Ce
1415. pontife ayant déclaré publiquement à la seconde session qu'il étoit prêt d'abdiquer le pontificat, en cas que les deux autres, Grégoire et Benoît, voulussent y renoncer, se sauva de nuit de la ville de Constance. Mais comme il erroit de côté et d'autre, sans que personne lui voulût donner de retraite, il fut pris, ramené à Constance, et déposé le 18 de mai. Grégoire, de sa part, donna sa cession par procureur : Benoît seul persista dans le schisme, et se tint enfermé dans son château de Paniscole en Arragon. La vieille haine des Anglais contre la France les anima tout de nouveau à sa destruction; et dans un temps qui lui étoit déjà assez funeste par les guerres civiles dont elle étoit déchirée, on peut dire que la perte de la bataille d'Azincourt mit le comble à ses infortunes. Cependant on procéda au concile de Constance contre Jean Hus, qui avoit depuis quelque temps répandu dans la Bohême les erreurs de Jean Wiclef, et en avoit ajouté d'autres. Le concile ne crut pas être lié par le sauf-conduit que l'empereur avoit donné à cet hérésiarque, et il le
1416. fit brûler vif. L'année suivante, Jérôme de Prague, son disciple, fut puni du même supplice. Ce fut dans cette même année que l'empereur Sigismond érigea la SAVOIE en

duché en faveur d'Amédée VIII. Le concile ayant usé du pouvoir qu'il avoit de déposer les papes schismatiques, élut pour remplir cette sublime dignité le cardinal Othon Colonne, qui prit le nom de Martin V. On ap- 1417.
prouva dans cette assemblée l'usage qui s'étoit introduit depuis long-temps dans l'Eglise, de ne donner la communion aux laïques que sous l'espèce du pain, et on leur retrancha le calice, sous la faculté néanmoins de dispenser de cette loi quand il seroit jugé à propos. Les Anglais se saisirent de la Normandie, et conçurent de plus hautes espérances au sujet du meurtre de Jean, duc de Bourgogne, qui fut
assassiné sur le pont de Montereau. La reine 1419.
Isabelle, déjà irritée contre le dauphin de ce qu'il avoit souffert qu'on l'eût éloignée de la cour, prit cette occasion pour le perdre, et pour
livrer la France à ses ennemis. Elle fit déclarer 1420.
Charles incapable de succéder à la couronne, et la donna avec sa fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre. L'empire de Grèce, dont il ne restoit presque plus que le nom, passa
à Jean Paléologue, par la cession que Manuel 1419.
II son père lui en fit. Les Portugais découvrirent l'île de Madère et plusieurs autres 1420
grands pays le long des côtes extérieures de et suiv.
l'Afrique, dont les papes leur donnèrent la souveraineté. Amurat II, fils de Mahomet,
lui succéda, et ajouta Thessalonique à son 1421.
empire. Depuis quelques années, Jeanne, veuve de Guillaume d'Autriche et sœur de Ladislas, lui avoit succédé au royaume de Naples, et avoit épousé en secondes noces

Jacques de Bourbon, comte de la Marche. Ce prince ayant voulu prendre trop d'autorité, elle l'avoit contraint de se retirer en France où il se fit moine. Le pape Martin V, irrité contre Jeanne de ce qu'elle s'étoit liée avec ses ennemis, appela en Italie Louis III duc d'Anjou, fils de Louis II, et l'investit du royaume de Naples. C'est alors que l'on voit
1423. comme cette reine implora le secours d'Alphonse V roi d'Arragon et de Sicile, fils et successeur de Ferdinand, qu'elle adopta; comme ce prince s'étant brouillé avec elle, elle révoqua son adoption, et la transféra au duc d'Anjou; comme Alphonse, en haine du pape qui protégeoit ce parti-là, soutint pendant cinq années l'anti-pape Clément VIII, qui étoit un chanoine de Barcelone, que deux
1424. cardinaux avoient élu après la mort de Benoît XIII, et comme Alphonse et Louis furent successivement maîtres du royaume de Naples. Cependant les Hussites firent de grands ravages en Bohême. La lâcheté de Venceslas augmenta leur audace : Sigismond même, son frère et son successeur, ne put résister à Jean Ziska leur chef. On dit que ce capitaine commanda aux siens en mourant de faire un tambour de sa peau, afin qu'après sa mort ce son effrayât encore leurs ennemis. La mort de Henri IV roi d'Angleterre, et celle de Charles VI roi de France, arrivées deux ans auparavant, donnèrent lieu à de nouvelles révolutions. Le duc de Betfort tenoit presque toute la France sous la domination anglaise, et étoit appuyé des forces de Philippe, duc de

Bourgogne, qui vouloit venger la mort de son père. Charles VII avoit ce qui est au-delà de la Loire, à l'exception de la Guienne; et parce qu'il résidoit ordinairement dans le Berri, ses ennemis l'appeloient par dérision *le roi de Bourges*. Pour s'acquérir le duc de Bretagne, 1425.
il donna l'épée de connétable à Artus, comte de Richemont, frère de ce duc. Bientôt après, 1426.
ses ministres et ses favoris les lui firent perdre tous deux. La puissance de Philippe, duc de Bourgogne, s'accrut d'une manière extraordinaire. Il joignit à ses états, en moins de trois 1428.
ans, soit par succession, soit par acquisition, 1430.
le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise, les comtés de Namur et de Zutphen, les duchés de Lothier, de Brabant et de Limbourg, le marquisat du Saint-Empire et la seigneurie d'Anvers. Ce prince voulant illustrer son troisième mariage avec Isabelle, fille de don Juan roi de Portugal, qui se fit à Bruges, institua l'ordre de la Toison d'or, 1429.
dont le roi d'Espagne, comme héritier de sa maison, se fait honneur d'être le chef. La France étoit en même temps le théâtre et le prix de la guerre qui étoit entre elle et l'Angleterre. Les Anglais étoient sur le point de s'en rendre maîtres par la prise d'Orléans qu'ils tenoient étroitement assiégée, et Charles VII méditoit déjà de se retirer dans le Dauphiné, lorsque Dieu, qui choisit ce qu'il y a de plus foible au monde pour confondre ce qu'il y a de plus fort, suscita une jeune paysanne du village de Domremy sur la Meuse, qui vint s'offrir au roi, et lui déclara qu'elle avoit une

mission particulière de Dieu pour faire lever le siége d'Orléans, et pour le mener sacrer à Reims. Dans les affaires désespérées, les conseils les plus extraordinaires paroissent les meilleurs. On donne des troupes à cette jeune fille, on lui associe le maréchal de Rieux, le bâtard d'Orléans, et quantité d'autres braves chevaliers. Elle se jette dans Orléans, fait plusieurs sorties sur les Anglais qui ne tiennent point devant elle, et les oblige enfin de lever le siége. De là, contre toute sorte d'apparences, elle entreprend de mener le roi à Reims, quoique cette ville et toute la Champagne fussent au pouvoir des ennemis. Sur le chemin, Auxerre, Troyes et Châlons se rendent au roi, et Reims même lui ouvre ses portes. Le roi y est sacré, et à son retour reçoit dans son obéissance Laon, Soissons, Beauvais, Compiégne, Crépy, et toutes les villes jusqu'à Paris. Sens et Melun secouèrent aussi le joug des Anglais. Mais Compiégne, qui fut assiégée par les troupes du duc de Bourgogne, en se sauvant elle-même, fut funeste à la pucelle d'Orléans; car cette fille étant sortie sur les ennemis, comme elle vouloit rentrer avec la foule, ceux de la ville fermèrent la barrière
1430. sur elle. Les Anglais, à qui elle fut livrée, la
1431. traitèrent de sorcière, et la firent brûler toute vive dans la ville de Rouen. Ensuite, pour redonner vigueur à leur parti, ils couronnèrent leur jeune roi Henri VI d'une double couronne dans l'église de Notre-Dame de Paris. L'Espagne fut long-temps agitée par les guerres civiles, que la faveur de don Alvare

de Lune, connétable de Castille, y fit naître. Durant ces troubles, le roi don Juan II ne laissa pas de gagner une bataille mémorable contre Mahomad-le-Gaucher, roi de Grenade. Eugène IV succéda à Martin V, et le concile de Bâle commença sous son autorité. Louis 1434.
d'Anjou, troisième du nom, mourut sans enfans à Cosenza en Calabre. Quelques mois après, la reine Jeanne II mourut aussi, et nomma pour son héritier René, frère de Louis, qui étoit duc de Lorraine par sa femme. L'amour de la retraite fit résoudre Amédée VIII, premier duc de Savoie, d'abandonner ses états à ses enfans, pour se retirer dans un hermitage qu'il avoit fait bâtir à Ripaille. Ce prince, un peu auparavant, avoit institué l'ordre de Saint-Maurice. Les instantes prières du pape et du concile fléchirent enfin le duc de Bourgogne, et il crut pouvoir avec honneur se dégager de la foi qu'il avoit donnée aux Anglais, après qu'ils eurent refusé l'offre qu'on leur faisoit de la Normandie et de la Guienne. Ainsi il fit son accommodement avec le roi Charles VII, dont l'une des conditions fut qu'il retiendroit en nantissement de quatre cent mille écus qu'on devoit lui donner, les châtellenies de Péronne et Roye, Montdidier et les villes de Somme, ce qui produisit de nouvelles brouilleries sous le règne suivant.
Les Anglais n'eurent plus que malheur sur 1436.
malheur. Les troupes du roi furent reçues 1437.
dans Paris, et lui-même y fit son entrée triomphante. René d'Anjou avoit été fait prisonnier du duc de Bourgogne. Il ne put avoir la

liberté, qu'en consentant, entre autres choses, au mariage d'Yoland sa fille aînée, avec Ferri, fils d'Antoine comte de Vaudemont, par où le duché de Lorraine retourna aux mâles de cette maison. Albert, duc d'Autriche, succéda à l'empereur Sigismond son beau-père, dans ses royaumes de Hongrie et de Bohême, et peu après à l'empire par le suffrage des électeurs. Il y eut une si furieuse
1438. discorde entre le pape Eugène et le concile de Bâle, qu'elle aboutit enfin à un schisme. Le pape déclara le concile dissous, et en convoqua un autre à Ferrare. Le concile de Bâle ne laissa pas de continuer, et ne prétendoit pas moins que de déposer le pape. Le clergé de France ayant été assemblé à Bourges, pour tâcher de réconcilier ces deux puissances, prit cette occasion pour se mettre à couvert des entreprises de la cour de Rome, et dressa cette fameuse pragmatique qui a été si longtemps attaquée par les papes, et qu'ils sont enfin venus à bout de détruire. Cependant
1439. Eugène transféra son concile de Ferrare à Florence, et là il fut traité de la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. L'Empereur de Grèce, Jean Paléologue, s'y rendit en personne, accompagné de Joseph, patriarche de Constantinople; de Bessarion, évêque de Nicée, et de plusieurs autres prélats. On y reconnut que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, le purgatoire, et la primauté du pape, qui y fut qualifié le père et le docteur de tous les chrétiens. Ce pontife même donna aux Arméniens un formulaire de foi,

dont l'observation dura de leur part autant de temps qu'ils en mirent à retourner dans leur pays. La réputation de ce concile ne fit qu'échauffer davantage les pères qui étoient à Bâle. Ils déposèrent Eugène, et élurent en sa place Amédée VIII duc de Savoie, qu'ils tirèrent de la solitude de Ripaille, et qui prit le nom de Félix V. La France, la Germanie et la plus grande partie de l'Occident rendirent obéissance à ce nouveau pape, tant qu'Eugène vécut. Après sa mort, qui n'arriva pourtant qu'au bout de huit ans, tout se réunit sous Nicolas V, son successeur, et Félix même se dépouilla de sa dignité. La France continua de se fortifier par la réconciliation sincère de la maison de Bourgogne avec celle d'Orléans, Philippe ayant retiré Charles duc d'Orléans, 1440.
de sa prison d'Angleterre, où il avoit été détenu depuis la bataille d'Azincourt.

C'est à cette année que se rapporte l'invention de l'imprimerie, par un gentilhomme de Mayence nommé Jean Guttemberg. Elle ne fut pas sitôt en usage en France, n'y ayant été apportée que trente ans après par trois Allemands.

Fréderic III, duc d'Autriche, fut élu empereur. René d'Anjou, depuis sa délivrance, s'étoit mis en possession du royaume de Na- 1441.
ples avec assez de bonheur. Alphonse, roi d'Arragon son rival, l'en chassa, s'étant 1442.
rendu maître de la ville capitale par le moyen d'un aqueduc par lequel Bélisaire conquit autrefois cette ville sur les Goths. La Hongrie avoit été souvent attaquée par les Turcs. Elle

s'étoit soutenue par la valeur de Jean Corvin Huniade, qui avoit contraint ces barbares de faire la paix. Cette paix ayant été rompue mal-à-propos par le roi Ladislas, Amurat n'en
1444. fut que trop vengé ; car il gagna la bataille de Varne, où toute l'armée chrétienne fut défaite, le roi tué, et avec lui le cardinal Julien per-
1445. nicieux auteur de ce conseil. Constantin VIII reçut de son père l'empire de Grèce, qu'il ne devoit point transmettre à sa postérité. La domination des Visconti finit à Milan par
1447. la mort du duc Philippe. Plusieurs puissances prétendoient à cet état, et Charles, duc d'Orléans, y avoit plus de droit que personne, étant neveu du défunt par Valentine sa mère. Néanmoins il n'en put rien avoir que le comté
1448. d'Ast, les peuples s'étant donnés à François Sforce, qui avoit épousé la bâtarde du défunt duc. Le roi Charles VII chassa enfin les An-
1449. glais de la France. En un an et six jours il
1450. reconquit la Normandie : il n'employa guère
1451. plus de temps à soumettre toute la Guienne :
1452. en sorte qu'il ne resta plus rien en France
1453. aux Anglais que Calais et le comté de Guisnes.
1452. L'empereur Fréderic III érigea MODÈNE et Rhège en duchés ; et cet état a encore aujourd'hui ses princes qui tiennent rang entre les souverains d'Italie. Après des fortunes diverses, et plusieurs pertes reçues par l'invincible courage de Corvin, et de Scanderberg roi d'Albanie, Amurat, sultan des Turcs, mourut de chagrin au siége de Croie, capitale de l'empire. Mahomet II son fils, quoique né d'une mère chrétienne, fut plus funeste à la

chrétienté qu'aucun de ses prédécesseurs. Il 1451.
renversa deux empires et conquit douze royaumes. Au commencement de son règne il prit
Constantinople, et mit fin par là à l'empire 1453.
d'Orient. Don Alvare, connétable de Castille, servit d'exemple à l'univers des caprices de la fortune. Ce favori, qui possédoit soixante-douze villes, et sous l'autorité de qui toute l'Espagne avoit tremblé pendant plus de trente ans, eut la tête tranchée sur un échafaud.
L'année suivante, le roi don Juan II mourut, 1454.
et laissa la couronne à Henri IV son fils. Don Juan aimoit la musique et la poésie, et faisoit du bien aux gens de lettres. La fierté de Mahomet fut humiliée par Jean Corvin Hu-
niade, qui gagna contre lui une grande ba- 1456.
taille, et qui lui fit lever le siége de Belgrade. En mémoire de cet heureux événement, le pape Caliste III institua la fête de la transfiguration de Notre-Seigneur, Mahomet se vengea de cet affront sur les Vénitiens, auxquels il enleva Corinthe, Lemnos, Mitylène, et l'île d'Eubée. En France, le dauphin Louis donnoit de grands chagrins au roi Charles VII son père, à cause des vexations qu'il exerçoit dans le Dauphiné, où il avoit été relégué. Le roi ayant envoyé des gens pour se saisir de lui, il se sauva chez le duc de Bourgogne, et ne vit plus son père, quoiqu'il lui eût depuis ordonné plusieurs fois de venir. Alphonse, roi
d'Arragon, finit sa vie et ses glorieux travaux. 1458.
Ce prince eut toutes les qualités d'un grand roi, et il a rendu sa mémoire illustre. Son frère, don Juan, lui succéda aux royaumes

d'Arragon et de Sicile, et Ferdinand son fils
1459. naturel, au royaume de Naples. Louis de Savoie fut chassé de l'île de Chipre. Il avoit épousé Charlotte, fille et héritière de Jean, dernier roi de la maison de Lusignan. Mais Jacques, bâtard de ce roi, s'étant rendu vassal du soudan d'Egypte, fut mis en possession de cette île par ce prince infidèle. Peu de temps après, ce bâtard épousa Catherine, fille de Marc Cornaro vénitien, que le sénat de Venise adopta pour sa fille. Don Juan retenoit la Navarre qui appartenoit au prince Charles son fils, par la succession de Blanche sa mère. Ce fut le sujet d'une guerre domestique, dans laquelle le fils eut toujours du désavantage. A la fin, comme on vit que sa cause étoit trop juste, on l'empoisonna. L'An-
1460. gleterre étoit, depuis quelques années, toute en troubles par la sanglante discorde des maisons d'Yorck et de Lancastre. Richard, duc d'Yorck, prenant occasion de la mauvaise disposition des peuples pour leur roi, prétendit que la couronne lui appartenoit, comme venant de Lyonel de Clarence second fils du roi Edouard III, quoique par les femmes; au lieu que Henri VI venoit de Jean, duc de Lancastre, qui n'étoit que le troisième fils du même roi. Richard gagna deux batailles contre Henri, et le fit prisonnier. La reine Marguerite d'Anjou, femme d'un courage viril, ayant tiré du secours d'Ecosse, vainquit et tua Richard en bataille, délivra son mari, et le remit sur le trône. Néanmoins la fortune changea encore une fois en faveur d'Edouard, fils de

Richard. Il remporta une victoire sur Henri; 1461.
et l'ayant obligé de s'enfuir en Ecosse, pendant que sa femme se sauvoit en France, il se fit couronner à Londres. Cette même année fut fatale à Charles VII roi de France, qui, s'étant persuadé qu'on avoit résolu d'attenter à sa vie, s'abstint de manger pendant quelques jours, et pour éviter la mort, se livra à elle. Pie II, autrefois Ænéas Sylvius, étoit assis dans la chaire de saint Pierre. Jamais particulier n'a tant écrit contre les entreprises des papes, jamais pape ne les a poussées si loin. C'est lui qui a défendu qu'on interjetât les appellations au futur concile. Nicolas V son prédécesseur, avoit fait des défenses, sous peine d'excommunication, de disputer si le concile général étoit au-dessus du pape, ou le pape au-dessus du concile général. Pie II obtint de Louis XI, fils de Charles VII, la révocation de la pragmatique : toutefois le parlement et l'université s'y étant opposés, elle subsista encore plus de cinquante ans. Henri IV, roi de Castille, se voyant méprisé de ses peuples, parce qu'on le tenoit pour impuissant, comme il l'étoit en effet, eut recours à un remède bien extraordinaire. Il s'étoit aperçu que la reine Jeanne, son épouse, avoit de l'inclination pour un seigneur de sa cour nommé Bertrand de la Cueva. Il les engagea l'un et l'autre à lui faire un héritier, et tâcha ainsi de réparer son honneur par une infamie. La reine étant accouchée d'une fille, qui fut nommée Jeanne comme elle, il la fit
déclarer son héritière par ses Etats, et donna 1462.

pour récompense à ce seigneur le comté de Lodesme. Louis XI s'attira la haine de tous
1463. les grands du royaume. Il envoya faire des défenses au duc de Bretagne de se qualifier à l'avenir *duc par la grâce de Dieu*, de faire battre monnoie, et lever des tailles dans son duché. Le duc eut recours au comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, qui étoit déjà fort irrité contre le roi de ce qu'il avoit retiré de son père les villes de Somme. Romillé, vice-chancelier de Bretagne, étoit passé en Hollande : le roi y envoya le bâtard de Rumbempré pour s'en saisir. Le comte en ayant avis, le fit arrêter ; et ayant fait aussitôt savoir cette nouvelle à son père qui étoit allé à Hesdin pour conférer avec le roi, il lui fit entendre en même temps qu'on avoit dessein sur leurs personnes. Le duc se retira en diligence : on publia dans tous ses états des choses très-injurieuses au roi. Ce prince en voulut avoir raison, et envoya au duc le chancelier de Morvilliers, homme indiscret, qui par ses hauteurs aigrit encore les esprits, et attisa un feu qui menaçoit d'embraser bientôt toute la France. L'Espagne n'étoit pas plus tranquille. Les Catalans faisoient la guerre à don Juan, roi d'Arragon, pour venger la mort de Charles leur prince, et ils envoyèrent offrir la couronne à don Pèdre, connétable de Portugal, issu du sang d'Arragon par les femmes. Don Pèdre arriva à Barcelone, y fut couronné, et mourut au bout de quelque temps, après avoir eu de très-mauvais succès. D'un autre côté, les faveurs dont le roi de Castille

combloit le comte de Lodesme, révoltèrent les Castillans, qui étoient bien persuadés que Jeanne n'étoit point la fille de leur roi. Ainsi les états s'assemblèrent, déclarèrent Jeanne 1464.
incapable de succéder à la couronne, reconnurent Alphonse frère du roi, pour son légitime héritier, et ôtèrent la maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques au favori, au lieu de laquelle le roi lui donna le duché d'Albuquerque. Les choses allèrent même plus loin, car Alphonse fut proclamé roi; et nonobstant un traité qui 1465.
fut fait encore depuis, il auroit donné bien de la peine à son frère, si la mort n'eût arrêté 1466.
ses entreprises. Isabelle, sœur du roi, ne voulut point accepter le titre de reine qu'on lui offrit, et se contenta de celui d'héritière présomptive de la couronne. Le refus qu'elle fit ensuite d'épouser Alphonse roi de Portugal, donna lieu à de nouveaux troubles. En France, la guerre *du bien public* mit le roi en danger de perdre son royaume. La bataille de 1465.
Montlhéri ne fut d'aucune décision : mais peu s'en fallut que les princes ligués ne se rendissent maîtres de Paris. Louis XI se retira de cette méchante affaire par le conseil de François Sforce, duc de Milan, son bon ami, en accordant à chacun de ces princes tout ce qu'il demandoit; et, après les avoir ainsi renvoyés, il les rangea à leur devoir les uns après 1466.
les autres. Il reprit, au bout de deux mois, la Normandie, qu'il avoit été obligé de céder à Charles son frère, et le réduisit à aller chercher un asile chez le duc de Bretagne. Il auroit bien souhaité de pouvoir châtier le

Breton. Pour cela, il falloit détacher d'avec lui le comte de Charolois, devenu duc de
1467. Bourgogne par le décès de Philippe-le-Bon son père. Le roi crut qu'il lui seroit aisé de le gagner, s'il pouvoit avoir une conférence avec lui. Il se hasarda de l'aller trouver à Péronne. Le duc apprit en même temps la révolte des Liégeois, qu'il avoit domptés l'année précédente. Il ne douta point que ce ne fût un effet des menées de Louis XI. Le péril où ce prince se trouva, dans un lieu qui avoit déjà été assez funeste à un roi de France, l'obligea de passer un traité avec le duc, par lequel, entre autres choses, il céda à Monsieur les comtés de Brie et de Champagne, et il fut contraint d'accompagner le Bourguignon à la destruction des Liégeois, qu'il avoit lui-même soulevés. Néanmoins il fit si bien que son frère se contenta de la Guienne. Dans la même année, le pape Paul II fit une constitution, portant qu'il n'y auroit que les cardinaux qui pourroient être élus papes. La guerre des Catalans contre leur roi duroit toujours. Ces peuples, après la mort de don Pèdre, s'étoient donnés à René roi de Naples. Jean, duc de Calabre son fils, grand capitaine, gagna une bataille contre Ferdinand infant d'Arragon, et prit Gironne. Après tout, ni cette victoire, ni celle qu'il avoit auparavant remportée contre un autre Ferdinand, dans la poursuite du royaume de Naples, ne purent l'élever au rang où il aspiroit; et la mort dont il fut surpris bientôt après à Barcelone, fixa enfin sa destinée. Le mariage d'Isabelle de Castille

avec l'infant d'Arragon, fut le lien qui unit 1469.
ces deux royaumes, et qui commença d'assembler ces grandes pièces dont la monarchie d'Espagne a été composée dans la suite. Louis XI, roi de France, forma un autre lien pour s'attacher les grands de l'état, et pour les avoir en sa disposition quand il voudroit. Ce fut le collier de l'ordre de Saint-Michel, qu'il institua dans son château d'Amboise. Le duc de Bretagne le refusa : et le duc de Bour- 1470.
gogne prit celui de la Jarretière. Les Tartares ayant été en possession de la Perse pendant plus de deux cents ans, en furent chassés par Usum-Cassan, prince Turc, qui régnoit en Arménie. Ce nouveau roi de Perse fit la guerre contre les Ottomans, et étendit beaucoup son empire. L'Angleterre, en moins de trois ans, changea quatre fois de maître. Richard, comte de Warwick, qui avoit tenu le parti d'Edouard, se tourna contre lui, le vainquit, et le fit prisonnier. Edouard s'étant échappé, vainquit à son tour Richard, qui fut obligé de se sauver en France et de venir demander du secours à Louis XI. Avec ce secours, il retourna en Angleterre, tira Henri VI de la tour de Londres, le rétablit sur son trône, 1471.
et contraignit Edouard de se réfugier en Flandre chez le duc de Bourgogne son beau-frère. Au bout de six mois, Edouard ayant gagné deux batailles où le comte et le fils de Henri furent tués, il fit mourir ce malheureux roi, et se remit la couronne sur la tête. Les dignités continuoient d'ennoblir l'Italie. Paul II érigea FERRARE en duché; et ce

titre donna un nouveau lustre à la maison d'Est, qui possédoit déjà ceux de Rhège et de Modène. Alphonse, roi de Portugal, étendit sa domination en Afrique. Il y avoit pris, depuis quelques années, Alcaças-Ceguer, place importante : il s'y rendit encore maître des villes d'Arzille et de Tanger; et les Maures qui s'étoient autrefois rendus si redoutables à l'Espagne, eurent sujet de craindre pour leur propre pays. D'autre part, le roi d'Arragon dompta ses sujets rebelles. La France au contraire, se vit à la veille de retomber dans de nouveaux malheurs. Monsieur ayant été
1472. empoisonné par un moine bénédictin son confesseur, Charles, duc de Bourgogne, se porta aux dernières extrémités. Il entra en Picardie, la torche en une main et l'épée de l'autre, Ce ne furent que meurtres et qu'incendies. Au milieu de cette fougue, il fut arrêté à
1473. Beauveais par une femme. L'année suivante, il prit possession du duché de Gueldres qui lui avoit été donné par Arnoul, en haine de ce qu'Adolphe son fils avoit eu l'inhumanité de le tenir prisonnier. Dans ce même temps commença l'ordre des Minimes, qui fut institué par saint François Martotile natif de Paule dans la Calabre, et confirmé par le pape Sixte IV. C'est ce même pontife qui a réduit la distance d'un jubilé à un autre, à vingt-cinq ans. Mahomet II conquit la Paphlagonie; et ayant vaincu David Comnène, dernier empereur de Trébisonde, il l'emmena captif à Constantinople avec toute sa famille.
1474. Henri IV, roi de Castille, mourut, et nomma

Jeanne son héritière. Nonobstant cela, les principaux seigneurs du royaume allèrent trouver Isabelle qui étoit à Ségovie, et la saluèrent reine de Castille et de Léon. On mit en délibération si Ferdinand son époux seroit aussi déclaré roi ; et les états ne vouloient point lui déférer cet honneur. A la fin, il fut résolu que les noms de l'un et de l'autre seroient mis conjointement dans tous les actes ; que leurs armes seroient aussi jointes ensemble sur les monnoies, celles de Castille ayant la droite ; et que quand ils seroient en différens lieux, chacun commanderoit dans celui où il seroit. Charles, duc de Bourgogne, perpétuel ennemi de la France, y appela de nouveau les Anglais ; et Edouard IV fit une descente à Calais avec une armée. Comme ce prince n'étoit pas naturellement fort belliqueux, et qu'il n'avoit entrepris cette guerre que pour avoir de l'argent de ses peuples, il fut aisé à Louis XI de le renvoyer, en lui donnant encore une bonne somme d'argent et de belles espérances. Ainsi les deux rois s'étant vus sur le pont de Péquigny, se séparèrent bons amis ; et l'Anglais s'en retourna 1475.
dans son île, charmé de la bonne réception qu'on lui avoit faite en France. Le duc de Bourgogne, n'ayant pas eu la satisfaction qu'il espéroit, tourna toute sa colère contre le jeune René, duc de Lorraine, petit-fils par sa mère du vieux duc René, et le dépouilla de son duché. Ce fut pendant cette expédition qu'il livra au roi le connétable de Saint-Pol. Ce seigneur, s'étant montré perfide à l'un et

à l'autre, fut trahi lui-même, et eut la tête tranchée à Paris. Charles, dont l'ambition n'avoit point de bornes, voulut soumettre les SUISSES qui n'étoient alors que des paysans peu connus, mais qui étoient gens d'un naturel féroce, et amoureux de la liberté. La puissance de ce prince se brisa contre cet
1476. écueil. La bataille de Morat qu'il perdit fit changer de face aux affaires; et le duc René reprit sa ville de Nancy. Le Bourguignon, quoique vaincu et affoibli par ses pertes, y remit le siége. Il fut trahi par Campobasse
1477. napolitain, son principal confident, et périt malheureusement devant cette place. Tandis que ces choses se passoient, la guerre étoit allumée en Espagne, au sujet de la couronne de Castille. Alphonse, roi de Portugal, ayant fiancé Jeanne, s'empara de plusieurs villes, et eut d'abord de très-grands succès. Il perdit depuis une bataille contre Ferdinand, et fut obligé de venir lui-même en France demander du secours à Louis XI qui n'étoit point en état de lui en donner. Après la mort de Jacques roi de Chypre, de sa femme, et d'un fils posthume issu de leur mariage, la république de Venise, en qualité de leur héritière, se mit en possession de cette île, et recueillit ainsi les fruits de son adoption. Muley Alboacem, roi de Grenade, craignant que Ferdinand victorieux ne vînt fondre sur son royaume, lui envoya des ambassadeurs pour lui demander la continuation de la trêve qui étoit entr'eux. Ferdinand y consentit, à condition que le Maure lui payeroit les arrérages du tribut qu'il

lui devoit. Les ambassadeurs répondirent : « Que les rois de Grenade qui s'étoient rendus » tributaires étoient décédés, que l'on ne » battoit plus de monnoie d'or ni d'argent » dans les états du roi leur maître, et qu'on » ne s'y occupoit qu'à faire des lances, des » flèches et des armes. » Cette bravade auroit été magnifique, si elle avoit été bien soutenue. La France, délivrée de ses ennemis par la retraite d'Edouard et la mort de Charles, ne fit plus que prospérer pendant un très-long-temps. Louis XI se mit en possession des villes de Picardie. Il acquit de Bertrand de la Tour d'Auvergne la ville de Boulogne, moyennant le comté de Lauraguais qu'il lui donna en échange, et réunit à sa couronne le duché et le comté de Bourgogne ; le premier par droit de reversion, faute d'hoirs mâles ; et le second, comme ayant été autrefois donné à la France par le comte Othon V, quand il maria sa fille à Philippe-le-Long. La princesse Marie, héritière de Bourgogne, étoit sous la tyrannie des Gantois, qui, à sa vue, et sans avoir égard à ses prières et à ses larmes, firent couper la tête au chancelier Hugonet et au seigneur d'Imbercourt, ses deux plus fidèles serviteurs. Elle épousa Maximilien, fils de l'empereur Fréderic, de qui, quoique pauvre, elle ne laissa pas de tirer du secours et de la protection. L'Italie n'étoit point exempte de troubles. Il y avoit à Florence deux puissantes familles ; celle des Pazzi, plus ancienne, et celle des Médicis, plus riche. La dernière gouvernoit alors, et les deux frères Laurent et

Julien en étoient les chefs. Les Pazzi, sous la protection secrète du pape Sixte IV qui haïs-
1478. soit la maison de Médicis, conspirèrent contre ces deux frères, et projetèrent de les assassiner dans l'église, pendant qu'ils entendroient la messe. Julien y fut tué; Laurent se sauva dans la sacristie. Le peuple prit les armes. Les conjurés qui s'étoient jetés dans le palais pour s'en saisir, y furent enfermés; et entre les autres, Barthelemi Salviat archevêque de Pise et légat du pape, y fut pendu aux fenêtres, revêtu de ses habits pontificaux. C'est à ce même temps que se rapporte l'établissement de l'inquisition en Espagne: Ferdinand y érigea ce tribunal, pour empêcher que les Juifs et les Mahométans, nouvellement convertis, ne retournassent à leur impiété. Ce prince et la reine son épouse s'assurèrent la couronne de Castille, par un traité qu'ils
1479. firent avec Alphonse roi de Portugal, par lequel il fut dit qu'Isabelle leur fille aînée épouseroit le petit-fils de ce roi, et que don Juan leur fils épouseroit Jeanne. Et parce que don Juan n'étoit encore qu'un enfant, il fut arrêté que si, étant en âge, il ne vouloit pas accomplir le mariage, Jeanne auroit le choix d'accepter cent mille écus d'or, ou d'entrer dans un monastère. Elle prit tout d'un coup son parti; et renonçant aux espérances trompeuses du monde, elle se consacra à Dieu dans le monastère de Sainte-Claire, où elle vécut très-saintement.

En ces années s'éleva la puissance du grand czar de RUSSIE ou MOSCOVIE. La Russie auparavant

auparavant avoit bien des princes. Ils étoient comme esclaves du Kan de ces Tartares qui habitoient au-delà du Volga. Le duc Jean secoua le joug de cette servitude. Il conquit plusieurs villes dans la Russie-Blanche, qui obéissoit au duc de Lithuanie. Il réduisit sous ses lois la grande et fameuse ville de Novogorod, capitale de Russie, et ensuite celle de Moscou, qui prend son nom de la rivière sur laquelle elle est située, et le donne à tout cet état. Don Juan roi d'Arragon et René roi titulaire de Naples, moururent dans une grande vieillesse. Celui-ci institua Charles du Maine son neveu, son héritier dans tous ses biens, à l'exception du duché de Bar qu'il laissa à René, duc de Lorraine, fils de sa fille.
La puissance ottomane menaçoit d'inonder 1480.
toute la terre. Si elle reçut un échec au siége de Rhodes, elle s'accrut d'un autre côté par la prise d'Otrante sur les côtes de la Calabre, et jeta l'épouvante par toute l'Italie. Mahomet II se préparoit à remettre le siége devant Rhodes, et à envoyer une nouvelle armée à Otrante, lorsque, pour le bonheur de l'empire d'Occident, il mourut à Nicomédie. La 1481.
discorde qui survint entre Zizim et Bajazet ses deux fils, dont le dernier fut élevé au trône par les janissaires, au préjudice de son aîné, donna lieu au pape, et à Ferdinand roi de Naples, de reprendre Otrante. Zizim, ayant perdu deux batailles, se réfugia à Rhodes. Il y fut arrêté par les chevaliers, qui trouvèrent à propos de le retenir, moyennant une pension de 50,000 écus que Bajazet promit de leur

payer tous les ans. Peu de temps après, ils l'envoyèrent en France, d'où il fut livré au pape Innocent VIII. Charles d'Anjou, comte du Maine, mourut à Marseille, et institua le roi Louis XI son héritier en toutes ses terres, pour en jouir lui et les rois de France ses successeurs. C'est par là que la Provence a été unie à la couronne de France, et que l'Anjou et le Maine y sont revenus. Palamède de Fourbin, principal conseiller du comte, rendit un grand service en cette occasion.
1482. Marie de Bourgogne étant morte d'une chute de cheval à la chasse, ses états échurent à Philippe son fils. Elle laissa aussi une fille nommée Marguerite, qui, n'étant encore âgée que
1483. de trois ans, fut amenée en France, et fiancée à Charles, dauphin, fils du roi Louis XI. Richard, duc de Glocester, s'empara de la couronne d'Angleterre, au préjudice des enfans du défunt Edouard IV son frère. Il prétendit que ces enfans étoient nés d'une conjonction illégitime, Edouard ayant auparavant contracté un mariage secret avec une femme qui vivoit encore. Les deux princes ses neveux furent massacrés par ses ordres, et les filles déclarées bâtardes. Il y avoit déjà quelques années que Louis XI, roi de France, menoit une vie languissante. Ni ses fréquens pélerinages, ni sa confiance particulière en saint François de Paule, qu'il avoit fait venir exprès d'Italie, ne purent le garantir de la loi commune à tous les hommes. Il mourut, et fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Cléry. Sa mort fut fatale à son barbier, Olivier le

Diable ou le Daim, qui se faisoit appeler le comte de Meulan, et qui fut pendu au commencement du règne suivant. Ferdinand et Isabelle faisoient la guerre aux Maures de 1484.
Grenade, et le temps approchoit que la domination de ces infidèles devoit être tout-à-fait éteinte en Espagne. En France, les princes, et principalement le duc d'Orléans, avoient une furieuse jalousie de ce que le gouvernement étoit entre les mains d'Anne, comtesse de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du roi Charles VIII. Ils se liguèrent avec le duc de Bretagne, qui de son côté avoit guerre contre ses sujets à l'occasion de Landais son ministre, dont ils ne pouvoient souffrir la trop grande autorité. Landais fut pendu. Les seigneurs Bretons, après s'être encore une fois brouillés 1485.
avec leur duc, se raccommodèrent avec lui et avec le duc d'Orléans, pour s'opposer aux progrès de Charles VIII, qui, sous prétexte de les défendre, vouloit se rendre maître de la Bretagne. La bataille de Saint-Aubin, que Louis de la Tremouille gagna, et ensuite la mort du duc François, mettoient Charles en 1488.
état d'achever la conquête de cette province: mais il aima mieux devoir à la paix ce qu'il tenoit déjà de la victoire, et le flambeau de la guerre fut éteint, pour faire place au flambeau de l'hymen, qui fut contracté entre lui et 1491.
Anne, fille et héritière du défunt duc de Bretagne. Maximilien, en faveur de qui l'empereur Fréderic III son père avoit donné à l'Autriche le titre d'ARCHIDUCHÉ, et qui, deux ans auparavant, avoit épousé cette même

princesse par procureur, fut obligé de prendre patience et de souffrir qu'on lui renvoyât sa fille Marguerite; ce qui ne se fit pas néanmoins sans qu'il en coûtât au roi les comtés d'Artois et de Bourgogne qu'il voulut bien céder par un traité. L'Angleterre étoit sous la domination de Henri VII, qui ayant prétendu que la couronne lui appartenoit, comme étant de la maison de Lancastre quoiqu'en degré éloigné, avoit tué Richard en bataille, et s'étoit mis en possession du trône; après quoi il avoit épousé Elisabeth, fille d'Edouard IV, et avoit ainsi réuni en sa personne tous les droits des deux maisons d'Yorck et de Lancastre. Le royaume de Navarre avoit aussi passé depuis un certain temps par plusieurs mains; car de la maison d'Evreux il étoit entré dans celle d'Arragon par le mariage de Blanche, fille de Charles-le-Noble, avec don Juan: ensuite il étoit tombé dans la maison de Foix, par le mariage d'Eléonore fille de Blanche avec Gaston comte de Foix; et il étoit alors possédé par Jean Albret, comme ayant épousé Catherine, fille de ce comte. Après huit années de guerre, Ferdinand se
1492. rendit enfin maître du royaume de Grenade. Cette conquête fut d'autant plus glorieuse à ce prince, que par là l'empire des Maures en Espagne fut tout-à-fait détruit, et qu'il acheva de délivrer son pays d'une puissance barbare qui l'opprimoit depuis 800 ans. Il chassa aussi les Juifs de ses états; et on remarque qu'il en sortit 170,000 familles. A peine avoit-il exécuté ces grandes choses,

que Christophe Colomb, génois, partit de Cadix pour porter la gloire de son nom dans un nouveau monde, et pour y établir en même temps sa domination. Cet excellent pilote ayant jugé, par un raisonnement tiré de la rondeur du globe de la terre, qu'il y avoit des pays habitables dans la partie opposée à celle que nous habitons, obtint trois vaisseaux de ce prince, et navigua tant qu'il trouva les îles de la Floride, nommées par les Espagnols Indes occidentales; d'où il retourna en Espagne au mois de mars de l'année suivante, rapportant des marques certaines de sa découverte, et de grandes richesses de ce pays-là. Le pape Alexandre VI, qui étoit Arragonais de naissance, donna à Ferdinand, à Isabelle et à leurs successeurs, rois de Castille, toutes ces terres et les autres qu'ils pourroient découvrir au-delà d'une certaine ligne, à la charge qu'ils enverroient des prêtres et des gens savans pour y instruire les peuples dans la religion chrétienne. Dans ce même temps, Barthelemi Diaz, Portugais, découvrit le cap de Bonne-Espérance, et ouvrit par-là à ceux de sa nation le chemin aux Indes orientales. L'empereur Fréderic III mourut, et Maximilien son fils, déjà roi des Romains, prit possession de l'empire d'Allemagne. La France jouissant d'un calme heureux, Charles VIII tourna ses pensées du côté du royaume de Naples, qu'il prétendoit lui appartenir, comme étant aux droits de la maison d'Anjou. Louis Sforce ne cessoit de l'animer à cette conquête, parce qu'il ne pou-

1493.

1494.

voit pas autrement venir à bout d'opprimer Jean Galéas, duc de Milan, son neveu, qui étoit gendre d'Alphonse, fils de Ferdinand roi de Naples. Aussi, quand le roi arriva à Pavie, il trouva ce jeune prince bien malade, et à Plaisance il apprit sa mort. Ferdinand étoit décédé dans la même année, et Alphonse lui avoit succédé. Charles perça l'Italie comme un éclair, et fut reçu par-tout comme souverain. Il rendit la liberté aux Pisans, qui étoient soumis aux Florentins. Ceux-ci chassèrent Pierre de Médicis, qui usurpoit la tyrannie parmi eux, et ouvrirent les portes de leur ville au roi, qui y entra en bataille. Rome ensuite fléchit devant ce vainqueur. Il y
1495. fit entrer son armée, et y disposa ses troupes et son artillerie dans les places publiques. Alexandre VI, qui avoit bien des sujets de craindre qu'on ne le déposât, s'étoit enfermé dans le château Saint-Ange. Il en fut quitte pour quelques chapeaux de cardinal, qu'il donna aux principaux ministres du roi, et pour quelques ôtages avec lesquels il livra Zizim empoisonné.

Ce fut alors que prit naissance l'ordre des Filles pénitentes. Il dut son institution à un cordelier, nommé frère Jean Tisseran, dont les sermons vifs et pénétrans eurent la force de convertir plusieurs personnes de ce sexe, qui étoient engagées dans la débauche, et de les faire rentrer dans la voie du salut.

La terreur et l'épouvante marchoient bien loin devant Charles. Elles firent tant d'effet sur l'esprit d'Alphonse, roi de Naples, qu'il

s'enfuit avec précipitation au-delà de la mer, et se jeta dans un monastère à Messine, laissant sa couronne à son fils Ferdinand. En quinze jours de temps, Charles conquit le royaume. Le 21 février 1495, il fit son entrée triomphante dans la ville de Naples, monté sur un cheval blanc, revêtu des habits impériaux, la couronne sur la tête, la boule d'or en la main droite et le sceptre en la gauche, sous un poêle porté par les plus grands seigneurs du pays, le peuple criant : *Vive l'empereur Auguste !* Bajazet craignoit pour sa ville de Constantinople, et pour la Grèce, dont le pape avoit donné l'empire au roi. Quelques-uns prétendent que ce pontife lui-même, et les Vénitiens, par les avis qu'ils donnèrent au sultan, rompirent les mesures qu'on avoit prises pour s'en rendre maître ; en sorte que Charles, après avoir établi Gilbert de Bourbon comte de Montpensier, son vice-roi au royaume de Naples, ne songea plus qu'à son retour. Pendant que ce prince s'étoit engagé bien avant dans l'Italie, les autres potentats de l'Europe, du nombre desquels étoit le perfide Sforce, avoient formé une ligue contre lui, et avoient mis 40,000 hommes sur son chemin, commandés par François de Gonzague. Il leur passa sur le ventre à Fornove, quoiqu'il n'eût que 9,000 hommes : et ayant délivré son beau-frère le duc d'Orléans, que Sforce tenoit enfermé dans Novarre, il arriva à Lyon. Néanmoins ce prince ne garda pas long-temps sa conquête : avant qu'il eût fait la moitié du chemin

pour s'en revenir, Ferdinand avoit repris la moitié de son royaume, autant par la mauvaise conduite des Français, que par le secours de Ferdinand, roi d'Espagne, qui y envoya des troupes sous le commandement de Gonsalve Fernandez de Cordoue, depuis surnommé le grand capitaine. L'autre moitié ne tint guère davantage. Le comte de Montpensier n'ayant pu exécuter un traité qu'il avoit fait, fut relégué avec les siens dans les contrées maritimes, dont l'air pestilent les tua
1496. presque tous, et lui-même mourut à Pouzzol de maladie ou de poison. Ferdinand, roi de Naples, le suivit de près, et eut pour successeur Fréderic son oncle, frère d'Alphonse.

Les Portugais continuant leurs navigations, Vasquez de Gama pénétra jusqu'aux Indes orientales, dont la route jusque-là avoit été inconnue du côté de la mer.

1497. Ferdinand et Isabelle avoient cinq enfans, un fils et quatre filles. Don Juan leur fils avoit épousé Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien. Isabelle avoit été mariée en premières noces à Alphonse, prince de Portugal, fils de don Juan, dont elle n'avoit point d'enfans. Jeanne étoit femme de l'archiduc Philippe, fils de l'empereur; et ils avoient encore deux filles, Catherine et Marie. L'in-
1498. fant don Juan mourut, laissant sa femme grosse, qui accoucha d'un enfant mort. Isabelle fut mariée à don Emmanuel, roi de Portugal, cousin germain du défunt roi: elle mourut en couche d'un fils qui fut nommé
1498. Michel. Le roi de Portugal épousa en se-

condes noces Marie, quatrième fille de Ferdinand et d'Isabelle, et en eut une postérité dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Charles VIII, roi de France, n'avoit pas assez de santé pour entreprendre de conquérir le royaume de Naples, et peu de temps après, il fut attaqué d'une apoplexie au château d'Amboise, dont il mourut le même jour. Louis XII, son cousin, fils de Charles duc d'Orléans, fut son successeur. Ce prince avoit épousé malgré lui Jeanne, fille de Louis XI, qui étoit boiteuse, et qu'on croyoit incapable d'avoir des enfans. Il sollicita auprès du pape Alexandre VI la dissolution de son mariage avec cette princesse; et, pour faciliter la chose, il donna le duché de Valentinois à César Borgia, fils naturel de ce pape, qui quitta aussitôt le chapeau de cardinal. Le bâtard ayant apporté au roi une bulle qui lui donnoit des commissaires dans le royaume pour connoître de cette affaire, le mariage du roi avec Jeanne fut déclaré nul, et ce 1499.
prince épousa Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur, qui étoit sa première inclination. La malheureuse Jeanne supporta son affliction avec beaucoup de constance, et se retira à Bourges, où elle institua l'ordre de L'ANNONCIATION ou des ANNONCIADES, dont il y a aujourd'hui plusieurs monastères en France et aux Pays-Bas.

Le royaume de Perse, après avoir été suc- 1499.
cessivement sous la domination des Sarrasins, des Turcs, des Tartares, et encore des Turcs-Arméniens, retomba de nouveau sous la puis-

sance des Sarrasins, et devint la conquête d'Ismaël Sophi, petit-fils, par sa mère, d'Usum-Cassan, et descendu, par son père, d'Hali, cousin-germain de Mahomet. C'est la postérité de ce prince qui y règne présentement.

Louis XII avoit de justes prétentions sur le duché de Milan, à cause de Valentine son aïeule, sœur du duc Philippe, qui n'avoit laissé qu'une fille bâtarde. En quinze jours il se rendit maître de cet état, et y établit Jean-Jacques Trivulce pour gouverneur. Sforce
1500. trouva moyen d'y rentrer l'année suivante: le roi l'en chassa encore une fois; et l'ayant pris comme il se sauvoit déguisé en soldat suisse, il l'envoya au château de Loches, où ce malheureux demeura enfermé jusqu'à sa mort arrivée en 1510. La princesse Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, accoucha d'un fils qui fut nommé Charles; et, presqu'en même temps, le petit prince Michel, fils d'Emmanuel, roi de Portugal et d'Isabelle d'Arragon, mourut. Cependant les Turcs firent de cruelles irruptions dans le Frioul et dans le Péloponnèse, et y enlevèrent plusieurs villes aux Vénitiens. D'un autre côté, les Portugais, dans un de leurs voyages, découvrirent le Brésil, et s'y établirent; et parce que l'auteur de cette expédition se nommoit *Americus*, cette contrée, et ensuite toute la partie du globe opposée à la nôtre fut nommée AMÉRIQUE.

La conquête du Milanais ne fit qu'irriter l'ambition de Louis XII, et lui ouvrir les

chemins à se rendre maître du royaume de Naples. Pour agir plus surement, il partagea 1501.
avec Ferdinand, roi d'Espagne, qui prétendoit à son égard qu'Alphonse, dont il étoit héritier immédiat, n'avoit pu donner ce royaume à son bâtard Ferdinand. Ces princes n'eurent pas beaucoup de peine à dépouiller Fréderic, à qui on donna une pension de 10,000 écus en France. Louis eut pour son partage la ville de Naples, la terre de Labour et l'Abbruzze; Ferdinand eut la Pouille et la Calabre, qui étoient plus à sa bienséance, à cause que cette partie étoit la plus prochaine de son royaume de Sicile. Mais au bout de deux ans, sur un différend qui survint au sujet du Capitanat que les Français soutenoient être de l'Abbruzze, et que les Espagnols au contraire prétendoient faire partie de la Pouille, les Français furent chassés entièrement du 1503.
royaume, et ne sauvèrent leur honneur que par le mariage de Germaine de Foix nièce du roi, avec Ferdinand, devenu veuf depuis peu de temps, à laquelle on donna en dot les droits 1505.
du roi au royaume de Naples. Les Portugais s'établirent dans les Indes orientales, et Ferdinand se rendit maître en Afrique d'un port 1506.
considérable, que les Arabes ont nommé pour cela *Mazalquivir*, c'est-à-dire, grand port. Philippe d'Autriche alla avec la reine Jeanne son épouse, prendre possession du royaume de Castille qui leur étoit échu par le décès d'Isabelle. Ce jeune prince mourut dans la même année. Cette mort troubla tellement l'esprit de Jeanne, qui l'avoit déjà un peu

foible, qu'elle le perdit tout-à-fait, et les
1507. grands du royaume furent obligés de rappeler Ferdinand pour le gouverner pendant la vie de sa fille. L'Italie étoit dans une agitation continuelle. La cité de Gênes, qui avoit été soumise avec le Milanais à l'obéissance de Louis XII, se révolta contre lui. Elle fut tout aussitôt domptée. Les Florentins reprirent la ville de Pise, qui s'étoit depuis long-temps soustraite à leur domination. Les Vénitiens furent attaqués par une partie des princes de l'Europe, sur qui ils avoient fait des usurpations. La bataille d'Aignadel, qu'ils perdirent contre les Français, les réduisit à une telle extrémité, qu'ils abandonnèrent tout ce qu'ils possédoient dans la terre ferme, et se retirèrent dans les îles de leur golfe. Néanmoins ils reprirent peu après la ville de Padoue, et repoussèrent l'empereur Maximilien qui y étoit venu mettre le siége. Pendant ce temps-là, le cardinal Ximenès, archevêque de Tolède, conduisit une armée en Afrique, et y conquit la ville d'Oran, place très-impor-
1510. tante. L'année d'après, les Espagnols y prirent encore les villes de Bugie et de Tripoli, et obligèrent les corsaires d'Alger et tous les peuples de ces contrées de se rendre leurs tributaires. Les Portugais continuant de s'établir dans les Indes orientales, y conquirent la ville de Goa, dont ils ont fait le siége principal de leur domination dans cette partie du monde. La chaire de Rome étoit alors remplie par un pape ennemi déclaré de la France. C'étoit Jules II, qui, par adresse, avoit exclu

George d'Amboise du souverain pontificat, après la mort d'Alexandre VI, et se l'étoit depuis procuré à lui-même. Ce pontife, offensé de ce qu'Alphonse, duc de Ferrare, faisoit bon marché au roi de son sel de Comachio, et par là étoit cause que le roi n'en achetoit plus de celui que sa sainteté avoit à Cervie, déclara la guerre à ce duc. Le roi connut bien qu'il ne pouvoit se dispenser de l'avoir contre le pape. Les évêques de France, assemblés à Tours, l'ayant assuré que ses armes étoient justes, ce prince fit des défenses à ses sujets de plus se pourvoir en cour de Rome pour les bénéfices, et d'y porter aucun argent du royaume. Il fit même frapper une médaille autour de laquelle il y avoit ces paroles tirées du prophète Isaïe : *Perdam Babylonis nomen*, et demanda un concile général. Jules, de son côté, voulant opprimer le duc de Ferrare, commença par enlever 1511.
la petite ville de la Mirande aux enfans de Jean Pic, qui ne lui avoient donné aucun sujet de mécontentement. Puis, ayant vu que quelques cardinaux, à la dévotion du roi et de l'empereur, avoient assigné un concile à Pise contre lui; il en assigna un autre à Rome au palais de Latran, qui fut le cinquième concile général de ce nom. Le concile de Pise fit très-peu d'effet, et dès la troisième séssion ne se trouvant pas en sureté, il se transféra à Milan. Cependant le pape ayant fait une ligue 1512.
avec Ferdinand, roi d'Espagne, et les Vénitiens, assiégea Bologne et Bresse, dont les Français s'étoient rendus maîtres. Les bour-

geois de Bresse ouvrirent leur ville à l'armée des confédérés. Comme elle assiégeoit le château, le jeune Gaston de Foix arriva de France, et en moins de quinze jours fit lever le siége de Bologne, défit Paul Baillon qui commandoit une partie de l'armée vénitienne, et reprit la ville de Bresse. De là ayant mis le siége devant Ravenne, et l'armée de la ligue s'étant présentée pour le lui faire lever, il gagna cette mémorable bataille qui coûta si cher à la France, puisqu'elle y perdit ce généreux prince qui étoit seul capable de maintenir la gloire de ses armes en Italie. En effet, quoique la prise et le sac de Ravenne aient été les fruits de cette victoire, la mésintelligence des chefs de l'armée française, le ménage mal entendu du trésorier-payeur des troupes, et quelqu'autres contre-temps, firent une révolution si surprenante, que le roi même perdit le Milanais, où Maximilien Sforce, fils aîné de Ludovic, fut rétabli par les Suisses, et qu'il perdit aussi la domination de Gênes, qui se créa un duc. Dans cette déroute générale, le concile de Pise se sauva à Lyon, et n'y fut guère plus respecté. Celui de Latran agissoit avec bien plus de force, et donnoit bien un autre poids à ses résolutions. Jean d'Albret, roi de Navarre, s'étoit rendu odieux au pape, parce qu'il étoit allié de la France, et qu'il favorisoit le concile de Pise. Les Espagnols prétendent que Ferdinand obtint une bulle, par laquelle le pape excommunioit le Navarrois, et donnoit son royaume au premier occupant. Soit que cette

bulle soit vraie ou non, Ferdinand se jeta sur la Navarre, et l'ôta à son prince légitime, qui fut obligé de se retirer dans le Béarn. Bajazet II, empereur des Turcs, étant fort âgé, fut contraint par les bachas de céder 1513.
l'empire à Sélim, le dernier de ses fils. C'est vers ce même temps que commence le règne des chérifs en Afrique. Mahomet Benhemet, se disant issu du sang de son grand prophète, et s'étant sanctifié dans l'opinion des peuples par une longue solitude, les anima d'un furieux zèle contre les chrétiens et contre les Maures qui s'étoient alliés avec eux, et, par le moyen de ses deux fils, conquit les royaumes de Fez, de Maroc et de Trémecen. La mort du pape Jules fut un rayon de bonne fortune pour le roi Louis XII, qui se remit aussitôt en possession du Milanais et de Gênes. Il les reperdit avec la même promptitude. Les Suisses ayant défait l'armée française à Novarre, mirent le siége devant Dijon; et la France dut alors son salut à la prudence de Louis de la Tremouille, qui les renvoya en leur pays par un traité. L'empereur Maximilien et Henri VIII, roi d'Angleterre, fils et successeur d'Henri VII, avoient jeté une armée du côté de la Picardie. La journée de Guinegaste, dite la journée des Eperons, les rendit maîtres de Terouane et de Tournay; et, pour surcroît de malheur, Jacques IV, roi d'Ecosse, le seul allié qui restât à la France, étant entré en Angleterre pour faire diversion, y fut tué dans une bataille. Louis XII rétablit ses affaires en renonçant au concile de Pise, qui aussi

bien n'avoit été convoqué que contre les atten-
1514. tats du pape Jules ; et en épousant en troisièmes noces Marie, sœur du roi d'Angleterre. Il ne jouit pas long-temps de la douceur de ce troisième mariage, et il laissa bientôt, par sa
1515. mort, le royaume à François de Valois son gendre et son cousin, fils de Charles comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Ce règne eut de glorieux commencemens ; mais il eut presque toujours depuis la fortune contraire. Le jeune roi porta ses armes en Italie, et ses premiers succès avoient rendu les Suisses capables d'un accommodement, lorsque, émus tout-à-coup par une harangue du cardinal de Sion, ils se jetèrent sur les Français qui étoient logés à Marignan, à une lieue de Milan. La bataille dura deux jours, les Français la gagnèrent. Le duc François Sforce, successeur de son frère Maximilien, qui s'étoit enfermé dans le château de Milan, le céda au roi avec le duché, moyennant une somme d'argent comptant, trente mille ducats de pension, et le chapeau de cardinal. Le roi, du même pas, alla trouver le pape Léon X à Bologne, et fit avec lui le *concordat*, par lequel la pragmatique sanction fut abolie : le pape donna à ce prince la nomination aux évêchés et aux abbayes de son royaume, et le roi accorda au pape les annates, c'est-à-dire, les revenus d'un an de ces grands bénéfices, à chaque nouvelle provision. Ferdinand, roi d'Espagne, mourut, et laissa l'administration de la Castille au cardinal Ximenès, qui gouverna ce royaume pendant deux années avec une mer-

veilleuse sagesse. Par le secours des Français, les Vénitiens reprirent Véronne, et firent perdre à l'empereur Maximilien toutes les pensées qu'il avoit d'établir sa domination en Italie. Sélim, empereur des Turcs, rendit la puissance ottomane toujours plus formidable. Il soumit le reste de la Syrie, et conquit l'Egypte, dont il fit pendre le soudan. Le pape, craignant que ce torrent ne vînt à inonder toute l'Europe, envoya des légats à tous 1517.
les princes chrétiens, pour les exhorter à s'unir contre cet ennemi commun, et fit publier des indulgences pour ceux qui, par leurs aumônes, contribueroient aux frais de cette guerre. C'étoit l'usage de tout temps d'adresser ces commissions aux augustins dans l'Allemagne : néanmoins Albret, archevêque de Mayence, donna celle-ci aux jacobins. Les autres s'en offensèrent. Luther, qui étoit un des premiers d'entre eux, et qui enseignoit alors la théologie dans l'université de Wirtemberg, se mit à déclamer contre ces prêcheurs d'indulgences, et contre les indulgences mêmes. Et enfin, les choses furent poussées si loin, que ce moine renonça au pape et à l'Eglise romaine, et, sous la protection de Fréderic et de Jean, successivement ducs de Saxe, fit une religion que la licence et le dérèglement ont depuis établie dans une partie des royaumes de l'Europe. Comme on ne reconnoissoit plus d'autre règle que son propre sens, il se forma une infinité de sectes, qui combattoient les unes contre les autres. Zuingle, qui étoit curé de Zurich en Suisse,

fut un des auteurs de celle des sacramentaires,
Il y avoit en Savoie un ordre militaire, qui
1518. avoit été autrefois institué par Amédée VI,
et qui se nommoit l'ordre du Collier. Le duc
Charles III y fit quelques augmentations, et
changea le nom de l'ordre en celui de l'An-
1519. nonciade. Cependant Charles d'Autriche parut
comme un astre naissant, qui devoit bientôt
porter sa splendeur aux deux bouts de la
terre. A peine étoit-il allé prendre possession
des Espagnes, qu'il fut élu empereur avant
l'âge de vingt ans, après la mort de son aïeul
Maximilien. Ce prince, ayant été obligé de
faire un voyage en Allemagne, laissa le gou-
vernement de ses royaumes au cardinal de
Tortose, ci-devant son précepteur, et à quel-
ques Flamands. Cela donna de la jalousie aux
1520. Espagnols, qui firent entre eux une ligue ap-
pelée *la santa junta*, pour l'expulsion de ces
étrangers. Au bout d'un an cette faction fut
1522. dissipée, après la perte d'une bataille. Pen-
dant que les vice-rois étoient occupés de ce
côté-là, on crut devoir prendre cette occasion
de rétablir Henri, fils et successeur de Jean
d'Albret, dans son royaume de Navarre.
François I y envoya André de Foix, frère de
la comtesse de Château-Briant et des sei-
gneurs de Lautrec et de Lescun, qui conquit
ce royaume en peu de temps, et le reperdit
de même. Ce fut au siége de Pampelune qu'In-
nigo de Loyola d'Ognez, jeune gentilhomme
du pays de Guipuscoa, qui s'étoit jeté dans
cette ville, fut blessé de l'éclat d'un coup
de canon, qui lui rompit une cuisse, dont

il demeura boîteux toute sa vie. Cette disgrace le détacha des choses de la terre, et donna naissance à la *Compagnie de Jésus*, dont il fut l'instituteur. Vers ce même temps, les Espagnols étendirent leur domination dans le nouveau monde, et Fernand Cortez y fit la conquête du Mexique. Il y avoit tant de dispositions dans les esprits de l'empereur et du roi de France à se faire la guerre, qu'ils ne purent se tenir d'en venir aux mains. Le 1521.
comte de Nassau, général de l'armée de l'empereur, prit Mouzon. Le chevalier Bayard lui fit lever le siége de Mézières. Le roi reprit Mouzon, brûla et démantela Bapaume, et réduisit Landrecies et Bouchain. Henri VIII, roi d'Angleterre, qui étoit à Calais, voulut accommoder ces deux princes; et l'on étoit d'accord de tout, lorsque la nouvelle arriva de la prise de Fontarabie par l'amiral de Bonnivet. Le refus que fit le roi de rendre cette place, par les conseils de ce seigneur trop jaloux de sa conquête, jeta la France dans un abîme de malheurs, et lui causa des pertes dont elle se sent encore aujourd'hui. Le pape et l'empereur chassèrent les Français du Milanais et de Gênes. Sforce fut rétabli dans son duché. Il en coûta la vie à Jean de Baulne Samplaçai, vénérable vieillard, que le roi appeloit son père, et qui fut pendu en 1527, pour avoir osé soutenir à Madame, mère du roi, qu'elle avoit diverti les trois cent mille écus qui avoient été destinés pour les frais de cette guerre. Les Turcs continuoient de s'agrandir: Soliman II, fils 1522.

et successeur de Sélim, conquit la ville de Belgrade en Hongrie, et arracha l'île de Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le pape Adrien VI, qui est ce même cardinal de Tortose dont nous venons de parler, et qui cette année avoit succédé à Léon X, leur donna la ville de Viterbe pour retraite. On remarque qu'à son avénement au pontificat, il ne voulut point changer son nom, ce qui n'est arrivé qu'une autre fois, et dans ce même siècle, depuis le temps de
1523. Jean XII. On commença alors à ordonner des supplices contre les nouveaux sectaires. Jean le Clerc, cardeur de laine, eût le fouet et la fleur de lis à Meaux, pour avoir dit que le pape étoit l'antechrist, et fut brûlé à Metz pour y avoir abattu des images. Deux augustins du pays de Brabant souffrirent une pareille mort à Bruxelles. Le roi François I avoit un extrême désir de recouvrer le Milanois. La révolte du connétable de Bourbon, que Madame avoit dépouillé de ses biens par un dépit amoureux; la perte de Fontarabie, que Fauget rendit à la première attaque, et une descente des Anglais en Picardie, ne purent lui faire perdre cette pensée. Il y envoya l'amiral de Bonnivet, qui d'abord eut quelques bons succès. Depuis il fut obligé de
1524. lever le siége de Milan; et ayant été blessé dans une retraite, il en donna la charge au chevalier Bayard, qui sauva l'armée aux dépens de sa propre vie. On dit que le connétable de Bourbon, général de l'armée de l'empereur, ayant trouvé cet illustre guerrier

expirant au pied d'un arbre, lui témoigna qu'il plaignoit son infortune; mais que l'autre lui répondit, « qu'il étoit lui-même bien plus » à plaindre de porter les armes contre sa » patrie, et de vouloir mettre le poignard » dans le sein de celle qui lui avoit donné la » naissance et l'éducation. » Parmi tant de disgraces, et d'autres plus grandes encore qui suivent, on doit faire peu de compte de la découverte et de la conquête qui furent faites en ce temps-là par les Français, du Canada dans l'Amérique, sous la conduite de Jean Verazzani, florentin. Charles de Bourbon entra en France, et y auroit causé une dangereuse révolution, si l'empereur, pour de certaines raisons, ne l'eût assujetti à faire le siége de Marseille. Il y trouva une forte résistance, et fut contraint de se retirer promptement. Le roi, qui s'étoit avancé jusqu'à Avignon, résolut de le suivre. Lorsqu'il étoit près de fondre sur les ennemis, et qu'il leur tenoit pour ainsi dire l'épée dans les reins, l'avis de l'amiral Bonnivet, opposé à celui des plus vieux capitaines, l'arrêta devant Pavie. La perte de la bataille qui y fut donnée, 1525.
la prise du roi, et tout ce qu'un si grand malheur entraîne après lui, furent les suites de ce méchant conseil, qui fut en particulier fatal à son auteur. Dans cette étrange extrémité, la jalousie que le roi d'Angleterre conçut des prospérités de l'empereur, fut une des premières causes du salut de la France. D'autre part, les princes d'Italie avoient intérêt d'empêcher que ce prince ne devînt si

puissant parmi eux. L'empereur ayant su qu'ils avoient fait une ligue contre lui, qui alloit même lui ôter le royaume de Naples, se servit de ce prétexte pour dépouiller Sforce, comme étant coupable du crime de félonie. Il lui prit toutes ses places; et ce duc, qu'il réduisit à se renfermer dans le château de Milan, fut encore obligé l'année suivante de le lui rendre. Pendant que Charles se couronnoit de gloire, la fortune lui préparoit des richesses immenses, par la conquête du Pérou, que François Pizarre fit dans l'Amérique.

Il arriva alors un changement dans l'ordre de Saint-François. Matthieu de Baschi, frère mineur observantin au couvent de Montefalconi, se tailla un capuchon long et pointu, et s'étant retiré avec dix ou douze de ses compagnons dans une solitude, fut auteur de la réforme des *capucins*.

1526. Cependant on traitoit à Madrid de la délivrance de François I. Les principaux articles du traité furent que le roi, qui depuis deux ans étoit veuf, épouseroit Eléonore sœur de l'empereur, et veuve d'Emmanuel roi de Portugal, qu'il céderoit à l'empereur ses droits au royaume de Naples et au duché de Milan; qu'il lui abandonneroit le duché de Bourgogne en toute souveraineté, et qu'il perdroit celle des comtés de Flandre et d'Artois. Sous ces conditions et quelques autres, il fut délivré, et ses deux fils furent donnés en otage pour sureté de l'exécution du traité. Cette même année, les Turcs firent une grande irruption en Hongrie. Ils gagnèrent la bataille de

Mohatz. La prise de Bude fut le fruit de cette victoire ; et la mort du roi Louis, qui périt dans cette bataille, les conduisit à de plus amples conquêtes. Le traité de Madrid étoit si injuste, que les Espagnols mêmes jugèrent qu'il n'auroit point d'exécution, et le chancelier Gatinara refusa de le signer. Le roi François I protesta hautement contre la violence qui lui avoit été faite. Il se ligua avec le pape Clément VII successeur d'Adrien, avec les Vénitiens, les Florentins et Sforce, pour procurer la délivrance de ses enfans, et chasser les Espagnols de l'Italie. Quelques-uns disent même qu'il traita secrètement avec le connétable de Bourbon, qui de sa part n'avoit pas trop sujet d'être content de l'empereur. Quoi qu'il en soit, Bourbon ayant quelque grand dessein en tête, et ayant besoin 1527.
d'argent pour l'exécuter, et pour payer ses troupes qui se mutinoient contre lui, résolut de saccager Rome ou Florence, pour en avoir le butin. Le bon ordre qu'il trouva à Florence le fit tourner du côté de Rome. Au troisième assaut qu'il fit donner à une brèche, il fut tué d'un coup de mousquet. Ses troupes ne laissèrent pas de forcer la ville, et y commirent toutes les hostilités et toutes les violences imaginables. Le pape, qui s'étoit enfermé dans le château Saint-Ange, ne fut délivré qu'au bout de six mois, après avoir été rançonné d'une manière très-barbare ; et il trouva si peu de foi parmi les Espagnols, que, quoique le traité de sa délivrance fût tout-à-fait conclu, il jugea à propos de se sauver déguisé en mar-

chand. Ainsi l'empereur qui l'avoit tenu captif, et qui ne pouvoit plus le garder, parce que toutes les puissances de l'Europe étoient en marche pour l'aller délivrer, eut sujet de rendre grâces au ciel de ce qu'il avoit accordé sa liberté aux prières publiques et aux processions qu'il avoit fait faire pour cela par
1528. toute l'Espagne. Les Français reprirent une partie du Milanais, et le rendirent à Sforce. Ensuite ils entrèrent dans le royaume de Naples, et en assiégèrent la ville capitale. Au bout de quatre mois, les maladies contagieuses les obligèrent de lever le siége, principalement après la mort de Lautrec leur général. Ces revers, et le mécontentement d'André Doria qui passa du côté de l'empereur, mirent les affaires de la France dans une très-mauvaise situation. Doria, après avoir obtenu de l'empereur une autorité absolue dans Gênes, s'en servit pour rendre la liberté à sa patrie, et y établit la forme du gouvernement qu'on y voit encore aujourd'hui. C'est à cette année que se rapporte l'origine du schisme d'Angleterre. Le cardinal Wolsey, outré de ce que l'empereur n'avoit plus pour lui la même considération qu'il avoit eue autrefois, et voulant favoriser le roi François I qui flattoit sa vanité, persuada à son maître d'obtenir de Rome la dissolution de son mariage avec Catherine d'Arragon, tante de l'empereur, sous prétexte que cette princesse, quand il l'avoit épousée, étoit veuve d'Arthus son frère aîné, et d'épouser Marguerite, sœur du roi de France, et veuve du duc d'Alençon. Henri VIII, qui avoit

avoit ses vues, prêta l'oreille à ce discours; et déjà le pape Clément VII, irrité aussi contre l'empereur, avoit nommé ce prélat et le cardinal Campegge, pour être juges de cette affaire sur les lieux. Mais Wolsey ayant reconnu que Henri ne vouloit la cassation de son mariage que pour épouser Anne de Boulen, qui étoit une fille de la reine, et luthérienne, tira la chose en longueur; et le pape appréhendant le ressentiment de l'empereur qui devenoit tous les jours plus puissant, évoqua la cause à soi. Ce fut la cause de la disgrace du cardinal, qui ayant été destitué de la charge de chancelier, fut encore accusé du crime de lèse-majesté, et mourut l'année suivante. Les Florentins avoient pris occasion de la détention du pape pour chasser les Médicis, et se remettre en liberté. Ce pontife, brûlant du désir de rétablir sa famille, et de lui donner de nouveaux accroissemens d'honneur et de puissance, s'accommoda avec l'empereur, qui, de son côté, avoit une grande passion d'aller recevoir la couronne impériale à Rome. Une des principales conditions de leur traité, fut le mariage de la fille naturelle de ce prince avec Alexandre de Médicis, et le rétablissement de cette maison dans Florence, avec la même autorité qu'elle y avoit eue avant que d'en être chassée. Presque dans le même temps, Marguerite, tante de l'empereur, et Louise, mère du roi François I, conclurent le traité de Cambrai, peu différent de celui de Madrid, si ce n'est que le duché de Bourgogne demeura au roi. L'empereur

alla en Italie pour y recevoir la couronne impériale. Il rétablit François Sforce dans ses états, et contraignit les Florentins de subir le joug qu'il leur avoit imposé. Cependant la Hongrie étoit toute en trouble, par l'ambition de Jean, comte de Scépus, vaivode de Transilvanie, qui s'en étoit fait élire roi par une partie des peuples, au préjudice de l'élection qui avoit été faite de Ferdinand, frère de l'empereur et beau-frère du défunt roi. Soliman, empereur des Turcs, que Jean avoit appelé à son secours, au lieu de le mettre en possession de ce royaume, s'empara des villes de Cinq-Eglises, d'Albe royale où étoient les tombeaux des rois de Strigonie, et d'Altenbourg. Ensuite il alla mettre le siége devant Vienne. Au bout d'un mois, la disette des vivres et les approches de l'hiver le lui firent lever. Charles-Quint ayant appris en Italie cette irruption des Turcs, se hâta d'en sortir, pour aller mettre ordre à l'Allemagne. Cela fut cause qu'il n'alla point jusqu'à Rome, et
1530. qu'il reçut la couronne impériale dans la ville de Bologne, où le pape s'étoit avancé. Il affecta pour cette cérémonie le jour de saint Mathias, parce que c'étoit celui de sa naissance, et celui auquel son armée avoit pris François I devant Pavie. Avant son départ, il érigea le marquisat de Mantoue en duché en faveur de Fréderic de Gonzague, dont les vertus étoient au-dessus de tous les titres d'honneur qu'on pouvoit lui donner. Dans ce même temps il fit don de l'île de Malte aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui

en sont encore aujourd'hui en possession. La secte de Luther se fortifioit tous les jours. L'archiduc Ferdinand et les princes catholiques d'Allemagne, ayant fait un décret l'année précédente contre ces sectaires dans la diète de Spire, ils avoient protesté contre; ce qui leur acquit le nom de protestans. Cette année ils présentèrent à l'empereur leur confession de foi dans la ville d'Augsbourg, où il se tenoit une assemblée au sujet de la religion; et c'est ce que l'on a appelé dans la suite la *confession d'Augsbourg*. Luther l'avoit composée en dix-sept articles. Mélanchthon les expliqua et les étendit. L'empereur érigea 1531.
l'état de Florence en duché, et éleva ainsi la maison de Médicis, pour la rendre plus digne de son alliance.

L'ordre de saint François se partageoit en plusieurs congrégations, qui faisoient comme autant d'ordres séparés. Quelques-uns des frères mineurs se piquant d'une plus étroite discipline que les autres, le pape Clément VII leur fit attribuer des couvens particuliers où ils recevoient ceux qui avoient l'esprit de recueillement, à cause de quoi ils se nommèrent *Récollets*. Il y avoit dès auparavant un tiers ordre, que l'on a depuis nommé en France les *Picpus*, à cause d'un couvent qu'ils avoient en ce lieu-là.

Soliman parut sur les frontières de Hongrie 1532.
avec une armée formidable. L'empereur lui en opposa une autre, qui l'obligea de se retirer; et ces deux grandes puissances tenoient, pour ainsi dire, l'univers en équilibre. Henri VII,

roi d'Angleterre, ne put résister plus longtemps à son amoureuse impatience : il fit dissoudre son mariage par l'archevêque de Cantorbéri, et épousa en secret Anne de Boulen. Le pape, qui en eut avis, prononça une sentence d'excommunication contre ce prince : toutefois, à la prière de François I, il différa de la publier, jusqu'à ce qu'on eût employé les voies de la douceur pour le ramener à la
1533. raison. Cela arriva dans la conjoncture du mariage de Catherine de Médicis, petite cousine du pape, avec Henri, duc d'Orléans, second fils du roi. Le pape s'étant rendu à Marseille, y conféra avec le roi, et lui promit de faire son possible pour obtenir de l'empereur l'investiture du duché de Milan pour le nouvel époux. On voit ensuite comme Jean du Bellay, évêque de Paris, et depuis cardinal, fut envoyé en Angleterre ; comme il porta à Rome des assurances d'une prochaine soumission de Henri ; comme le courrier qui devoit apporter les pouvoirs nécessaires de la part de ce roi, ayant retardé de deux jours, le pape, par une trop grande précipitation, fit afficher l'excommunication de ce roi dans les places publiques de Rome ; et comme cette faute fut la cause funeste de la séparation de l'Angleterre du corps de l'Eglise. L'empereur et le roi de France avoient de part et d'autre de nouveaux sujets de se faire la guerre. Le roi étoit entré dans la ligue des princes protestans d'Allemagne qui s'étoit faite à Smalkade, et avec les secours d'argent qu'il donna, Philippe, landgrave de Hesse, força

Ferdinand, par le gain d'une bataille, à rendre aux ducs de Wirtemberg les terres qu'il leur retenoit. D'un autre côté, le roi étoit fort offensé de ce que le duc Sforce, pour contenter l'empereur, avoit fait mourir en prison un ambassadeur secret que sa majesté très-chrétienne lui avoit envoyé. Pendant que cet orage se formoit, CALVIN commença à dé- 1534.
biter sa doctrine, plus conforme à celle des sacramentaires qu'à celle de Luther, et qui changeoit tout l'extérieur de la religion. Il étoit natif de Noyon, fils de Gérard, secrétaire de l'évêque. On tient qu'il jeta les premiers fondemens de sa secte à Poitiers, dans un jardin, et qu'il y institua la forme de la cène ou manducation, qui est pratiquée aujourd'hui par ses disciples. Il en envoya alors quelques-uns en différens endroits pour semer ses dogmes; et lui-même se transporta à Nérac et à Ferrare vers les princesses Marguerite et Renée, sœur et belle-sœur de François I, qui étoient fort curieuses de ces nouveautés. Après que Genève eut chassé son évêque, Calvin en fit le lieu de sa résidence, et y demeura jusqu'à sa mort. Cette même année, les anabaptistes firent une furieuse sédition dans la ville de Munster, et y élurent pour roi un tailleur nommé Jean de Leyden. Leur évêque les ayant assiégés et réduits sous sa puissance, il fit mourir les plus factieux par divers supplices. L'IRLANDE, qui jusque-là n'avoit été distinguée par aucun titre honorable, s'érigea elle-même en royaume, et Henri VIII en fut proclamé roi dans l'assemblée des états du

pays. Le roi François I ne perdoit point de vue le duché de Milan ; et parce qu'il eut quelques avis que Charles, duc de Savoie, beau-frère de l'empereur, écoutoit les propositions que ce prince lui faisoit de lui donner d'autres états en Italie pour les siens, ce qui auroit extrêmement nui au dessein que le roi avoit de recouvrer le Milanais, et lui auroit donné un trop puissant voisin, il résolut de le prévenir. Pour cela, sous prétexte que le duc ne lui faisoit pas raison des droits qui avoient appartenu à Louise sa mère, décédée depuis
1535. quelques années, il fit entrer une armée sur ses terres, sous le commandement de l'amiral de Brion, autrement dit Chabot, et lui enleva d'abord toutes ses places de la Bresse et celles de la Savoie en deçà du mont Cenis. L'empereur étoit occupé dans la guerre d'Afrique, où le fameux corsaire Barberousse, sous les auspices de Soliman, s'étoit rendu maître du royaume d'Alger, et venoit encore de s'emparer de celui de Tunis, dont il avoit chassé Mulei-Hascen. Ce petit roi ayant eu recours à la protection de Charles-Quint, cet empereur passa en ce pays-là avec une armée de cinquante mille hommes, prit le fort de la Goulette qu'il garda pour lui, battit Barberousse qui vint à sa rencontre, rétablit Mulei-Hascen dans Tunis, et délivra deux mille esclaves chrétiens. Dans ce temps-là même, le duc François Sforce étant mort sans enfans, l'empereur se mit en possession du Milanais, et amusa long-temps le roi François I de l'espérance de le donner à l'un de ses fils. Ce

prince ne laissa pas d'achever la conquête des 1536.
états du duc de Savoie, qui fut obligé de sortir de Turin avec sa famille, et de se retirer à Verceil, après avoir fait embarquer sur le Pô son artillerie et ses plus riches meubles. On connut bientôt les mauvaises dispositions de l'empereur à l'égard de la France, par une harangue pleine d'invectives qu'il fit à Rome contre le roi en plein consistoire. Peu après, il leva tout-à-fait le masque, et attaqua le royaume par deux endroits. Il vint échouer sa puissance contre la ville de Marseille, dont il fit le siége en personne. Il fut obligé de se retirer, ayant perdu une bonne partie de son armée; et le comte de Nassau qu'il avoit fait entrer en Picardie, leva le siége de Péronne. Il n'en coûta à la France que la ville de Guise, qui fut emportée d'assaut. Mais le roi eut bien un autre sujet d'affliction de ce que François, son fils aîné, jeune prince âgé de dix-neuf à vingt ans, fut empoisonné à Valence. Le comte Sébastien Montécuculli, ferrarois, avoua qu'il lui avoit donné du poison dans une tasse d'eau fraîche, comme il jouoit à la paume, et accusa les généraux de l'empereur de l'avoir excité à commettre ce crime. Sur le bruit de l'irruption de l'empereur, Jacques V, roi d'Ecosse, se ressouvenant des anciennes alliances de cette couronne avec la France, amena au roi un secours de seize mille hommes, sans qu'il en eût été prié. Le roi trouva cette action si généreuse, et en fut si touché, qu'il donna à ce prince Madelaine sa fille aînée en mariage. La princesse étant morte dans la

même année, Jacques épousa en secondes noces Marie, fille de Claude premier duc de Guise, et veuve de Louis, duc de Longueville. En haine de ce renouvellement d'alliance entre la France et l'Ecosse, Henri VIII, roi d'Angleterre, se raccommoda avec l'empereur. Cela fut d'autant plus aisé, que Catherine d'Arragon étoit morte il y avoit près de trois ans, et que l'Anglais avoit depuis peu fait couper la tête à Anne de Boulen, pour crime d'adultère. Ce prince mit toute l'Angleterre en trouble par son apostasie. Car, quoiqu'il semblât ne vouloir rien changer à la religion, sinon qu'il se déclara chef de l'Eglise anglicane, et qu'il renonça à l'obéissance que tous les fidèles doivent au pontife de Rome, néanmoins il fit au surplus des actions qui convenoient mieux à un mahométan qu'à un prince chrétien. En effet, sans parler de la rupture des cloîtres, et de la déprédation des biens ecclésiastiques, il fit faire le procès à la mémoire de saint-Thomas, archevêque de Cantorbéri, détruisit son tombeau qui avoit été si long-temps l'objet de la vénération des peuples, et fit brûler ses os sacrés; et parce que les gens de bien murmuroient contre un procédé si scandaleux, il fit couper la tête à plusieurs personnes de marque, et entr'autres à son chancelier Thomas Morus, et à Jean Fischer, évêque de Rochester, que le pape
1537. avoit fait cardinal. François I appréhendant les suites de l'alliance de ce roi avec l'empereur, en fit une avec Soliman, qui, peu de temps après, gagna deux grandes batailles

contre Ferdinand, roi de Hongrie, et affermit par là les conquêtes qu'il avoit faites en ce royaume. Les Florentins firent un dernier effort pour se soustraire à la domination des Médicis, et le nouveau duc Alexandre fut assassiné par un homme même de sa famille. Ce coup n'ayant pas eu la suite qu'il sembloit devoir attirer, le cardinal Innocent Cibot, fils d'une sœur de Léon X, qui se trouva à Florence, et Alexandre Vitelli, capitaine de la garde de la ville, mirent le jeune Côme en la place du défunt duc, où il se maintint malgré Strozzi et les autres zélateurs de la liberté. Le pape Paul III, successeur de Clément VII, employoit tous ses soins pour réconcilier l'empereur et le roi de France. Son grand âge ne l'empêcha pas de se transporter dans la ville de Nice, où il avoit obtenu que 1538.
ces deux princes se rendroient pour conférer séparément avec lui; et n'ayant pu les amener à une paix finale, il les fit du moins consentir à une trève de neuf ans. L'empereur avoit une nouvelle affaire sur les bras, qui lui donnoit beaucoup d'inquiétude : c'étoit la révolte 1539.
des Gantois, sur qui Marie, reine douairière de Hongrie, sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, avoit établi des impôts qu'ils prétendoient être contraires à leurs priviléges. La nécessité où il étoit alors de passer par la France pour aller réduire ces peuples, lui fit reprendre les propositions dont il avoit si souvent amusé le roi, de lui rendre le Milanais. On crut 1540.
même que, pour le piquer davantage de générosité, on devoit lui accorder le passage

sans prendre de suretés avec lui. On le reçut en France avec tous les honneurs imaginables : le roi lui permit de faire des actes de souverain ; il donna des grâces, et fit ouvrir les prisons en plusieurs endroits ; mais quand il fut passé, et qu'il fut venu à bout de dompter les rebelles, il ne tint aucune des paroles qu'il avoit données. La Hongrie étoit depuis longtemps le théâtre d'une guerre sanglante. La mort du comte de Scépus en fournit une nouvelle matière. On étoit demeuré d'accord avec lui que la partie du royaume qu'il occupoit, lui demeureroit pendant sa vie, avec le titre de roi. Il s'étoit depuis marié, et avoit eu un fils. Ferdinand voulut se mettre en possession de ce qui avoit été tenu par ce prince. La veuve, tutrice de son fils, eut recours au Turc, et l'armée de Ferdinand
1541. fut défaite auprès de Bude. Ce secours pourtant ne profita guère à ceux qui l'avoient obtenu ; car Soliman étant survenu ensuite, se saisit de la mère et du fils, et des villes qui leur appartenoient. La trève qui étoit entre le roi de France et l'empereur fut bientôt rompue. Le roi redemanda à l'empereur le sang de ceux de ses ambassadeurs
1542. que le marquis de Guast avoit fait assassiner ; et néanmoins il eut la générosité de ne rien entreprendre contre ce prince pendant qu'il étoit à son expédition d'Alger, dans laquelle les vents et la tempête défirent son armée de la manière du monde la plus pitoyable. L'année
1543. suivante, le roi l'attaqua par cinq endroits. Ses armes ne furent pas heureuses dans le

Roussillon, où l'on fut contraint de lever le siége de Perpignan. Elles firent plus de progrès du côté du Luxembourg, et la capitale de cette même province fut deux fois au pouvoir de François. Durant ces troubles, les Portugais abordèrent au Japon par une tempête. Saint François-Xavier, qui étoit arrivé depuis peu dans les Indes, passa aussi au Japon, et porta la lumière de l'Evangile dans ces pays tout couverts de ténèbres. Le duc de Clèves avoit été depuis long-temps sous la protection de la France. L'empereur le força d'y re- 1543.
noncer, et lui ôtant le titre de duc de Gueldres, l'obligea de se contenter de celui d'administrateur. Le roi tira peu de secours de l'alliance qu'il avoit faite avec Soliman. Ce sultan lui envoya Barberousse avec cent trente galères. François de Bourbon, comte d'Enghien, y joignit les siennes, et ces deux chefs formèrent conjointement le siége de Nice. Cette entreprise n'ayant pas réussi, le général turc demanda son congé au roi, qui ne se fit pas beaucoup prier pour le laisser aller, tous deux étant fort mal satisfaits l'un de l'autre. L'empereur leva le siége de Landrecies, et prit Cambrai par intelligence. Du côté du Piémont, le marquis de Guast s'étoit saisi de Carignan. Le jeune comte d'Enghien, que le roi venoit de faire son lieutenant-général de-là les monts, rabattit l'orgueil de ce capitaine. Il gagna contre lui la fameuse bataille de 1544.
Cerisoles, qui entraîna la prise de Carignan et de tout le Montferrat, à la réserve de Casal. Le marquis, qui avoit fait provision de me-

nottes pour enchaîner les Français, fut trop heureux de se sauver lui-même à Milan, blessé au genou, et en très-petite compagnie. La France ne laissa pas d'être dans un très-grand danger, à cause de la ligue que l'empereur et le roi d'Angleterre avoient faite ensemble. Heureusement Saint-Dizier, petite place de la frontière de Champagne, quoique mal fortifiée et toute dégarnie, arrêta l'empereur pendant six semaines; et même l'armée de ce prince, qui s'étoit ensuite engagée trop avant, couroit risque de périr faute de vivres, si la maîtresse du roi, pour l'intérêt du duc d'Orléans dont elle ménageoit la faveur, ne lui eût facilité la prise d'Epernay et de Château-Thierry, où il trouva de quoi refaire ses troupes. Après cela, on fit la paix de Crépy en Laonnais, par laquelle le roi et l'empereur abandonnèrent, de part et d'autre, toutes les places qu'ils avoient prises depuis la trève de Nice. L'armée du roi d'Angleterre étoit alors devant Montreuil, et il s'étoit déjà rendu maître de Boulogne par la lâcheté de Jacques de Couci-Vervins, gendre du maréchal de Biez. La paix de Crépy sauva la première place, parce que les comtes de Bures et de Rœux, généraux de l'empereur, qui étoient au siége, eurent ordre bien exprès de lui de se retirer. Un des articles du traité fait avec Charles V, étoit que, dans deux ans, il donneroit à son choix, ou sa fille, ou celle de Ferdinand son frère, au duc d'Orléans, second fils du roi, avec le Milanais ou les Pays-Bas, et réciproquement le roi devoit rendre

au duc de Savoie tout ce qu'il avoit conquis
sur lui. La mort du jeune prince rompit toutes 1545.
ces mesures, et remit les affaires dans la même
confusion où elles étoient. L'Eglise étoit en-
core dans un plus grand trouble. Les nouvelles
opinions se répandoient par-tout, et l'on fut
obligé de faire enfin l'ouverture du concile
de Trente, dont l'indiction avoit été faite trois
ans auparavant par le pape Paul III. Les rois 1546.
de France et d'Angleterre firent la paix, et 1547.
moururent à un mois l'un de l'autre. François
fut un prince vaillant et magnanime, et qui
eut toutes les qualités qu'on peut souhaiter
dans un grand roi. Il honora les savans, et
mérita le glorieux titre de père et de restau-
rateur des lettres.

Les affaires de l'empereur contre les pro-
testans étoient en fort bon état; car Maurice,
l'un des ducs de Saxe, avoit pris son parti, et
il y avoit de la division entre le duc Jean-
Fréderic et le landgrave de Hesse, leurs prin-
cipaux chefs. Ce dernier même avoit retiré
ses troupes, et l'armée de la ligue se trouvoit
très-affoiblie. L'empereur, profitant de cette
conjoncture, donna bataille aux protestans,
les vainquit à Mulberg, et fit le duc de Saxe
prisonnier. Il condamna ce prince à perdre la
tête; néanmoins il se contenta de le retenir en
prison, et de donner son duché à Maurice son
cousin, qui étoit de la même religion. Toutes
les grandes villes plièrent, à l'exception de
Magdebourg. Au reste, il seroit difficile d'ex-
cuser la perfidie dont on usa envers le land-
grave de Hesse; car, contre la parole donnée

à Maurice son gendre, et contre la foi d'un écrit, on l'arrêta prisonnier, sous prétexte que dans un mot de cet écrit, on prétendoit qu'il y avoit un double W, qui vouloit dire, *dans perpétuelle prison*, au lieu d'une N, qui signifie, *dans aucune prison*. Le pape Paul III avoit donné à Pierre-Louis Farnèse son fils naturel, les villes de PARME et de PLAISANCE, avec titre de duché. Ce prince exerçant de grandes rigueurs contre ses nouveaux sujets, ils l'assassinèrent dans cette dernière ville, et la remirent entre les mains de Ferdinand de Gonzague, que l'empereur avoit fait gouverneur du Milanais, en la place de de Guast, qui mourut disgracié. Au milieu de tant de prospérités, l'empereur pensa perdre le royaume de Naples par l'établissement que le vice-roi dom Pèdre de Tolède y voulut faire de l'inquisition. Cette entreprise fut abandonnée, et l'on permit à chacun de demeurer
1548. catholique sur sa foi. Dans ce même temps, pour pacifier les troubles de l'Allemagne au sujet de la religion, l'empereur fit un édit qu'on appela l'*interim*, par lequel, en attendant les décisions du concile de Trente, il ordonna qu'on suivroit une certaine formule de doctrine et de cérémonies. Cet édit contenoit trente-six articles, parmi lesquels il y en avoit deux favorables aux protestans, le mariage des prêtres, et l'usage du calice pour les laïques. Néanmoins il ne plut à aucun des deux partis, et ne fut reçu que par force. L'Angleterre devint tout-à-fait hérétique. Henri VIII avoit laissé trois enfans de trois

différentes femmes, un fils et deux filles. Le fils, nommé Edouard, fut mis sous la tutelle d'Edouard Seymour, duc de Sommerset, son oncle maternel, qui, par ce moyen, fut déclaré régent ou *protecteur* d'Angleterre. Ce duc se trouvant imbu des opinions de Zuingle, travailla de sorte avec Thomas Crammer, archevêque de Cantorbéri, qui étoit luthérien, que, par une ordonnance du parlement, il fit abolir l'exercice de la religion catholique dans tout le royaume, et y en introduisit une autre mêlée des opinions de Calvin et de celles de Luther. La France trouva une occasion de s'agrandir, par le décès de Gabriel, marquis de Saluces, sans enfans. Ce marquisat étant, pour ainsi dire, vacant, Henri II, fils et successeur de François I, s'en mit en possession, comme étant un fief mouvant du Dauphiné.
Les Anglais étoient dans une espèce de guerre 1549.
civile. Le comte de Warwick étoit opposé au duc de Sommerset, et le peuple à la noblesse.
Henri II prit cette occasion pour recouvrer 1550.
Boulogne, qui lui fut rendue par un accommodement; et par ce même traité, tout ce que les Anglais avoient pris sur Marie, reine douairière d'Ecosse, lui fut aussi restitué. La guerre se ralluma entre le roi de France et l'empereur, au sujet de la ville de Parme. Ce dernier s'étant déjà emparé de Plaisance, comme nous avons dit, vouloit encore ôter Parme à Octave Farnèse, fils de Pierre-Louis, quoique Octave fût son gendre, ayant épousé Marguerite sa fille naturelle, veuve d'Alexandre de Médicis. Le pape Jules III, qui cette année

succéda à Paul, fut d'abord favorable à Octave; ensuite il se joignit avec l'empereur pour l'opprimer. Le roi prit la défense d'Octave, et excita tout de nouveau Soliman à faire la guerre à l'empereur. Le sultan venoit de remporter des victoires signalées sur le roi de Perse, et il ne manquoit pas de sujets pour rompre la trève qui avoit été faite depuis peu entre Charles et lui, parce que l'empereur avoit pris sur le corsaire Dragut l'un de ses capitaines, les villes d'Afrique et de Monester en Barbarie; et Ferdinand avoit trouvé moyen, par l'entremise d'un moine, de se faire céder, sous de certaines conditions, la Transilvanie par la veuve de Jean, comte de Scépus. Le turc ne pouvant souffrir que Ferdinand possédât cette province, dont Jean lui avoit rendu hommage, y jeta une puissante armée, et
1551. l'envahit presque toute entière. Mais ce fut contre les intentions du roi, que Sinan Bassa, général de l'armée navale turque, se rendit maître en Barbarie de Tripoli, qui étoit tenu par les chevaliers de Malte. Cependant le différend de Parme brouilla tellement le pape avec le roi, que ce prince envoya Jacques Amiot, abbé de Bellozane, au concile de Trente, pour protester contre cette assemblée. Il déclara qu'il n'y enverroit point ses évêques, parce qu'il ne la reconnoissoit point pour légitime, et il fit des défenses très-expresses à tous ses sujets de porter aucun or ni argent à Rome, ou autre lieu de l'obéissance du pape. En même temps, le roi se ligua avec les princes protestans d'Allemagne,

que l'empereur avoit, pour ainsi dire, réduits en servitude. Maurice, duc de Saxe, furieusement irrité de ce que ce prince continuoit de retenir le landgrave son beau-père, se mit à leur tête; et l'ayant presque surpris dans 1552.
Inspruck, il l'obligea de fuir cent lieues devant lui. L'empereur fut contraint de rendre son prisonnier, et d'accorder aux protestans la liberté entière de leur religion. Il en coûta à l'empire les villes de Metz, Toul et Verdun, dont le roi s'empara, et qui sont toujours depuis demeurées à la France. Ce ne fut pas la seule disgrace qui arriva à l'empereur; car le pape Jules III s'accommoda avec le roi; et l'empereur étant venu en personne mettre le siége devant Metz, avec une armée de cent mille hommes, François de Lorraine, duc de Guise, le lui fit lever honteusement. Il est vrai que l'armée que Charles jeta en même temps du côté de la Picardie, fit grande peur aux Parisiens; à cela près, elle ne fit pas beaucoup d'effet, et elle fut cause seulement que, pour les délivrer à l'avenir de pareilles frayeurs, le roi fit fortifier leur ville à leurs dépens de ce côté-là. L'année suivante, l'em- 1553.
pereur détruisit les villes de Térouane et d'Hesdin, et les Français, avec l'aide des Turcs, s'emparèrent de l'île de Corse qui appartenoit aux Génois. La flotte turque ne fut pas plutôt retirée, qu'André Doria reprit une bonne partie des places de cette île. La mort du jeune roi Edouard causa une grande révolution en Angleterre. Le duc de Northumberland lui avoit persuadé de laisser la couronne à

Jeanne de Suffolk, qui étoit du sang royal par Marie, sœur de Henri VIII, et qui avoit épousé le fils de ce duc. Après la mort du jeune roi, Jeanne, suivant son testament, fut reconnue reine, et reçue dans la tour de Londres. Lorsque le duc marchoit avec des troupes, pour se saisir de Marie, sœur d'Edouard, les choses changèrent en un moment. Jeanne fut arrêtée prisonnière, les troupes du duc s'assurèrent de sa personne. Marie fut reçue en triomphe à Londres, et cimenta son nouveau règne par le sang de Jeanne, de son mari, de son beau-père, et de presque toute leur parenté. Cette princesse rétablit la religion catholique en Angleterre, et épousa Philippe, prince des Espagnes, qui étoit veuf de Marie, infante de Portugal, et qui en avoit un fils. La guerre, qui avoit été comme suspendue entre le roi de France et l'empereur, recommença avec plus de violence qu'auparavant. Le roi prit les villes et châteaux de Marienbourg, Bouvines, Dinant, Maubeuge, Bavay, Binch, et vit fuir l'empereur à la journée de Renti. D'autre part, la défaite du maréchal Strozzi à Marcian en Toscane, fut un contre-poids à ses prospérités. Elle entraîna la perte de Sienne qui s'étoit donnée au roi, et qui retourna au pouvoir de l'empereur, après que Blaise de Montluc en eut soutenu le siége pendant huit mois. Par le traité de la reddition de cette place, on étoit convenu que l'état de Sienne subsisteroit en forme de république, comme par le passé. L'empereur
1555. manqua de foi. Il subjugua ce petit état, et

le donna à son fils Philippe, qui, trois ans après, le céda au duc de Florence, à la réserve des places maritimes. Cependant le maréchal de Brissac faisoit des merveilles en Piémont; car, sans parler des autres exploits, il prit Verceil et Ivrée, et surprit Casal un jour de mardi gras, pendant que Figueroa, gouverneur de Milan, et toute la noblesse espagnole étoient dans la débauche.

Après la mort de Jules III et de Marcel II son successeur (qui est le deuxième pape qui n'ait point changé son nom depuis Jean XII, et qui ne tint le siége que vingt-et-un jours), on élut le cardinal Jean-Pierre Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. Ce pontife avoit été archevêque de Théate, et c'est lui qui est l'instituteur des Théatins. Les clercs réguliers de saint Paul sont à peu près du même temps. Leur congrégation prit naissance à Milan, et eut pour auteurs deux gentilshommes de cette ville-là, et un autre de Crémone. On les nomma Barnabites, à cause qu'ils s'établirent dans le quartier de saint Barnabé, et que l'église qu'ils bâtirent fut consacrée à Dieu sous l'invocation de cet apôtre.

Henri d'Albret, roi de Navarre, mourut, et laissa sa couronne à Jeanne d'Albret sa fille unique, qui étoit mariée à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Un fait singulier causa beaucoup de surprise et d'admiration. L'empereur Charles-Quint, se sentant affoibli par les longues fatigues de la guerre, résolut de se retirer pour ne penser plus qu'à la mort. En

mariant son fils Philippe avec la reine d'Angleterre, il lui avoit donné les royaumes de Naples et de Sicile, et quelques années auparavant il l'avoit investi du duché de Milan. Cette année il lui céda les Pays-Bas, les Espagnes et le nouveau monde. Il garda néanmoins l'empire encore un an, pour essayer d'obliger son frère Ferdinand, qui étoit roi des Romains, à y renoncer en faveur de ce prince. Dans ce temps-là même le nouveau pape se brouilla avec l'Espagne, et Octave Farnèse, duc de Parme, se raccommoda avec elle. Le cardinal Charles Caraffe, neveu du saint père, étant venu en France pour demander du secours à Henri II, et pour l'obliger à rompre une trève qu'il avoit faite avec les Espagnols, le roi envoya Montluc en Italie avec trois mille hommes, en attendant que son armée, qui devoit être commandée par le duc de Guise, fût en état de marcher. Ce fut alors que l'empereur renonça tout-à-fait au monde, et que, par une retraite qui le séparoit des choses de la terre, il eut le plaisir de se survivre, pour ainsi dire, à lui-même. Ce grand prince, après avoir envoyé sa renonciation au collége électoral et dit adieu à son fils, s'embarqua à Sud-Bourg en Zélande au commencement de septembre, aborda en Espagne, et se renferma dans le couvent de saint Just, de l'ordre des hiéronimites, situé dans la province d'Estramadoure, où il vécut encore près de deux ans. Par là l'empire demeura à Ferdinand, qui l'a transmis à sa postérité. Le
1557. duc de Guise fit peu de progrès en Italie,

parce qu'il fut presque aussitôt rappelé pour défendre le royaume, que la perte de la bataille de Saint-Quentin et de plusieurs villes de Picardie, avoit mis en péril. Néanmoins il resta assez long-temps pour faire un accommodement honorable au pape; car le duc d'Albe demanda pardon à ce pontife au nom du roi d'Espagne. Dans la consternation où la victoire des Espagnols avoit mis la France, les religionnaires, qui jusque-là avoient eu grand soin de se tenir cachés, osèrent s'assembler dans une maison au haut de la rue saint Jacques. On en prit un assez grand nombre, parmi lesquels il se trouva des personnes de qualité, même des filles de la reine. Le retour du duc de Guise ranima le courage des Français, et fit changer la fortune. On donna à ce prince le titre de lieutenant général des armées du roi, dedans et dehors le royaume, et cela fut vérifié dans tous les parlemens. Aussitôt on vit des effets de sa valeur et de sa conduite. La prise de Calais et de 1558.
Guines, et l'expulsion entière des Anglais qui avoient pris la querelle du mari de leur reine; la prise de Thionville, et le mariage du dauphin avec Marie Stuart, reine d'Ecosse, nièce de ce duc, l'élevèrent au plus haut degré de gloire. L'Angleterre changea encore une fois de situation par le décès de la reine Marie. La foi de ces peuples étant aussi volage que leur naturel, leur nouvelle reine Elisabeth, qui étoit luthérienne, les ramena sans effort à la religion protestante. Lorsque la guerre étoit très-allumée entre la France et l'Espagne,

l'amour, qui produit d'ordinaire les plus grands événemens, fit la paix des deux couronnes. On convint de donner madame Elisabeth de France à Philippe II, et Marguerite sœur de Henri, au duc de Savoie. Par là le duc de Savoie fut rétabli dans tous ses états, et le roi Henri II abandonna une foule de conquêtes. Cet accord, qu'on nomme le traité
1559. de Cateau-Cambresis, fut certainement très-désavantageux à la France; mais elle en tira du moins cette utilité, que Calais lui demeura.

La dignité d'empereur, jointe à celle de roi d'Espagne, avoit fait donner aux ambassadeurs de Charles-Quint la préséance par-dessus ceux des autres princes de l'Europe. Celui de Philippe voulut garder le même rang à Venise. Noailles, évêque de Dax, ambassadeur pour le roi Henri II, s'y étant opposé, et ne s'étant pas même voulu contenter des tempéramens qui pouvoient laisser la question indécise, la seigneurie fit un décret par lequel elle ordonna que l'ambassadeur de France précéderoit celui d'Espagne, suivant l'ancien usage.

Les réjouissances qui accompagnèrent les noces de la fille et de la sœur du roi, furent changées en deuil par la mort de ce prince. Il avoit contraint le comte de Montgomeri de rompre une lance contre lui. Le tronçon de cette lance l'atteignit à l'œil, et lui ôta la vie. Le règne de François II, l'aîné de ses fils, fut fort court, et ne se passa pas néanmoins sans de grands troubles. Les Guise devenus tout-

puissans, parce que la reine étoit leur nièce, donnèrent de la jalousie aux princes du sang, et les obligèrent de se jeter dans le parti des huguenots. C'est alors que commencèrent ces mouvemens qui ont été si funestes à la France. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement de Paris, et l'un de ceux qui avoient été arrêtés sous le règne précédent, fut exécuté à mort. Les religionnaires poussés de tous 1560.
côtés, conspirent contre l'état, et veulent s'emparer de plusieurs villes. Leur aveugle fureur échoue à Amboise, et les Guise donnèrent de si bons ordres, que rien ne réussit à ces rebelles. Sur cela on convoque l'assemblée des états à Orléans. Louis, prince de Condé, y est arrêté et condamné à perdre la tête. La mort du roi le dégage, et la face des affaires change en un instant. Pendant que ces choses se passoient, les Espagnols firent une entreprise sur Tripoli. Ils furent repoussés, et perdirent beaucoup de monde en cette occasion. Charles IX n'avoit guère plus de dix ans, quand il succéda à François II son frère. La régence du royaume fut donnée à Catherine de Médicis, mère du roi; et l'on fit plusieurs assemblées pour tâcher de remédier aux maux de l'état. Dans celle qui fut tenue 1561.
à Saint-Germain-en-Laie, les cardinaux prétendirent avoir rang devant les princes du sang, comme ils l'avoient eu fort souvent en d'autres rencontres. Le contraire fut jugé en faveur de ces princes. Quelques cardinaux acquiescèrent à ce jugement; ceux de Tournon, de Lorraine et de Guise, ne voulurent

point céder, et se retirèrent. On auroit bien voulu ramener les huguenots à l'unité de l'Eglise par la force des raisons plutôt que par celle des armes. Pour cela on tenta le colloque de Poissy, où le cardinal de Lorraine et Théodore de Bèze firent des discours très-éloquens, mais si opposés, qu'on ne put retirer aucun fruit de cette conférence. Cependant le parti des huguenots se formoit tous les jours. On fut obligé de leur permettre
1562. par un édit, de prêcher leur croyance par tout le royaume, hors dans les villes closes. Et parce qu'on sut qu'ils prenoient des mesures du côté de l'Allemagne pour en obtenir du secours, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine son frère, allèrent eux-mêmes à Saverne conférer avec le duc de Wirtemberg, et l'empêchèrent de donner sa protection à ces mutins. Ce fut au retour de ce voyage, que le duc de Guise passant par la petite ville de Vassi, fut spectateur d'un combat qui se fit entre les gens de sa suite et des huguenots, avec qui ils avoient pris querelle. Le duc y ayant été blessé d'un coup de pierre à la joue, comme il tâchoit d'apaiser le désordre, ses domestiques poussèrent les huguenots avec tant de furie, qu'ils en tuèrent près de soixante, et en blessèrent deux cents. C'est ce qu'on appelle *le massacre de Vassi*, et ce qui a été le premier signal des guerres civiles qui ont désolé le royaume pendant plusieurs règnes. Car le prince de Condé s'étant plaint de cette insulte, et voyant qu'on ne lui en faisoit point raison, et que ses ennemis étoient maîtres

maîtres de la personne du roi, se jeta dans Orléans, dont Dandelot, frère de l'amiral de Coligni, s'étoit saisi d'une des portes. Incontinent après, les huguenots s'emparèrent d'un très-grand nombre de villes en plusieurs provinces, et y commirent tant de profanations et de massacres, que par arrêt du parlement, il fut enjoint de les tuer par-tout où on les trouveroit, comme gens enragés et ennemis de Dieu et des hommes. Les armées du roi reprirent presque toutes ces villes, et entre autres Rouen, où Antoine de Bourbon, roi de Navarre, fut blessé dans la tranchée. Ce prince s'étant voulu faire transporter à Paris par bateau, mourut à Andely, laissant sa couronne à Henri son fils, qui depuis a été roi de France. La guerre se faisoit séparément dans chaque province, et le royaume étoit tout en feu. Entre ceux qui servirent bien l'état, Montluc se signala dans la Guienne. Les huguenots s'étant mis en campagne avec un secours considérable de reitres et de lansquenets, qu'ils avoient obtenus du landgrave de Hesse, on les suivit de près, et on en vint enfin à la bataille de Dreux, où le prince de Condé et le connétable de Montmorenci furent réciproquement faits prisonniers, et dont tout l'honneur demeura au duc de Guise, qui la gagna. Ce fut la dernière action d'une si belle vie; car, comme ce généreux prince étoit devant Orléans, qu'il tenoit assiégé, il fut assassiné d'un coup de pistolet par un gentilhomme huguenot nommé Jean Poltrot de Méré, dont il mourut six jours après. Aussi- 1563.

tôt on fit la paix avec les huguenots ; et, par un édit qui restreignoit un peu celui qu'on leur avoit donné un an auparavant, on leur accorda une pleine liberté de conscience. On reprit le Havre-de-Grace qu'ils avoient livré à la reine Elisabeth, et la majorité du roi, qui arriva en ce temps-là, acheva de remettre le calme dans le royaume. Toutefois la licence des guerres ayant laissé quelque reste d'agitation dans les provinces, des seigneurs dans le Languedoc, du nombre desquels étoient les cardinaux d'Armagnac et de Strozzi, firent une ligue entr'eux pour la défense de l'ancienne religion contre les nouveaux sectaires, qui fut même confirmée par un arrêt du parlement de Toulouse. C'est de cette ligue et de quelques autres qui furent faites en d'autres endroits à son imitation, que s'est formée dans la suite la grande ligue qui a servi de rempart contre l'hérésie, et qui a maintenu l'état dans la pureté de la foi. Les Maures, secourus des Turcs, firent un vain effort pour s'emparer d'Oran, place espagnole en Afrique. Le concile de Trente, après diverses interruptions, fut enfin heureusement terminé sous le pape Pie V, et cette grande lumière dissipa les ténèbres de l'erreur qui couvroient déjà la face de la terre. L'empereur Ferdi-
1564. nand laissa l'empire par sa mort à Maximilien II son fils. Les Espagnols ne pouvoient se résoudre à céder le pas à la France. Leurs ambassadeurs avoient trouvé plusieurs expédiens, tant durant le concile que depuis, pour ne pas être assis après l'ambassadeur de cette

couronne. La fermeté de Henri Clutin d'Oisel les obligea de plier, et le premier rang fut adjugé à ce ministre, par une décision solennelle du pape Pie IV.

En ce même temps, saint Philippe de Néri posa à Rome les fondemens de la congrégation des prêtres de l'Oratoire.

Soliman II, étant parvenu à une grande vieillesse, voulut signaler la fin de sa vie et de son règne par quelque exploit mémorable. Il fit assiéger l'île de Malte. Il y perdit une bonne partie de son armée, le reste fut contraint de lever le siége. L'année suivante il se saisit de l'île de Chio, qui étoit possédée par les Justinians, famille génoise, et mourut d'apoplexie devant Sigeth ville de Hongrie, qui fut néanmoins emportée par ses troupes. Sélim II son frère lui succéda. Un an auparavant, les Espagnols avoient découvert des îles dans la partie la plus orientale de l'Asie, au-delà de la Chine, qu'ils nommèrent Philippines, du nom de Philippe leur roi. Ce prince trop inflexible, perdit une partie de l'héritage de ses ancêtres; et c'est à ce temps que se rapporte le commencement des guerres civiles des Pays-Bas, qui ne purent jamais être soumis au joug de l'inquisition qu'on vouloit leur imposer. Le duc d'Albe fut envoyé en Flandre avec une armée. Les religionnaires de France en ayant pris l'alarme, recommencèrent la guerre. Entre plusieurs villes dont ils se rendirent maîtres, ils se saisirent de la Rochelle. Ils osèrent même entreprendre d'enlever la cour qui étoit à Monceaux, et le roi ne s'étant pas trouvé en

1565. 1566. 1565. 1566. 1567.

sureté à Meaux où il s'étoit d'abord retiré, fut obligé de se sauver de nuit à Paris, où il n'arriva qu'après avoir évité une attaque qu'ils firent en chemin à une partie de son escorte. Leur audace alla jusqu'à venir braver Paris et l'armée royale. Certainement on peut dire que, nonobstant la perte qu'ils firent à la bataille de Saint-Denis, ils eurent tout l'honneur de cette journée, dans laquelle le connétable de Montmorenci fut blessé à mort, et où à leur égard c'étoit être victorieux que de n'être pas entièrement défaits. Après qu'ils eurent reçu un secours considérable d'Allemagne, qui leur fut amené par Jean Casimir
1568. prince palatin, ils mirent le siége devant Chartres. Pendant ce siége la paix se fit, et on leur donna un édit pareil à celui qu'on leur avoit accordé cinq ans auparavant. Ils étoient convenus par le traité, de remettre entre les mains du roi les villes qu'ils tenoient. La Rochelle refusa d'obéir, et fut comme le repaire où le monstre de l'hérésie poussé de fois à autre, mais non tout-à-fait abattu, se retira pendant soixante ans. Le duc d'Albe acheva de tout perdre en Flandre par son orgueilleuse sévérité. Il fit bâtir des citadelles dans les principales villes, et fit couper la tête aux comtes d'Egmont et de Horn. D'un autre côté le roi d'Espagne, par des motifs de jalousie, autant que par raison d'état, fit étouffer le prince Charles son fils unique, et peu de temps après fit périr par le poison la reine Isabelle son épouse, et le fruit dont elle étoit grosse. La paix qui avoit été faite en France avec les

huguenots, fut presque aussitôt rompue. On voulut se saisir du prince de Condé et de l'amiral de Coligni. Il se jetèrent dans la Rochelle, où les autres chefs du parti se rendirent de toutes parts. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, y arriva aussi avec ses deux enfans, et y amena un secours de quatre mille hommes. Ainsi la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant. Le roi avoit donné le commandement de ses armées à son frère le duc d'Anjou. Ce jeune prince débuta par 1569.
le gain de deux batailles, et par la prise d'une ville. Le prince de Condé ayant été pris à la bataille de Jarnac, et étant assis au pied d'un buisson, parce qu'il avoit la jambe cassée d'un coup de pied de cheval, y fut tué de sang-froid par Montesquiou, capitaine des gardes du duc, qui partit d'auprès de lui pour faire ce coup. L'armée ennemie, presque entièrement détruite après la seconde bataille donnée auprès de Montcontour, n'avoit plus que l'amiral pour chef. Le parlement mit sa tête à prix; et l'ayant condamné à mort avec le vidame de Chartres, et le comte de Montgomeri, il les fit exécuter tous trois en effigie. Mais ni ces pertes, ni ces proscriptions ne purent abattre le courage des huguenots; et ils se rendirent assez redoutables pour obtenir une paix plus glorieuse encore pour eux que les précédentes; car on leur permit l'exer- 1570.
cice de leur religion dans les faubourgs de deux villes en chaque province, on leur ouvrit l'entrée à toutes les charges, et on leur donna pour gages de sureté les villes de la Rochelle,

de Montauban, de Cognac et de la Charité. Les Maures d'Espagne s'étoient révoltés depuis trois ans, et s'étoient fait deux rois l'un après l'autre. Cette fois ils furent entièrement domptés, et le duc d'Arcos acheva cette guerre. Le roi Philippe, peu heureux dans ses premiers mariages, épousa en quatrièmes noces N. fille de sa sœur et de l'empereur Maximilien II, dont il eut dans la suite un fils qui lui succéda. On trouve alors l'institution des *Frères de la Charité.* Le bienheureux Jean-de-Dieu, né au diocèse d'Evora en Portugal, homme simple et sans lettres, brûlant au reste d'un zèle charitable d'assister les pauvres infirmes, commença cette congrégation en Espagne. Il alloit par les rues et par les maisons, exhortant les chrétiens à faire l'aumône, et ayant souvent ces paroles à la bouche : *Faites bien, mes frères, pendant que vous en avez le temps.* Paul V l'a érigé en ordre religieux au commencement du dernier siècle. Cependant le Turc, ennemi perpétuel du nom chrétien, mit une armée formidable en mer,
1571. et se jeta sur l'île de Chypre, qui appartenoit aux Vénitiens. Cette année il prit Nicosie, et l'année suivante Famagouste, capitale de cette île. Le Bassa Mustapha, qui en faisoit la conquête au nom de Sélim II, irrité de la trop grande résistance de Bragadin, et violant en barbare la foi qu'il lui avoit donnée, le fit écorcher tout vif. Le pape Pie V fit ce qu'il put pour empêcher une perte si funeste à la chrétienté. Il conclut une ligue avec le roi d'Espagne et les Vénitiens. Tandis que les

chefs disputoient entre eux du commandement, Famagouste se perdit. L'armée des ligués ne laissa pas de se mettre en mer; et, ayant rencontré celle des Turcs dans le golfe de Corinthe auprès de Lépante, elle remporta sur ces infidèles une victoire qui auroit dû produire de grands avantages, si la mésintelligence des chefs n'en eût fait perdre le fruit. Le pape ayant reçu la nouvelle de ce glorieux événement, et l'attribuant à l'intercession de la sainte Vierge, institua en son honneur la fête du rosaire, et voulut qu'on ajoutât à ses litanies, *auxilium christianorum*. C'est ce pontife qui a donné au duc de Florence la qualité de GRAND DUC de Toscane. En France on avoit un terrible dessein contre les huguenots. Pour les endormir, on proposa le mariage de Marguerite, sœur du roi, avec le roi de Navarre. Il falloit pour cela avoir une dispense de Rome. On n'avoit pu l'obtenir du pape Pie V. Grégoire XIII son successeur l'accorda, et le mariage fut célébré. L'assas- 1572.
sinat de l'amiral de Châtillon, et le massacre de la Saint-Barthelemi, suivirent de près cette cérémonie, et laissèrent une horreur que tous les siècles à venir ne pourront effacer. Les huguenots irrités menacèrent encore une fois le royaume. On crut qu'il falloit les aller forcer jusque dans leur plus fort retranchement, et Monsieur assiégea la Rochelle. Ils 1573.
s'y défendirent avec tant de courage, que ce prince fut trop heureux, dans la nécessité où il étoit de lever le siége, d'avoir un prétexte honorable d'aller prendre possession de la cou-

ronne de Pologne, que les ambassadeurs polonais lui vinrent offrir. Ainsi on donna aux huguenots un édit de pacification, qui leur accordoit la liberté de conscience, et l'exercice public de leur religion aux villes de la Rochelle, de Nîmes et de Montauban. A peine le roi de Pologne eût-il été quatre mois
1574. dans ses états, que Charles IX mourut, laissant une fille qui lui survécut encore quatre ans. Le roi Henri III, ayant reçu la nouvelle de la mort de son frère, se déroba de la Pologne, et vint prendre possession de la couronne de France ; nouvel exemple de la loi salique. Comme il étoit à Avignon pour s'opposer aux huguenots qui avoient repris les armes, arriva la mort du cardinal de Lorraine, dont on parla diversement. Pendant ce temps-là Philippe II, roi d'Espagne, reçut un grand échec en Afrique. Il y avoit envoyé une armée pour rétablir un roi de Tunis que les Turcs avoient détrôné. Il éprouva un sort tout contraire à celui que son père avoit eu, lorsqu'il arma pour un pareil dessein. Les Turcs demeurèrent les maîtres de Tunis, et lui ôtèrent la Goulette. Ce fut le dernier exploit du règne de Sélim II, qui laissa par sa mort l'empire ottoman à Amurat III son fils. Quand les Polonais eurent perdu l'espérance de faire revenir le roi Henri chez eux, ils
1575. procédèrent à une nouvelle élection. Les voix furent partagées entre l'empereur Maximilien et Sigismond Batotri, prince de Transilvanie. Celui-ci, plus diligent que son rival, accourut promptement en Pologne, et, ayant épousé

la princesse Anne, sœur du défunt roi, se mit en possession du trône, où il fut confirmé par le décès de l'empereur, qui survint l'année suivante. La guerre civile étoit rallumée en France, et désoloit toutes les provinces. En Dauphiné, François de Bonne Lesdiguières, simple gentilhomme, succéda à Montbrun, chef du parti huguenot, et commença à rendre son nom illustre. Mais ce qui mit l'état en danger, ce fut l'évasion de François, duc d'Alençon, frère du roi, auquel se joignirent les *politiques*, qui faisoient un troisième parti dans le royaume. Ils eurent d'abord un mauvais succès. Car comme Toré, l'un des frères du maréchal de Montmorenci, menoit deux mille reitres et cinq cents hommes de pied au duc d'Alençon qui étoit en Berri, le duc de Guise, gouverneur de Champagne, les défit auprès de Château-Thierry, et ce fut là qu'il fut blessé à la joue d'un coup d'arquebuse, dont il lui resta toute sa vie une marque qui le fit surnommer le balafré. On fit une trève. Le roi de Navarre s'échappa de la cour. 1576.
Le prince de Condé arriva d'Allemagne avec Casimir et une armée. Il fallut acheter la paix à quelque prix que ce fût. On permit aux huguenots l'exercice de leur religion par tout le royaume : il fut dit que dorénavant on la nommeroit la religion prétendue réformée : on leur donna des cimetières pour enterrer leurs morts, et entre autres celui de la Trinité à Paris : on leur accorda des chambres miparties dans chaque parlement, et quantité de villes pour places de sureté : on donna au duc

d'Alençon, pour augmentation d'apanage, les provinces de Berri, de Touraine et d'Anjou, avec le droit d'y nommer aux bénéfices consistoriaux, comme son frère Henri l'avoit eu du temps de Charles IX, et cent mille écus de pension; au prince de Condé la jouissance effective du gouvernement de Picardie, dont il avoit déjà le titre; et à Casimir, des sommes immenses d'argent, pour le payement desquelles il fallut obtenir un consentement du pape Grégoire XIII, pour aliéner jusqu'à cinquante mille livres de rente du domaine ecclésiastique. Pierre de Gondy, évêque de Paris, qui fut envoyé à Rome pour ce sujet, en rapporta une bulle que le parlement vérifia, sans approuver néanmoins la clause qui portoit : *Que la distraction de ces biens se feroit, même malgré les possesseurs.* Rodolphe II succéda à son père Maximilien, et prit les rênes de l'empire d'Allemagne. La paix, que l'on avoit faite en France avec les huguenots, ne fut pas de longue durée. La jalousie que les catholiques en eurent, acheva de les unir plus étroitement pour la défense de l'ancienne religion, et de plusieurs ligues particulières qui s'étoient faites, comme nous avons dit, il se forma une ligue générale qui causa de terribles mouvemens dans le royaume. Le roi même, de peur qu'on ne lui donnât un autre chef que lui, fut obligé de la signer pendant
1577. la tenue des états à Blois, et la fit signer par tous les grands. Ainsi l'édit de pacification fut révoqué. On repousse les huguenots sur mer et sur terre. On leur prend la Charité-sur-

Loire, Issoire en Auvergne, et on oblige même la Rochelle de capituler. Enfin, on leur donne un édit qui restreint l'exercice de leur religion, et l'éloigne de dix lieues de Paris. Cependant la guerre étoit plus allumée que jamais dans les Pays-Bas. Depuis douze ans le roi d'Espagne y avoit envoyé trois gouverneurs, qui tinrent des conduites différentes, et ne purent jamais pacifier ces provinces trop jalouses de leur liberté. Cette année elles se 1578.
jetèrent entre les bras du duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons dans la suite le duc d'Alençon), et promirent que, si elles acceptoient un autre seigneur que le roi d'Espagne, elles n'en auroient point d'autre que lui. Toutefois don Juan d'Autriche, qui en étoit alors gouverneur, leur auroit fait bien de la peine, si une mort suspecte et précipitée n'eût terminé ses jours. Une autre catastrophe donna un grand branle à toute l'Europe. Don Sébastien, roi de Portugal, ayant entrepris mal-à-propos une guerre contre les Maures d'Afrique, y périt avec toute son armée. Ce prince étoit petit-fils de don Juan III, qui étoit fils d'Emmanuel, et il n'étoit point marié. Le cardinal Henri son grand oncle, presque septuagénaire, lui succéda, et tint pour quelque temps en suspens les tempêtes qui étoient sur le point d'éclater. Le roi Henri III voulant conserver la mémoire d'un jour qui lui avoit apporté deux couronnes, institua l'ORDRE 1582.
DU SAINT-ESPRIT, parce qu'elles lui étoient venues toutes deux, quoiqu'en différens temps, le jour de la pentecôte. La France étoit sans

cesse agitée par de nouveaux troubles. La reine Marguerite, outrée au dernier point des mépris de son frère, et des avis qu'il donnoit au roi son mari contre sa conduite, réveilla la faction des huguenots, et leur fit reprendre les armes. Ils eurent du désavantage par-tout, et furent trop heureux d'accepter la paix qu'on leur offrit. Les Pays-Bas prirent tout de bon la résolution de se soustraire à la domination du roi d'Espagne. L'année suivante, dans une assemblée tenue à la Haye, ils le déclarèrent déchu de la souveraineté de ces provinces. Celle-ci, ils envoyèrent des députés au duc d'Anjou, qui étoit au Plessis-lès-Tours, et firent un traité avec lui par lequel ils le reconnoissoient pour leur seigneur. Le cardinal Henri mourut, et le Portugal se vit sans maître, pour en avoir trop. Les branches de la postérité d'Emmanuel faisoient ce concours. Il y avoit trois princes entre autres, qui avoient plus de droit à cette couronne; don Antoine, prieur de Crato, fils de Louis, l'aîné des enfans d'Emmanuel après don Juan III; Catherine, femme de Juan, duc de Bragance, fils d'Edouard, un autre des enfans; et Philippe II, roi d'Espagne, fils d'Isabelle, laquelle étoit pareillement fille d'Emmanuel. Philippe opposoit à don Antoine qu'il étoit bâtard, et à Catherine qu'étant en pareil degré qu'elle, il lui devoit être préféré, parce qu'il étoit mâle. Le duc de Bragance s'accommoda avec Philippe; don Antoine fut proclamé roi par les peuples. Le roi d'Espagne ayant envoyé en ce pays-là le duc d'Albe avec une

armée, se rendit maître du royaume, et fit fuir devant lui don Antoine, qui se sauva premièrement en Hollande, et ensuite en France. 1581.
La fortune sembloit vouloir combler le duc d'Anjou de ses faveurs. Ce prince, après avoir secouru Cambrai, qui étoit assiégé par Alexandre Farnèse duc de Parme, passa en Angleterre, et les projets de son mariage avec la reine Elisabeth furent poussés si avant, que cette reine lui donna un anneau pour gage de sa foi. De là il retourna en Flandre, où il fut couronné duc de Brabant à Anvers, 1582.
et comte de Flandre à Gand. La France, qui avoit donné sa protection à don Antoine, lui fournit des vaisseaux pour lui aider à conserver les îles Açores, et pour réduire celle de Saint-Michel, qui étoit la seule qui tînt pour le roi Philippe. La perte d'une bataille navale acheva de lui ôter ce qu'il possédoit, et il fut obligé de renoncer pour jamais à l'espérance de recouvrer la couronne de Portugal. Le mécompte de la durée du cours du soleil avoit causé une étrange confusion dans les temps, qui auroit encore beaucoup augmenté dans la suite, parce qu'on avoit fixé l'année à trois cent soixante-trois jours et six heures, et qu'il s'en falloit de quarante-cinq minutes en quatre ans que cela ne fût de cette manière. Le pape Grégoire XIII ayant assemblé les plus célèbres astronomes de son temps pour remédier à ce désordre, il fut arrêté qu'on retrancheroit dix jours de cette année, et que dorénavant, de quatre siècles en quatre siècles, on supprimeroit le bissexte de la dernière de cha-

cune des trois premières centaines d'années, à commencer cette suppression en l'an 1700. Les princes protestans rejetèrent ce règlement, parce qu'il avoit été fait par un pape, comme s'il étoit permis à aucun homme raisonnable de ne pas recevoir la raison de quelque part qu'elle vienne. Le duc d'Anjou, pour affermir sa domination en Flandre, et se tirer de la dépendance où il étoit, entreprit de se
1583. saisir de plusieurs villes en un même jour. Il manqua son coup, et fut obligé de quitter le pays. Ce prince destiné à tant de couronnes,
1584. n'en jouit d'aucune, et mourut l'année suivante à Château-Thierry. Cependant les affaires des Pays-Bas étoient dans une grande agitation. Le duc de Parme, qui en étoit gouverneur, s'y acquit une gloire immortelle par la rapidité de ses conquêtes, et ramena quantité de villes à l'obéissance espagnole. Sur cela Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fut assassiné, et les états furent réduits à nommer pour leur capitaine général le prince Maurice son fils, âgé seulement de dix-huit ans. La mort de Monsieur réveilla les factions en France, ou plutôt y en excita de nouvelles. On connoissoit que le roi ne pouvoit avoir d'enfans, à cause d'une débilité qui lui étoit survenue. La reine mère auroit bien voulu appeler à la couronne les enfans de la duchesse de Lorraine sa fille, nonobstant la loi salique, et elle faisoit entendre au roi (contre les vraies maximes de l'état), que les princes de la ligne masculine n'étoient presque pas ses parens, tant ils étoient éloignés. D'un autre côté, les

Guise auroient mieux aimé la couronne pour eux-mêmes, que pour les aînés de leur maison. Dans cette vue ils se servirent du cardinal de Bourbon pour l'opposer en même temps à la reine mère et au roi de Navarre, qui étoit l'héritier légitime. Le roi connoissant leur dessein, trouva qu'il convenoit de se joindre avec le roi de Navarre; et, parce que la religion prétendue réformée étoit un obstacle à l'élévation de ce prince, il lui envoya le duc d'Epernon, pour tâcher de le résoudre à la quitter. Sur le bruit de l'union du roi avec le roi de Navarre, la ligue s'échauffe, les predicateurs crient dans les chaires que la religion est en péril. Le roi d'Espagne qui avoit déjà plusieurs fois sollicité les Guise de remuer, pour empêcher que le roi ne secourût les rebelles des Pays-Bas, intervint là-dessus, et on fit un traité avec lui, par lequel il s'obligea 1583.
de fournir de l'argent, pour faire tomber la couronne au cardinal de Bourbon, et pour en exclure les princes huguenots et relaps. Dans ce temps-là même les états des Pays-Bas envoyèrent des députés au roi pour le supplier de les accepter pour ses sujets. Aussitôt on fait agir les Guise : ils se saisirent de plusieurs villes au nom de la ligue : le pape Sixte V, nouvellement parvenu au pontificat, déclare le roi de Navarre et le prince de Condé incapables de succéder à la couronne. Le roi, qui voit son royaume en feu, offre à la ligue tout ce qu'elle demande, c'est-à-dire, des places de sureté, et un édit contre les religionnaires. Les princes, de leur côté, se

mettent en défense. Le roi, sous main, favorise les huguenots, pour s'en servir contre les Guise, et se rend odieux. Les armes du roi d'Espagne prospéroient dans les Pays-Bas. Philippe, pour récompenser les services du duc de Parme, lui fit rendre Plaisance, dont Charles-Quint s'étoit emparé après la mort de Pierre-Louis Farnèse, comme nous avons vu. Ce duc couronna ses beaux exploits en Flandre par le prise d'Anvers, après une année de siége, et une résistance toute extraor-
1586. dinaire. La congrégation des Feuillans prit alors naissance dans l'abbaye de ce nom, au diocèse de Rieux, à six lieues de Toulouse. Elle eut pour auteur Jean de la Barrière, qui étant abbé commendataire de ce lieu-là, y avoit prit l'habit de moine. Le roi Henri III lui fonda un couvent à Paris, au faubourg Saint-Honoré, à côté du Jardin des Tuileries;
1587. et l'année suivante, cet abbé y mena soixante de ses religieux. Une sanglante tragédie parut sur le théâtre du monde. Elisabeth, reine d'Angleterre, sur des soupçons de conspiration, fit couper la tête à Marie Stuart reine d'Ecosse, sa cousine, veuve en premières noces de François II roi de France, et en secondes de Henri Stuart duc de Lenox, après l'avoir tenue dix-huit ans prisonnière : après la mort de ce dernier en 1567, elle avoit épousé en troisièmes noces le comte de Bothwel. L'empereur Rodolphe ayant guerre contre les Polonais, l'archiduc Maximilien son frère mit le siége devant Cracovie. Il fut contraint de le lever après avoir été défait ; et, dans

une seconde bataille donnée l'année suivante, il fut fait prisonnier par Zamoski, général des troupes polonaises. En France le sort des armes se partagea. Le roi de Navarre gagna la bataille de Coutras contre le duc de Joyeuse, qui vouloit empêcher que ce roi ne joignît les troupes que les princes protestans d'Allemagne envoyoient au secours des religionnaires. D'autre part, les reitres, qui en faisoient la meilleure partie, furent défaits à 1588.
Auneau au pays Chartrain par le duc de Guise. Cette perte des protestans fut suivie de celle qu'ils firent du prince de Condé, lequel mourut à Saint-Jean-d'Angely, empoisonné par ses domestiques. Les juges du lieu firent le procès à Charlotte-Catherine de la Tremouille sa veuve, prétendant qu'elle étoit complice de cette mort; et elle eût perdu la vie si elle ne se fût trouvée grosse d'un prince, dont elle accoucha six mois après. Toutefois elle fut justifiée au parlement de Paris, sous le règne suivant. Les nuages qui depuis plusieurs années avoient troublé la sérénité de l'état, éclatèrent enfin en tonnerres qui écrasèrent les têtes les plus éminentes. Le roi voulut avoir raison des SEIZE, ainsi nommés parce qu'ils étoient les chefs des seize quartiers dont la ville de Paris est composée. Ceux-ci appelèrent à leur secours le duc de Guise qui étoit à Soissons. Le duc arriva à Paris aux acclamations du peuple : le roi ne se trouvant pas en sureté, fait entrer de nuit des troupes dans la ville : le lendemain 11 mai ces troupes sont repoussées, et l'on fait des

barricades de rue en rue. Le roi s'enfuit à Chartres, et aussitôt après se réconcilie avec la ligue. Il fait un édit par lequel il jure de ne faire jamais ni paix ni trève avec les huguenots, et ordonne à ses sujets de jurer pareillement qu'après sa mort ils ne reconnoîtront pour roi aucun prince hérétique. Cette réconciliation fut en partie l'effet de la terreur que lui donna la flotte d'Espagne, la plus formidable qui eût paru depuis long-temps, et qui étoit destinée à la conquête de l'Angleterre. Mais les vents et l'orage qui la firent périr rétablirent le calme dans son ame, et lui relevèrent un peu le courage. Durant les troubles de la France, Charles Emmanuel, duc de Savoie, croyant que le royaume s'alloit démembrer, s'empara du marquisat de Saluces, qui étoit à sa bienséance. Le roi retomba dans de plus grandes inquiétudes qu'auparavant. Il étoit quelquefois si dégoûté du gouvernement, qu'il étoit tenté d'y renoncer. A la fin, sa foiblesse se tourna en fureur; et pendant que les états étoient assemblés à Blois, il y fit massacrer le duc de Guise et le cardinal son frère. La reine mère ne survécut pas long-temps à cette action, et lui en fit voir les conséquences. En effet, dès que la nouvelle en fut répandue, les principales villes
1589. du royaume se soulevèrent. La Sorbonne même donna un décret, portant : *Que les Français étoient déliés du serment de fidélité, et du devoir d'obéissance envers Henri de Valois, et qu'ils pouvoient en sureté de conscience prendre les armes contre lui.* Il

y avoit des sujets dans le parlement de Paris qui tenoient pour le roi. Bussi le Clerc, autrefois tireur d'armes, et alors procureur au parlement, entra dans la grand'chambre, et y fit lire une liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrêter. Comme on eut nommé Achille de Harlay, premier président, et dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva, et les suivit généreusement à la Bastille. Néanmoins quelques jours après il en fut relâché une bonne partie qui se dévouèrent à la ligue. Ce duc de Mayenne étoit en Bourgogne. Après qu'il se fut assuré de cette province, il vint à Paris, et y fut créé *lieutenant général de l'état et couronne de France*. On ne sauroit exprimer la confusion qui étoit dans cet état. Le roi avoit transféré le parlement à Tours : il y en avoit un autre à Paris, et presque tout étoit double dans le royaume. La ligue fit faire de nouveaux sceaux, sur l'un des côtés desquels il y avoit trois fleurs de lis à l'ordinaire ; et sur l'autre un trône vide, avec ces mots : *Le scel du royaume de France*. Le roi ne se trouvant point assez fort pour résister à ce torrent, fut obligé d'appeler le roi de Navarre à son secours. Aussitôt le pape Sixte V lance une excommunication contre lui ; et tandis qu'il s'endormoit à Tours, il pensa y être surpris par le duc de Mayenne. Les deux rois mirent le siége devant Paris ; et cette grande ville commençoit à désespérer de son salut, quand un jacobin nommé Jacques Clément, entreprit d'aller tuer le roi Henri III à Saint-Cloud, le premier août. Ce détestable

parricide sauva Paris. Henri IV, légitime héritier de la couronne, s'étant retiré en Normandie pour y recueillir quelques troupes qu'il attendoit de la reine d'Angleterre, y fut suivi par l'armée de la ligue, et ayant été enfermé à Arques auprès de Dieppe, il courut risque d'y être pris. Son grand courage le tira de là; et ce prince ayant reçu un secours de quatre mille Anglais, se trouva en état de venir forcer les faubourgs de Paris, où il seroit entré, si son canon fût arrivé assez tôt pour rompre les portes de la ville. Les choses étant en cette situation, le pape Sixte V dépêcha un légat en France. Le duc de Mayenne craignit que ce prélat ne rompît les mesures qu'il avoit prises pour régner sous le nom du cardinal de Bourbon. Il se hâta de le faire proclamer roi, et dès-lors la justice, la monnoie et tous les actes publics se firent au nom
1590. de ce cardinal, qu'on appela Charles X. Cela n'eut pas une grande suite. Le roi Henri IV ayant défait l'armée de la ligue à la journée d'Ivry, vint mettre le siége devant Paris; et le cardinal qui étoit prisonnier au château de Fontenay en Poitou, mourut en prison cinq ou six mois après son élévation. Tout ce que la famine peut causer de plus funeste dans une ville assiégée, fut éprouvé à Paris. Une infinité de gens se voyant près d'expirer, se traînoient aux portes des églises pour avoir la consolation de mourir, pour ainsi dire, aux pieds des autels. Le duc de Parme avoit reçu ordre du roi d'Espagne de venir délivrer cette ville, et ce général différoit toujours, parce

qu'il craignoit que pendant son absence le prince Maurice ne lui enlevât quelqu'une de ses conquêtes. A la fin, pressé par des ordres plus exprès, il partit; et, ayant facilité le transport des vivres à Paris, par la prise de Lagny, il obligea le roi de lever le siége, et s'en retourna aux Pays-Bas. Le pape Sixte V commençoit à revenir de l'opinion avantageuse qu'il avoit eue de la ligue, et de ses mauvaises prétentions contre Henri IV, lorsqu'il mourut. Grégoire XIV son successeur, pour favoriser le roi d'Espagne, qui aspiroit à la couronne de France, et dont il étoit né sujet, envoya des bulles par lesquelles il renouveloit 1591.
les excommunications fulminées contre Henri, le déclaroit déchu de ses royaumes, terres et seigneuries, et défendoit aux peuples de le reconnoître. Le parlement de Tours condamna ces bulles comme scandaleuses, et contraires aux saints décrets et aux droits de l'église gallicane, et déclara Grégoire ennemi de la paix et de l'union de l'église, ennemi du roi et de l'état, adhérant à la conjuration d'Espagne, fauteur des rebelles, et coupable du parricide du roi Henri III. Au contraire, celui de Paris prononça que cet arrêt étoit nul et de nul effet, donné par des gens sans pouvoir, schismatiques, hérétiques, ennemis de Dieu et destructeurs de son Eglise; ordonna qu'il seroit lacéré, l'audience tenant, et les fragmens brûlés sur la table de marbre, par l'exécuteur de la haute justice. Le roi, de son côté, pour se réconcilier l'affection et la confiance des huguenots, dont il avoit besoin, leur ac-

corda un édit par lequel il révoquoit tous ceux qui avoient été donnés contre eux, et les jugemens qui avoient suivi, et remettoit en vigueur les édits de pacification.

Le sultan Amurat avoit eu guerre contre les Perses. Il n'eut pas plutôt fait la paix avec ces peuples, qu'il tourna ses armes contre l'empereur Rodolphe.

Le duc de Savoie faisoit la guerre en Provence, et tâchoit, à la faveur de la religion, de se rendre maître de cette belle partie du royaume de France. Il y eut de très-mauvais succès, et il avoit outre cela à ses portes, en la personne de Lesdiguières, un ennemi très-redoutable. Dans ce temps malheureux, où la licence étoit au-dessus des lois, il arriva à Paris que les *seize*, pour quelque mécontentement qu'ils eurent du parlement, et pour venger leurs querelles particulières, se saisirent du président Brisson, de Larcher et Tardif, l'un conseiller de la cour, l'autre du châtelet; et que, les ayant fait étrangler en prison, ils exposèrent leurs corps pendant tout un jour en place de Grève. Cette action donna tant d'horreur à tout le monde, qu'on écrivit au duc de Mayenne qui étoit à Lyon, pour le supplier de revenir à Paris en diligence, et de pourvoir à la sureté publique. Le duc étant de retour, commença par se faire remettre la Bastille, qui étoit au pouvoir de Bussi le Clerc, et dressa lui-même une sentence de mort contre neuf des plus factieux. On n'en put arrêter que quatre, qui furent pendus sur le champ. Bussi le Clerc se sauva à Bruxelles.

On l'y a vu long-temps après, ayant un gros chapelet à son cou, et relevant par un mystérieux silence la gloire des grandes choses qu'il avoit exécutées. Le roi ayant assiégé Rouen, 1592.
le duc de Parme lui fit encore lever le siége, et tout du même pas prit Caudebec. Le génie de ce capitaine lui fournit une invention pour se tirer de ce poste qui ne lui étoit pas avantageux. Il retourna aux Pays-Bas, où le prince Maurice lui avoit pris plusieurs villes, pendant les deux voyages qu'il avoit faits en France. Il se préparoit à y revenir, quand la mort l'arrêta dans Arras, et mit fin à ses glorieux travaux. Le roi ne demeuroit pas sans rien faire. Ce fut au siége d'Epernay que le maréchal de Biron, le meilleur de ses généraux, eut la tête emportée d'un coup de canon. Les Espagnols ne trouvèrent point dans les états du royaume qui furent assemblés à Paris, les dispositions qu'ils auroient 1593.
souhaité pour faire élire leur infante reine de France. Ils proposèrent ensuite de la marier à un prince français, avec qui elle régneroit conjointement; et dans un conseil particulier qu'ils tinrent avec le duc de Mayenne, ils nommèrent le jeune duc de Guise, qui depuis deux ans s'étoit sauvé du château de Tours. La jalousie qui étoit entre ces princes rendit cette proposition inutile. Sur ces entrefaites, le roi, qui s'étoit fait instruire depuis quelque temps, fit abjuration de la religion prétendue réformée, dans l'église de Saint-Denis, entre les mains de l'archevêque de Bourges. Le peuple de Paris accourut en foule à cette céré-

monie, et montra par l'excès de sa joie, qu'il étoit également fidèle à Dieu et à son prince. On fit aussitôt une trève avec le roi, pendant laquelle on envoya à Rome de part et d'autre, pour obtenir son absolution. Mais avant qu'elle vînt, les villes rentrèrent en foule dans l'obéis-
1594. sance, et le roi fut sacré à Chartres. Il fit même son entrée triomphante à Paris; et après y avoir entendu la Messe à Notre-Dame, et fait chanter le *Te Deum*, il alla au Louvre, où il eut le plaisir, deux heures après, de se voir maître paisible de sa ville capitale. Parmi ces prospérités, il courut deux fois grand risque de sa vie; car l'année précédente, un nommé Pierre Barrière avoit entrepris de le tuer; et celle-ci, Jean Châtel, natif de Paris, lui porta un coup de couteau qui l'atteignit à la lèvre, comme il se baissoit, et lui rompit une dent. Les Jésuites, chez qui ce malheureux avoit étudié, furent bannis du royaume par arrêt du parlement, et l'un des leurs fut pendu, pour avoir gardé dans sa chambre des écrits injurieux à la majesté royale.

1593. Henri IV déclara la guerre à l'Espagne; et vers ce même temps, Mahomet III, après avoir fait étrangler vingt-un frères qu'il avoit, recueillit la succession de son père Amurat III. Ce nouveau sultan continua la guerre que son père avoit commencée contre l'empereur Rodolphe II. Néanmoins la fortune ne lui fut pas d'abord favorable, les impériaux lui ayant pris la ville de Strigonie, et ayant fait fuir son grand visir. Henri IV eut la gloire de faire reculer les Espagnols à la journée de Fontaine-Française.

Fontaine-Française. D'autre part, ils eurent de grands succès en Picardie, par le mécontentement de Rosne, à qui le roi avoit refusé un bâton de maréchal de France. Trois choses adoucirent les chagrins de ce prince; l'absolution qui lui fut donnée solennellement à 1596.
Rome par le pape Clément VIII; l'accommodement du duc de Mayenne, et la réduction de la Provence, dont le duc de Guise chassa le duc d'Epernon, qui n'étoit pas agréable au roi. Mahomet eut sa revanche contre Rodolphe. Il emporta dans la haute Hongrie la forteresse d'Agria, que les Turcs appellent l'*inexpugnable*, et gagna une grande bataille contre Mathias frère de l'empereur. Les Espagnols continuoient de faire des conquêtes en Picardie. En un an, ils y prirent six places considérables. Le roi eut assez de peine à reprendre la Fère, qui avoit été mise par la ligue entre les mains du duc de Parme, et il fut obligé de demander du secours à quelques princes allemands, aux Hollandais et à la reine d'Angleterre. Cependant Philippe II n'avoit plus assez de vigueur ni de santé pour seconder sa fortune, et l'on parloit déjà d'un accommodement, lorsque, par un coup aussi funeste qu'imprévu, Hernand Teille, gouverneur de
Dourlens, se rendit maître d'Amiens. Aussi- 1597.
tôt Henri IV monte à cheval suivi de toute la noblesse, et reprend cette ville à la vue de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, qui étoit venu à la tête de vingt-deux mille hommes pour la secourir. L'archiduc dut être d'autant moins content de son voyage, que

pendant son absence le prince Maurice lui enleva sept ou huit places le long des rives du Rhin et dans les pays d'Over-Issel. La guerre se faisoit en Savoie, où Lesdiguières prit Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel, Aiguebelle et plusieurs châteaux, et fit connoître au duc qu'il devoit peu compter sur les conquêtes qu'il s'étoit proposé de faire en France. En cette année le duché de Ferrare retourna au saint siége par le défaut d'hoirs mâles d'Alphonse II, le dernier légitime des princes du nom d'Est. Ce prince se voyant hors d'espérance d'avoir des enfans, avoit fait plusieurs tentatives pour obtenir du pape la translation de ce duché à César d'Est son parent. Il ne put y réussir, parce que César étoit issu d'une branche bâtarde. Tout ce qu'il put faire, ce fut, par le moyen des grandes sommes d'argent qu'il donna à l'empereur Rodolphe II, de conserver à ce César les duchés de Rhège et de Modène, la principauté de Carpi, et quelques autres terres mouvantes de l'empire, qu'il a depuis transmises à sa postérité. Au milieu de tous ces événemens, les Hollandais, qui commençoient à faire un corps séparé, trouvèrent le chemin des Indes orientales, et s'y établirent. Il y avoit dans les esprits des rois de France et d'Espagne tant de penchant pour la paix, qu'elle fut conclue à Vervins sans beaucoup de peine. Les deux rois se ren-
1598. dirent réciproquement tout ce qu'ils s'étoient pris depuis 1559, et on remit les différends que le duc de Savoie avoit avec la France au jugement du pape. L'accommodement du duc

de Mercœur, la pacification de la Bretagne, et l'édit de Nantes qui fut donné aux huguenots, achevèrent de remettre une parfaite tranquillité dans le royaume; et le roi Henri IV jouit enfin d'un repos qu'il s'étoit acquis par des travaux immenses. Philippe II mourut peu après le traité de Vervins, et laissa par son testament les Pays-Bas et la Franche-Comté à sa chère fille Isabelle-Claire-Eugénie, en toute souveraineté, en faveur de son mariage avec l'archiduc Albert, frère de l'empereur Rodolphe, à la charge de réversion à la couronne d'Espagne faute de postérité. L'archiduc, qui étoit cardinal, déposa la pourpre sacrée, et le mariage fut accompli. Les royaumes d'Espagne, celui de Portugal, les deux Siciles, et le reste de la monarchie Espagnole, passèrent à Philippe III fils du défunt roi.

Le mariage d'Henri IV avec Marguerite 1599.
de Valois n'avoit jamais été bien concordant, et ils n'y avoient pas donné de part et d'autre un consentement bien libre. Ils se trouvèrent plus unis à le faire dissoudre, et obtinrent du pape qu'il en prononçât la nullité. Les termes du compromis pour l'affaire de Savoie étant expirés, ce pontife déclara qu'il ne vouloit plus s'en mêler. Il s'agissoit principalement du marquisat de Saluces. Le duc de Savoie crut qu'il obtiendroit plus aisément de la générosité du roi, ce qu'il ne pouvoit attendre d'une justice exacte. Il vint en France, fit sa cour 1600.
au roi en habile prince: après tout, il le trouva inflexible sur l'article du marquisat, en sorte

qu'il fut réduit à faire un traité avec le roi, par lequel on lui donnoit le choix, ou de rendre cet état, ou de céder la Bresse; et on lui donnoit trois mois pour en délibérer. Une fameuse dispute réveilla la curiosité de bien des gens. Duplessis-Mornay avoit fait un livre contre la messe, qui lui avoit acquis beaucoup de réputation parmi ceux de son parti. Jacques-David Duperron, évêque d'Evreux, personnage déjà fort recommandable par ses négociations à la cour de Rome, prétendit qu'il y avoit dans ce livre cinq cents passages, dont les uns ne se trouvoient point dans les auteurs qui y étoient cités, les autres avoient été tronqués ou altérés. Mornay soutint le contraire. On nomma des juges de l'une et de l'autre religion, et la chose fut examinée en présence du roi et des princes du sang. L'avantage demeura tout entier à la religion catholique. Mornay se setira de la cour sans demander son congé; un des juges de sa religion passa dans le parti victorieux, et Duperron en eut un chapeau de cardinal. L'archiduc Albert n'avoit pas peu d'affaires en Flandre, où il perdit une bataille contre le prince Maurice. Le duc de Savoie, d'un autre côté, s'attira la guerre en son pays, ayant refusé d'exécuter le traité qu'il avoit fait avec le roi Henri IV. Ce prince, avant la fin de l'année, conquit presque toute la Savoie, et mêla à ses lauriers les myrtes de l'amour, par l'accomplissement qu'il fit en ce pays-là de son mariage avec Marie de Médicis, nièce de Ferdinand duc de Florence, et fille du défunt duc François.

Après bien des détours et des suites, le duc 1601.
de Savoie fut obligé de plier, et de céder au roi les pays de Bresse, Bugey et Valromey, et le bailliage de Gex, en échange du marquisat de Saluces. La guerre entre l'empereur et le turc avoit été comme interrompue par les invasions du roi de Perse, et les mutineries des janissaires. Cette année Ibrahim Bassa prit Kanisk, et le duc de Mercœur, général de l'armée de l'empereur, conquit Alberoyale sur les Turcs. Ils la reprirent l'année suivante. En France, le maréchal de Biron
troubloit la tranquillité du royaume par son 1602.
intelligence avec les Espagnols et le duc de Savoie. Il ne laissa pas de rendre de grands services à l'état, en procurant le renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Enfin, ses mauvais desseins ayant été tout-à-fait avérés, et ce seigneur, trop fier et trop vain, n'ayant point voulu profiter du pardon que le roi lui
offroit, il eut la tête tranchée sur un écha- 1603.
faud. Élisabeth, reine d'Angleterre, qui, deux ans auparavant, avoit aussi fait couper la tête au comte d'Essex son favori, mourut, et nomma pour son successeur Jacques VI roi d'Ecosse, fils de Marie Stuart et du duc de Lenox. Ainsi les royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, reconnurent un même souverain. Il y avoit long-temps que les jésuites sollicitoient leur rappel en France. Ils l'obtinrent par une déclaration vérifiée en parlement, 1604.
à la charge qu'il y auroit toujours un des leurs à la suite de la cour, pour répondre des actions de la compagnie. Cette condition, qui étoit

une espèce de flétrissure, leur a tourné à un insigne honneur, parce que par là ils sont devenus les confesseurs des rois. La prise d'Ostende, au bout de trois années de siége, fut due à la valeur d'Amboise Spinola, génois. Cette place coûta à l'archiduc Albert une dépense infinie, et plusieurs villes qui lui furent enlevées pendant ce temps-là par le prince Maurice. La Suède secoua le joug de la domination de Sigismond roi de Pologne, son légitime prince, pour se donner à Charles oncle de ce roi, qui faisoit profession de la religion protestante. L'empire ottoman souffrit de grandes pertes du côté des Perses, et ne fut point si florissant sous le règne de Mahomet et d'Achmet son successeur, qu'il l'avoit été du temps de leurs prédécesseurs.

1605. En Angleterre, les catholiques, irrités de ce que le roi Jacques, après leur avoir laissé espérer un peu plus de liberté qu'ils n'en avoient eu, les poursuivoit à toute rigueur, entreprirent de le faire périr avec les plus notables du royaume. Pour cela, ils louèrent les maisons voisines de celle où l'on devoit tenir le parlement, et les caves même qui étoient au-dessous de la salle où l'on devoit s'assembler, et les remplirent de barriques de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots, à dessein de faire sauter toute la compagnie. Un des conjurés ayant écrit à un de ses amis, qu'il le prioit instamment de ne se point trouver au parlement de quelques jours, la trame fut découverte; et il en coûta la vie à plusieurs des coupables. Le saint siége étant devenu vacant par le décès de Clément VIII, la plu-

ralité des voix alloit à élire le cardinal Baronius pour remplir cette place ; mais, parce que ce cardinal avoit écrit, dans le onzième tome de ses annales, contre les droits que le roi d'Espagne prétend avoir au spirituel en Sicile, les Espagnols lui donnèrent l'exclusion, et on élut le cardinal de Médicis, qui, au bout de vingt-sept jours, eut pour successeur Camille Borghèse, sous le nom de Paul V. Ce pontife eut un grand démêlé avec 1606.
la seigneurie de Venise, au sujet des défenses qu'elle avoit faites l'année précédente, de donner à l'avenir aucuns biens fonds aux ecclésiastiques et aux communautés, sans une permission expresse du sénat. L'interdit que le pape jeta sur l'état de Venise fut mal ob- 1607.
servé, et l'affaire fut enfin accommodée par l'entremise du cardinal de Joyeuse, que le roi Henri IV y employa. Pendant le doux repos de la paix, ce prince institua l'ordre militaire 1608.
de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'il fit unir, l'année suivante, à celui de Saint-Lazare. Ce dernier avoit eu son institution dans la Terre-sainte, dès le douzième siècle. Le roi d'Espagne et les Hollandais étoient également las d'une guerre qui les avoit épuisés d'hommes et d'argent. D'autre part, il sembloit bien dur à ce roi de se voir contraint de céder à des sujets rebelles, et de reconnoître pour souverains ceux à qui il avoit droit de commander. Néanmoins les victoires que ces peuples avoient remportées depuis trois ans sur mer contre les Espagnols, et la crainte de perdre les Indes, hâtèrent sa résolution,

et les choses ne s'étant pas trouvées disposées
1609. à une paix finale, il fut fait une trêve pour
douze ans, par laquelle le roi d'Espagne et
l'archiduc Albert reconnurent ces provinces
pour libres et indépendantes. En même temps
que l'Espagne perdoit au dehors une partie
de sa domination, elle se ruina au dedans par
1610. l'exclusion entière des Maures, qui se reti-
rèrent en divers endroits. On tient qu'il en
sortit de ce pays-là plus de douze cent mille.
Le roi Henri IV se préparoit à exécuter un
grand dessein qu'il avoit formé contre la
maison d'Autriche, lorsqu'un monstre suscité
par l'enfer, trancha le fil des jours de ce bon
prince, et remplit toute la France de deuil.
Louis XIII son fils lui succéda dans sa neu-
vième année, et la régence du royaume fut
donnée à Marie de Médicis, mère du roi.
Gustave Adolphe succéda aussi à Charles,
1611. roi de Suède, son père, qui mourut de cha-
grin pour avoir été battu par les Danois; et
vers ce même temps, Mathias prit possession
de l'empire d'Allemagne, après la mort de
son frère Rodolphe II. La minorité de Louis
XIII fut accompagnée de quelques troubles
1613. qui furent suscités par les grands de l'état
jaloux du trop grand pouvoir de Concino
Concini, marquis d'Ancre. Ils furent bientôt
1614. apaisés, et le roi devint majeur. En Italie,
le duc de Savoie faisoit la guerre au duc de
Mantoue pour quelques places du Montferrat.
Le premier étant sur le point d'être opprimé
par les Espagnols, qui avoient pris la défense
1615. du duc de Mantoue, fut soutenu par les Fran-

çais, commandés par le maréchal de Lesdiguières. Toutefois ce prince ne put alors obtenir ce qu'il demandoit, et il fut obligé 1616.
d'attendre un autre temps. Les troubles recommencèrent en France; et ayant cessé en- 1615.
core une fois, ils se renouvelèrent. Le maréchal 1616.
d'Ancre fit arrêter le prince de Condé, et donna à Jean-Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, la commission de secrétaire d'état, en la place de Villeroi qu'il bannit de la cour. Elevé à cette haute fortune, une seule parole du roi le précipita dans le dernier malheur. Vitri, capitaine des gardes du corps, eut ordre de l'arrêter; et au premier geste qu'il fit pour se défendre, il fut tué de 1617.
trois coups de pistolets sous la porte du Louvre. Sa femme, qui étoit fille de la nourrice de la reine mère, eut la tête tranchée en Grève; l'évêque de Luçon fut congédié; Villeroi reprit sa place; la reine mère se retira à Blois, et Charles d'Albert, seigneur de Luynes, qui, par les plaisirs de la chasse et de la volerie, s'étoit acquis la faveur du roi, prit en main le gouvernement de l'état. Achmet, sultan des Turcs, étant mort, les janissaires déférèrent l'empire à Mustapha son frère, parce que son fils Osman étoit encore fort jeune. Au bout de deux mois, ils mirent Osman sur le trône, et Mustapha dans une prison. Osman fut un prince d'un grand courage. Il fut mal secondé de la fortune, et fut battu par les Polonais en divers combats, avec perte de près de trois cent mille hommes. La puissance de Ferdinand, archiduc d'Autriche et roi de

Bohême, s'accrut en très-peu de temps. Il étoit fils de Charles frère de Maximilien II.
1618. L'empereur Matthias lui donna le royaume de
1619. Hongrie : l'année suivante, il parvint à l'empire, après la mort de cet empereur. Peu s'en fallut que l'Espagne ne comptât parmi ses pertes celle du royaume de Naples, dont le duc d'Ossone, qui en étoit vice-roi, médita de se rendre maître. Son dessein fut découvert ; il fut révoqué et obligé d'aller à Madrid justifier sa conduite. En France, la reine mère causa de nouveaux troubles par son évasion du château de Blois et par sa retraite à Angoulême, où le duc d'Epernon la reçut. Le roi ayant pris le Pont de Cé, et défait
1620. l'armée de la reine, il y eut un accommodement. Ce monarque se voyant en paix, n'eut plus d'autre pensée que d'abaisser les huguenots, et de faire dominer la religion catholique dans son royaume. Il commença par aller lui-même dans le Béarn, où il n'y avoit presque plus d'exercice de la vraie religion, et il l'y rétablit. Depuis trois années, les hérétiques de Bohême s'étoient révoltés contre Ferdinand, et avoient élu pour roi Fréderic, électeur palatin. Ce prince fut vaincu, mis au ban de l'empire, et son électorat donné au duc de Bavière. Dans cette malheureuse extrémité, il fut obligé de s'enfuir en Hollande avec sa famille, et il y a vécu en homme privé. De Luynes étoit monté au faîte des dignités. Le roi l'avoit fait duc et pair : cette
1621. année, il le fit connétable. Avant la fin de l'an, la mort le mit au niveau des autres

hommes. Cependant les huguenots se préparèrent à la guerre, et choisirent le duc de Rohan pour leur chef. Ils furent poussés de tous côtés; on leur prit soixante villes, tant dans la Saintonge que dans les provinces voisines, et il n'y eut que Montauban qui put résister aux armes victorieuses du roi. Philippe III roi d'Espagne mourut, et le pape Paul V subit la même destinée. Ce pontife a confirmé l'institut des Ursulines, celui de la Visitation fondé par saint François de Sales, celui des pères de la doctrine chrétienne, par César de Bus, et celui des prêtres de l'Oratoire, fondé à Paris par Pierre de Bérulle, qui depuis a été cardinal. L'archiduc Albert mourut aussi, et par sa mort les Pays-Bas, ou pour mieux dire la Flandre fut réunie à la monarchie d'Espagne. La Hollande faisoit un état particulier qui pourtant n'étoit pas encore bien assuré; car la trève qu'elle avoit avec le roi catholique étant expirée, Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, voulut reprendre ses droits, et les hostilités recommencèrent comme auparavant. 1622.
On continuoit la guerre en France contre les huguenots. Pendant que l'armée du roi étoit devant Montpellier, on fit la paix avec eux, et on leur laissa les villes de la Rochelle et de Montauban. Quatre événemens considérables ne doivent point être passés sous silence. L'abjuration du maréchal de Lesdiguières, à qui le roi envoya l'épée de connétable et le cordon bleu; ce seigneur étoit âgé de quatre-vingts ans: la promotion de Jean-Armand du

Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, au cardinalat; l'érection de Paris en archevêché, par Grégoire XV; et la mort de saint François de Sales, dont les vertus et les pieux écrits ont laissé dans l'Eglise une odeur toute divine. Osman attribuant ses malheurs aux fréquentes mutineries des janissaires, avoit résolu de les casser, et même de transporter le siége de son empire à Damas, ville de Syrie. Les janissaires le prévinrent. Ils remirent Mustapha sur le trône; et après avoir promené Osman par dérision sur un méchant cheval dans les rues
1623. de Constantinople, ils l'étranglèrent avec une corde d'arc. Urbain VIII succéda à Grégoire XV. Ce pape réunit au saint siége le duché d'Urbain vacant par la mort de François-Marie de la Rouère second du nom, sans enfans mâles; c'est lui qui a donné aux cardinaux le nom d'EMINENTISSIME. Les Turcs dédaignant d'obéir au stupide Mustapha, le remirent dans sa prison, et reconnurent pour leur empereur Amurat IV, frère d'Osman.
1624. Le cardinal de Richelieu fut fait premier ministre d'état, à la recommandation de la reine Marie de Médicis, et prit place au conseil au-dessus du connétable de Lesdiguières. Bientôt après, Louis XIII unit la basse Navarre et le Béarn à la couronne de France, et par là l'étendit jusqu'aux Pyrénées. En ce même temps il s'éleva une guerre dans la Valteline, qui intéressa toute l'Europe, et
1625. qui obligea le pape d'envoyer en France le cardinal François Barberin son neveu, en qualité de légat. L'affaire s'accommoda l'année

suivante. Les huguenots ayant repris les armes ne firent qu'affoiblir leur puissance. Soubise, frère du duc de Rohan, fut chassé des îles de Rhé et d'Oléron, et les Rochellois, qui avant cela étoient redoutables sur la mer, se virent renfermés dans l'enceinte de leurs murailles. La guerre se continuoit aussi aux Pays-Bas avec beaucoup de chaleur. La perte de Bréda, quoique très-importante, fut moins sensible aux Hollandais que celle qu'ils firent du comte Maurice. Ce prince eut Henri de Nassau son frère pour successeur au commandement des armées. L'Italie fut troublée tout de nouveau par la guerre de Gênes. Le duc de Savoie et le connétable de Lesdiguières prirent d'abord plusieurs places sur cette république. Les Espagnols étant accourus au secours, on fut trop heureux de les obliger à se retirer but à but. En France, le refus que fit Monsieur frère du roi, d'épouser Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, causa 1626.
quelques brouilleries; et parce que le cardinal de Richelieu étoit menacé, on lui permit de prendre des gardes. Néanmoins le mariage s'accomplit. Ce ministre fit supprimer la charge de connétable, après la mort du connétable de Lesdiguières. Les huguenots, au mépris de la paix qui venoit de leur être accordée, appelèrent à eux le duc de Buckingham, amiral d'Angleterre, qui descendit dans l'île 1627.
de Rhé. Il en fut chassé par Toiras et par le maréchal de Schomberg; et cette entreprise fit peu d'honneur à Charles I, roi d'Angleterre, qui depuis trois ans avoit succédé au

roi Jacques son père. Ce fut alors qu'on résolut la ruine totale des huguenots. Et parce qu'on ne pouvoit en venir à bout qu'en réduisant la Rochelle, et que cette ville tiroit de continuels secours de la communication de la mer qu'elle avoit entièrement libre, on trouva qu'il étoit nécessaire de lui ôter cette communication. Pour cela on fit une digue qui tenoit, pour ainsi dire, la mer enchaînée, ouvrage digne du génie et du courage du cardinal de Richelieu, et qui fut d'un tel effet,
1628. que les Rochellois furent obligés de se rendre; et de souffrir la démolition des fortifications de leur ville, et la révocation de leurs priviléges. Depuis ce temps, les huguenots ne furent plus en état de remuer; leurs autres villes
1629. furent démolies : Montauban fut contrainte de fléchir sous la puissance du vainqueur, et le duc de Rohan se retira à Venise. La guerre de Mantoue donna une nouvelle matière aux armes du roi. Ce prince prit la défense de Charles duc de Nevers, légitime héritier des duchés de Mantoue et de Montferrat, contre le duc de Savoie, qui se trouvoit appuyé de l'empereur et du roi d'Espagne. D'abord le duc de Savoie voyant son pays ouvert aux Français qui avoient forcé les passages de
1630. l'Italie, fit un traité avec eux. Il le rompit avec précipitation; et ayant été chassé de la Savoie et de Saluces, il n'eut pas la consolation en mourant de laisser son état tout entier à Victor-Amédée son fils. Cependant cette guerre alloit avoir de terribles suites, les Impériaux s'étant saisis de Mantoue et Casal

étant assiégée par le marquis de Spinosa, si l'adresse de Jules Mazarin ministre du pape Urbain VIII, qui avoit déjà obtenu une trève de cinq semaines, n'eût arrêté cet embrasement. Comme on étoit sur le point d'en venir aux mains, à cause de l'inexécution de quelques paroles que les Espagnols avoient données, et que le canon commençoit à jouer, il sortit de leurs retranchemens, faisant signe de son chapeau, et criant, *la paix*, qui fut en effet conclue au mois d'avril de l'année suivante. Par le traité qui fut fait, les duchés de Mantoue et de Montferrat demeurèrent au duc Charles, moyennant des récompenses qui furent données au duc de Savoie. Le grand pouvoir du cardinal de Richelieu ayant attiré la haine des personnes les plus éminentes, la reine mère, et Monsieur frère du roi, se déclarèrent ouvertement contre lui, et ce ministre se vit à deux doigts de sa perte. Lorsqu'il étoit dans les plus grandes alarmes, et que ses ennemis secrets commençoient à chanter victoire, le roi lui envoya dire par Saint-Simon qu'il étoit content de ses services, et qu'il vouloit qu'il les continuât. C'est ce qu'on a appelé *la journée des dupes*, depuis laquelle l'autorité et la fortune du cardinal ne firent plus qu'augmenter. Monsieur commença le premier à faire éclater son ressentiment, en se retirant à Orléans, et en- 1631.
suite en Lorraine. La reine mère, qui avoit accompagné le roi à Compiègne, y fut retenue, parce qu'on lui faisoit entendre que de là il seroit bon qu'elle allât pour quelque

temps à Moulins : elle imputa à bonne fortune l'offre qui lui fut faite par le marquis de Vardres de la recevoir à la Chapelle. Après qu'elle fut sortie du château de Compiègne avec beaucoup de secret et de bonheur, à ce qu'il lui paroissoit, on lui dit qu'on ne pouvoit plus exécuter ce qu'on lui avoit promis, et elle fut obligée de se retirer à Bruxelles. Gustave-Adolphe, roi de Suède, avoit guerre contre l'empereur. Les princes protestans d'Allemagne s'étoient joints avec lui pour se défendre de restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avoient usurpés, et pour empêcher les contributions et le passage des armées impériales sur leurs terres. Le roi Louis XIII, indigné de ce que Philippe IV, roi d'Espagne avoit fomenté la guerre civile dans son royaume, en fournissant de l'argent au duc de Rohan, et ayant intérêt d'abaisser la maison d'Autriche, appuya les armes du roi de Suède, qui avoit outre cela dans son parti le roi d'Angleterre et les Hollandais. Jamais l'empire ne fut en plus grand danger. Gustave-Adolphe renversa les bataillons impériaux à la journée de Leipsick, et cette victoire fut suivie d'une foule de conquêtes. Monsieur, duc d'Orléans, trouva une retraite dans le Languedoc, et engagea le duc de Montmorency, gouverneur de la province, à prendre
1632. les armes contre le roi. Son armée fut défaite par le maréchal de Schomberg à Castelnaudary ; et le duc de Montmorency fait prisonnier. Monsieur se raccommoda avec le roi. Néanmoins, n'ayant pu obtenir la grâce du

duc de Montmorency, qui eut la tête tranchée à Toulouse, il se retira tout de nouveau en Flandre, et les troubles recommencèrent. Le roi de Suède avoit conquis les deux tiers de l'Allemagne, et sa valeur ne trouvoit rien qui lui résistât; mais la mort, plus fière encore que lui, l'attendoit à la bataille de Lutzen, que les Suédois gagnèrent, et où ce prince fut enseveli dans son propre triomphe. Pendant que les Suédois entamoient l'empire de toutes parts, le prince d'Orange prit Mastricht sur les Espagnols, et les Hollandais s'enrichissoient des pertes de la maison d'Autriche. La France ne négligeoit pas ailleurs ses avantages. Le roi Louis XIII fit un traité avec le duc de Savoie, par lequel ce prince céda au roi la ville et le château de Pignerol, le fort de la Pérouse et leurs dépendances, moyennant une somme d'argent que sa majesté s'obligea de payer en son acquit au duc de Mantoue. Ensuite le roi déclara la guerre 1633.
au duc de Lorraine, parce que, l'année précédente, ce duc avoit marié secrètement sa sœur Marguerite à Monsieur, qui étoit veuf. Il le contraignit de promettre que dans quinze jours il lui remettroit cette princesse entre les mains, et cependant sa majesté prit possession de Nancy, pour gage des paroles que le duc lui avoit données. En ce même temps, la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, mourut, et laissa à tous les Espagnols un très-grand regret de sa perte. Charles de Lorraine ne trouva point de meilleur expédient, pour ne point tenir la

1634. promesse qu'il avoit faite comme duc de ne point faire la guerre aux alliés de la France, que de céder son duché au prince Nicolas-François son frère, qui étoit cardinal. Aussitôt ce prince ayant quitté la pourpre romaine; épousa dans Lunéville la princesse Claude sa cousine, sœur de Nicole femme de Charles. Le roi ne voulut point reconnoître ce nouveau duc, et Nicole, qui fut amenée en France, protesta contre la cession qui avoit été faite, prétendant que le duché lui appartenoit comme fille aînée du dernier duc Henri II. Sa majesté se saisit de la Lorraine, et le prince Nicolas-François fut obligé de se retirer à Florence avec son épouse. L'Allemagne étoit en proie à des ennemis étrangers et domestiques. Walstein, général des troupes de l'empereur, ayant donné lieu depuis quelque temps de soupçonner sa fidélité, ce prince le fit tuer, et donna le commandement de ses armées à Ferdinand roi de Hongrie, son fils. Il sembloit que la fortune de l'empire le voulût ainsi; car Ferdinand gagna la bataille de Nordlingen contre les Suédois, et les chassa de la Bavière, de la Souabe, du duché de Wirtemberg, et presque de la Franconie. L'électeur même de Saxe quitta leur parti, et prit celui de l'empereur. Le parlement de Paris déclara le mariage de Monsieur non valablement contracté. Ce prince, choqué de l'orgueil des Espagnols, et de leurs mauvais procédés à son égard, se sauva à Bruxelles, et vint à Saint-Germain-en-Laye trouver le roi son frère, qui le reçut avec tous les témoignages d'une parfaite amitié,

Parmi les occupations du ministère, le cardinal de Richelieu faisoit fleurir les muses. Il fonda l'académie française, dont les plus 1635.
grands seigneurs se font honneur de remplir les places, et qui compte entre ses membres des cardinaux, des ducs, des prélats et des chevaliers de l'ordre. Le péril où étoit l'Allemagne avoit obligé l'électeur de Trèves de se mettre sous la protection du roi très-chrétien. Les Espagnols, secondant l'indignation de l'empereur contre ce prélat, le chassèrent de ses états, et le firent prisonnier. Cela engagea le roi Louis XIII à déclarer la guerre à l'Espagne. La bataille d'Avein auroit été d'une grande conséquence pour la France, si la jalousie des Hollandais ne lui eût fait perdre le fruit de cette victoire. Les Espagnols eurent ensuite divers avantages. Henri, prince de Condé, leva le siége de Dôle, et le prince Thomas de Savoie, général de l'armée d'Espagne, prit la Chapelle, Bouchain, le Catelet, Bray-sur-Somme, Roye et Corbie. Ces deux dernières villes furent promptement reprises. Galas, un des généraux de l'empereur, leva le siége de Saint-Jean-de-Losne dans le duché de Bourgogne; et les Impériaux furent défaits à Wisloke par les Sué- 1636.
dois, qui pénétroient plusieurs provinces de l'empire. L'année suivante, les Français reprirent Bouchain et la Chapelle, et se rendirent maîtres du Câteau-Cambrésis, de Landrecies, de Maubeuge, et de plusieurs autres villes, tant dans le Luxembourg que dans la Franche-Comté. Les Espagnols furent chassés

par le comte d'Harcourt des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, dont ils s'étoient ci-devant emparés. Il furent con-
1639. traints de lever le siége de Leucate en Languedoc; et pour surcroît d'infortune, le prince d'Orange leur prit Bréda. Ferdinand II mourut, et laissa à Ferdinand III son fils l'empire affoibli par quantité de pertes. La mort du duc de Savoie causa aussi des troubles dans cet état. Le cardinal Maurice prétendit la régence au préjudice de Madame Royale, et fut appuyé des Espagnols. Cette Princesse ayant eu recours à la protection du roi Louis
1638. XIII son frère, on en vint aux armes. Les Espagnols, plus heureux cette année-ci que l'autre, prirent Berne et Verceil. Le prince de Condé leva le siége de Fontarabie; le maréchal de Châtillon, celui de Saint-Omer, et le prince d'Orange, ceux d'Anvers et de Gueldres. A la vérité, le duc de Longueville eut quelques succès dans la Franche-Comté, et du Hallier prit le Catelet. Le sultan Amurat conquit la ville de Bagdad sur les Perses, et releva par cet exploit la réputation des armes ottomanes. Après vingt-deux années de stérilité, la reine Anne d'Autriche femme de Louis XIII, accoucha à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre, d'un fils que les Français regardèrent comme un présent du ciel accordé à leurs vœux, et pour cela ils le nommèrent *Dieudonné*. Dans la suite, la gloire de son règne et ses actions immortelles lui ont acquis le surnom de GRAND. En Allemagne, Bernard de Saxe, duc de Weimar;

prit plusieurs villes considérables ; et ayant gagné trois batailles contre les généraux de l'empereur, il ajouta Brisach à ses premières conquêtes. Il continuoit de soumettre une grande étendue de pays, lorsqu'il fut frappé d'une maladie contagieuse dont il mourut à Neubourg. Le marquis de Feuquières ayant assiégé Thionville, fut défait par Piccolomini, 1639.
et mourut en prison de ses blessures. D'autre côté, la prise d'Hesdin fit beaucoup d'honneur au marquis de la Meilleraie, qui y reçut du roi, sur la brèche le bâton de maréchal de France. Le prince Thomas quitta la Flandre, et se joignit avec le cardinal Maurice son frère, contre Madame Royale. Cette princesse ayant été obligée de sortir de Turin et de se retirer à Suse, le roi envoya en Italie le comte d'Harcourt, qui défit le prince Thomas et le 1640.
marquis de Leganez, secourut Casal que ce dernier tenoit assiégée, et rétablit dans Turin le duc de Savoie et la duchesse régente sa mère. En même temps, le maréchal de la Meilleraie prit Arras, et la reine accoucha d'un second fils. Mais si la France étoit comblée de prospérités, l'Espagne se vit à la veille de voir sa monarchie renversée, et elle fut très-heureuse d'en être quitte pour la perte d'un royaume. Le gouvernement dur et orgueilleux du comte duc d'Olivarez, causa ces révolutions. Les Catalans se révoltèrent les premiers, et le Portugal ayant reconnu pour roi Jean IV, duc de Bragance, retourna à ses anciens maîtres. Amurat IV, empereur des Turcs, étant mort, Ibrahim son frère sortit des fers

pour monter sur le trône. Ce sultan eut guerre contre les Vénitiens. Philippe IV, impatient de recouvrer la Catalogne, y fit marcher une armée sous la conduite du marquis de Los
1641. Velez qui tenta le siége de Barcelone. Il fut repoussé, et les Catalans élurent le roi Louis XIII pour leur souverain. La Mothe-Houdancourt, que ce prince y envoya, chassa les Espagnols de plusieurs places, prit Constantin, et n'eut pas le même bonheur devant Tarragone. Les troubles de Piémont obligèrent le roi d'y renvoyer le comte d'Harcourt, qui, par la prise de Coni, affermit de plus en plus l'autorité de la régence. Le comte de Soissons avoit sujet d'appréhender le ressentiment du cardinal de Richelieu, parce qu'il avoit refusé d'épouser Marie Viguerot, duchesse d'Aiguillon, sa nièce; et depuis quatre ans il s'étoit retiré à Sédan, où il ne laissoit pas de jouir des droits attribués à sa charge de grand-maître. Ces droits lui ayant été ôtés, il se ligua avec le duc de Bouillon et avec Henri de Lorraine, duc de Guise, archevêque de Reims, qui, pour un refus qu'on lui avoit fait à la cour, s'étoit aussi retiré. Ces princes ayant mis une armée sur pied, par le secours du cardinal infant gouverneur des Pays-Bas, le roi leur opposa une autre armée sous la conduite du maréchal de Châtillon. On combattit auprès de Sedan. Les princes gagnèrent la bataille. Le comte de Soissons y fut tué d'un coup de pistolet dans la tête, ou par un de ses gardes, ou par un cavalier de la compagnie de Monsieur, ou par lui-même, comme il

vouloit lever avec son pistolet la visière de son casque, pour regarder la retraite de l'armée royale. Le duc de Bouillon fit depuis son accommodement avec le roi, et fut reçu dans les bonnes grâces de sa majesté. Quoique le duc Charles de Lorraine eût fait cette année un traité avec le roi, par lequel, en recevant de luises états, il s'étoit obligé de servir contre ses ennemis, il refusa néanmoins de le faire en cette occasion; et par la révolte des princes, s'étant accommodé avec le cardinal infant, il étoit passé en Flandre. Cette nouvelle infraction lui coûta une seconde fois la Lorraine, dont le comte de Grandpré se rendit maître sans beaucoup de résistance. Le maréchal de la Meilleraie prit la ville d'Aire. On ne put conserver cette conquête. Tandis que les forces de l'Espagne et de l'Empire étoient occupées à la reprendre, les généraux français conquirent les villes de Lens, de la Bassée et de Bapaume. En Italie, le prince de Monaco étant mal satisfait des Espagnols, qui le tenoient pour ainsi dire en servitude, et lui faisoient payer la garnison qu'ils avoient mise dans la place, trouva le moyen de les en chasser. Il envoya au gouverneur de Milan l'ordre de la toison d'or, et mit le roi Louis XIII en possession de la ville, moyennant le duché de Valentinois, quatre-vingt mille livres de rente, et le cordon bleu. La France faisoit redouter ses armes par toute l'Europe. Le comte Guébriant gagna une grande bataille 1642.
contre les Impériaux, où Lamboi et Merci furent faits prisonniers. En même temps, le

roi partit de Paris pour la conquête du Roussillon. Dans Valence, il donna à Jules Mazarin le bonnet de cardinal qu'il avoit obtenu pour lui ; et ayant traversé le Languedoc, il arriva à Narbonne. L'importance de la ville de Collioure, dont le maréchal de la Meilleraie fit alors le siége, obligea don Pierre d'Arragon, marquis de Ponar, fils du duc de Cardonne, et don François de Térate son lieutenant, de se mettre en campagne pour la secourir. La Mothe-Houdancourt leur ferma tous les passages ; et les ayant battus en plusieurs rencontres, il les força auprès de Villefranche de se rendre à discrétion. Ainsi Collioure fut pris, et Perpignan fut investi. Par-dessus cela, le maréchal de la Mothe entra dans le royaume de Valence où il fit un grand butin, et prit Mousson dans le royaume d'Arragon. Le duc Charles de Lorraine ne savoit comment faire pour secouer le joug de son mariage avec la princesse Nicole. Il étoit amoureux de Béatrix de Cusance, veuve d'Eugène-Léopold comte de Cantecroix, et il souhaitoit de l'épouser. Le cardinal infant son protecteur vouloit qu'il y procédât selon les formes de l'Eglise, et qu'il obtint du saint siége la dissolution de son mariage. Ce cardinal étant mort, il franchit toute sorte de barrières ; et n'ayant pas voulu déférer aux monitions du pape Urbain VIII, il fut excommunié. Cependant don Francisque de Melos, gouverneur des Pays-Bas, fit une puissante diversion du côté de la Flandre ; il prit Lens et la Bassée, et gagna une bataille contre le maréchal de Grammont, à Honnecourt.

court. Le cardinal de Richelieu étoit malade à Narbonne, et s'apercevoit depuis quelque temps que le roi étoit refroidi à son égard. Quelques-uns même ont dit qu'il avoit donné ordre au maréchal de Grammont de perdre la bataille pour se rendre plus nécessaire. Quoi qu'il en soit, lorsque ce ministre étoit dans ces inquiétudes, on découvrit la conspiration de Cinq-Mars avec Monsieur, duc d'Orléans, et le duc de Bouillon. Le cardinal de Richelieu en ayant fait donner avis au roi, qui étoit devant Perpignan, regagna sa confiance et ses bonnes grâces. Cinq-Mars fut arrêté dans Narbonne, et eut la tête tranchée à Lyon. François-Auguste de Thou, fils de l'auteur de l'histoire de France, fut exécuté avec lui, pour avoir *su et tu* cette conspiration, quoiqu'il s'y fût opposé de tout son pouvoir. Monsieur se retira dans le Beaujolais. Quant au duc de Bouillon, il fut arrêté en Italie, où il commandoit l'armée, et il en fut quitte pour recevoir garnison française dans sa ville de Sedan. Le roi, qui avoit été obligé, à cause d'une maladie, de quitter le siége de Perpignan, et de revenir à Fontainebleau, reçut la nouvelle de la prise de cette ville. Une nouvelle affligeante avoit prévenu celle-là; c'étoit celle de la mort de la reine sa mère, qui finit ses jours à Cologne. La prise de Salces acheva la conquête du Roussillon, et dans le même temps le maréchal de la Mothe-Houdancourt, vice-roi de Catalogne, y gagna une bataille contre le marquis de Léganez, auprès de Lérida. Torstenson, général des Suédois, alliés

de la France, en ayant gagné une pareille contre le duc de Lawembourg, courut librement la Moravie, la Silésie et la Bohême; et par une autre victoire plus considérable qu'il remporta contre l'archiduc Léopold-Guillaume, et contre Piccolomini, il se rendit maître de Leipsick. Les choses étoient en cet état, lorsque le cardinal de Richelieu mourut à Paris dans son palais, âgé de cinquante-sept ans. Sa fortune, égale à son génie, l'avoit porté à un si haut degré d'élévation, qu'il ne voyoit au-dessus de lui que la souveraine puissance, dont il étoit dépositaire. Louis XIII
1643. ne lui survécut que peu de mois. Ce prince, après avoir reçu Monsieur favorablement, lui permit de faire venir la duchesse d'Orléans sa femme, qui étoit à Bruxelles, et laissa par sa mort le royaume à Louis XIV son fils, âgé de quatre à cinq ans, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère.

Les Espagnols crurent que, pendant cette minorité, leurs affaires ne manqueroient pas de se rétablir: mais Louis, victorieux dès l'enfance, leur fit bientôt éprouver le contraire. Car le sixième jour de son règne, le duc d'Enghien, général de ses armées, gagna contre eux la bataille de Rocroi, où le comte de Fontenay, un de leurs chefs, fut tué, et dont le succès entraîna la prise de plusieurs places importantes, et entre autres de Thionville et de Barlemont. La mer, jalouse de la terre, donna aussi une victoire au jeune roi, et le duc de Brézé y défit la flotte d'Espagne auprès de Gibraltar. Outre cela, les Français prirent

Trin et Fondesture en Italie. Dans cette même année, Gaston de France, duc d'Orléans, ayant fait venir à Paris la duchesse Marguerite de Lorraine son épouse, renouvela son mariage avec elle. Cependant la fortune fit aussi quelques faveurs aux ennemis de la France. Le comte de Rantzaw fut défait à Turlingen par les Impériaux, qui surprirent les Français endormis dans leurs logemens. Les Espagnols reprirent Lérida en Catalogne, et y firent le siége de Tarragone. François de Mercy, général du duc de Bavière, prit Fribourg, et défit les Français à Christeim près de Marienthal. D'autre part, le duc d'Orléans prit Gravelines; le duc d'Enghien se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence; Rosen prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Nieustadt et Manheim. Le roi de Portugal sut aussi profiter de l'occasion, et fit des conquêtes en Castille. Au milieu de ces tumultes, le saint siége étant devenu vacant par la mort du pape Urbain VIII, fut rempli par le cardinal Pamphile, qui prit le nom d'Innocent X. L'année suivante fut de toutes manières glorieuse à la France. Le comte de Plessis-Praslin prit Roses en Catalogne, et le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, remporta une victoire contre les Impériaux dans la Bohême, et le duc d'Enghien gagna la bataille de Norlingen, dans la haute Souabe, contre les Bavarois, dont le général François de Mercy fut tué. Pendant que ce

1644.

1645.

jeune prince entassoit lauriers sur lauriers, et qu'il ajoutoit Norlingen et Dunkespield aux précédentes conquêtes, le maréchal de Turenne prit Trèves, et y rétablit l'électeur. Ensuite le duc d'Orléans et le duc d'Enghien
1646. prirent Courtrai, Bergue et Mardick, et le duc d'Enghien prit encore Furnes et Dunkerque. Le comte d'Harcourt leva le siége de Lérida, et le prince Thomas, qui combattoit pour la France, celui d'Orbitelle en Italie. Toutefois les maréchaux de la Meilleraie et du Plessis-Praslin y prirent Piombino et Porto-Longone dans l'île d'Elbe, et y firent respecter les armes du roi. Le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort d'Henri de Bourbon son père, mit le siége devant
1647. Lérida. Il fut contraint de le lever, et de se contenter de prendre Ager, et de sauver Constantin. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur, gouverneur des Pays-Bas, prit Armentières et Landrecies, et le maréchal de Gassion prit la Bassée. Ce vaillant guerrier fut tué au siége de Lens, comme il arrachoit les pieux d'une palissade. Le feu étoit, pour ainsi dire, aux quatre coins de la monarchie espagnole. A Naples, un simple pêcheur, avec son habit de toile, donna la loi au duc d'Arcos, vice-roi. Il le contraignit de révoquer un nouvel impôt qui avoit été mis sur les fruits, et de rétablir tous les anciens priviléges accordés par les rois. Ce particulier ayant été assassiné, le peuple appela à son secours Henri de Lorraine, duc de Guise, qui étoit à Rome, et le créa duc de la république de Naples.

Philippe IV trouva son premier salut dans la paix qu'il fit avec les états des Provinces-Unies. D'ailleurs, la révolte de Naples n'eut aucune suite, parce que le duc de Guise fut trahi, et que, pendant qu'il étoit allé assiéger Nisira, quelques-uns des factieux, jaloux de son pouvoir, introduisirent les chefs espagnols dans la ville capitale. Ce prince même ayant voulu se retirer à l'Abrussa, fut fait prisonnier par la garnison de Capoue, et le vice-roi lui auroit fait couper la tête comme à un perturbateur du repos public, si don Juan d'Autriche, fils naturel du roi Philippe, ne l'eût empêché. Le duc fut amené en Espagne, et ne fut délivré qu'au bout de quatre années. Cependant le maréchal de Turenne et les généraux Suédois, pour se venger de ce que le duc de Bavière avoit rompu un traité qui avoit été fait avec lui, entrèrent dans son pays, y défirent les Impériaux et les Bavarois, et ayant conquis ses états, le contraignirent, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de quitter Munich, et de se réfugier à Saltzbourg. Le général Geis, qui commandoit l'armée du landgrave de Hesse, allié de la France, vainquit aussi les Impériaux à Grevembruch, et obligea Lamboi Spar, général de l'électeur de Cologne, et le comte de Furstemberg, de se sauver par la fuite. Les succès furent partagés en Italie et en Catalogne. François d'Est, duc de Modène, et le maréchal du Plessis-Praslin, levèrent le siége de Crémone. Le maréchal de Schomberg prit Tortose, et délivra Flix, que François de Mélos avoit investi. L'archiduc Léopold 1648.

crut que, pour se bien défendre, il falloit attaquer; et, après avoir pris Courtrai, Furnes et Lens, il se proposoit d'entrer en France. Il trouva en son chemin le prince de Condé qui venoit de réduire Ypres, et qui gagna contre lui la bataille de Lens, ensuite de quoi ce prince reprit cette ville et Furnes. Ce fut à la sortie du *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame de Paris pour cette victoire, qu'on arrêta le président Potier de Blancmesnil, et Broussel, conseiller de la cour. Le peuple ayant pris les armes et fait des barricades, ils furent relâchés le lendemain. Dans cette conjoncture se fit la paix de Munster, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'empire, par laquelle il fut dit, que l'électeur de Trèves seroit rétabli dans tous ses biens; que Maximilien, duc de Bavière, jouiroit de la dignité électorale qui avoit appartenu aux électeurs palatins, et qu'il retiendroit pareillement le haut Palatinat et le comté de Cham; que Louis, comte palatin, auroit un huitième électorat qui seroit créé en sa faveur, et que le Palatinat du Rhin lui seroit rendu: que Metz, Toul et Verdun, Moyenvic et l'Alsace demeureroient au roi en toute souveraineté; que la reine de Suède auroit la Poméranie citérieure et l'île de Rugen, et dans la Poméranie ultérieure Stettin, Grats, Dam, Golnau et l'île de Volim, et que l'empereur lui céderoit l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verdun, avec titres de duché. Le sultan Ibrahim se tenoit enfermé dans le sérail de Constan-

tinople, sans se soucier beaucoup du gouvernement. Sa brutalité lui coûta l'empire et la vie : car le mufti, à la fille duquel il avoit fait violence, souleva contre lui les janissaires, qui couronnèrent Mahomet IV son fils âgé de sept ans, et étranglèrent cet infortuné empereur. Les Anglais, avec plus de cérémonie, firent couper la tête à Charles I leur roi, 1649.
par la main du bourreau, et donnèrent à tout l'univers ce témoignage illustre de leur respect et de leur fidélité envers leurs princes. En France, il y eut quelques mouvemens qui furent comme le présage de plus grands troubles. Le roi sortit de Paris d'une manière à faire craindre qu'il ne traitât cette ville d'ennemie ; les Parisiens levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix se fît. L'archiduc prit Saint-Venant et Ypres, et don Juan de Garai prit quelques places en Catalogne. Marsin, lieutenant-général pour le roi dans cette province, l'empêcha d'attaquer Barcelone. En Italie, le marquis de Carace, gouverneur de Milan, prit aussi quelques villes sur l'état du duc de Modène, et obligea ce prince de quitter le parti de la France. Il s'y formoit un orage qui devoit bien enfler le cœur des Espagnols. Car les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville leur beau-frère, furent arrêtés, 1650.
mis au bois de Vincennes, ensuite au château de Marcoussi, et de là au Havre-de-Grâce. Aussitôt le duc de Bouillon et le duc de la Rochefoucault, partisans des princes, firent soulever la Guienne, et cette province ne fut

calmée que par la présence du roi et de la reine régente. Durant ces troubles, le comte de Fuensaldagne prit le Catelet, et leva pourtant le siége de Guise, avec perte de cinq mille hommes. L'archiduc Léopold prit la Capelle, et plusieurs villes en Champagne; le comte d'Ognate, vice-roi de Naples, emporta Piombino et Porto-Longone en Italie; le marquis de Mortare, général des Espagnols en Catalogne, y prit Flix, Miravel et Tortose; et le comte de Ligneville, général des troupes du duc Charles de Lorraine, se saisit de Bar. Le cardinal Mazarin ramena les troupes de Guienne en Champagne, et les joignit à celles du maréchal du Plessis-Praslin, qui reprit Rethel, et qui, après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, engagé dans le parti du duc de Bouillon son frère, recouvra Château-Porcien et les autres villes d'entre les rivières de Meuse et d'Oise. Les Turcs avoient une extrême passion de se rendre maîtres de l'île de Candie. Ils y avoient déjà la Canée, qui étoit une conquête d'Ibrahim; et ils avoient depuis attaqué la ville capitale de cette île. Pour cette fois ils furent contraints de lever le siége. Le duc d'Orléans ayant de-
1651. mandé la liberté des princes, le cardinal Mazarin alla au Havre-de-Grâce les délivrer, et se retira à Cologne. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice au parlement, et il sembloit que le royaume alloit reprendre sa première tranquillité. Néanmoins, soit que le prince de Condé eût du ressentiment de sa prison, ou qu'il eût de nouvelles défiances, il

se retira à Bordeaux, et prit les armes. Les Espagnols se hâtoient de profiter de ces divisions. L'archiduc Léopold prit Bergue, leurs autres chefs se rendirent maîtres de quelques villes en Catalogne, et don Juan d'Autriche assiégea Barcelone. Dans cette extrémité, le cardinal Mazarin revint en France, amena des troupes au roi, et vit sa majesté à Poitiers. Le parlement de Paris avoit donné plusieurs 1652.
arrêts contre lui : ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé, à qui on opposoit différens corps d'armée, défit le maréchal d'Hocquincourt à Blesneau, et vint se loger aux environs de Paris. Les Parisiens, incommodés des gens de guerre, demandoient la paix et l'éloignement du cardinal. On porta la châsse de sainte Geneviève en procession, où les compagnies assistèrent. Le prince, qui n'étoit pas le plus fort, voulut essayer de gagner Charenton. Il fut attaqué par l'armée du roi dans le faubourg Saint-Antoine; et quelques efforts de valeur qu'il fît en cette occasion, il étoit perdu, si les Parisiens ne lui eussent ouvert les portes. On tira même le canon de la Bastille sur l'armée royale, pour faciliter l'entrée de ses troupes dans la ville. Ceux de Paris qui étoient du parti des princes mirent de la paille à leurs chapeaux, et il ne fut pas libre aux bons bourgeois de n'en pas mettre aux leurs. Mais les princes perdirent tout leur crédit; car n'ayant pu obtenir sur-le-champ ce qu'ils avoient demandé dans une assemblée qui fut tenue à l'hôtel de ville, ils dirent en sortant quelques paroles, qui

donnèrent lieu à une sédition. On mit le feu aux portes de l'hôtel de ville; on y entra à main armée, et plusieurs personnes y périrent. Le roi transféra le parlement de Paris à Pontoise, et on étoit occupé à négocier de part et d'autre, lorsque tout-à-coup le cardinal Mazarin se retira à Sedan. Alors les royalistes de Paris mirent du papier à leurs chapeaux, et le roi entra dans sa ville capitale aux acclamations du peuple. Le prince de Condé en étoit sorti quelques jours auparavant; et étant allé en Champagne, il s'y rendit maître de Rhetel et de Sainte-Menehould. Les Espagnols cependant faisoient admirablement bien leurs affaires. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque, et don Juan d'Autriche réduisit Barcelone. Le duc de Mantoue même prit Casal sur les Français, et y mit une garnison qui fut payée par les Espagnols. Le cardinal de Retz avoit une grande part aux troubles. Sur l'avis qu'il eut que la reine le vouloit venir entendre prêcher le jour de Noël à Saint-Germain-l'Auxerrois, il alla au Louvre pour l'en remercier; et, comme il sortoit de sa chambre, il fut arrêté et conduit au bois de Vincennes. Tous les obstacles étant écartés, le cardinal Mazarin revint à Paris glorieux et triomphant, et fut régalé dans l'hôtel de ville. Le duc de Candale réduisit la Guienne, qui tenoit le parti des princes: 1653.
les généraux français reprirent Rhetel, Sainte-Menehould, Bar et Ligny; et le maréchal de Grancei gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène. On fit aussi quelques

conquêtes en Catalogne. Le prince de Condé, qui s'étoit jeté dans le parti des Espagnols, entra en France avec le comte de Fuensaldagne, et prit Rocroi. D'autre côté, le prince de Conti et la duchesse de Longueville se raccommodèrent avec la cour. A mesure que la discorde quittoit la France, elle passoit chez ses ennemis. L'archiduc Léopold, sur quelques soupçons, fit arrêter dans son palais le 1654.
duc Charles de Lorraine, et le fit mettre dans la citadelle d'Anvers, d'où il fut envoyé en Espagne. Ses troupes ne laissèrent pas de servir sous le commandement du prince François son frère. L'année suivante ce prince les retira, et étant venu à Paris, il fit son accommodement avec le roi. Sa majesté ayant été sacrée à Reims, le marquis de Faber et le comte de Grandpré assiégèrent Stenai, et presqu'en même temps l'archiduc et le prince de Condé formèrent le siége d'Arras avec une armée de trente mille hommes. Le sort de ces deux places fut différent. Stenai fut pris, Arras fut secouru. Ensuite le maréchal de Turenne prit le Quesnoi, et le maréchal de la Ferté réduisit la ville de Clermont. Le prince de Conti, vice-roi de Catalogne, y prit Villefranche, Puicerda, Urgel, Ripaille et le château de Belver, et les armes du roi furent une seconde fois victorieuses en Italie, sous le commandement du maréchal de Grancei. Le duc de Guise, appelé de nouveau par les Napolitains, retourna en ce pays-là avec une armée navale, et se rendit maître de Castelmare. Depuis ayant été battu à l'attaque du

pont de la Persica, il fut obligé de s'en revenir. L'Angleterre étoit une république, et toutefois elle étoit sous la domination de Cromwel,
1655. qui en étoit en même temps le PROTECTEUR et le tyran. Le pape Innocent X mourut, et eut pour successeur le cardinal Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. La France continuant d'être supérieure à ses ennemis, le duc de Modène renoua avec elle. Les maréchaux de Turenne et de la Ferté Séneterre prirent Landrecies, Maubeuge, Condé et Saint-Guilain, pendant que le prince de Conti, et le duc de Mercœur qui commandoit dans le Roussillon et dans la Catalogne, y prirent le Col-du-Pertuis, le Cap-de-Quiers, et la ville de Castillon. Il étoit important d'empêcher que l'Angleterre ne se liguât avec l'Espagne, et la raison d'état voulut qu'on fît alliance avec Cromwel. Cela fut cause que le roi Charles II quitta la France, où il avoit toujours demeuré depuis la mort de son père,
1656. et se retira à Bruxelles. Le maréchal de la Ferté ayant formé le siége de Valenciennes avec le maréchal de Turenne, y fut pris et défait. Ce dernier s'en vengea par la prise de la Capelle. Don Juan d'Autriche, de sa part, réduisit Condé. En Italie, les ducs de Mercœur et de Modène prirent Valence, et la guerre avoit plus d'un théâtre pour y exercer ses fureurs. La reine Christine de Suède, qui, deux ans auparavant, avoit laissé son royaume à Charles-Gustave Palatin son cousin, pour embrasser la religion catholique, vint en France : et, après avoir fait un premier voyage

à Rome, elle s'y retira tout-à-fait. Des trois places que les Espagnols attaquèrent du côté de la Flandre, ils ne purent prendre que Saint-Guilain, et ils furent contraints de lever le siége d'Ardres et de Calais. Le marquis de 1657.
Saint-Abre leur fit aussi lever le siége d'Urgel en Catalogne. Il est vrai que le prince de Conti et le duc de Modène, qui faisoient la guerre dans le Milanais, eurent un pareil sort dans Alexandrie. En récompense, le maréchal de la Ferté Séneterre, délivré depuis peu, prit Montmédi, où le roi fit son entrée; le maréchal de Turenne prit Saint-Venant, Bourbourg et Mardick, et remit cette dernière place entre les mains de l'amiral d'Angleterre, 1658.
suivant le traité fait avec Cromwel. Le maréchal d'Aumont, croyant avoir des intelligences dans Ostende, fut trahi et fait prisonnier. Ce fut la dernière faveur que la fortune fit aux Espagnols, dont les affaires allèrent toujours depuis en décadence. Car étant venus au nombre de trente mille hommes au secours de Dunkerque, qui étoit assiégée par le maréchal de Turenne, et ayant à leur tête le prince de Condé, don Juan d'Autriche et le maréchal d'Hocquincourt, qui faisoient la guerre pour eux contre la France, ils furent battus, le maréchal d'Hocquincourt tué, et Dunkerque réduit à l'obéissance du roi. Ce prince, qui étoit à Mardick, se rendit au camp; et ayant fait son entrée dans la ville, il la remit, comme il l'avoit promis, entre les mains de milord Lokar, ambassadeur d'Angleterre. Le maréchal de Turenne prit encore Bergue,

Furnes, Dixmude, Oudenarde et Ypres, et défit six mille hommes qui vouloient s'opposer à ces dernières conquêtes. Le maréchal de la Ferté emporta Gravelines, et les ducs de Modène et de Navailles prirent Mortare dans le Milanais. Après plus d'un an d'interrègne depuis la mort de Ferdinand III, Léopold Ignace d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie son fils, fut proclamé empereur dans la diète de Francfort, et couronné dans la même ville. La mort d'Olivier Cromwel, protecteur d'Angleterre, fut un grand sujet d'espérance au roi Charles II de recouvrer son royaume. Don Juan IV, roi de Portugal, étoit mort il y avoit deux ans, et avoit laissé sa couronne à Alphonse VI son fils mineur. Les Portugais, pour être plus en état de s'opposer aux Espagnols, entreprirent de faire des conquêtes sur eux, et assiégèrent Bajadoz, qui est une place située sur les frontières de Galice et de Portugal. Ils furent contraints de lever le siége, et de se retirer à Elvas. Les Espagnols, qui les assiégèrent, eurent une pareille destinée, si ce n'est que par-dessus cela, ils furent défaits dans un combat par les Portugais, qui gagnèrent aussi une bataille contre les Hollandais, devant
1659. Goa. La paix des Pyrénées, et le mariage du
1660. roi fait à Saint-Jean-de-Luz, terminèrent enfin la guerre entre la France et l'Espagne, qui avoit duré près de trente ans. Par le traité de paix, le comté d'Artois, le Roussillon, le Hainaut, le Luxembourg, une partie de la Flandre, le duché de Bar et le comté de

Clermont furent cédés au roi; et ce jeune prince, que l'amour et la gloire avoient couronné, revint triomphant à Paris, où la reine Marie-Thérèse d'Autriche son épouse fit son entrée avec lui, et y reçut les respects et les hommages de tous les ordres du royaume. La mort de Gaston de France, duc d'Orléans, avoit précédé de quelques mois cette cérémonie : celle du cardinal Mazarin la suivit, et 1661.
toutes choses reprirent une nouvelle face. Le roi supprima la charge de surintendant des finances, fit faire le procès à Nicolas Fouquet, qui en étoit revêtu, et créa une chambre de justice pour la recherche des financiers. Peu à peu, les royaumes électifs de l'Europe devinrent héréditaires. Celui de Bohême avoit pris cette forme sous l'empereur Ferdinand II. Fréderic III, roi de Danemarck, mit le sien sur le même pied, et tous les priviléges de la noblesse y furent abolis. Charles II prit possession de son royaume d'Angleterre, et fut couronné à Londres. Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne en cette cour, ayant voulu dans une occasion prendre le pas sur le comte d'Estrade, ambassadeur de France, le roi en fit faire ses plaintes au roi catholique, qui désavoua son ambassadeur : et, pour un plus grand éclaircissement, le marquis de Fuentes fut envoyé par ce prince en qualité de son ambassadeur extraordinaire auprès du roi, pour déclarer, comme il fit solennellement au Louvre, en présence de vingt-sept tant ambassadeurs qu'envoyés, que son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. La

majesté de cette couronne fut une autrefois
1662. offensée par une insulte qui fut faite à Rome à quelques Français, et au duc de Créqui, ambassadeur de France, chez qui ils s'étoient réfugiés. On songea bientôt à en faire au roi une satisfaction éclatante. Le duc Charles de Lorraine, à qui le roi avoit rendu son pays, fit un traité avec ce prince, par lequel il lui céda la propriété des duchés de Lorraine et de Bar pour être unis à la couronne de France, moyennant sept cent mille livres de pension sa vie durant, et deux cent mille livres de rente perpétuelle, y compris une terre avec titre de duché-pairie. Les autres conditions furent, que les princes de sa maison seroient déclarés capables de succéder à la couronne de France, après l'auguste maison de Bourbon; qu'ils auroient rang devant les autres princes étrangers, et devant les enfans naturels des rois, et qu'ils jouiroient des prérogatives des princes du sang. Ce traité, qui fut vérifié au parlement de Paris, n'a point eu d'exécution, et dès l'année suivante, le duc se saisit de Marsal, qu'il fut pourtant contraint de remettre entre les mains de sa majesté. Charles II, roi d'Angleterre, épousa l'infante Catherine de Portugal, qui lui apporta pour dot la ville de Tanger en Afrique. C'étoit la seconde place qui sortoit de la domination portugaise en ce pays-là. Car du temps de Philippe II, roi d'Espagne, Ceuta avoit passé, avec tout le Portugal, sous la domination espagnole, et n'étoit point retourné au Portugal dans la révolution de 1640. Le roi racheta

des Anglais la ville de Dunkerque, moyennant cinq millions, et y fit son entrée. Les 1663.
vertus et la puissance de ce prince rendant son amitié précieuse à toutes les nations, les Suisses lui envoyèrent leurs ambassadeurs, qui renouvelèrent, dans l'église de Notre-Dame de Paris, l'alliance des treize cantons avec la France. Les Turcs, toujours avides de conquêtes, prirent Neuhausel en Hongrie. Le roi fit marcher contre eux une armée, avec laquelle ces infidèles furent défaits sur les 1664.
bords du Raab, et ils firent la paix avec l'empereur pour vingt ans. Les conditions de la réparation qui devoit être faite à sa majesté très-chrétienne, pour l'insulte faite à Rome à son ambassadeur, ayant été réglées, le cardinal Flavio Chigi, neveu du pape Alexandre VII, vint en France en qualité de légat *à latere*. Il salua le roi à Fontainebleau, l'assura que le pape n'avoit aucune part à ce qui étoit arrivé, et qu'il en avoit un sensible déplaisir, fit son entrée à Paris avec beaucoup de pompe, et quelque temps après, reprit le chemin de Rome. Le roi eut dessein de se saisir de quelque port en Afrique pour la sureté du commerce, et les troupes qu'il y fit passer s'emparèrent de Gigeri. On fut contraint d'abandonner ce poste. La guerre entre l'Espagne et le Portugal avoit eu divers événemens. Les Espagnols, quoique d'abord assez maltraités, s'étoient rendus maîtres de plusieurs places sur les Portugais, et ils commençoient à devenir supérieurs. Dès que le comte de Schomberg eut le commandement des armées de Portu-

gal, ils n'eurent plus que du désavantage, et ils furent toujours battus. Pendant que les
1665. armes du roi purgeoient les mers des corsaires d'Afrique, et qu'il maintenoit au-dedans de son royaume les droits les plus foibles contre les oppressions des plus puissans, par les grands jours qu'il fit tenir à Clermont en Auvergne; ce prince faisoit triompher l'Eglise d'une nouvelle hérésie qui s'étoit depuis peu introduite, et il fit enregistrer au parlement la bulle du pape Innocent X, qui condamnoit les cinq propositions de Jansénius. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut; et Charles II, son fils, lui succéda sous la tutelle de Marie-Anne d'Autriche sa mère. Les Hollandais et les Anglais étoient en différend pour leur commerce des Indes occidentales. Le roi, qui par un traité fait trois ans auparavant, avoit fait alliance avec les états, prit leur parti, et il y eut quelques batailles navales.
1666. Les Anglais furent chassés de l'île de Saint-Christophe; néanmoins ils y rentrèrent par la paix, qui se fit l'année suivante. Les sciences et les arts fleurissoient en France sous un règne si illustre, et on vit s'élever des académies et des manufactures. Un deuil public
1667. suivit la mort d'Anne d'Autriche, mère du roi. Peu de temps après, il fallut reprendre les armes pour se faire raison des droits qui appartenoient à la reine par le décès de Philippe IV son père, et du prince Balthasar son frère. Le roi fit une ligue offensive et défensive pour dix ans avec Alphonse IV, roi de Portugal; et ayant laissé la régence du

royaume à la reine, il se mit en campagne, se saisit de Charleroi, que don Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, avoit abandonné, et le fit fortifier. Il prit Bins, Ath, Tournai et Douay, et fit faire à la reine son entrée dans ces deux dernières villes. Tout fléchissoit devant ce vainqueur. Il soumit encore à son obéissance Oudenarde, Alost et Lille. Le maréchal d'Aumont, de sa part, prit Bergue, Furnes, Armentières et Courtrai. Les Turcs, obstinés à la prise de Candie, y remirent le siége. L'Eglise reçut alors un nouveau chef en la personne du cardinal Jules Rospigliosi, qui succéda à Alexandre VII, 1668.
et prit le nom de Clément IX. Le roi, en seize jours de temps, et pendant le mois de février, se rendit maître de la Franche-Comté. Charles II, roi d'Espagne, ne pouvant soutenir tant d'affaires, fut obligé de reconnoître Alphonse VI pour légitime roi de Portugal. Ce dernier étant foible de corps et d'esprit, ses sujets lui ôtèrent le gouvernement; son mariage avec Louise-Marie-Françoise de Savoie fut déclaré nul, pour impuissance; et la princesse, aussi bien que la régence, furent données à don Pèdre son frère. Il falloit contenter la France. Le traité d'Aix-la-Chapelle fut conclu, par lequel sa majesté catholique céda au roi les places qu'il avoit conquises en Flandre, et le roi lui rendit la Franche-Comté. Jean Casimir, roi de Pologne, se démit volontairement du souverain pouvoir; et depuis, ayant obtenu des états du royaume une pension de trois cent mille livres, il vint

à Paris, où le roi lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Un autre événement causa beaucoup de joie et d'édification. Le maréchal de Turenne, persuadé par la vérité, fit une abjuration publique et solennelle de la religion prétendue réformée, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Cependant les Turcs pressoient vivement le siége de Candie. Le duc de Beaufort, amiral de France,
1669. s'embarqua à Toulon avec dix mille hommes pour aller secourir cette place. On ne put réussir en ce dessein; le duc fut tué dans un combat, et la ville fut obligée de se rendre. En Espagne, la haine de don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, contre le père Nitard, jésuite, inquisiteur général et confesseur de la régente, pensa causer une guerre civile. Pour l'empêcher, il fallut bannir ces religieux des terres de la monarchie. Le roi reçut à Paris un envoyé du grand seigneur, et les barbares, au milieu de leurs succès, respectoient sa puissance. Elle donna tant de terreur à toute l'Europe, que l'Angleterre, la Suède et les Provinces-Unies,
1670. excitées par l'Espagne, firent un traité qu'on nomma *la triple alliance*, pour défendre les Pays-Bas, si le roi les attaquoit. Le roi négligea ce complot de ses ennemis. Il fit éclater son indignation contre le duc Charles, qui continuoit de l'offenser, et le chassa de la Lorraine. Clément X étoit assis sur la chaire de saint Pierre, et avoit succédé à Clément IX, qui étoit mort l'année précédente. Les Hollandais, fiers de leurs prospérités, ne se sou-

venoient plus des obligations qu'ils avoient à la France, et manquoient au respect qu'ils devoient à la personne du roi. Ce prince résolut de les châtier. Le roi d'Angleterre se déclara contre eux; l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, sur qui ils avoient usurpé des villes, se joignirent à ces princes. On peut 1672.
dire que les Hollandais ne furent pas seulement vaincus, mais qu'ils furent écrasés. Le roi, en moins de deux mois, prit quarante villes fortes. Le Rhin, qui sembloit être une barrière à ses troupes, leur servit de passage, et ses armes portèrent l'épouvante si avant dans la Hollande, que les états, qui étoient assemblés à la Haye, se sauvèrent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Le prince d'Orange essaya de reprendre Voërden. Il fut battu par le duc de Luxembourg, et contraint de lever ce siége, aussi bien que celui de Charleroi. Les Français brûlèrent le pont de Strasbourg, dont les alliés de la Hollande auroient pu se saisir pour entrer dans l'Alsace. Durant ce temps-là, les Turcs profitant de l'occasion de la révolte des Cosaques, se jetèrent sur la Pologne et y prirent Caminiek. L'empereur s'étoit ligué avec le roi de Danemarck, l'électeur de Brandebourg, les ducs de Brunswick et le landgrave de Hesse-Cassel, pour la défense de la Hollande. Ils entrèrent en Westphalie, et attaquèrent quelques villes. Le maréchal de Tu- 1673.
renne s'étant avancé, en prit plusieurs autres sur l'électeur de Brandebourg, et força ce prince de quitter le parti de l'empereur. La

guerre se faisoit en même temps sur mer. Les Hollandais, commandés par Ruyter, perdirent deux batailles navales contre les flottes de France et d'Angleterre. Le roi prit Mastricht, et le marquis de Rochefort réduisit Trèves, dont l'évêque s'étoit déclaré pour l'empereur. Le prince d'Orange de son côté prit Norden, et s'étant joint avec le comte Montécuculli, il prit encore Bonn, ville de l'électorat de Cologne. Les Espagnols, que les Hollandais avoient attirés dans leur parti, ne pouvant plus dissimuler leur ligue, déclarèrent la guerre à la France, et la France la
1674. déclara à l'Espagne. La Pologne arma contre les Turcs. Jean Sobieski, grand maréchal du royaume, remporta sur eux une victoire qui l'éleva au trône. Néanmoins il ne put reprendre Caminiek. L'empereur, contre le droit des gens, fit arrêter le prince Guillaume de Furstemberg, plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, et le fit conduire prisonnier à Bonn, et de là à Vienne. Le roi, justement irrité de cet attentat, rappela ses plénipotentiaires. Nonobstant cela, le roi d'Angleterre, l'evêque de Munster et l'électeur de Cologne même, firent la paix avec la Hollande, et laissèrent la France engagée seule contre tant d'ennemis. L'électeur palatin fut induit par l'empereur à se déclarer contre elle. Il lui en coûta la désolation de son pays, et la ville de Germersheim, que le marquis de Rochefort lui enleva. Le roi soumit encore une fois la Franche-Comté à son obéissance. Le duc Charles de Lorraine

avoit promis aux Impériaux et aux Espagnols de secourir cette province. Lui et le comte de Caprara furent battus par le maréchal de Turenne entre Heidelberg et Hailbron. Le comte de Souche, général de l'empereur, Monterei, gouverneur des Pays-Bas, et le prince d'Orange, général des états de Hollande, n'eurent pas un meilleur succès à Senef, où ils furent défaits en huit combats donnés en un même jour par le prince de Condé. Bientôt après, ils furent obligés de lever le siége d'Oudenarde. Le duc de Bournonville, chef de l'armée des confédérés en Alsace, ayant passé le Rhin à Strasbourg, qui viola la neutralité, et s'étant posté à Ensheim, fut encore défait par le maréchal de Turenne; de sorte que tout le feu des ennemis, pendant cette campagne, se réduisit à la prise d'un plénipotentiaire, et de la ville de Grave, qui fut emportée par les Hollandais avec beaucoup de peine. Cependant le peuple de Messine se révolta, et se mit sous la protection du roi, qui y envoya des troupes. Le duc de Vivonne gagna une bataille navale 1675.
contre les Espagnols devant le phare de Messine, et entra victorieux dans cette ville. Ensuite il prit la ville d'Agouste, entre Catane et Syracuse, et en tira quantité de provisions. Le roi se saisit de la ville de Liége, appartenant à l'électeur de Cologne, sur l'avis qu'il eut que l'empereur avoit le même dessein, et soumit à son obéissance Dinant, Huy et Limbourg. Les états de Hollande ayant déclaré la guerre au roi de Suède, le connétable Wangrel prit

quelques villes sur l'électeur de Brandebourg, qui venoit de faire alliance avec eux. D'autre part, l'électeur vainquit les Suédois auprès d'Hakemberg. Le maréchal de Turenne, après avoir défait en deux occasions une partie des troupes des confédérés, et les avoir contraints de repasser le Rhin, le passa lui-même dans le dessein de leur donner bataille. Comme il s'étoit avancé pour les reconnoître, il fut emporté par un boulet de canon qui avoit fait trois bonds avant que de venir jusqu'à lui. Telle fut la fin de cet homme illustre, dont le génie et la capacité dans la guerre eut peu de semblables, et qui étoit d'autant plus grand, qu'il étoit plus simple et plus modéré. Sa majesté, pour honorer ses vertus et récompenser ses services, lui donna la sépulture des rois. Le comte de Lorge prit le commandement de l'armée, et, ayant été attaqué dans sa retraite, il tourna tête contre les ennemis, et les repoussa vigoureusement. Les confédérés passèrent le Rhin sur le pont de Strasbourg qui viola encore une fois la neutralité, et prirent Molsheim. Ils levèrent les siéges d'Haguenau et de Saverne. Le maréchal de Créqui fut défait auprès de Trèves, la ville prise, et ce général qui s'y étoit jeté, fait prisonnier. Ce fut le dernier exploit du duc Charles de Lorraine, qui mourut à Lobaw, dans le Palatinat, âgé de soixante et quinze ans; prince vaillant et tout-à-fait guerrier, mais turbulent et inquiet, et qui ne put trouver de repos que dans la mort. Le roi prit Condé, Monsieur prit Bouchain, et le maré-

chal

chal d'Humières prit la ville d'Aire. Le prince d'Orange leva le siége de Mastricht. Le prince 1676.
Charles de Lorraine neveu du défunt duc, Fréderic et Herman de Bade, généraux de l'empereur et des cercles de l'empire, prirent Philisbourg. En Sicile, Duquesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles navales contre Ruyter, amiral de Hollande, à la dernière desquelles ce hollandais fut blessé d'un coup de canon, dont il mourut à Syracuse. Depuis, le duc de Vivonne, accompagné de Duquesne, étant sorti du port de Messine, combattit encore, à la vue de Palerme, les flottes d'Espagne et de Hollande, brûla douze vaisseaux et six galères, et fit périr cinq mille hommes et sept cents pièces de canon. Le duc prit Tormina, Saint-Alexis, la Croix, Savoca, Fieumendentsi, et la ville de Scaletta. Les rois de Suède et de Danemarck se faisoient la guerre, et les Suédois firent quelques pertes. Ils en furent récompensés par une grande victoire qu'ils remportèrent sur les Danois dans la Scanie. Cette même année la chaire de saint Pierre étant devenue vacante par le décès de Clément X, 1677.
fut remplie par le cardinal Odescalchi, milanais, qui prit le nom d'Innocent XI. Le roi remonta à cheval et fit la plus glorieuse campagne qui eût été faite jusqu'alors; car sa majesté réduisit les villes de Valenciennes et de Cambrai: Philippe duc d'Orléans, son frère unique, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par une semblable victoire qu'un autre Philippe, roi de

France, y avoit remportée trois cent quarante-neuf ans auparavant, et son altesse royale prit Saint-Omer. Le maréchal de Créqui arrêta le prince Charles de Lorraine, qui marchait vers la Moselle à la tête de cinquante mille hommes, pour se joindre au prince d'Orange. Il lui défit quinze escadrons auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant passé lui-même, prit Fribourg. Le duc de Navailles vainquit auprès d'Epoville le comte de Monterei, vice-roi de Catalogne. Le duc de Luxembourg fit lever le siége de Charleroi au prince d'Orange et au duc de Villa-Hermosa, et le maréchal d'Humières prit Saint-Guillain. Dès l'année précédente, le comte d'Estrées vice-amiral de France, avoit pris le fort de Cayenne dans l'Amérique. Celle-ci, il s'y rendit maître de l'île de Tabago, et la puissance du roi se faisoit sentir dans les deux parties du monde. Les Suédois gagnèrent une bataille sur terre contre les Danois; ils furent battus deux fois sur mer, et perdirent l'île de Rugen. Outre cela, l'électeur de Brandebourg leur prit Stettin capitale de la Poméranie. Le roi prit les villes de Gand et d'Ypres; le duc de Navailles se rendit maître de Puycerda en Catalogne, et les troupes de la garnison de Mastricht se saisirent de Lewes, place du Brabant. Au milieu des prospérités qui accompagnoient par-tout les armes du roi, ce prince voulut bien borner ses victoires et ses conquêtes par une paix générale. L'Espagne et la Hollande l'acceptèrent cette année, et néanmoins parce qu'elle n'étoit pas encore pu-

1678.

bliée, le prince d'Orange, abusant de la confiance des Français qui étoient campés près de Mons, à l'abbaye de Saint-Denis, vint fondre sur eux avec une armée de quarante-cinq mille hommes. Il fut si vigoureusement repoussé par le duc de Luxembourg, qu'il put connoître qu'il n'y avoit point de meilleur parti pour lui que de s'en tenir à la paix. Une des conditions du traité fait avec les Hollandais à Nimègue, fut qu'ils ne seroient point réputés aubains en France. A l'égard de l'Espagne, le roi lui rendit Charleroi, Bins, Ath, Oudenarde et Courtrai, qui faisoient partie des places qui lui avoient été cédées par le traité d'Aix-la-Chapelle. Sa majesté lui rendit de plus le duché de Limbourg, Gand, Leuse, Saint-Guillain et Puy-Cerda qu'elle avoit conquis dans la dernière guerre. Elle retint de ces dernières conquêtes, outre ce qui lui restoit du traité d'Aix-la-Chapelle, la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwich, et Warneton sur la Lys, Poperheinghe, Bailleul, Cassel, Bavay, et leurs dépendances; et il fut dit que le roi d'Espagne remettroit au roi dans un an, la ville de Charlemont, ou celle de Dinant, avec le consentement de l'empereur et de l'évêque de Liége. L'empereur voulut encore tenter la fortune de la guerre. Le maréchal de Créqui fit échouer tous les desseins du prince Charles de Lorraine général de son armée, défit une partie de ses troupes en plusieurs combats, prit Sckingen, le fort de Kell, brûla douze arches

du pont de Strasbourg, prit Landau et le château de Lichtemberg. Le duc de Luxembourg, de son côté, se saisit d'Aix-la-Chapelle, et d'une partie du duché de Juliers. La guerre continuoit entre les Danois et les Suédois, et entre ceux-ci et l'électeur de Brandebourg. Les Suédois gagnèrent une bataille contre les Danois; l'électeur au contraire leur fit souffrir plusieurs pertes, et les chassa de l'empire. L'année suivante apporta un calme universel à l'Europe. Les plénipotentiaires du
1679. roi et ceux de l'empereur conclurent un traité à Nimègue, par lequel la paix de Munster fut confirmée; l'empereur céda au roi la ville et la citadelle de Fribourg et leurs dépendances, au lieu de Philisbourg qui avoit été pris par sa majesté. On convint de rétablir le prince Charles de Lorraine dans les états que le duc Charles son oncle possédoit en 1670, à l'exception que Nanci et sa banlieue seroient unis à la couronne de France : en récompense de quoi le roi céderoit au duc la souveraineté et la propriété de la ville et des faubourgs de Toul; et sa majesté se réserva un passage sur les terres du duc, pour aller en Alsace et dans la Franche-Comté. De plus, l'empereur s'obligea de mettre en liberté le prince Guillaume Egon de Furstemberg, et de rétablir ce prince, François évêque de Strasbourg son frère, et Antoine Egon landgrave de Furstemberg, leur neveu, en tous leurs bieus, charges et dignités. Les autres princes firent pareillement la paix. Le roi de Suède fut remis en possession de l'île de Rugen, et des villes

que l'électeur de Brandebourg lui avoit prises dans la Poméranie. Le refus que fit le prince Charles de Lorraine d'accepter le traité fait avec l'empereur, ne causa aucun trouble. Le roi, en exécution de ce traité et de celui de Munster, se mit en possession de Strasbourg, 1681.
où il rétablit l'évêque de la religion catholique, et en même temps ses troupes furent reçues dans Casal. Le pape Innocent XI ne se montroit pas bien intentionné pour la France. Il vouloit empêcher l'effet d'un édit du roi, qui étendoit le droit de la régale à toutes les provinces de la domination de sa majesté. Le clergé de France donna de sa part une déclaration de ses sentimens sur la puissance ecclésiastique, et sur celle du pape; et le roi fit enregistrer cette déclaration dans tous les parlemens et dans toutes les universités du royaume. L'empereur ne jouit pas long-temps de la paix qu'il s'étoit procurée. Le comte Tékéli se révolta contre lui, et les Turcs assiégèrent Vienne sa ville capitale. Elle fut délivrée par la valeur de Jean Sobieski, roi de Pologne, et de Charles V, duc de Lorraine, qui mirent ces barbares en fuite. La France pleuroit la mort de la reine, qui étoit précieuse devant Dieu, et qui n'avoit été qu'un passage à une meilleure vie. Les Algériens s'étoient attiré la colère du roi par leurs brigandages. Ils ne purent autrement la fléchir, qu'en rendant promptement et sans rançon près de six cents esclaves français. L'année suivante, ils vinrent faire des excuses à sa majesté. Les Espagnols ayant commis

quelques actes d'hostilité contre la France, le roi fit assiéger Courtrai et Dixmude ; et la
1684. prise de ces deux villes fut suivie de celle de Luxembourg. Outre cela, le maréchal de Bellefond défit les Espagnols en Catalogne. Dans ces circonstances, il fut fait une trêve pour vingt ans, entre le roi, l'empereur et le roi d'Espagne, pendant laquelle on convint que le roi jouiroit de la ville et province de Luxembourg, et des territoires de Beaumont, de Bouvines et de Chimay. Gênes, ayant donné au roi des sujets de plaintes, fut bombardée, et ne rentra en grâce que par une soumission proportionnée à la dignité du souverain qu'elle avoit offensé. Le doge, accom-
1685. pagné de quatre sénateurs, vint en France faire satisfaction au roi, et conserva sa qualité de doge, contre les statuts de la république, qui lui ôtent cette qualité quand il sort de la ville. Tripoli sentit aussi les effets de la puissance de ce prince. Les corsaires de cette ville furent contraints de rendre tous les esclaves français qui étoient chez eux, et de payer cinq cent mille livres pour les prises qu'ils avoient faites sur les sujets du roi. Charles II, roi d'Angleterre mourut, et Jacques second son frère lui succéda. L'empereur qui avoit pensé succomber sous la puissance des Turcs, prit une telle supériorité sur eux, que depuis il ne l'a point quittée. Ce prince reconquit les villes de Bude et de Neuhausel, et remporta une victoire sur ces infidèles auprès de Gran. Le temps étoit venu que le calvinisme devoit être aboli en France, et ce monstre que sept

rois de suite n'avoient pas pu abattre, tomba sous les coups de LOUIS-LE-GRAND. Les huguenots, qui, depuis cent cinquante ans, avoient élevé autel contre autel, virent démolir leurs temples, et révoquer les édits que la nécessité des temps leur avoit fait accorder, et selon l'expression de l'Ecriture, il n'y eut plus qu'un pasteur et une bergerie. Le roi en même temps pourvoyoit au soulagement de ses peuples. Il avoit depuis peu établi dans ses citadelles de Metz et de Tournay, deux compagnies de jeunes gentilhommes qui étoient instruits à ses dépens à tous les exercices convenables à leur état. Il fit bâtir un superbe 1686.
édifice pour la retraite des soldats et des officiers qui auroient été blessés à l'armée, où sans rien relâcher de la discipline militaire, ils goûtent un repos et une subsistance que leurs services leur ont mérités; et il appliqua un fonds considérable à l'entretien de trois cents demoiselles à Saint-Cyr près Versailles. La gloire de ce prince ayant pénétré jusqu'aux extrémités du monde, le roi de Siam lui envoya trois ambassadeurs pour faire alliance avec lui. Quelques années auparavant, le duc de Moscovie et le roi de Maroc lui avoient envoyé demander l'honneur de son amitié, et les nations les plus reculées s'empressoient à lui rendre hommage. Mais ses voisins jaloux firent une ligue à Augsbourg et à Venise pour trou- 1687.
bler la félicité de son règne, et l'obligèrent bientôt après de reprendre les armes. Les Turcs ne savoient à qui se prendre de leurs disgraces. Ils déposèrent Mahomet IV leur empereur,

et mirent Soliman II son frère sur le trône. Une hérésie dangereuse, et à peu près pareille à celle qui fut condamnée au concile de Vienne, s'étoit répandue depuis quelque temps, et il étoit à craindre qu'elle ne prît de plus profondes racines. On appela ceux qui en étoient tachés, *quiétistes*, qui est le même nom que Justinien, dans une de ses constitutions, donne aux contemplatifs et aux parfaits de son temps. Ceux-ci, sous prétexte de contemplation renversoient tous les fondemens de la religion. Le pape Innocent XI condamna cette erreur, et étouffa le mal dans sa naissance. Ce pontife ayant fait une bulle par laquelle il ôtoit aux ambassadeurs des princes les franchises dont ils jouissoient dans leurs quartiers, et même dans leurs hôtels à Rome, et leur défendoit d'en user sous peine d'excommunication, il rendit une ordonnance portant interdiction de l'église de Saint-Louis,
1688. parce que le curé de cette église avoit admis, la nuit de Noël, à la participation des sacremens, le sieur de Lavardin, ambassadeur de France, *notoirement* excommunié. Cela fit grand bruit en France. Le procureur-général du roi interjeta un appel simple de la bulle et de l'ordonnance, au futur concile général, et l'on rendit un arrêt, qui faisant droit sur l'appel comme d'abus de ces mêmes actes, déclara le tout nul et abusif. Depuis même, le procureur-général interjeta un autre appel simple au futur concile, des procédures que le pape pourroit faire, et des jugemens qu'il pourroit rendre au préjudice de sa majesté et

de ses sujets, dont il fut donné *lettre* par l'official de Paris, et auquel appel le Clergé de France et l'Université de Paris adhérèrent. Cela et l'article de la régale, n'étoient pas les seules raisons qu'on eût en France de se plaindre des mauvaises dispositions du pape à l'occasion de cette couronne. Car il donna des dispenses au prince Clément de Bavière, âgé de dix-sept ans, pour posséder l'archevêché de Cologne, et confirma l'élection de ce prince au préjudice de la postulation canonique du cardinal de Furtemberg, qui étoit sous la protection du roi. Ainsi sa majesté, tant pour soutenir ce cardinal, que pour revendiquer les droits de Madame dans les successions des électeurs palatins son père et son frère, fit marcher une armée de ce côté-là; et afin d'ôter les moyens à l'empereur d'entrer dans ses états, comme il l'avoit résolu après qu'il auroit fait la paix avec le Turc, il fit assiéger Philisbourg, qui fut la première conquête de MONSEIGNEUR. Ensuite ce prince prit Manheim et Franckendal, places du Palatinat, et ces premiers succès furent suivis de la réduction de Spire, de Mayence, de Bonn, de Trèves et de Worms. Dans ce même temps, les états de Hongrie étant assemblés à Presbourg, pour l'élection de l'archiduc Joseph fils aîné de l'empereur, firent un décret portant que cette couronne seroit héréditaire à la maison d'Autriche, et que la branche d'Espagne y seroit appelée au défaut de celle de l'empereur. On vit alors arriver une révolution surprenante. Guillaume de Nassau, prince

d'Orange, s'empara du royaume d'Angleterre, où il fut reçu d'un consentement général; et le roi Jacques II, trahi et abandonné par ses peuples, fut obligé de se réfugier en France avec la reine son épouse et le prince leur fils. La guerre fut bientôt allumée par toute l'Europe, et la France eut à combattre tout à la fois, l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Le roi Jacques
1691. II fut reçu en Irlande; le duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; les Français furent repoussés à Valcourt, et les Impériaux reprirent Mayence, Bonn, et quelques-autres places. Le projet qui fut formé par l'empereur d'un neuvième électorat en faveur du duc d'Hanovre, ne fut pas approuvé par les autres électeurs, et c'est encore aujourd'hui la matière d'une grande dispute. Le pape Innocent
1691. XI mourut, et le cardinal Ottoboni lui succéda sous le nom d'Alexandre VIII. La France, malgré les efforts de tant de nations conjurées contre elle, se signala par plusieurs victoires, et réduisit ses ennemis à ne pouvoir pas même suffire à leur propre défense. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck à Fleurus; la flotte du roi, commandée par le comte de Tourville, vice-amiral de France, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. Le sieur de Catinat se rendit maître du Pas-de-Suze, prit Nice, Villefranche, Caours, et gagna la bataille de Staffarda contre les troupes du duc de Savoie. En Irlande, le prince d'Orange donna une bataille dont le

succès fut assez équivoque, et leva le siége de Limerick. Mons, ville fameuse où le roi étoit en personne, le château de Valence en Catalogne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante; et Cosini en eût augmenté le nombre, sans la crainte que le sieur de Bulonde eut d'un secours auquel néanmoins on avoit pris soin de fermer les passages. Liége, qui avoit pris parti contre le roi, fut bombardée, et la cavalerie du prince d'Orange fut battue au combat de Leuse. Cependant ce prince, plus heureux cette fois-ci en Irlande, réduisit Limerick, et ne laissa plus aucune ressource au roi Jacques son beau-père. Soliman III, empereur des Turcs, étant mort, les janissaires reconnurent son frère Achmet pour leur souverain, et n'eurent point d'égard aux enfans des deux derniers empereurs. Dans la même année, le pape Alexandre VIII finit ses jours, et eut pour successeur le cardinal Pignatelli, qui prit le nom d'Innocent XII. La guerre continuoit en Europe. Les Anglois et les Hollandais remportèrent quelque avantage dans un combat naval sur les Français, qui étoient beaucoup inférieurs en nombre, et qui avoient le vent contraire. Ces derniers firent bien un autre progrès par la prise de Namur dont le roi fit lui-même le siége; et quoique trompés par de faux avis, ils défirent l'infanterie du prince d'Orange à Steinkerque. Le duc de Savoie, de son côté, prit Embrum et Gap dans le Dauphiné, villes sans défense, et qu'il abandonna

après les avoir pillées. En Allemagne, le maréchal de Lorges prit Forscheim, mit les ennemis en fuite, et fit lever le siége d'Edimbourg. Les alliés se saisirent de Furnes et de Dixmude. Ces villes furent reprises presqu'aussitôt, et les ennemis n'avoient pas de quoi se consoler de leurs pertes. L'ordre de Saint-Louis prit naissance au milieu de la guerre, et fut institué par le roi pour honorer la vertu des officiers qui se distingueroient à l'armée. Le duc de Savoie se rendit maître du fort de Sainte-Brigitte, qu'il fit sauter. D'autre part, la prise d'Heidelberg, de Huy, de Charleroi, de Roses, et deux victoires remportées, l'une à Nerwinde par le duc de Luxembourg, l'autre à Marseille
1694. par le maréchal de Catinat, firent voir toujours de plus en plus la supériorité de la France. Elle continua de triompher en Catalogne, sous le commandement du maréchal duc de Noailles, qui y défit l'armée espagnole, et qui prit Palamos, Gironne, Ostalric et Castel-Follit. Les ennemis, peu satisfaits d'avoir repris Huy, exercèrent leur impuissante rage sur les villes maritimes du royaume, qu'ils bombardèrent. Ils firent une assez grande perte à Camaret en Bretagne, où on les reçut d'une manière très-vigoureuse. Ils avoient tenté de reprendre Ostalric. Ils ne réussirent pas mieux là qu'aux siéges de Castel-Follit et de Palamos, qu'ils furent obligés de lever. Toutefois ils reprirent Na-
1695. mur, qui étoit défendue par le maréchal de Boufflers : nonobstant la capitulation, ils

arrêtèrent ce général comme il sortoit de la ville à la tête des troupes. Les Français, pendant ce siége, prirent Deinse et Dixmude qui étoient retournées au pouvoir des ennemis, et convinrent de rendre Casal, démoli, au duc de Mantoue. Après la mort du sultan Achmet, Mustapha II, fils de Mahomet IV, fut proclamé empereur au divan, malgré la brigue du grand visir, qui vouloit mettre sur le trône Sélim Ibrahim, fils du défunt empereur. Le roi, indigné des bombardemens continuels des ennemis, fit le même traitement à Bruxelles, où l'on prétend qu'il y eut une perte de plusieurs millions. Enfin, du sein de la tempête, on vit sortir un 1696.
rayon de lumière qui promettoit dans peu une parfaite sérénité. Une trève réitérée avec la Savoie, amena la paix avec cet état, dont le plus ferme lien fut le mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne, fils de MONSEIGNEUR, avec la princesse de Savoie. On rendit au duc Pignerol rasé, outre ce qu'on avoit conquis sur lui. On avoit formé le siége de Valence dans le Milanais, pour contraindre les ennemis d'accepter la neutralité de l'Italie. Le consentement qu'ils y donnèrent fit lever le siége de cette place. Ainsi, la guerre reflua, pour ainsi dire, en Flandre et en Catalogne. Le maréchal de Catinat se rendit maître d'Ath; le duc de Vendôme prit Barcelone; Carthage, place 1697.
espagnole en Amérique, fut prise et pillée par le sieur de Pontis. Les choses étoient en ces termes, lorsque la paix générale fut conclue

à Ryswick. Par le traité de cette paix, le roi a rendu à l'Espagne ce qu'il avoit conquis sur elle depuis le traité de Nimègue. Le duc de Lorraine, fils du prince Charles, a été mis en possession de ses états; l'électeur de Trèves est rentré dans sa ville capitale; Strasbourg est demeurée au roi, et on est convenu que le Rhin serviroit de bornes à la France. Il y avoit un an que Jean Sobieski, roi de Pologne, étoit mort. On lui donna
1699. pour successeur Auguste, électeur de Saxe, qui quitta le luthéranisme pour embrasser la religion catholique. L'empereur fit la paix avec le Turc. Mais nonobstant ce grand calme de l'Europe, on ne laissoit pas de prévoir que la mort prochaine du roi d'Espagne, qui n'avoit point d'enfans, pourroit causer de nouveaux troubles. Ce prince mou-
1700. rut le premier novembre, et nomma pour son héritier monseigneur le duc d'Anjou, second fils de MONSEIGNEUR. Pendant que l'Eglise qui venoit de perdre son chef, s'en donne un autre très-digne en la personne de Clément IX, l'Espagne, prosternée devant le trône de LOUIS-LE-GRAND, se félicite de recevoir de sa main un des princes ses fils, pour lui commander, et le nouveau roi est proclamé dans tous les pays de cette monarchie, sous le nom de PHILIPPE V, le 24 novembre, et part de Versailles le 4 décembre.

FIN.

TABLE
DU DISCOURS
SUR
L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

TROISIÈME PARTIE.

Les Empires.

I. *Les révolutions des Empires sont réglées par la Providence, et servent à humilier les princes*, ... page 1
II. *Les révolutions des Empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier*, ... 8
III. *Les Scythes, les Ethiopiens et les Egyptiens*, ... 11
IV. *Les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes et Cyrus*, ... 37
V. *Les Perses, les Grecs et Alexandre*, 45
VI. *L'empire romain*, ... 65
VII. *La suite des changemens de Rome est expliquée*, ... 100
Suite de l'Histoire universelle, depuis l'an 800 *de Notre-Seigneur, jusqu'à l'an* 1700 *inclusivement*, ... 129

Fin de la Table.

F-L 2-5-68

D
21
B74
1813
t.2

Bossuet, Jacques Benigne, bp. of Meaux
Discours sur l'histoire universelle a monseigneur le dauphin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY